★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9341 36 PAGES DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 26 - LUNDI 27 JANVIER 1975



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

ATTENDU LUNDI A PARIS

M. Sadate est accompagné de plusieurs ministres

LIRE PAGE 36

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La tension gréco-turque

Alors que le retour à Chypre de Mgr Makarios s'était déroulé sans troubles graves, c'est à une décision apparemment beaucoup moins importante que l'île doit de connaître un sérieux regain d'agitation qui va conduire à attiser à nouveau de façon dangereuse le différend gréco-turc. Londres ayant en effet décidé d'autoriser les réfugiés chypriotes turcs, rassemblés depuis l'été dernier sur la base d'Episkopi, à se rendre « où ils le désireraient », c'est-à-dire, en clair, à regagner la zone turque de l'île après un détour par le continent, la population chypriote grecque a ressenti cette mesure comme une véritable provocation. Les manifestations anti-britanniques et anti-américaines ont pris une telle ampleur que l'ethnarque a eu peine à rétablir un calme relatif.

Cette colère des Chypriotes grecs se comprend aisément. Les anciens réfugiés d'Episkopi sont destinés de toute évidence à occuper, à plus ou moins bref délai, les propriétés abandonnées dans le nord de l'île lorsqu'en juillet dernier les forces turques refoulèrent, dans des conditions dramatiques, les habitants de souche hellénique. Ces cent quatre-vingt mille réfugiés, vivant dans la précarité et la misère de l'exil, commencent à comprendre que le partage de fait de l'île qui s'instaure les chasse à jamais de leurs foyers.

A la veille de la décision de Londres, les Chypriotes grecs avaient, pourtant, lors de la reprise des négociations intercommunautaires, souscrit à une concession de taille. Renonçant au principe du maintien de l'Etat unitaire, ils avaient accepté d'envisager une formule fédérale. Dès le mois de septembre, Mgr Makarios, après avoir pris le vent à Athènes, s'était résigné à renoncer au rêve — que le fait accompli turc rendait irréalisable — de maintenir à Nicosie l'essentiel du pouvoir central et de laisser seulement à la communauté chypriote turque une certaine autonomie. Ne refusant pas une « fédération fonctionnelle » qui eût maintenu les deux communautés là où elles sont, l'ethnarque rejetait catégoriquement toute formule « fondée sur l'échange de populations et le partage territorial ».

C'est bien évidemment une solution de ce type que favorise le départ des réfugiés d'Episkopi à destination du nord de l'île. Du même coup, les conversations que tiennent deux fois par semaine, au nom des deux communautés, MM. Cléridès et Denktash, perdent beaucoup de leur sens.

L'exaspération des Chypriotes grecs trouve un large écho à Athènes et accroît une tension avec Ankara, que le différend sur le plateau continental auprès des îles de la mer Egée n'a cessé, ces dernières semaines, d'entretenir et d'aggraver. La Turquie entend en effet mener ses recherches pétrolières sur le socle d'îles grecques si proches des côtes d'Anatolie qu'elles sont pratiquement indéfendables par Athènes et offrent une proie tentante aux militaires les plus entreprenants.

En confirmant jeudi que les Etats-Unis vendraient pour 229 millions de dollars de matériel militaire à la Turquie, le département d'Etat américain a avivé les appréhensions grecques. La formule selon laquelle les livraisons ne commenceraient qu'au vu de « progrès substantiels » dans les négociations sur Chypre semble plus propre à apaiser le Congrès de Washington qu'à rassurer les dirigeants d'Athènes. On estime, à tort ou à raison, dans la capitale grecque, que les Américains — et plus particulièrement M. Kissinger — ont fait leur choix en faveur d'Ankara.

Seul un geste de bonne volonté des Turcs pourrait détendre l'atmosphère. Comment l'espérer d'un pays qui se traîne de crise en crise depuis septembre et où M. Sadi Irmak, chef d'un cabinet minoritaire chargé des affaires courantes, multiplie les déclarations sur le caractère « irréversible » des « nouvelles réalités créées à Chypre » ?

LA PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE SUR L'ÉNERGIE

L'OPEP et M. Kissinger affirment leur volonté de « dialogue »

La conférence des ministres des affaires étrangères du pétrole et des finances des treize pays de l'OPEP, qui a repris ses travaux à Alger samedi matin, à 10 heures (11 heures à Paris) au Palais des Nations devait, s'attendait-on généralement, fixer la date de la réunion des chefs d'Etat des pays membres. *La date du 24 février, anniversaire de la prise de contrôle, il y a quatre ans, par l'Algérie des sociétés* exploitant les gisements du Sahara, était avancée par certains. A l'occasion de cette nouvelle réunion, les pays exportateurs de pétrole fixeraient *leur tactique pour la conférence préparatoire sur l'énergie* entre pays producteurs et pays consommateurs, prévue, en principe, pour le mois de mars. Tout en se déclarant favorables au « dialogue », *plusieurs pays de l'OPEP, dont l'Algérie, voudraient qu'il ne se borne* pas à la question du *prix du pétrole, mais porte sur l'ensemble des* relations économiques et financières entre les nations industrialisées et *le tiers-monde. La baisse du dollar, si elle se prolonge, risque de* rendre la négociation encore plus difficile.

De son côté, M. Kissinger a déclaré que les nations industrialisées ne doivent pas « menacer » les pays producteurs de pétrole, mais rechercher avec eux « un dialogue dans un esprit de bonne volonté et de conciliation ». *(Lire nos informations page 2.)*

LES RICHESSES DE LA PLANÈTE

par ALFRED GROSSER

Evidemment, ce n'est pas très glorieux. *L'injuste répartition des richesses de cette terre*, il aurait mieux valu s'en préoccuper quand nous, les Occidentaux, nous en étions les principaux bénéficiaires. Maintenant, nous découvrons l'utilité d'une collectivité internationale organisée, un peu à la manière de grandes entreprises qui, défenseurs acharnés de l'économie privée quand elles font des bénéfices, demandent à l'Etat, c'est-à-dire à la collectivité nationale, la socialisation de leurs pertes.

Il n'empêche qu'il existe bel et bien un problème de la propriété des grandes richesses naturelles. C'est un problème de morale politique. Oui, de morale, ne serait-ce que pour dénoncer les moralisations abusives.

Au siècle dernier, la puissance de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la France n'était pas simplement due, comme leurs élites voulaient le croire, aux vertus de leurs régimes ou de leurs citoyens, mais d'abord à l'existence de charbon et de fer dans leur sous-sol. De même la surpuissance actuelle des Etats-Unis et de l'Union soviétique n'est pas à déduire directement des beautés de la libre entreprise ou du socialisme. Le pétrole, le fer, le gaz naturel, le sucre, le cuivre : regardez les ressources des Grands pour mieux comprendre le fondement de leur grandeur (1) !

Et il vaut mieux poser le problème moral de la propriété que de faire comme s'il n'existait pas. Relisons la dernière strophe du chant qui termine une des plus belles pièces didactiques de Bertolt Brecht, *le Cercle de craie caucasien* :

Chaque chose appartient à qui la [rend meilleure :
L'enfant aux cœurs aimants afin de [grandir bien,
La voiture au bon conducteur
Pour ne pas verser en chemin.
La vallée appartient à qui la [désaltère
Pour que les meilleurs fruits [jaillissent de la terre

Le désert palestinien appartiendrait donc sans conteste aux Israéliens et le pétrole aux compagnies pétrolières... Or ce n'est pas précisément ce qu'on nous dit du côté de ceux qui se réclament de la même morale politique que Brecht. Au contraire : on nous propose aujourd'hui une théorie du droit absolu de propriété qui ressemble furieusement à celle du méchant propriétaire dans le *Pain noir*.

(Lire la suite page 2.)

(1) Cf. l'annexe « Les grandes richesses naturelles » de l'excellent livre de Ph. Heymann et B. Berteloot, *Aujourd'hui et demain : la crise*, qui vient de paraître aux éditions J.-C. Lattès.

UNE « PÉRIODE DIFFICILE »

Le général Ramanantsoa dissout le gouvernement malgache

Le général Gabriel Ramanantsoa, chef de l'Etat malgache, a annoncé, samedi à la radio, que le gouvernement était dissous. Il a ajouté : « Comme toutes les nations du monde à l'heure actuelle, notre nation traverse une période difficile. Devant ces difficultés, j'ai senti que mon gouvernement avait besoin d'une vitalité nouvelle (voir « le Monde » du 25 janvier).

Le général a indiqué qu'un nouveau gouvernement serait prochainement constitué et que les anciens ministres étaient chargés de l'expédition des affaires courantes.

Le calme qui règne à Tananarive et la prudence des « états-majors » politiques contrastent avec les commentaires de la presse malgache.

Beaucoup d'éléments incitent à croire que le dénouement dépend des forces armées, malgré leurs querelles internes.

Personne n'a jusqu'à présent évoqué l'éventualité d'un retour au pouvoir de l'ex-président Tsiranana ou de son ancien rival, M. Resampa, tous deux membres aujourd'hui du parti socialiste. Ni le MONIMA de M. Monja Joana ni le Parti pour le pouvoir prolétarien ne se sont départis de leur réserve.

Le général Ramanantsoa paraît avoir été déterminé par la résurgence des querelles ethniques et par les difficultés économiques qui ont suscité une campagne contre les « accapareurs » et provoqué l'arrestation de deux Français pour « *sabotage économique* ».

Le gouvernement paraissait d'autre part divisé sur l'attitude à observer vis-à-vis de la France au moment où séjourne à Tananarive une mission dirigée par le général Lescure. — Ph. D.

CHACUN A SA MANIÈRE

MM. Servan-Schreiber et Lecanuet tentent de réorganiser le centre

Les deux principaux promoteurs du Mouvement réformateur MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, et Jean Lecanuet, président du Centre démocrate, reprennent, chacun à sa manière, le travail de Sisyphe, qui consiste à unifier le courant centriste. Le premier tente, non sans difficulté, de procéder à l'élargissement du parti radical, mais sa personnalité reste très contestée, comme l'ont montré les premières péripéties politico-judiciaires du congrès radical. Le second veut relancer à la fois le Mouvement réformateur, qui est à l'encan, et le principe d'une alliance — une sorte de programme commun — avec les républicains indépendants. Le nouveau départ pris par l'U.D.R., sous l'impulsion de M. Jacques Chirac, incite le centre à réagir mais ne lui donne pas les moyens de régler ses « problèmes de personnes ».

La famille radicale reste très divisée, et la personnalité de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber n'explique pas tout. Certes, le président du parti est considéré comme un gêneur par nombre de radicaux — qui n'ont d'ailleurs pas de leader de rechange, — mais le véritable choix pour le centre gauche est toujours de se déterminer entre la majorité et l'opposition de gauche et, dans un camp comme dans l'autre, de faire jouer son influence.

L'élection présidentielle et ses conséquences lointaines ont, de ce point de vue, imposé des données nouvelles dont il convient de tenir compte. Ainsi la dégradation des relations entre le P.C. et le P.S. a-t-elle conduit le mouvement des radicaux de gauche à passer d'une position arbitrale à une collaboration plus nettement marquée avec les socialistes qu'avec les communistes. Ainsi la nouvelle majorité présidentielle cherche-t-elle encore ses formes définitives.

L'U.D.R. a été la première à réagir, peut-être parce qu'elle avait été la plus traumatisée après l'élimination de M. Chaban-Delmas de la course présidentielle. Les démêlés judiciaires de M. Charbonnel et de ce mouvement, en Corrèze, ne sont qu'une séquelle « de gauche », si l'on peut dire, de la mutation conduite par M. Chirac. Dans l'ensemble, les gaullistes semblent satisfaits d'avoir retrouvé un leader et de concurrencer leurs alliés dans l'allant réformateur.

Ceux qui prétendent incarner les réformes ne sont pas allés d'un même pas au-devant de M. Giscard d'Estaing. Ce ne serait pas si grave pour le présent si de vieilles divergences et de réelles incompatibilités d'humeur ne faisaient obstacle à la réunification du centrisme.

On le voit bien à travers les initiatives prises ici et là pour organiser le centre face au dynamisme renaissant de l'U.D.R. Pour surmonter l'incapacité des appareils — sinon celle des leaders — à se rassembler, MM. Durafour, Rossi, Stasi, et quelques autres visent à travers le lancement de la gauche réformatrice à regrouper les hommes. Le Centre démocrate de M. Jean Lecanuet refuse de se laisser déborder et envisage de redonner vie au Mouvement réformateur. M. Lecanuet relance aussi le vieux projet, cher aux républicains indépendants, d'une fédération des centres. Il préconise « *une entente sur des objectifs politiques* » avec les giscardiens. Cette dernière proposition est la plus crédible, car elle va au-devant des vœux des républicains indépendants au moment où ceux-ci ressentent la nécessité d'affirmer au sein de la majorité présidentielle face à l'U.D.R. plus de consistance politique. (C'est la raison pour laquelle M. Poniatowski sera sans doute appelé à prendre la présidence du mouvement.)

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 6.)

Le Pacifique du Sud, ou la difficulté d'être

Après ses visites aux Nouvelles-Hébrides et aux îles Wallis et Futuna, M. Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, séjourne en Nouvelle-Calédonie. Il a affirmé vendredi 24 janvier que la France restera « toujours » dans cet archipel. Les promesses de réformes institutionnelles, économiques et fiscales ont été accueillies avec scepticisme et réserve par les milieux autonomistes. (Lire page 4.)

Au nord-ouest de la Nouvelle-Calédonie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée traverse une grave crise avant même d'accéder à l'indépendance, en principe cet été. Les dirigeants papouans ont annoncé la formation d'un gouvernement clandestin et ont constitué une « armée » locale. Ils refusent d'être rattachés à l'ensemble de l'archipel, d'autre part menacé d'éclatement par des tendances centrifuges dans d'autres îles, dont celle de Bougainville.

Les problèmes auxquels doivent faire face la France dans ses territoires et l'Australie, puissance administrative, en Papouasie-Nouvelle-Guinée ne sont que deux exemples de cette difficulté d'être du Pacifique du Sud.

I. — La dernière nuit des ancêtres

De notre envoyé spécial
JACQUES DECORNOY

Suva (Fidji). — Le temps est loin où le voyageur, tel l'historien américain Henri Adams, passait des semaines à hoqueter sur son rafiot pour se rendre de Papeete à Suva, en côtoyant les Tonga (1). L'avion ne peut, certes, tout à fait réduire l'immensité océanique — et océanienne. Mais, en permettant la visite rapide des archipels des mers du Sud, il rend possible la découverte d'un monde balkanisé, mais cohérent dans son particularisme et conscient de l'être. Dans cette région infinie, les questions européennes, américaines, chinoises, les affaires entre Grands, paraissent bien lointaines. Le « monde extérieur », c'est avant tout l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Provincialisme excessif ? Sûrement. Mais que nous sommes provinciaux nous aussi en ignorant la vie de ces peuples !

Dans cet univers des antipodes, par-delà les cloisonnements politiques, une intense activité culturelle — littéraire en particulier — commence à tisser des liens solides entre les nations. Ne nous laissons pas abuser par l'utilisation, très fréquente, de l'anglais : le fonds commun du vocabulaire ne retire pas son originalité à la littérature américaine, australienne, ghanéenne...

Ils semblent tous se connaître, ces romanciers, ces poètes, ces dramaturges, qui se livrent sous une forme littéraire à une réflexion sociologique. Ils vont et viennent, sautent d'une île à l'autre, tournant sans cesse, mais pas en rond ! Vous voulez voir Wendt le Samoan dans l'école qu'il dirige à Apia ? Il se trouve à Suva. A Port-Moresby, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, vient de passer Tufa Helu, le Tongien respecté dans tout le secteur. Et Mme Crocombe, la femme (originaire des îles Cook) du professeur néo-zélandais, vient de quitter Suva pour une enquête dans un archipel...

(Lire la suite page 4.)

(1) H. Adams, *Lettres des mers du Sud : 1890-1891*, publication de la Société des océanistes, Musée de l'homme, Paris (1974).

AU JOUR LE JOUR

RELATIONS PUBLIQUES

Qu'y a-t-il d'extraordinaire dans le fait que le général Amin se soit invité impromptu à la table de la reine d'Angleterre ? Il ne fait qu'étendre aux relations publiques internationales un principe qui vient d'être appliqué brillamment en France aux relations publiques intérieures.

Quant à son désir clairement exprimé d'aller crier « Vive l'Irlande libre ! » à Belfast, il faut reconnaître qu'il a d'augustes précédents.

Mais entre les deux performances existe une contradiction de style patente, ce qui ne veut pas dire que l'une ou l'autre soit compatible avec le style très personnel que le général Amin donne à ses relations publiques dans son propre pays.

ROBERT ESCARPIT.

L'« HISTOIRE DE FRANCE » RÉÉDITÉE

Actualité de Michelet

La bataille cessera-t-elle jamais autour de la tombe de Michelet ? « Le Nouvel Observateur » rappelait récemment les graves réserves de Charles Rudler sur sa « Jeanne d'Arc », fabriquée de bric et de broc avec « deux manuscrits tardifs et sans valeur », puis « deux livres de seconde main », qu'il enjoliva par des « fantaisies de son choix ». Le réquisitoire frappait l'un des bastions de sa célèbre « Histoire de France », dont Flammarion entame courageusement une très belle réédition (1).

Malgré des trésors de compréhension, l'indulgent Daniel Halévy ne supportait pas davantage son « Louis XIV ». « Il y a dans cette œuvre un élément de calomnie si marqué qu'il est difficile que Michelet l'ait ignoré », constatait-il à regret. Gérard Walter, dans l'édition qu'il a donnée dans la Bibliothèque de la Pléiade de la « Révolution française », aligne lui aussi des griefs irréparables. Michelet se fiait « un peu trop aux racontars ». Il se laissait « emporter quelque peu par son imagination ». Quel contemporain résisterait à d'aussi rudes procès ?

Malgré les verdicts sévères, irrécusables, le sombre et puissant auteur de « la Sorcière », du « Peuple », de « la République romaine », et de quinze autres titres fameux, n'en reste pas moins un des rares historiens du siècle passé qu'on lise encore avec ferveur.

GILBERT COMTE.

(Lire la suite page 30.)

(1) *Œuvres complètes*, tome IV, 872 pages, 145 F, Flammarion éditeur.

LE CONFLIT PÉTROLIER

LA PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE SUR L'ÉNERGIE

L'OPEP ET WASHINGTON AFFIRMENT LEUR VOLONTÉ DE DIALOGUE

Aussi bien du côté américain que du côté de l'OPEP, qui réunit actuellement à Alger, pour la première fois, les ministres du pétrole, des affaires étrangères et des finances des pays membres, on réaffirme l'intention d'ouvrir un dialogue qui, par la force des choses, prendra un tour nettement politique. C'est ce qu'a souligné pour sa part le secrétaire d'État américain dans le discours qu'il a prononcé à Los Angeles vendredi et au cours duquel il a dressé à gros traits le nouvel *« ordre diplomatique du jour »* où l'énergie, les ressources naturelles, etc., tiennent les premiers rôles.

A cette occasion, M. Kissinger a déclaré que les nations industrialisées ne devaient pas *« menacer »* les pays producteurs de pétrole tandis que le même jour le porte-parole de la Maison Blanche se sentait obligé d'apporter un démenti « clair, ferme et catégorique » aux informations selon lesquelles les États-Unis entraîneraient à l'heure actuelle trois divisions, en vue d'opération de débarquement éventuelle au Proche-Orient. Sans doute, n'attendait-on pas, à Djeddah notamment, ces prises de position pour être rassuré, car il semble bien que ni l'Arabie Saoudite ni, du reste, les autres pays du golfe n'ont pris jusqu'à maintenant très au sérieux les avertissements de caractère militaire lancés périodiquement de Washington. Toute cette affaire ne manque pas d'être assez surprenante : voit-on les États-Unis lancer leurs troupes contre le chah d'Iran ou le roi Fayçal, qui ne sont pas, jusqu'à nouvel ordre, des ennemis acharnés du capitalisme américain ?

Peut-être les États-Unis ont-ils voulu simplement rappeler que traditionnellement l'embargo était un acte de guerre et qu'il convenait en conséquence de ne pas dépasser certaines limites. C'est cette même conception que semblent partager les pays intéressés. Dans le discours d'ouverture qu'il a prononcé vendredi, M. Abdelaziz Bouteflika, ministre des affaires étrangères de l'Algérie, a affirmé que les pays de l'OPEP ne recourraient à l'embargo qu'au cas où *« un acte d'agression »* serait commis contre eux. Cela dit — et c'est de bonne guerre si l'on peut ainsi s'exprimer — M. Bouteflika a stigmatisé la campagne menée actuellement par les pays consommateurs, sur l'instigation des États-Unis, et visant, selon lui, à préparer l'opinion à une attaque militaire contre les pays de l'OPEP.

Plus sérieuse et plus fondamentale apparaît l'accusation portée par le ministre algérien contre les objectifs à long terme de la politique américaine. Celle-ci ne chercherait pas seulement à faire baisser les prix du pétrole, mais à faire éclater l'organisation de l'OPEP elle-même. Alors que M. Bouteflika voit dans la création de l'Agence internationale de l'énergie *« une démarche coupable et qui peut conduire à une confrontation »*, M. Kissinger a, pour sa part, répété que *« le premier impératif était la solidarité des principaux consommateurs »*, ajoutant que ces derniers sont maintenant *« en face d'un cartel capable, en manipulant presque à volonté les approvisionnements et les prix, de menacer l'emploi, la production et la stabilité »*.

L'opposition des points de vue va sans doute se traduire en premier lieu dans la définition d'ordres du jour différents pour la conférence préparatoire prévue au cours du mois de mars entre les pays producteurs et les pays consommateurs. L'intention de certains pays de l'OPEP au moins serait d'élargir les débats à l'ensemble des relations économiques et financières entre, d'une part, le monde industrialisé et, de l'autre, le tiers-monde duquel les pays producteurs de pétrole continuent à se réclamer. Cela amènerait les pays de l'OPEP à proposer la participation de quatre ou cinq des leurs à la conférence afin que les pays industrialisés et les pays pauvres envoient également un nombre relativement élevé de représentants (ce qui porterait la participation totale à une quinzaine de pays). Du côté américain la préoccupation est au contraire de limiter les discussions à la question du prix du pétrole.

P. F.

● *La commission des voies et moyens* de la Chambre des représentants a décidé, le vendredi 24 janvier, de bloquer pendant trois mois l'augmentation des tarifs douaniers sur les importations de pétrole autorisée jeudi par le président Ford. Pour devenir effective, cette mesure devra être adoptée par la Chambre, puis le Sénat, avant le 1er février prochain. Le président Ford a fait savoir qu'il opposerait son veto à une telle décision du congrès. — *(A.F.P.)*

Les chefs d'État des pays de l'OPEP pourraient se réunir vers la fin de février

De notre envoyé spécial

Alger. — Le « sommet » des chefs d'État de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pourrait se tenir à la fin de février ou au début de mars. Telle est la décision que prendrait la conférence d'Alger qui réunit, depuis vendredi, les ministres du pétrole, les ministres des finances et les ministres des affaires étrangères des pays membres de l'Organisation. La conférence pourrait durer jusqu'à lundi. Elle doit discuter de l'ordre du jour du prochain « sommet ».

Samedi matin, les ministres devaient se réunir à huis clos, sans leurs conseillers, à partir de 10 heures.

La journée de vendredi avait été « algérienne ». Après le discours de M. Bouteflika, le corps diplomatique et la presse furent priés de sortir de la salle, et c'est à huis clos que M. Abdesselam fit un long exposé. La plupart des assistants s'accordèrent pour qualifier le discours de M. Abdesselam de « fort nourri et détaillé ». Tous les problèmes de l'actualité économique internationale furent passés en revue par le ministre algérien de l'industrie : inflation, relations entre pays pauvres et pays riches, prix des matières premières, termes de l'échange entre matières premières et produits manufacturés, problèmes monétaires internationaux et revalorisation de l'or par les banques centrales des pays industrialisés, etc.

Quant à l'allocution de M. Bouteflika, elle était d'abord une réponse vigoureuse aux menaces, aux accusations et à *« la campagne délibérément hostile, délibérément gratuite et délibérément dangereuse »* des pays industrialisés visant à faire de l'OPEP la responsable unique de *« la situation de crise, qui menace le monde dans sa configuration, voire dans son existence »*.

Le ministre algérien, qui prononçait son discours en français sur un ton modéré, a fait remarquer que, même dans les statistiques des pays occidentaux, l'impact du prix du pétrole n'avait été dans la hausse des prix que de 1,5 %, alors que le rythme de l'inflation dans les pays riches était de l'ordre de 15 %. Et malgré le gel des prix du pétrole décidé en décembre par l'OPEP, a ajouté le ministre, l'inflation a continué de sévir, ce qui, pour M. Bouteflika, est une preuve irréfutable que le pétrole n'est pas la cause de l'inflation dans les pays industrialisés.

Pour M. Bouteflika, la crise économique actuelle est due à des causes structurelles inhérentes aux économies des pays occidentaux. Le ministre a notamment cité *« la pratique des profits abusifs, le gaspillage, la création des besoins artificiels de consommation par la publicité, le mode de vie basé sur une domination séculaire du tiers-monde »*.

A la démesure de l'Occident, à son laxisme monétaire, aux menaces d'intervention militaire qu'il profère et auxquelles on cherche, selon M. Bouteflika, à préparer l'opinion publique, le ministre des affaires étrangères de l'Algérie a voulu opposer la voix de la raison. Selon lui, les pays de l'OPEP sont conscients de leurs responsabilités en tant que partie intégrante du tiers-monde et comme membres de la communauté internationale. C'est pourquoi il convient, selon M. Bouteflika, d'accueillir favorablement l'idée de la conférence internationale entre pays industrialisés et pays en voie de développement, à condition que cette conférence ne traite pas seulement des problèmes de l'énergie.

Il paraît tout à fait clair que les pays les plus progressistes de l'OPEP tiennent beaucoup à ne pas être coupés du tiers-monde à l'occasion de cette conférence. Ces pays s'estiment être encore, eux aussi, en voie de développement et par conséquent solidaires du reste du tiers-monde. Il semble que l'Algérie s'apprête à proposer une sorte d'institutionnalisation du Groupe des soixante-dix-sept, qui en représente les intérêts. Il s'agirait de prévoir une procédure de réunions automatiques des pays qui en font partie afin de répondre aux problèmes du moment.

M. Bouteflika a critiqué en termes très vifs la création de l'agence internationale de l'énergie, en laquelle il voit *« une démarche coupable et qui peut conduire à une confrontation »*.

Toutefois, après les menaces proférées par M. Kissinger, lors de son interview à *Business Week*, il est assez remarquable que l'OPEP continue à vouloir jouer les cartes de la concertation et de la coopération. Ces deux mots sont venus très souvent dans la bouche de M. Bouteflika. On a l'impression que l'OPEP veut donner au monde l'image d'une organisation tout à fait consciente de ses responsabilités.

PHILIPPE SIMONNOT.

M. Kissinger : les États-Unis ont appris les limites de leur puissance

Los Angeles *(A.F.P.)*. — M. Kissinger a dit, vendredi 24 janvier, que les pays industrialisés ne doivent pas *« menacer »* les pays producteurs de pétrole, mais chercher *« un dialogue dans un esprit de bonne volonté et de conciliation »* ; le *« premier impératif »* reste cependant *« la solidarité des principaux pays consommateurs »*.

Dans un discours prononcé à Los Angeles, le secrétaire d'État a brossé le tableau d'un nouvel *« ordre du jour diplomatique »*, où l'énergie, les ressources naturelles, l'environnement et la démographie sont aussi haut placés que les questions de sécurité militaire, d'idéologie et de rivalités territoriales.

Le secrétaire d'État, après avoir souligné que la politique étrangère américaine *« s'appuie sur le roc de la solidarité avec nos alliés »*, a ajouté qu' *« il ne peut y avoir d'ordre international pacifique sans des relations constructives entre les États-Unis et l'Union soviétique, les deux nations qui ont le pouvoir de détruire l'humanité »*, même si *« l'antagonisme moral »* entre les systèmes de ces deux pays ne peut être ignoré.

Le secrétaire d'État a fait remarquer qu'un autre *« élément traditionnel »* de la diplomatie américaine est de chercher *« à résoudre les conflits sans guerre »*.

Les dernières années, a ajouté M. Kissinger, ont enseigné aux États-Unis les *« limites »* de leur puissance, et fait disparaître *« l'illusion que nous pouvions dominer les événements à notre gré »*. Ce n'est que longtemps après d'autres pays que les États-Unis ont fait l'expérience de graves difficultés, a poursuivi M. Kissinger. Il a cependant ajouté que malgré les épreuves ce pays *« provoque l'admiration d'autres nations qui savent — même quand nous l'oublions — que la force de l'Amérique est unique et que le « leadership » américain* (la direction américaine) *est indispensable »*.

M. Kissinger a dit qu'il fallait poursuivre *« avec conviction, malgré les déceptions et les obstacles »*, l'amélioration des relations entre les deux super-puissances, ajoutant que cela *« ne sera pas toujours facile »*.

Il a annoncé son intention d'entreprendre des négociations avec Moscou pour la réduction des arsenaux nucléaires, dès que l'accord de Vladivostok fixant un maximum à ces armements sera entré en vigueur, après sa signature attendue à l'occasion de la prochaine visite aux États-Unis de M. Brejnev. (A ce propos, le président Ford a déclaré jeudi en recevant des journalistes soviétiques qu'il espérait recevoir M. Brejnev l'été prochain.)

M. Kissinger a aussi rappelé que le dialogue entre les États-Unis et la Chine devrait continuer de se développer.

M. Ford espère recevoir M. Brejnev l'été prochain

Le secrétaire d'État a ensuite dit que les démocraties occidentales devraient, elles aussi, *« s'adapter à une perte de pouvoir et d'influence. Elles sont assaillies par l'inflation et la recession, et sentent, elles aussi, les fardeaux intérieurs peser sur leur capacité d'agir énergiquement »*.

Le défi le plus pressant, a-t-il dit, est celui de l'énergie, qui exige, comme *« premier impératif, la solidarité des principaux consommateurs »*, qui sont maintenant *« en face d'un cartel capable de manipuler presque à volonté les approvisionnements et les prix du pétrole, menaçant l'emploi, la production et la stabilité »*.

Le second impératif est la réduction de la dépendance de ces pays pour leurs importations de pétrole, grâce à un programme collectif de développement d'autres ressources, au sujet duquel les États-Unis vont bientôt faire de nouvelles propositions.

Le troisième est le dialogue producteurs - consommateurs, que les États-Unis, *« par une nécessité évidente »*, recherchent. Les pays industrialisés doivent faire preuve d'un sens des responsabilités semblable à celui qu'ils attendent des producteurs, qu'on ne doit *« ni supplier, ni menacer »*, a dit M. Kissinger.

L'autre grand défi, a-t-il ajouté, est celui de l'alimentation du monde, qui risque de connaître un déficit de 85 millions de tonnes en 1985, alors qu'il est actuellement de 25 millions de tonnes. Cette situation, outre les risques d'instabilité qu'elle fait naître, est *« totalement contraire à nos valeurs morales »*, a dit M. Kissinger.

Le secrétaire d'État, qui s'est plaint récemment des restrictions imposées par le Congrès à la conduite de sa diplomatie, a invité les parlementaires à une *« nouvelle association nationale »* pour faire face aux problèmes actuels. Si le nouveau Congrès, où les démocrates sont en écrasante majorité, ne se prête pas à cette collaboration, les pays étrangers risquent de se laisser *« tenter par l'irresponsabilité ou d'hésiter de plus en plus à lier leur destinée à la nôtre »*, a enfin dit M. Kissinger, qui a cité les exemples des restrictions contenues dans la nouvelle loi sur le commerce américain et les réactions qu'elle a provoquées en Union soviétique et en Amérique latine.

Pas de corps expéditionnaire pour le Proche-Orient

De son côté, à Washington, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Nessen, a démenti vendredi que les États-Unis préparent trois divisions pour des opérations éventuelles au Proche-Orient. *« Il n'y a rien de vrai dans cette nouvelle »*, a indiqué M. Nessen, au lendemain d'une interview télévisée dans laquelle le président Ford avait évité de répondre à une question concernant ces trois divisions. M. Nessen a précisé qu'interrogé par lui, le secrétaire à la défense, M. Schlessinger, avait qualifié les rumeurs au sujet de ces divisions d' *« idioties »*, et il a lu le démenti suivant :

« Les États-Unis ne créent pas de force expéditionnaire pour le Proche-Orient. Ils ne sont pas en train de former trois divisions pour les envoyer au Proche-Orient. Les États-Unis n'ont aucun plan pour créer des divisions destinées au Proche-Orient. »

Ces bruits, selon M. Nessen, ont sans doute pour origine le projet de création de trois nouvelles divisions de logistique.

M. Nessen a indiqué que si le président Ford n'avait pas répondu au cours de l'interview à une question concernant l'envoi de trois divisions au Proche-Orient, c'est parce que le journaliste avait parlé de *« plan d'urgence »*. Ni le président, ni le Pentagone, ni le département d'État, ne révèlent les plans du gouvernement américain pour des situations d'urgence, et c'est pourquoi M. Ford n'a pas répondu à cette question.

LES RICHESSES DE LA PLANÈTE

(Suite de la première page.)

Il est en droit de faire décamper le fermier si cela lui plaît sans avoir à tenir compte de la plus-value que le travail de celui-ci a donné à sa terre.

Laissons les comparaisons outrées pour éclairantes qu'elles puissent être. La réalité d'aujourd'hui se suffit. Elle montre la profonde injustice de ce droit absolu. Il ne faut pas, dit-on, priver les peuples des richesses de leur sol national ? La formule vaut souvent. Mais les soixante mille habitants de l'émirat d'Abou-Dhabi doivent-ils vraiment être les seuls bénéficiaires des 2,5 milliards de tonnes de pétrole présentes sous les 67 000 kilomètres carrés de leur territoire, pendant que des millions d'Indiens ont faim ? Est-il si légitime que l'Algérie dispose de la richesse pétrolière et non la Tunisie ou le Tchad, simplement parce que le colonisateur français avait rattaché administrativement le désert saharien à sa conquête algérienne ?

Entre nations, on en est où on en était entre les citoyens des pays industriels avant la création de l'impôt sur le revenu. Espérons que la société internationale connaîtra la même évolution morale que la société nationale. Après tout, l'impôt sur le revenu n'a guère plus d'un demi-siècle d'existence en France. Au dix-neuvième siècle, l'idée en paraissait choquante. La bienfaisance, l'aide, oui ; le prélèvement forcé, non ! Comme elle nous choque aujourd'hui, cette morale-là, alors qu'elle correspond tout à fait à celle des pays riches, Union soviétique comprise, refusant toute idée de redistribution entre toutes les nations de leurs richesses !

Il faudrait pourtant une telle redistribution, qu'elle soit fondée sur les ressources naturelles, sur le P.N.B. brut ou encore sur le P.N.B. par tête. Utopie ? Peut-être, mais est-il si déraisonnable d'envisager, fût-ce de façon « irréaliste », ce qui permettrait d'éviter ou de limiter les grands déchirements que le problème de la propriété des richesses va provoquer dans un avenir sans doute pas très lointain ?

ALFRED GROSSER.

PROCHE-ORIENT

Libre opinion

Au-delà d'Israël

par ALFRED FABRE-LUCE

On n'aura pas lu sans émotion un récent article de M. Elie Wiesel (1). *« J'ai peur,* disait-il. *Le destin juif me paraît remis en question. »* Ce texte était d'un juif, professeur d'études juives à New-York, et qu'on qualifiera de « sioniste ». Je voudrais dire ici les raisons que peut avoir un non-juif de rejoindre son inquiétude en disant : *« J'ai peur pour la France, l'Europe, l'Occident, la paix. »*

Dans l'article que je viens de citer, on pouvait retrouver, sous le cri d'alarme, une ancienne lamentation. *« Quand il s'agit de l'histoire juive, ce qui semble impossible ne l'est pas »*. Ainsi parlait M. Wiesel. De là à penser qu'une disparition de l'État hébreu se situerait dans le droit-fil de cette histoire, s'y insérerait presque naturellement dans une suite de malheurs, il y a un pas que l'auteur ne franchissait pas, mais que des lecteurs auront franchi. Mieux vaut se demander pourquoi les malheurs se sont accumulés dans l'histoire d'Israël et en quoi la situation présente diffère des précédentes.

Pourquoi ? L'explication tient en deux mots : *double allégeance* (à l'État de résidence et à la communauté juive). La portée du terme peut être explicitée de deux façons : *« Les juifs,* disent les uns, *ont été persécutés parce qu'ils se constituaient en groupes distincts »*. Mais d'autres répondent : *« Ils se sont formés en groupes distincts parce qu'ils étaient persécutés. »* Je ne reprendrai pas ici ce vieux débat. L'urgence nous incite à considérer les questions concrètes d'aujourd'hui. C'est un fait que le problème de la double allégeance n'existe plus pour les juifs israéliens et que l'option permanente désormais proposée aux juifs d'Occident leur enlève toute raison de ne pas s'intégrer pleinement aux États nationaux, dont ils sont citoyens. Le problème pourrait, par contre, reparaître en Palestine et ailleurs, si l'État d'Israël était détruit. Les juifs qui resteraient sur place constitueraient à la fois une minorité et une élite, dont la solidarité se resserrerait à l'extrême pour faire face à la double menace du nombre et de la jalousie. Ceux (plus nombreux sans doute) qui émigreraient en Europe et en Amérique, y concurrenceraient les autochtones dans leurs professions, recréant ainsi les conditions historiques de l'antisémitisme (ou plus largement de toute xénophobie).

Or, c'est vers une telle situation que nous orientent les déterminismes que nous favorisons. Certes, les négociations de Genève peuvent être utiles et les divisions du monde arabe feront gagner du temps. Mais deux puissants facteurs de base resteront vraisemblablement dominants : l'accumulation croissante d'armes modernes entre les mains des adversaires d'Israël et la tendance des gouvernements arabes les plus modérés à céder au chantage des extrémistes dans les périodes de crise. Aujourd'hui encore, on peut probablement compter sur une entente des deux super-puissances pour imposer éventuellement une trêve après quelques jours de combats. Mais cette entente est fragile et l'armement des puissances locales, qui les a d'abord rendues plus dépendantes de leurs fournisseurs, les rendra à la longue plus autonomes. D'où, au total, des chances accrues pour l'aventurisme.

Il y a quelques mois encore, on pouvait espérer une pause. Le souci de mériter l'appui de l'opinion internationale devait normalement inciter les Palestiniens à décomposer leur action en deux temps. D'abord, la reconquête des frontières de 1967 et la constitution d'un État palestinien ; ensuite seulement, la destruction de l'État d'Israël. Mais au cours de l'automne, les deux phases se sont mélangées. On a pu regarder à la loupe les discours et les interviews de M. Yasser Arafat sans y trouver la moindre disposition à reconnaître l'État hébreu. L'enthousiasme de la majorité de l'ONU n'en a pas été diminué. Les Palestiniens et leurs soutiens arabes ont ainsi découvert qu'ils n'avaient pas besoin de paraître raisonnables pour être soutenus.

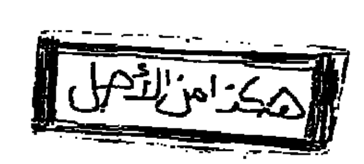
* * *

M. Yasser Arafat vient de déclarer que 1975 serait l'année de l'escalade. A l'escalade de la violence, tous ceux qui ont joué ou peuvent jouer un rôle au Proche-Orient doivent opposer une escalade de la modération (je donne à ce dernier mot son sens le plus *actif*). Dans la bataille pour Jérusalem, la victoire ne sera pas d'assurer le triomphe d'une des parties, mais d'établir un compromis durable, étayé par une limitation des armements dans la région. Une confiance générale en résulterait. Ce serait le premier succès (symbolique, et par là capital) du monde uni que beaucoup d'hommes appellent aujourd'hui de leurs vœux.

La survivance d'un État israélien (ramené à des limites raisonnables et abandonnant toute idée d'expansion par les armes) devrait être, plutôt que la cause des seuls juifs, celle de toutes les nations libres. Je n'en exclus pas la nation arabe, qui se trouverait ainsi protégée de ses propres démons. Au-delà d'Israël, c'est le sort de toutes les zones contestées, c'est l'avenir de la paix qui est en cause. Assez de querelles historiques, de violences préparant des haines nouvelles, de victoires totales funestes à ceux qui les remportent ! Laissons les morts enterrer leurs morts et assurons la coexistence des vivants, sous des gouvernements de leur choix.

S'il nous reste une influence, qu'elle s'emploie à mettre tous les intéressés en présence de leurs responsabilités. Nous n'y parviendrons pas sans prendre les nôtres. Si grandes que soient les difficultés de la situation économique, il ne faut pas qu'on puisse dire plus tard que les Français, dans un temps crucial où il fallait des militants de la paix, n'ont eu que les préoccupations d'un voyageur de commerce.

(1) *Le Figaro*, 10 janvier 1975.



PROCHE-ORIENT

Liban

DANS UN MÉMOIRE AU CHEF DE L'ÉTAT

M. Pierre Gemayel dénonce la « politique d'abandon » face à des Palestiniens incontrôlés

De notre correspondant

Beyrouth. — Dans un mémoire au président de la République, M. Pierre Gemayel, président du parti des Kataeb, s'en prend sévèrement *« à l'Etat libanais, à sa politique d'abandon et de compromission et à son incapacité à faire régner l'ordre et la loi sur son propre territoire »*.

Après avoir fait l'historique des relations libano-palestiniennes et insisté sur le fait que le Liban n'a jamais manqué à ses obligations morales envers la Palestine et sa révolution, M. Gemayel se demande si cette politique dictée par la fraternité et la solidarité interarabes devait se traduire *« par un abandon de la souveraineté nationale sur plusieurs régions du pays que nous avons accepté d'écorcher vives en les livrant à des bandes d'irresponsables »*... *« Nos frontières avec Israël échappent à l'autorité de l'Etat et sont à la merci de nombreux pouvoirs parallèles, les uns occultes, les autres qui ne le sont pas, les uns qui décident de cesser les combats, les autres qui veulent les poursuivre, et tout cela à l'insu et de l'Etat libanais et de l'Organisation de libération palestinienne. »*

Le parti des Kataeb est le mieux organisé et le plus structuré du pays. Il compte six députés et deux ministres. Il avait fini par entretenir de bons rapports avec M. Yasser Arafat. Après une lune de miel de plusieurs mois, son président-fondateur décide *« de rompre son silence coupable et de ne plus jongler avec la vérité »*. *« C'est ma façon de servir la cause palestinienne »*, devait-il déclarer vendredi midi, après avoir vu le chef de l'Etat. *« Les Palestiniens ont toujours rejeté une tutelle arabe sur leur peuple. Pourquoi faut-il que les Libanais subissent la leur ? »*, demande M. Gemayel dans son mémoire, dans lequel il n'hésite pas à souhaiter que la défense du Sud-Liban relève désormais d'un commandement palestinien : *« Celui-ci serait alors fondé à tenir compte à la fois de son intérêt et du nôtre et devrait en répondre. »*

Le chef des Kataeb estime d'autre part que l'Etat libanais est le premier responsable de cet état d'anarchie : *« On ne peut décemment demander à des éléments incontrôlés palestiniens de ne pas exploiter cette situation de fait et de ne pas abuser de la déficience de l'autorité. »*

Certains ont cru déceler le véritable objet de cette démarche dans la conclusion du mémoire : *« Si les chefs palestiniens de l'O.L.P. sont incapables de se faire respecter en livrant à la justice militaire les auteurs des derniers incidents, il faut qu'ils reconnaissent ce droit à l'Etat libanais. »*

On signale à ce propos que M. Arafat n'a toujours pas livré aux Libanais les auteurs de l'attentat contre la caserne de l'armée, à Tyr, dont la cour intérieure avait été atteinte par des roquettes tirées d'un camp palestinien situé à proximité.

De source proche de l'O.L.P., on se montre assez inquiet par l'ampleur qu'ont prise les derniers accrochages entre l'armée libanaise et *« des éléments provocateurs, sortis du rang mais qui, après tout, ne représentent qu'eux-mêmes »*, ainsi qu'on les définit.

De même source, on insiste sur les mesures prises par le commandement palestinien pour mettre hors d'état de nuire *« les pêcheurs en eau trouble »* et on dit que tout doit être mis en œuvre *« pour que Libanais et Palestiniens de Palestine serrent les rangs face à l'ennemi commun »*.

ÉDOUARD SAAB.

L'O.L.P. A JUGÉ ET CONDAMNÉ LES AUTEURS DU DÉTOURNEMENT DU DC-10 BRITANNIQUE VERS TUNIS

L'O.L.P. a jugé et condamné le commando de quatre hommes qui s'était emparé, le 21 novembre dernier, d'un avion britannique VC-10 des British Airways sur l'aéroport de Dubaï et l'avait détourné sur Tunis, a-t-on appris vendredi 24 janvier à Beyrouth de source palestinienne citée par l'A.F.P.

Le procès-verbal du jugement devait être rendu public ce samedi 25 janvier. On souligne de même source que le procès a pu avoir lieu parce que « c'est la seule fois que les auteurs d'un détournement d'avion ont été remis à l'O.L.P. ».

M. Yasser Abou Rabbou, porte-parole de l'O.L.P., avait annoncé le jeudi 23 janvier à Beyrouth qu'une enquête « était en cours au sujet de ces fedayin » (« le Monde » du 25 janvier).

De son côté, M. Fathallah Louca, conseiller à l'ambassade d'Irak à Paris, a déclaré vendredi 24 janvier que « le gouvernement irakien est prêt à remettre les auteurs de l'attentat d'Orly à l'O.L.P. Ce n'est qu'une question de temps ». Parlant au micro de France-Inter, le diplomate irakien a démenti « de la façon la plus catégorique » les accusations selon lesquelles son pays accueillait sur son territoire des Palestiniens « irresponsables » ou encourageait des actes de terrorisme.

AMÉRIQUES

États-Unis

Le jugement condamnant I.B.M. pour infraction à la loi anti-trusts est annulé

La cour d'appel de Denver (Etats-Unis) a annulé, le 24 janvier, le jugement condamnant I.B.M. à verser 259 millions de dollars de dommages et intérêts à une firme concurrente (Telex Corporation). La Securities and Exchange Commission a suspendu la cotation des actions I.B.M. jusqu'au 28 janvier.

En septembre 1973, le tribunal de Tulsa (Oklahoma) avait condamné I.B.M. qui contrôle 60 % du marché mondial de l'informatique, à verser 352,5 millions de dollars à une firme concurrente Telex Corp. pour infraction à la loi anti-trusts et pratiques monopolistiques. Quelques jours plus tard, ce chiffre avait été ramené à 259 millions de dollars, le juge ayant fait *« de substantielles erreurs dans le décompte des indemnités »*. Parallèlement, Telex devait verser 21,9 millions de dollars à I.B.M. pour lui avoir dérobé certains secrets commerciaux.

C'est à un renversement complet de tendance qu'aboutit le verdict de la cour d'appel de Denver (Colorado) qui annule purement et simplement la décision du juge de Tulsa. Dans ses attendus, elle estime que les actions d'I.B.M. *« n'étaient pas contraires au Chairman Act »* (loi anti-trusts) et que ses pratiques commerciales relevaient de *« la compétition normale »*. Quant à la contre-plainte de la compagnie contre Telex, elle est confirmée, mais l'indemnité est ramenée de 21,9 à 17,5 millions de dollars.

Cette décision était attendue avec intérêt aux Etats-Unis. De nombreux concurrents américains d'I.B.M. avaient déposé des plaintes (la firme Memorex demandait 1 milliard de dollars de dommages et intérêts). D'autres s'apprêtaient à le faire. De plus, un procès pour infraction à la loi anti-trusts, intenté par le département de la justice américain contre I.B.M., doit s'ouvrir le 18 février.

Le jugement de Denver marquera-t-il un coup d'arrêt dans l'offensive menée aux Etats-Unis pour le démantèlement non seulement d'I.B.M., mais des grands empires industriels ?

UN ATTENTAT PERPÉTRÉ PAR DES NATIONALISTES PORTO-RICAINS FAIT QUATRE MORTS ET DES DIZAINES DE BLESSÉS.

New-York (A.F.P.). — Une violente explosion à l'entrée d'un club dans le quartier de Manhattan a fait le vendredi 24 janvier quatre morts et une quarantaine de blessés. L'explosion s'est produite au début de l'après-midi, au moment où les employés des bureaux voisins allaient déjeuner. La plupart des blessés ont été touchés par des éclats de verre. L'attentat a été revendiqué par les FALN (Fuerzas Armadas de Liberacion Nacional Puertoriquena), un groupe clandestin qui réclame l'indépendance de Porto-Rico actuellement sous domination américaine.

Dans un communiqué trouvé dans une cabine téléphonique, ce groupe affirme qu'il a voulu venger la mort de deux Portoricains, lors d'un attentat perpétré à Mayaguez (Porto-Rico), le 11 janvier. Onze personnes avaient été blessées par l'explosion d'une bombe au cours d'une manifestation du parti socialiste portoricain.

EUROPE

Portugal

Assassiné par la police politique en 1965

L'ancien général Delgado a été inhumé à Lisbonne

M. Mario Soares, ministre des affaires étrangères et secrétaire général du parti socialiste portugais, devait rentrer samedi 25 janvier dans la soirée à Lisbonne après avoir passé vingt-quatre heures à Amsterdam, à l'invitation du Parti du travail et de la chaîne de télévision VARA. Les sociaux-démocrates néerlandais ont organisé une campagne visant à recueillir des fonds pour les socialistes portugais. M. Soares a déclaré à Amsterdam qu'il était hostile à un départ des socialistes du gouvernement, mais il a ajouté qu'il se soumettrait à la décision du comité directeur de son parti si ce dernier se prononçait pour la démission. Il a déploré que le P.S. n'ait pu s'opposer à l'adoption du principe de l'unicité syndicale, mais il a insisté sur le fait que l'adhésion au mouvement syndical ne serait pas obligatoire.

A Lisbonne, les ministres militaires et le chef de l'Etat ont assisté vendredi à la cérémonie d'inhumation de l'ancien général Humberto Delgado, candidat de l'opposition démocrate en 1958 et assassiné par la police politique du régime salazariste en février 1965.

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Des milliers de personnes ont accompagné, le vendredi 24 janvier, jusqu'au cimetière dos Prazeres, à Lisbonne, les restes du général Humberto Delgado, précurseur de la révolution du 25 avril, qui repose maintenant en terre portugaise.

Humberto Delgado fut l'un des officiers généraux les plus brillants de l'armée portugaise et un loyal collaborateur de Salazar, jusqu'à ce qu'il se présente en 1958 comme candidat de l'opposition à l'élection présidentielle. C'était la première fois qu'un général d'active se décidait à combattre ouvertement la dictature et qui déclarait : *« Au Portugal, c'est devenu une honte de porter l'uniforme. »*

Le général Delgado avait promis de limoger Salazar s'il était élu. Au cours de la campagne, le général souleva l'enthousiasme des foules. Battu à l'élection, il en sortit moralement vainqueur.

Salazar dut reconnaître que le « général sans peur », ainsi que l'appela désormais le peuple portugais, avait obtenu près de 35 % des suffrages. Dès lors, la vie de Delgado était menacée. Réfugié à l'ambassade du Brésil, qui devait plus tard lui accorder l'asile politique, le général continua sa lutte.

Le 13 février 1965, la PIDE, qui lui avait tendu une embuscade, l'assassina froidement en territoire espagnol, près de Villanueva-del-Fresno (province de Badajoz), à quelques kilomètres de la frontière portugaise. Salazar, qui l'avait condamné à l'exil de son vivant, interdit son inhumation en terre portugaise.

Un groupe de paysans qui avaient passé la frontière pour assister à l'exhumation s'emparèrent du cercueil, en disant : *« Seul le peuple portugais peut porter le général sur ses épaules. »* A Lisbonne, le général Costa Gomes, président de la République, le premier ministre et les autres membres militaires du gouvernement ont assisté à la cérémonie, tandis qu'une escadrille survolait le cimetière. *La foule*, déposant des œillets rouges sur le catafalque, a défilé pendant la nuit du 23 au 24 janvier dans l'église du Saint-Connétable, où avait été dressée une chapelle ardente.

La commission nationale pour les obsèques du général demande que le 13 février prochain soit déclaré journée de deuil national, et que le cadavre de Delgado soit transféré solennellement à l'église des Jeronimos, au bord du Tage.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

● *Notre correspondant à Madrid, José-Antonio Novais*, a consacré un ouvrage à l'affaire Delgado, en collaboration avec l'avocat espagnol Mariano Robles. Ce dernier défendait, en 1965, les intérêts de la famille Delgado, avec M. Mario Soares, actuel ministre portugais des affaires étrangères. L'ouvrage démontre la culpabilité de la police politique de Salazar dans l'assassinat en territoire espagnol de l'ancien candidat de l'opposition démocrate à la présidence de la République portugaise. Le livre de Novais et Mariano Robles, publié à Lisbonne sous le titre *Assassinato de Um Heroi*, a été traduit en espagnol et est vendu en Espagne.

● *Premier chef d'Etat africain* à se rendre en visite officielle au Portugal, le président Senghor est attendu, lundi 27 janvier à Lisbonne, où il sera, pendant trois jours, l'hôte du général Costa Gomes.

Cette invitation, lancée initialement par le général Spinola, marque une nouvelle étape dans la réconciliation du Portugal avec le continent africain. Elle rappelle aussi le rôle efficace joué dans cette réconciliation par le chef de l'Etat sénégalais.

Espagne

Une centaine de journalistes madrilènes demandent que le gouvernement assure la liberté d'expression

Le président de l'Association de la presse madrilène a demandé le 24 janvier, à l'occasion d'un banquet présidé, dans la capitale espagnole, par M. Léon Herrera, ministre de l'information, que le gouvernement assure la liberté d'expression. Il a été vivement applaudi par quelque six cents confrères présents. Une lettre, signée d'une centaine de journalistes, a, en outre, été remise au ministre, demandant qu'il soit mis fin aux tracasseries dont sont actuellement victimes ceux d'entre eux qui ont suivi, le 18 janvier, la conférence de presse clandestine de la junte démocratique de Madrid. Trois de leurs confrères ont, en effet, été interrogés par la police à ce sujet. Le ministre n'a fait aucun commentaire.

D'autre part, M. Armando Lopez Salinas, qui avait été arrêté le 21 janvier à Madrid, a été remis en liberté. Il avait assisté, les 10 et 11 janvier à Bruxelles, à une réunion entre une trentaine d'hommes politiques et d'intellectuels espagnols et des personnalités européennes.

Le neveu du général Franco, M. Nicolas Franco, a démenti, le 24 janvier, pour la deuxième fois en une semaine, les rumeurs qui courent avec insistance à Madrid, selon lesquelles il aurait eu des contacts avec M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste espagnol.

Les conflits sociaux étaient en très nette régression, en cette fin de semaine, en Navarre, en Catalogne et en Biscaye. Un mouvement de contestation est, en revanche, apparu dans diverses écoles et universités, à Madrid, Bilbao, Saint-Jacques-de-Compostelle et Malaga.

Une conférence de presse, enfin, a été organisée, le 24 janvier, à Paris, par des responsables de l'U.G.T. (Union générale des travailleurs, syndicat proche du parti socialiste ouvrier d'Espagne), venus clandestinement en France. Bien que la grève n'y soit pas autorisée, ont-ils indiqué, l'Espagne *connaît* actuellement des conflits sociaux dans toutes les régions et dans toutes les branches. Ils estiment que, pour porter un coup de boutoir à un régime qui va s'affaiblissant depuis la mort de l'amiral Carrero Blanco, les forces syndicales clandestines et les mouvements politiques d'opposition doivent créer des *« comités et des plates-formes unitaires »*, afin de coordonner les luttes sociales et de les amplifier. L'U.G.T., pour sa part, formule les revendications prioritaires suivantes : libération de militants politiques et syndicaux ; droit de grève et de manifestations ; élections de comités d'entreprise à l'occasion d'assemblées libres. Sur un plan plus strictement politique, l'U.G.T. réclame la liberté d'expression et de réunion, la tenue d'élections libres et la reconnaissance des droits des nationalités ibériques. Elle exprime, en outre, des réserves sur la création de la junte démocratique d'Espagne, qui regroupe notamment des communistes et des personnalités libérales. — *(A.F.P., Reuter.)*

Turquie

PLUSIEURS MILLIERS D'ÉTUDIANTS OCCUPENT LE BATIMENT CENTRAL DE L'UNIVERSITÉ D'ISTANBUL

Plusieurs milliers d'étudiants occupent depuis vendredi 24 janvier le bâtiment central de l'université d'Istanbul à Beyazit, à la suite d'affrontements survenus jeudi entre étudiants d'extrême droite et d'extrême gauche et qui ont fait un mort et cinq blessés. La victime est un étudiant de gauche. On a indiqué vendredi de source officielle que trois étudiants d'extrême droite ont été identifiés comme étant les auteurs de l'agression et qu'ils sont recherchés par la police. Les obsèques de la victime se dérouleront samedi.

Dans l'intervalle, le conseil des professeurs a décidé vendredi la fermeture jusqu'à nouvel ordre de l'université d'Istanbul. La police a mis en place un cordon de sécurité très serré tout autour des bâtiments mais n'a pas tenté de disperser les étudiants qui occupent les locaux universitaires. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

Allemagne fédérale

RÉDUCTION DES EFFECTIFS OPÉRATIONNELS DE L'ARMÉE

Bonn (A.P., U.P.I.). — Le Bundestag a approuvé vendredi 24 janvier, à l'unanimité, un projet de loi sur la réforme des forces armées, qui réduira de 6 % en deux ou trois ans le nombre de soldats opérationnels de façon permanente parmi les quatre cent quatre-vingt-quinze mille militaires de l'armée ouest-allemande.

Cette réforme très controversée, dont l'artisan est M. Georg Leber, ministre de la défense, créera une réserve de trente mille hommes « prêts à combattre ». Ce système, a-t-il indiqué, n'apportera aucune « réduction d'effectifs » au sein de la Bundeswehr, puisque ces hommes pourraient rejoindre leurs unités dans un très bref délai.

Ce projet de réforme avait été critiqué par des députés chrétiens démocrates, qui craignaient un affaiblissement des forces armées et, par voie de conséquence, de l'OTAN, déjà menacée par les restrictions budgétaires en Grande-Bretagne et dans d'autres pays membres.

M. Leber a déclaré que les effectifs actuels seront maintenus jusqu'à ce que des progrès aient été réalisés dans les négociations Est-Ouest sur une réduction mutuelle des forces armées (M.B.F.R.) en Europe. L'économie obtenue grâce à la réforme est estimée à 2,7 milliards de marks pour les dix prochaines années.

A travers le monde

Argentine

● TROIS NOUVEAUX ASSASSINATS POLITIQUES ont eu lieu le 24 janvier. A Tucuman, deux jeunes gens, membres de l'Armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.), ont été découverts criblés de balles. A Bahia-Blanca, un syndicaliste de droite, M. Alberto Noe Bayarsky, a été abattu après avoir été enlevé de son domicile par trois hommes et une femme. A La Plata, une bombe a explosé devant le domicile du rédacteur en chef adjoint du journal local, *El Diario*. Plus de cent dix mille lignes de téléphone ont, selon les autorités argentines, été sabotées depuis la fin du mois de décembre dernier, date à laquelle six cents employés des centraux téléphoniques ont été licenciés. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

Bolivie

● L'ANCIEN PRESIDENT HERNAN SILES SUAZO A ETE EXPULSE, le 24 janvier, vers le Chili, en compagnie de treize autres personnes. La junte militaire lui a aussitôt accordé l'asile. Il avait été arrêté le 18 janvier, accusé d'avoir fomenté un complot de gauche contre le gouvernement. D'autre part, les négociations menées entre le gouvernement et les travailleurs des mines d'étain de Catavi et de Siglo-XX, en grève depuis douze jours, ont échoué. Les grévistes ont repoussé l'offre de médiation proposée par l'Eglise catholique. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Brésil

● UN MEMBRE DU COMITE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE a été arrêté le vendredi 17 janvier à Rio-de-Janeiro. Il s'agit de l'ancien député, M. Marco Antonio Coelho, l'un des rares dirigeants du P.C.B. interdit à n'avoir pas encore été arrêté ou expulsé. — *(A.P.)*

Dahomey

● APRES LA DESTITUTION DU CAPITAINE JANVIER ASSOGBA de son poste de ministre du travail et de la fonction publique, le 21 janvier, le bureau politique révolutionnaire a lancé un appel (...) *à toutes les forces organisées de la nation pour une mobilisation générale en vue de la défense de la révolution et la neutralisation systématique de ses ennemis.* — *(Reuter.)*

Éthiopie

● LE FRONT DE LIBERATION DE L'ERYTHREE (FLE) a accusé, vendredi 24 janvier, les forces éthiopiennes d'avoir *« massacré »* quatre-vingts habitants du village d'Oum-Fajr, proche de la frontière soudanaise. — *(A.F.P.)*

Nigéria

● LE GENERAL GOWON, chef de l'Etat, a remanié, le 24 janvier, son gouvernement. Les nouveaux ministres, en majorité des militaires, sont notamment ceux de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et de l'éducation. — *(A.F.P., Reuter.)*

Vietnam du Nord

● LE GENERAL PHAM KIET, vice-ministre nord-vietnamien de la sécurité publique, est décédé à Hanoï, a rapporté vendredi 24 janvier l'agence vietnamienne de presse sans préciser la date et les causes du décès. Le général était le chef et le commissaire politique des forces de sécurité armées du peuple nord-vietnamien. — *(Reuter.)*

OCÉANIE

Le Pacifique du Sud, ou la difficulté d'être

(Suite de la première page.)

Insaisissables, que cherchent-ils ? La réponse est simple : ils se cherchent. Leurs œuvres, qui peuvent atteindre un très bon niveau, sont presque toutes autobiographiques. Mais, à travers les quêtes personnelles, c'est une région qui écrit son histoire contemporaine, repense son passé, expose, parfois avec une franchise à la limite du soutenable, les brisures culturelles, les grondements intérieurs qui sont ceux de la décolonisation, au sens méta-politique du terme. Histoire de l'entrée dans un monde plus vaste que le village traditionnel, histoire ponctuée d'autres dates que celles imposées par l'Occident.

Non, la Papouasie - Nouvelle-Guinée, Fidji, Samoa, Tonga, Niue, Nauru, d'autres pays encore, n'ont pas été « découverts » par des navigateurs blancs qui leur auraient donné, au hasard des vents, une personnalité. La résurgence des légendes immémoriales, jusques et y compris chez les Maoris néo-zélandais, est là pour en témoigner : cette histoire est noire chez les Mélanésiens ; elle est polynésienne plus à l'est, micronésienne plus au nord (dans les hurlements, à Guam, des jets de l'U.S. Air Force), et il est des Hawaïens qui se sentent colonisés par la culture américaine. Malgré Mururoa à l'est, le nickel néo-calédonien à l'ouest, Paris comprendra-t-il que le grand réveil culturel ne saurait s'arrêter aux frontières délimitées par les anciens partages coloniaux ?

La mère giflée

Ces jeunes écrits sont agités de transes, pleins de coups et de cris. Si l'on veut à tout prix comparer, il y a en eux du Harlem en colère, du Yacine de *Nedjma* et des réminiscences du *Devoir de violence*, de Yambo Ouologuem. Dans son dernier roman, *Sons for the return home*, Albert Wendt expose, non sans souffrance, la plaie en public. La langue est anglaise — et superbe ; Wendt l'a maîtrisée lors d'études en Nouvelle-Zélande, où il s'est aussi marié. Il vit d'ailleurs en pensée quelque part entre Wellington et Apia, et ne s'est pas encore « trouvé ».

Son héros n'a pas de nom. Il clôt sa quête provisoire (la dernière page du livre n'est que le départ d'une nouvelle errance) par l'évocation (l'invocation ?) de la mythologie polynésienne, mais il a auparavant cité Camus et échoué dans un projet de mariage d'amour avec une étudiante blanche.

Il n'a pas rompu avec l'Eglise : il l'a désertée, naturellement. Il a rencontré l'Occident anglo-saxon, a plongé dans les entrailles de la culture samoane, mais en a rejeté l'actuelle texture, le système familial étouffant, l'architecture sociale dépassée des hiérarchies coutumières. Il a vécu le racisme blanc et les racismes entre les diverses communautés polynésiennes. Et, pour en finir avec les hypocrisies (les traditions devenues hypocrites), il commet, en connaissance de cause, le geste qui à Samoa brise les liens non seulement avec la famille mais avec la société : il gifle sa mère et rompt ainsi avec le système. Mais il estime avoir de son côté les ancêtres, les auteurs de la tradition violée ; par-delà les siècles, ils comprendront son acte, car la tradition, lorsqu'elle s'est instaurée correspondait à un certain équilibre, aujourd'hui rompu, de la société.

Dix Mille Ans dans la vie d'un homme. Albert Maori Kiki, qui est aussi le chef de la diplomatie à Port-Moresby, titre ainsi son autobiographie. Prodigieux bond, en effet, des profondeurs des villages de jungle à l'ère des aéroports et des multinationales. Bond en avant ? Bond, tout simplement, bond non choisi, qu'il faut assumer. Il peut y avoir des « reculs » — du moins jugés comme tels par les partisans de la suprématie blanche, — mais le retour aux sources ne saurait signifier une renaissance du passé « primitif ». Ce thème a inspiré des dramaturges. Ainsi, dans *la Fille ingrate*, de L. Hannet, des Australiens adoptent une jeune Papoue, élevée comme elle l'aurait été à Melbourne ou à Brisbane, et baptisée par un curé blanc. Son éducation est si parfaite qu'elle est fiancée à un fils de bonne famille. Mais, lors de la cérémonie du mariage à l'église, Ebonita hurle soudain son refus, la tribu emplumée et vociférante envahit la scène, et la jeune fille se plonge dans le tourbillon de la danse clanique (2).

Le débat est donc engagé. Les rencontres à l'université de Port-Moresby, ou à l'université du Pacifique du Sud, à Suva, le facilitent. Plusieurs publications annoncent les œuvres ou en reproduisent des extraits, en Nouvelle-Guinée ou dans les pages littéraires du mensuel australien *Pacific Islands Monthly*. Chaque année, la revue *Mana*, publiée par la South Pacific Creative Arts Society, offre une riche moisson d'écrits de toute la région.

Il y a sans nul doute création culturelle. Quel est son sens ? Albert Wendt, interrogé au sujet de la présence de la Polynésie dans son œuvre romanesque et poétique, répond : « *J'ai été influencé par elle de plusieurs façons. Non que j'écrive consciemment ou délibérément d'un point de vue « polynésien » (quel que soit le sens du mot !). Presque tous mes écrits portent sur des Polynésiens (les Samoans) et la Polynésie. J'inclus dans ce groupe les « pakeha »* (nom donné aux Blancs de Nouvelle-Zélande par les Maoris). *Je suis aussi très « blanchi », ce qui me conduit parfois à douter que je suis Polynésien, ou plus précisément Samoan. Mais, chaque fois que je me relis, je suis surpris de constater à quel point j'appartiens au Pacifique du Sud.* »

Mais comment ne pas s'interroger sur un avenir qui n'est pas forcément brillant ? Citons Wendt, une fois encore. Sa culture samoane, il la tient de sa grand-mère, qui a illuminé sa jeunesse en lui racontant des *fagogo*, légendes et fables locales. Or, qu'en est-il du futur ? S'adressant aux autres écrivains, il dit : « *C'est vrai que nos micro-royaumes insulaires attendent les touristes (selon l'Evangile de nos prophètes marchands, de nos experts et de nos mini-dirigeants). Mais ne liquidez rien ! Le prix est trop élevé (...). Ça sera dur ; le whisky qui pourrit et amollit, l'invasion de l'acier et du plastique hygiénique, le rêve hollywoodien colonial et en technicolore (sans parler de nos prétendues sociétés traditionnelles qui sont fortement bourgeoises), tout cela nous tombe dessus. Peut-être devrions-nous nous rendre dans nos églises chrétiennes et prier, chanter, danser en l'honneur de nos anciens dieux. Et chanter haut et clair. Peu importe l'incantation, le chant ou l'hymne choisis. Et attention où vous mettez les genoux : il se peut que vous les posiez sur des morceaux de verre peint ou sur du fil de fer barbelé, dont la production de masse est financée par le gouvernement.* » Discours à la très relative cohérence. Discours-témoin.

Dieu et l'argent

Elément significatif : on retrouve chez Wendt la méfiance irritée à l'égard des chercheurs « palagi » (blancs) déjà exprimée à propos de l'anthropologie par John Kasaipwalowa, le jeune « chef » des îles Trobriand, en Papouasie - Nouvelle - Guinée (*le Monde* du 19 juillet 1974). Trop d'étudiants faisant leur thèse d'administrateurs coloniaux, d'économistes, de journalistes de salon, de prédicateurs, d'« experts » de l'ONU, se penchent sur le sort des îles, dit-il en substance. Pour lui, le moment est venu de dégager une nouvelle vision historique et et sociologique de la région, une vision locale cette fois ; Wendt craint que l'université du Pacifique du Sud devienne, elle aussi, « *une usine parmi d'autres produisant à la chaîne des techniciens* ». Il s'insurge, sans user de l'expression, contre la division du travail introduite par la colonisation et la néo-colonisation, et donc le capitalisme : pourquoi un compositeur ne saurait-il pas aussi construire de ses mains le *fale*, la maison traditionnelle samoane ?

La réflexion sur ce thème est incessante. Albert Maori Kiki y participe à Port-Moresby, comme Vincent Eri, auteur de *The Crocodile*. Leur compatriote Ronald Angu estime pour sa part que le système d'échange capitaliste détruit sa culture :

L'argent a fait de moi un voleur
L'argent a fait de moi un assassin
L'argent m'a fait diviser les gens
[en classes
Argent, tu es calamité.

Elève pasteur, le poète des îles Gilbert, Maunaa Itaia, crie sa haine du missionnaire blanc qui veut faire détruire le *baangota*, le sanctuaire où sont conservés les crânes des ancêtres :

Quel genre de Dieu est-ce là ? Un
[Dieu sans amour ?
Et il ne me laissera pas aimer mes
[ancêtres ?
Est-ce un esclave sans ascen-
[dance ?

Eti Sa'aga, poète samoan, voit l'avenir en noir :

Alors
Je trouverai conseil
Au cinéma
Et recevrai instructions
Des quotidiens.
Alors à moitié couvert
D'un mince vernis de culture
Et de bribes de technologie
J'enverrai mes enfants
Aux temples des zélateurs de l'ar-
[gent.
Ils apprendront la Bonne Nouvelle
Des faiseurs de miracles
Ils loueront tous les Blancs
Venus caméra au poing.

Et comment ne pas réfléchir à la lecture du Fidjien Movick quand il crie son dégoût ? N'a-t-il pas dû s'extraire, « *dans de noirs jardins, d'une fosse à purin pleine de sperme blanc* » ? « *Je suis né sans âme et n'ai pas d'identité* », écrit-il.

Qu'ils rédigent en anglais, en pidgin ou en langue locale traditionnelle, ces écrivains se sentent généralement mal dans leur peau. Beaucoup d'entre eux ont la volonté de se « décoloniser », mais la rupture des liens juridiques suffit-elle à retrouver un équilibre et un élan créateur ? Rien ne l'indique.

« Reste en colère... »

Telles sont les conditions dans lesquelles émerge une nouvelle littérature. Le premier roman papouan - néo - guinéen, *The Crocodile*, date de 1970 ; le premier roman samoan, de 1974 (celui de Wendt) ; les premières nouvelles du Maori Witi Ihimaera (*Pounamu Pounamu*) ont été publiées en 1973, juste avant *Tangi*, premier roman du même auteur. En 1972, a été organisé le premier Festival artistique du Pacifique du Sud, à Suva. A ce propos, Marjorie Crocombe a écrit : « *Ils* (ces peuples) *étaient soumis à d'autres gouvernements et ont maintenant le leur ; leurs cultures étaient submergées par d'autres, et voici qu'elles se développent de façon originale (...). Leurs économies demeurent aux mains de l'étranger, et tout indique que cette tendance se renforcera dans un avenir prévisible. Le grand problème des années 1970 est de savoir s'ils pourront en reprendre le contrôle. Mais il n'y a pas si longtemps que, pour les gens des îles et les étrangers, l'intégrité et l'originalité politiques et culturelles ne semblaient pas pouvoir être récupérées. Le Festival artistique du Pacifique du Sud constitue un événement dans le phénomène d'émergence des cultures du Pacifique après le déluge du dix-neuvième siècle.* »

En un sens commence ainsi « *la dernière nuit des ancêtres* », pour parler comme le poète gilbertien Maunaa Itaia. Les peuples des archipels ne pourront effacer deux siècles d'oppression étrangère, ni même le choc provoqué avant la colonisation par les voyageurs occidentaux. Ils peuvent faire en sorte que leurs traditions, souvent dénaturées, soient rétrospectivement respectées. Leur survie, fût-ce au prix de métissages souvent sans grâce, constitue un élément d'explication essentiel du renouveau des îles, jusqu'à Guam la micronésienne, et Hawaï. Cependant la poursuite de la colonisation économique pourrait avoir des effets plus destructeurs que l'ancien mode d'oppression. « *Reste en colère. Ta colère, c'est ta seule bouée de sauvetage dans ce cauchemar* », conseille Wendt à son enfant.

JACQUES DECORNOY.

Prochain article :

LES CHIENS MORDENT LES CHEFS

(2) La propagande rhodésienne blanche a exploité à fond, en 1974, tout heurt tribal en Papouasie-Nouvelle-Guinée pour « prouver » que, décidément, ces Noirs...

LE VOYAGE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX DOM-TOM

Les réformes annoncées en Nouvelle-Calédonie par M. Stirn suscitent des réserves chez les autonomistes

Nouméa. — Après les Nouvelles - Hébrides et Wallis - et - Futuna, M. Stirn poursuit en Nouvelle-Calédonie son voyage dans le Pacifique sud. Dans un discours prononcé vendredi 24 janvier à Nouméa devant l'Assemblée territoriale, le secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer a fait état de la volonté du gouvernement de réorienter la politique d'industrialisation et de réformer la fiscalité. Il a aussi annoncé deux réformes institutionnelles.

Une nouvelle société issue des accords entre la Société Le Nickel (S.L.N.) et la Société nationale des pétroles d'Aquitaine (S.N.P.A.) verra officiellement le jour lorsque la réforme fiscale aura été mise en place. Le groupe Patino, qui devait assurer le lancement d'une usine de traitement dans le nord de l'île, ne pouvant mener à bien ce projet à lui seul, des pourparlers sont engagés avec d'autres groupes. Le partage des domaines miniers entre les diverses sociétés intéressées va être définitivement effectué.

En ce qui concerne la fiscalité, M. Stirn a indiqué : « *La réforme que je vous propose est la condition même du développement industriel. L'association S.L.N.-S.N.P.A., la réalisation du projet du nord, l'installation d'une nouvelle usine dans le sud impliquent la modernisation du système fiscal territorial.* » Cette modernisation, qui n'intéresse que l'industrie du nickel, comporte notamment la suppression du système actuel de taxe de sortie et son remplacement par un régime d'impôt sur les bénéfices, analogue à celui en vigueur dans la métropole.

Le secrétaire d'Etat a, d'autre part, annoncé deux réformes à caractère institutionnel. La première consistera à étendre les attributions du Conseil de gouvernement du territoire, « *dont le rôle et les prérogatives apparaissent insuffisants* ». La seconde réforme concernera le statut des communes. Cinq ans après leur création, celles-ci ne disposent pas encore de toutes les compétences dont jouissent celles de la métropole. Un projet d'assimilation de la réglementation sera présenté en 1975. M. Stirn a aussi évoqué la possibilité d'introduire « *la structure régionale, dont la finalité essentielle est d'apporter une meilleure contribution à la définition des principaux objectifs économiques, puisqu'elle implique l'intervention des ministères techniques de la métropole* ».

Après avoir souligné la nécessité d'accroître les ressources fiscales du territoire pour limiter le déficit budgétaire, et annoncé le déblocage d'une subvention d'équilibre, M. Olivier Stirn a conclu : « *Il subsiste ici des disparités qu'il serait injuste et dangereux d'ignorer ou de nier. Toutes les mesures qui tendront à mieux intégrer la communauté mélanésienne au sein du corps social calédonien seront un gage de paix, de progrès, d'équité et de bonheur pour toute cette région du Pacifique. A partir des deux communautés, encore trop juxtaposées jusqu'ici, il faut tendre maintenant à plus d'harmonie du point de vue de l'instruction et de la formation, c'est-à-dire de l'égalité des chances et de l'accès aux responsabilités.* »

De nos envoyés spéciaux

« La France est là pour toujours »

Les propositions du secrétaire d'Etat ont provoqué du côté des partis autonomistes des réactions empreintes de scepticisme. M. Maurice Lenormand, animateur du principal parti autonomiste, l'Union calédonienne, a déclaré : « *On ne nous a pas parlé d'autonomie. Or tout le problème est là.* » De son côté, M. Roch Pidjot, député réformateur du territoire, qui appartient à la même formation que M. Lenormand, a précisé : « *Après tant d'espoirs déçus, nous espérons que cette fois il se passera quelque chose.* » Pour M. Lionel Cherrier, sénateur du territoire : « *L'important est que le dialogue ait été ouvert, après la méconnaissance dont nos difficultés ont été l'objet.* »

Au cours d'une conférence de presse tenue vendredi soir, M. Olivier Stirn a déclaré, pour sa part : « *La France est là pour toujours. Le problème de la présence de la Nouvelle-Calédonie dans la République ne se pose même pas. Il n'est d'ailleurs posé par personne.* »

NOËL-JEAN BERGEROUX
et JEAN-MARIE COLOMBANI.

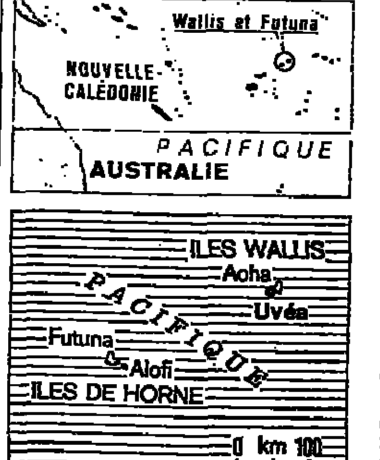
Les contestataires de Wallis-et-Futuna

Wallis. — La vie économique, c'est... un bateau. Tous les quarante-cinq jours, ou presque, il arrive de Nouméa avec, dans ses soutes, de quoi approvisionner les magasins du pays. Quand il a du retard, les réserves commencent à manquer.

Jusqu'au mois de novembre, ce bateau s'appelait le *Capitaine-Tasman*. Il appartenait à la société SOFRANA. Celle-ci assurait seule cette ligne, qui est au demeurant difficile, car on n'aborde Wallis - et - Futuna que pour y débarquer une cargaison : on repart à vide, le territoire ne produisant rien. L'achat, le transport, la distribution, et même l'assurance de toutes les denrées nécessaires à la vie du territoire permettaient à la SOFRANA de compenser largement l'inconvénient que pouvait représenter le retour à vide du *Capitaine-Tasman* vers Nouméa.

Ces activités permettaient aussi de répercuter les diverses augmentations des cours mondiaux. A Wallis, le prix du sucre avait doublé entre 1973 et 1974, et le mécontentement croissait. D'autant plus que les ressources expédiées à leurs familles par les quelque dix mille Wallisiens installés en Nouvelle - Calédonie étaient elles aussi affectées par la crise mondiale, et baissaient en volume.

Le reproche était fait avec insistance à l'administrateur supérieur du territoire, M. Jacques de Agostini, de ne pas lutter contre les hausses. Il soulignait le caractère incoercible de l'inflation dans le contexte wallisien. Mais pour cette population peu informée de la crise mondiale, la responsabilité entière incombait à celui qui administrait. M. de Agostini fut même accusé d'avoir partie liée avec la SOFRANA et les magasins distributeurs, où les étiquettes témoignaient de la folle augmentation du coût de la vie.



Le lundi 18 novembre une manifestation importante, compte tenu des dimensions de l'île — quelque cinq cents personnes, — eut lieu dans le « quartier » administratif Havelu, à Mata-Utu. L'administrateur supérieur s'adressa à la foule, sans parvenir à l'apaiser. On entendit des cris : « *Tu dois partir tout de suite !* »

Le mardi 19 novembre, une grève générale était décrétée. Le 20 toute activité cessait dans l'île.

Les manifestants se tournèrent vers une autre cible : la SOFRANA, et son bateau, le *Capitaine-Tasman*. Celui-ci, arrivé dans la passe du lagon le 20 janvier, n'avait pas été autorisé à accoster. Les manifestants, parmi lesquels les autorités coutumières — il y a toujours un roi à Wallis et deux à Futuna — jouaient le premier rôle, réclamaient un abaissement de 20 %, puis de 50 %, sur le coût de la cargaison. Le dirigeant de la SOFRANA, M. Ravel, refusa. Après être resté quelques jours amarré à 50 mètres du rivage, le *Capitaine-Tasman* reprit la mer.

« Que faisons-nous ici ? »

La situation s'améliora après le départ de M. de Agostini « *appelé en consultation à Nouméa* » et la désignation d'un administrateur supérieur par intérim (M. Paul Laverdant), et surtout la réquisition de la cargaison du *Capitaine - Tasman*, suivie de l'annonce d'une baisse de 20 % sur les prix de vente des principaux produits. La venue à Wallis de M. Jean-Gabriel Eriau, haut commissaire de la République dans le Pacifique, et ses entretiens avec les autorités coutumières, devaient marquer le début de la détente.

Après cette crise, le pouvoir central a été contraint d'entériner un fait survenu sous la pression des manifestants : le successeur de M. de Agostini sera désigné prochainement par M. Stirn, et la réforme de l'administration sera entreprise. Paris a dû aussi assurer, à grands frais, un nouveau mode de ravitaillement en demandant à un autre bateau (le *Polynésie*) d'assurer l'approvisionnement des îles.

Le déblocage, annoncé par M. Stirn, d'une subvention de 100 millions de francs pour lutter contre la hausse des prix, s'il atténue les difficultés du moment, n'en supprime pas pour autant les causes. Que la ligne maritime Nouméa-Wallis soit déclarée d'utilité publique est une manière administrative de prévoir que d'autres subventions seront attribuées. Des négociations sont en cours avec les Messageries maritimes pour l'exploitation de cette ligne, la SOFRANA étant considérée comme en rupture de contrat, parce qu'elle n'a pas respecté la fréquence des rotations. Mais le problème de la rentabilisation de la traversée demeure le même.

L'important, dans cette affaire, est peut-être que les structures sociales traditionnelles du territoire aient prouvé leur solidité. Ce sont les chefs coutumiers qui ont conduit, freiné ou relancé les actions. C'est avec eux qu'il a fallu traiter et qu'ont dû compter les deux élus de l'île, MM. Benjamin Brial, député U.D.R., et Sosefo Makape Papilio, sénateur U.D.R. C'est sur eux que devra s'appuyer le futur administrateur supérieur.

A aucun moment, le caractère français de l'archipel n'a été mis en cause. En revanche, certaines manifestations ont revêtu un aspect antifrançais, dans la mesure où ce sont les ressortissants européens (moins de deux cents), qui disposent du plus grand confort. Ceci conduit certains fonctionnaires, qui constatent la solidité de la tradition et rêvent d'une société sans profits, à se demander : « *Que faisons - nous ici, sinon compliquer les choses et créer des besoins ?* »

A ceux-là, M. Stirn a répondu : « *On nous a appelés. Si nous n'étions pas venus, nous aurions failli à notre mission humanitaire et ces populations auraient été décimées par les maladies.* » Le secrétaire d'Etat s'est engagé à sauvegarder ce qui peut l'être de la société wallisienne, à respecter les rites, les coutumes, à promouvoir le droit coutumier et à délimiter strictement ce qui ressortit de celui-ci et du droit général.

N.-J. B.

DIPLOMATIE

LE CHEF DE L'OPPOSITION D'ALLEMAGNE DE L'OUEST A ÉTÉ REÇU A L'ÉLYSÉE

M. Carstens, chef de l'opposition chrétienne - démocrate (C.D.U.-C.S.U.) au Bundestag, s'est entretenu vendredi 25 janvier avec M. Giscard d'Estaing pendant environ une demi-heure.

Interrogé à l'issue de l'entretien, M. Carstens a précisé que celui-ci avait porté sur l'unification de l'Europe des Neuf et les relations Est-Ouest. Parlant des relations franco-allemandes, il a déclaré : « *La politique de la C.D.U. n'a pas varié depuis 1950. C'est une politique d'amitié et de coopération avec la France.* »

A Saint-Pierre-et-Miquelon

DÉMISSION DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon, qui comprend quatorze membres, a remis vendredi 25 janvier sa démission. Cette décision aurait été prise pour appuyer les revendications concernant une augmentation de l'aide économique métropolitaine.

[Se plaignant de n'avoir reçu aucune augmentation de salaire depuis quatre ans, les fonctionnaires de l'archipel avaient délenché un mouvement de grève au début du mois. A la suite de ce conflit social, les conseillers généraux avaient demandé le remplacement du chef du territoire, M. Cluchard.]

L'éveil de la démocratie en Thaïlande

II. — Pléthore et corruption des partis

La Thaïlande sort de sa léthargie. Depuis quinze mois, elle est gouvernée par des civils. L'opposition s'organise, une réforme agraire a été votée, et les militaires paraissent peu désireux de revenir au pouvoir (« le Monde » du 25 janvier).

De notre correspondant
PATRICE DE BEER

Bangkok. — « *Nous avons reçu une offre de rachat de notre parti pour 3 millions de baths* (1 franc vaut 4,5 baths) *à condition que nous modifiions la composition du comité exécutif.* (...) *Je dois revoir ce client éventuel, et je vous tiendrai au courant des négociations* », déclarait fin décembre M. Ronnarong Tangtermthong, président du parti travailliste. Douze des quatorze candidats de cette formation de gauche ont déclaré depuis lors la guerre à leurs dirigeants.

La plupart des candidats du parti Naew Santi ont été « rachetés » par d'autres formations. La police est actuellement à la recherche du chef du parti Thai Santiparp, qui a déménagé de son siège à la cloche de bois, laissant une « ardoise » de 7 175 baths. Le Parti du peuple vient de se saborder : faute d'argent, il n'avait pas les moyens de présenter un seul candidat.

Après des années et des années de dictature, la démocratie thaïlandaise connaît des débuts difficiles. Les personnalités ont pris le pas sur les idéologies, encore très floues. Ainsi les frères Pramot, de sang royal, sont-ils chacun à la tête d'un parti au programme presque semblable : l'aîné, Seni, conserve la direction des démocrates, parti d'opposition vieux de vingt-sept ans ; le cadet, Kikrit, a fondé la Kit Sangkhom, parti d'action sociale, et est prêt à toutes les alliances pour obtenir le poste de premier ministre.

La Constitution est largement responsable de la multiplicité des partis. En interdisant aux indépendants de se présenter aux élections, elle a obligé des notabilités locales à créer de toutes pièces un groupe politique pour être réélues dans leur fief.

Les formations (aux noms parfois presque identiques — il y a le parti démocrate et le parti démocratique) sont si nombreuses, le total des candidats si élevé (une moyenne de huit à neuf par circonscription), qu'il est difficile de convaincre l'électeur grâce à un programme, sauf dans quelques secteurs politisés de Bangkok ou du Nord-Est. L'argent, la menace, les promesses ou la ruse, sont largement utilisés. Des candidats font construire des routes, planter des poteaux télégraphiques, rénover le toit des pagodes, pour gagner des voix. D'autres, plus méfiants, font installer des canalisations, promettant que l'adduction d'eau suivra s'ils sont élus. D'autres encore s'entendent avec les chefs de villages, procurent — pour 20 baths — des cartes d'identité, jouent sur les rapports sociaux traditionnels. Un vieux paysan disait à un de ses amis : « *Tu comprends, Untel m'a offert un cornet de glace. Je suis devenu son obligé, et je dois voter pour lui.* »

Il n'est donc pas étonnant que certains électeurs soient devenus exigeants : « *Les candidats pauvres ne sont pas les bienvenus* », proclament des calicots. D'autres, acceptant des cadeaux de tous les candidats, promettent à tous de « bien » voter.

« *J'aime bien tel parti ; son programme et son candidat me plaisent.*

— Tu vas donc voter pour lui ?

— Bien sûr que non ! Je voterai pour Untel, il est riche et nous représentera mieux ! »

Il n'est pas rare d'entendre un tel dialogue.

Les partis les moins fortunés ne sont guère favorisés dans une telle compétition, qui devrait coûter un milliard de baths ou plus. Il faut donc recourir à la ruse : un candidat se rend avec ses partisans à une distribution de boîtes de sardines, et rafle celles-ci pour les redistribuer dans un village voisin. Un autre a fait écrire, sur une pancarte, qu'il a amélioré une route... alors que le mérite en revient en réalité à un adversaire.

La plupart des mouvements disparaîtront après les élections, faute d'élus, ou parce que leurs députés se joindront à d'autres au sein d'une coalition. En dehors du Parti des forces nouvelles, qui se dit « *socialisant* », seul, à gauche, le parti socialiste peut espérer faire assez bonne figure, surtout dans le Nord-Est. Ses dirigeants, le colonel Somkhit et M. Boonsaong, sont populaires. Son programme est assez modéré ; M. Boonsaong a déclaré : « *Nous ne sommes pas contre les riches, mais contre les oppresseurs capitalistes.* (...) *Nous voulons insuffler un sens des responsabilités aux riches de ce pays.* » Le parti est pourtant victime d'une campagne à laquelle participent des autorités administratives, et l'International Suppression Operation Command l'accuse d'être communiste. En dépit de la diffusion de rumeurs malveillantes, l'opposition progressiste pourrait conquérir un quart des sièges.

Une joute entre conservateurs et modérés

Quatre partis peuvent prétendre à la victoire. Trois sont conservateurs ; le quatrième est modéré : il s'agit du parti des démocrates, pourtant victime de nombreuses défections, et dont le chef est assez âgé. Les démocrates comptent cependant sur celui-ci, sur la popularité passée du mouvement dans la capitale, le Nord et le Sud, et sur les jeunes qui ont rejoint la formation. Mais ils disposent de moyens plus réduits que leurs adversaires.

Les trois autres partis et leurs satellites se divisent en deux groupes, appelés par un observateur étranger la « droite Pro-Thanom » et la « droite anti-Thanom ». Cette dernière se regroupe au sein du Parti d'action sociale. Son chef, M. Kukrit Premot, a le soutien d'hommes d'affaires ; le secrétaire du parti, M. Boonchu, est vice-président de la Bangkok Bank. Utilisant à fond la popularité de son dirigeant, éditorialiste célèbre, le parti se voit déjà installé dans la résidence de style néo-gothique du premier ministre.

Les deux dernières grandes formations qui constituent la « droite pro-Thanom » ne semblent guère se combattre. Il s'agit du parti Chat Thai — nationaliste — et du Dhamma Sangkhom — Parti de la justice sociale. Elles ont pour satellites deux autres petits mouvements d'extrême droite, le Kaset Sangkhom (parti social agrarien) et le Sangkhom Chat Niyom (parti social nationaliste). « *Ces quatre formations*, commente un universitaire, *sont comme les quatre rivières Ping, Wang, Yom, Nan, qui se réunissent pour constituer la Memam Chao Phya, qui traverse Bangkok. Elles comprennent toutes les quatres d'anciens partisans du Parti d'union du peuple Thai, le Saha Pracha Thai, du maréchal Thanom. Après les élections, elles composeront un bloc qui formera le gouvernement. Elles se partageront le travail, la première insistant sur le nationalisme, la seconde sur la justice, la troisième sur les questions agricoles et la dernière sur « la loi et l'ordre.* »

Le Chat Thai joue le rôle de leader. Il bénéficie des millions investis par le chef du Dhamma Sangkhom, M. Dewitt Klinprathum, qui a fait fortune en transportant du matériel militaire pour les Américains. Il est dirigé par deux généraux, le brigadier-général Chatichai Chunhavan, vice-ministre des affaires étrangères, et par son beau-frère, le général Preman Adireksan. Homme d'affaires, ancien ministre du maréchal Phibun Songgram, il fut lié au chef de la police de ce dernier, le général Phao, lequel a été accusé de s'être enrichi dans le trafic d'armes et d'opium avec le Kouomintang avant 1958 (1).

Les nationalistes ont été, en décembre, gênés par le retour du maréchal Thanom, et par l'opposition qu'il a suscitée. Ils ont vivement réclamé le départ de l'ancien dictateur, qui, revenu des Etats-Unis, n'a fait que transiter à l'aéroport de Bangkok. L'impact de cet incident sur les électeurs pourrait, estiment certains thaïlandais, jouer au détriment du Chat Thai.

Le Chat Thai, disent ses adversaires, aurait reçu de l'argent de sociétés japonaises. Il a aussi pour conseiller le général Paitun Inkatunawat, ancien chef des mercenaires thaïlandais au Laos.

Si ce parti et les forces qui lui sont proches l'emportaient le 26 janvier, ce qui est loin d'être improbable, le processus de renouveau qui agite le pays risquerait de s'éteindre. Les mêmes bureaucrates, militaires et hommes d'affaires, qui ont, depuis des dizaines d'années, contrôlé le gouvernement verraient leur pouvoir légitimé. « *Mais*, nous déclarait un fonctionnaire libéral, *je souhaite la venue au pouvoir d'un gouvernement de droite. C'est la seule chance de la démocratie. Les militaires ne toléreraient jamais un gouvernement qu'ils considéreraient comme étant de gauche.* »

Un seul élément semble acquis à la veille du scrutin : le futur gouvernement devrait reconnaître rapidement la Chine populaire et négocier un nouveau retrait — sans doute pas encore total — des forces américaines de Thaïlande. Taiwan s'inquiète de ce revirement. Bangkok ayant été, depuis 1949, un des plus fidèles soutiens du régime de Taipeh, certains observateurs pensent que les services du Kouomintang ne seraient étrangers ni aux émeutes qui firent l'été dernier une trentaine de morts dans le quartier chinois de la capitale ni au retour, en décembre, du maréchal Thanom.

FIN

(1) Voir *The Politics of Heroin in South-East Asia*, par Alfred McCoy (New-York, Harper and Row), et le livre de Pierre Fistié, *l'Evolution de la Thaïlande contemporaine* (Armand Colin).

« LA LIBERTÉ EN CHINE »

Fils d'un Français et d'une Chinoise, Jean Pasqualini a été sept ans Prisonnier de Mao, comme l'indique le titre de son livre qui vient de paraître, et sur lequel nous reviendrons prochainement. Il semblait plus qualifié que quiconque pour dominer l'émission « Apostrophes » sur « La liberté en Chine », surtout si, comme l'a indiqué Maurice Clavel, « les étrangers ne peuvent rien savoir vraiment de ce pays, même ceux qui y vivent, car la nature du régime les en empêche ».

Mais Pasqualini n'est pas Soljenitsyne. Jamais, au long d'une émission sans passion, il ne s'éleva contre des déclarations telles que celle-ci, d'Alain Peyrefitte : « Sun Yat-sen disait, en 1924, que les Chinois ignoraient la notion de liberté. Ils ne connaissaient ni la liberté collective, dans leur pays dépecé, ni la liberté individuelle, réservée à une infime minorité. »

Et Philippe Sollers de renchérir : « Comment définit-on la liberté ? Si nous parlons de celle de la société bourgeoise démocratique, il est évident qu'elle n'existe pas en Chine. Mais nous devons constater que ce pays en est maintenant à poser le problème de la liberté de masse, qu'il vient d'inscrire dans sa nouvelle Constitution. » *Pour Sollers, les Chinois ne peuvent que poursuivre dans cette voie, sous peine de sombrer dans la bureaucratie, et il leur propose cette définition de la liberté :* « Le maximum de conscience politique. »

Alain Peyrefitte ne voit pas l'avenir de la même façon : « Aujourd'hui, l'immense majorité des Chinois pensent que la rigueur est nécessaire. Mais qu'en sera-t-il quand l'élévation générale du niveau de vie les poussera à la liberté individuelle ? Ne sont-ils pas déjà quatre mille en moyenne par mois à fuir leur pays ? »

Jean Pasqualini n'émit aucune opinion sur l'avenir. Pas plus qu'il ne répondit nettement quand Alain Peyrefitte lui demanda : « Vous qui aviez toutes les apparences d'un contre-révolutionnaire, ne pensez-vous pas que la révolution devait vous rééduquer, et en voulez-vous aux autorités chinoises de l'avoir fait ? »

Aucun des invités de Bernard Pivot n'avait mis en doute l'authenticité du récit des terribles épreuves de ce « prisonnier de Mao ». Tous avaient admiré un livre sans haine et sans jugement de valeur. Il restait à tenter de comprendre l'étrange humour de son auteur, qui l'a dédicacé à de Gaulle et à... Mao.

Il devait nous confier après l'émission : « A de Gaulle parce qu'il m'a fait sortir de prison (1), à Mao, parce qu'il m'y a fait entrer : or c'est en prison que j'ai appris tout ce que je sais de la Chine, et qui me permet aujourd'hui d'en vivre à Paris... »

J. H.

(1) Jean Pasqualini, de nationalité française, fut libéré cinq ans avant l'expiration de sa peine, au moment de la reconnaissance de la Chine populaire par le gouvernement du général de Gaulle.

POLITIQUE

RÉUNISSANT SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Union des jeunes pour le progrès recherche les moyens de son indépendance totale à l'égard de l'U.D.R.

Les cent vingt délégués qui composent l'assemblée générale de l'Union des jeunes pour le progrès, mouvement de jeunes gaullistes, devaient se réunir dimanche 26 janvier à Paris pour définir leur ligne politique et renouveler leur bureau national.

La rupture de l'U.J.P. avec le mouvement adulte, l'U.D.R., est désormais consommée, puisque dès le début de l'année les jeunes gaullistes ont dû quitter le local que l'U.D.R. avait mis à leur disposition, rue du Faubourg-Saint-Honoré, pour s'installer à leur compte, 8, avenue du Maine, dans un modeste appartement (1).

A l'occasion de leurs Journées nationales de Versailles, en octobre dernier (*le Monde* du 29 octobre 1975), l'U.J.P. aurait voulu marquer son émancipation politique en conviant des hôtes aussi hérétiques que MM. Jobert, Charbonnel et Peyret, et en écartant tout représentant du gouvernement et du gaullisme officiel.

L'éloignement de l'U.J.P. par rapport à l'U.D.R. est la conséquence de l'engagement des jeunes gaullistes en faveur de M. Chaban-Delmas pour le premier tour de l'élection présidentielle, de leur hostilité ancienne envers M. Giscard d'Estaing et aussi de la position diminuée dans laquelle les dirigeants de l'U.D.R. ont toujours voulu les maintenir.

L'« indépendance » ainsi acquise par l'U.J.P. lui a permis sans doute de nouer quelques contacts avec des mouvements de jeunes appartenant à la gauche, et notamment avec la jeunesse communiste, mais les dirigeants des jeunes gaullistes se sont bien gardés de rallier l'opposition. Ils se refusent à porter une condamnation globale de l'action du président de la République, du gouvernement et de la majorité parlementaire.

Ainsi, ils créditent le pouvoir exécutif d'une politique étrangère fidèle au gaullisme pour ce qui concerne les relations de la France avec le monde arabe, mais lui reprochent son « enlisement dans sa demande européenne, et ils redoutent l'« amenuisement de l'indépendance » de la France à l'égard des Etats-Unis.

En ce qui concerne la politique intérieure, ils jugent positifs l'abaissement de l'âge de la majorité, les mesures en faveur des travailleurs privés d'emplois et la libération de l'avortement, mais tout le reste n'est, selon eux, que « démagogie ou échec ».

Un appel a été lancé par M. Fasseau, président, aux anciens membres de l'U.S.P. pour qu'ils rejoignent le mouvement. Cette invitation s'adresse surtout à ceux qui, après l'élection présidentielle, ont rejoint le parti socialiste alors que quelques-uns, plus rares, ont suivi M. Robert Grossmann dans les centres Réforme et Participation que l'ancien président de l'U.S.P. avait fondés avant d'être nommé par M. Chirac délégué national à la jeunesse au sein du secrétariat général de l'U.D.R.

M. Fasseau, en présentant de nouveau sa candidature à la présidence de l'U.J.P., estime qu'un changement de direction signifierait « *retour de l'U.J.P. dans l'orbite de l'U.D.R.* ». Cette dernière s'intéresse d'ailleurs de près à l'évolution des jeunes gaullistes. Il a ainsi été décidé que désormais il est possible de s'inscrire à l'U.D.R. dès seize ans et que dès dix-huit ans des responsabilités peuvent être exercées à tous les niveaux du mouvement gaulliste adulte.

M. Fasseau doit rencontrer sur sa route deux concurrents : M. William Lhomme, délégué régional U.J.P. de Lorraine, et M. Alain Carignon, délégué de la région Rhône-Alpes. On n'exclut pas — pour le cas où les antagonismes seraient trop vifs et où les divisions pourraient aboutir à une scission — que se dégage un candidat de conciliation en la personne de M. Michel Barnier, conseiller général U.D.R. de Savoie (Bourg-Saint-Maurice) et délégué aux relations internationales au sein de l'actuel bureau national de l'U.D.R. — A. P.

(1) Union des jeunes pour le progrès, boîte postale 132-75663 Paris, Cedex 14, tél. 548-55-28.

M. CHARBONNEL VEUT CRÉER UNE TENDANCE AU SEIN DE L'U.D.R.

Après l'annulation, par la commission nationale des conflits de l'U.D.R., de l'élection de M. Jean Charbonnel, maire de Brive, à la présidence du comité fédéral de la Corrèze (*le Monde* du 25 janvier) celui-ci s'est réuni à Tulle, vendredi soir 24 janvier, en présence de M. Yves Guéna, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., et a élu un nouveau président, M. Maurin, délégué de la circonscription d'Ussel (qui est celle de M. Chirac aux élections législatives). Les délégués de la circonscription de Brive, dont M. Charbonnel lui-même, étaient absents. « *Je souhaite*, a dit M. Guéna, *que ce bon compagnon reprenne sa place parmi nous dans les conditions les plus favorables.* »

Pour sa part, M. Charbonnel — qui, vendredi soir au micro de Radio-Monte-Carlo, a accusé les nouveaux responsables corréziens de « *créer une scission* » et qui s'est présenté lui-même comme « *un militant discipliné* » — s'est adressé samedi, dans le journal *Sud-Ouest*, « *à ceux qui ne peuvent accepter de voir le mouvement créé à l'appel du général de Gaulle tomber aux mains d'une camarilla autoritaire* ». L'ancien ministre a déclaré : « *J'ai l'ambition d'une tendance opposée aux au sein de l'U.D.R., à la constitution d'une tendance opposée aux choix qui ont été faits par la direction du mouvement...* »

● *M. Jacques Chirac*, premier ministre, accompagné de Mme Simone Veil, ministre de la santé, se rend en voyage officiel samedi 25 et dimanche 26 janvier en Corrèze, dans le Lot et en Haute-Vienne. Ils visiteront et inaugureront notamment des installations hospitalières.

LE CONGRÈS DU PARTI RADICAL

Une majorité s'est opposée aux changements de statuts envisagés par M. Servan-Schreiber

« *Si, à n'importe quel moment, ma personne constitue un obstacle à des regroupements dans la vie politique française, ou si je dois les rendre plus difficiles, je m'effacerai immédiatement* », a déclaré vendredi 24 janvier au congrès radical, qui siégeait à huis clos, à Bagnolet, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. Le président du parti radical a tenu à rappeler que jusqu'à présent sa formation avait toujours pensé le contraire. Il est d'ailleurs probable que, si le député de Meurthe-et-Moselle réclamait à l'occasion du congrès de Bagnolet un vote de confiance, il l'obtiendrait sans grande difficulté.

Il n'en reste pas moins que la personnalité de M. Servan-Schreiber, sa conception de l'activité politique, ne facilitent pas la réorganisation d'une part du courant centriste, d'autre part de la seule famille radicale dispersée entre la place de Valois, le Centre républicain et, surtout, le Mouvement des radicaux de gauche. Sans parler des nombreux radicaux qui ont purement et simplement renoncé à toute action politique. Le président du parti radical ne fait même pas la loi dans son parti et, vendredi, à l'ouverture du congrès, un accord tacite s'est réalisé pour contrecarrer ses projets.

A la fin du mois de septembre, le député de Meurthe-et-Moselle avait proposé d'élargir son parti en le transformant en « parti radical socialiste et réformateur ». A aucun moment, vendredi, M. Servan-Schreiber n'a personnellement défendu cette idée, qui a été repoussée par cinq voix contre une et une abstention par la commission des statuts. Aussi peut-il se défendre d'avoir enregistré un échec personnel. En refusant de changer le nom du parti, les délégués ont voulu interdire à M. Servan-Schreiber de tourner, à la faveur de cette réforme, la règle qui limite à deux mandats de deux ans la présidence et qui va donc obliger l'actuel président à se retirer à la fin de l'année. Le « problème d'homme » dont les délégués parlent dans les couloirs, sans, pour la plupart, oser le poser à la tribune du congrès, se trouverait ainsi réglé à l'amiable. Solution qui a, naturellement, la préférence des radicaux.

Le problème de la présidence se pose d'autant plus nettement que, en plus du changement d'appellation, il a été également envisagé de déléguer au bureau national le droit d'associer le parti radical à d'autres organisations. Par ce biais, il devenait possible pour M. Servan-Schreiber d'assurer la pérennité de son pouvoir.

La conjonction de deux courants hostiles à ces propositions a permis ce qu'il faut bien appeler la mise en minorité de M. Servan-Schreiber. Les amis de M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat à la fonction publique et secrétaire général de la formation valoisienne, d'une part, et la tendance Combat radical-socialiste, animée par M. Léon Hovnanian, d'autre part, ont uni leurs efforts dans ce sens.

Pour M. Péronnet, le changement de sigle devait correspondre à un élargissement du parti grâce à la venue du Centre républicain. L'échec de cette opération a donc, selon lui, rendu inutile la modification statutaire proposée.

Les membres du Combat radical-socialiste ont, quant à eux, nettement moins enrobé leurs propos. « *Ce congrès est une comédie et une caricature de congrès démocratique*, s'est par exemple exclamé M. Hovnanian. *Le parti meurt de l'abus du pouvoir personnel par son président, de l'inexistence d'un bureau national fantôme et à la botte, de la mise à l'écart du comité directeur, de la violation répétée des statuts, de la suppression de toute vie dans le parti.* » Décidé à faire respecter à tout prix la légalité du parti radical et à connaître le nombre réel des adhérents, M. Hovnanian s'était présenté vendredi après-midi à l'ouverture du congrès muni d'une ordonnance du président du tribunal de grande instance de Bobigny l'autorisant à faire constater par huissier les irrégularités. Et, en fin d'après-midi, l'huissier commençait ses vérifications, interrogeant même M. Servan-Schreiber.

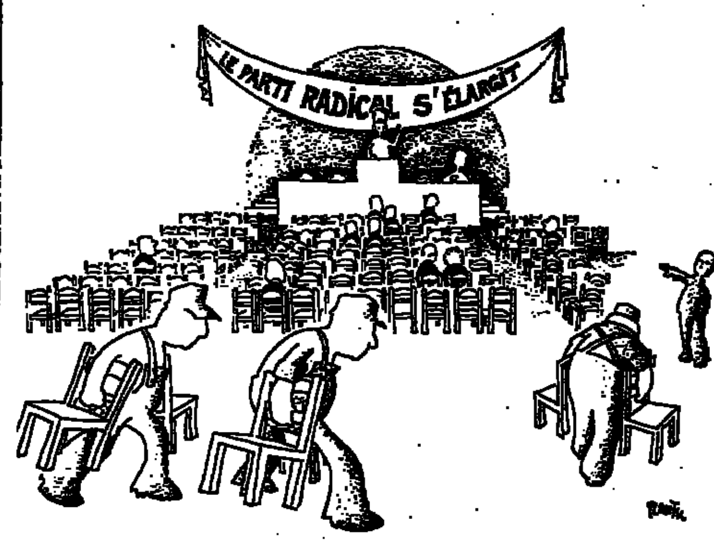
Dans les couloirs, M. Hovnanian commentait : « *Ce monsieur qui demande la vérité pour les Français ne la donne pas aux radicaux.* »

Personne ne souhaitait rouvrir la querelle au cours des débats publics, samedi et dimanche, mais les discussions et le vote de la commission des statuts s'étaient déroulés dans une telle confusion que toutes les interprétations étaient possibles. Aussi était-il envisagé de soumettre le problème à l'ensemble des congressistes. Mais au cours de la première séance publique, samedi matin 25 janvier, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a annoncé que les problèmes de procédure étaient « *réglés* ».

Précisant que les débats seraient marqués par « *la liberté de parole et la clarté* », il a invité les orateurs à la brièveté en ajoutant : « *L'impatience du congrès est manifeste. Tout ce qui rappelle les vieux congrès, les vieilles méthodes, qui consiste à répéter depuis vingt-cinq ans les mêmes choses, porte tort au parti radial en particulier et aux partis politiques en général. Le dialogue doit remplacer le monologue, l'incantation et le catéchisme.* »

Pour la première séance publique, M. Servan-Schreiber était entouré de Mmes Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, et Anne-Marie Fritsch, député réformateur de la Moselle, dont les adhésions au parti doivent notamment marquer ce congrès.

THIERRY PFISTER.



(*Dessin de PLANTU.*)

LA RÉORGANISATION DU CENTRE

(*Suite de la première page.*)

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber veut, lui aussi, renforcer « *le courant réformateur et novateur pour qu'il pèse davantage encore sur les décisions gouvernementales* ». Mais comment ? La tentative d'élargissement du parti radical se limite à la participation au congrès de Mmes Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, et Anne-Marie Fritsch, député de la Moselle. Le parti lui-même vit toujours sous la menace d'une scission de la minorité conduite par MM. Hovnanian et Catesson. M. Servan-Schreiber peut espérer peser sur les choix gouvernementaux par son action purement personnelle mais alors il ne saurait longtemps se cantonner dans un rôle de conseiller, d'interlocuteur privilégié du président de la République.

Le drame des réformateurs, c'est que la nécessité de certaines réformes est récupérée par d'autres, les républicains indépendants, l'U.D.R., et qu'ils ne sont pas toujours d'accord entre eux sur leur contenu. Le réformisme ambiant réduit leur originalité et les conduits à la surenchère, si c'est possible.

ANDRÉ LAURENS.

● RECTIFICATIF. — Une erreur a rendu inintelligible une phrase du texte que M. Raymond Marcellin nous avait adressé à propos de la réforme éventuelle de la loi électorale municipale, texte publié dans *le Monde* daté du 25 janvier 1975 (p. 6). Au second paragraphe de ce texte, il fallait lire : « *Constatons aussi qu'aujourd'hui, dans la majorité des villes de plus de dix mille habitants où ils détiennent la mairie, les socialistes se sont préalablement entendus avec les modérés ou les centristes, ce qui ne les empêche nullement, dans ces mêmes villes, de s'allier aux communistes pour les élections présidentielles et législatives.* »

L'ancien ministre de l'intérieur nous a d'autre part indiqué que, selon son estimation, une telle entente existe actuellement dans environ cent quatre-dix villes de plus de dix mille habitants.

● *M. Geoffroy de Courcel*, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, effectuera une visite à Londres du 26 au 29 janvier, à l'invitation de son homologue britannique, Sir Thomas Brimelow, a-t-on annoncé officiellement le jeudi 23 janvier, à Londres.

La polémique P.C.-P.S.

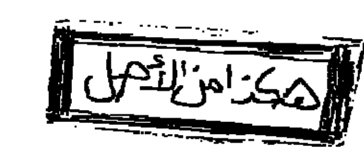
M. DOUMENG ET LES PARAVENTS

(De notre correspondant.)

Toulouse. — Les trois conseillers généraux communistes de la Haute-Garonne — MM. Jean Doumeng, Daniel Garipuy et Claude Llabres — ont demandé au président de l'assemblée départementale, M. Léon Eeckhoutte, sénateur socialiste, de leur attribuer une salle de commission. Leur requête ayant été repoussée, M. Doumeng, dont on sait qu'il est milliardaire, et qui est P.-D.G. de la société Interagra, a fait son entrée vendredi 24 janvier dans la cour de la préfecture à bord d'une Mercedes 600 flambant neuve qui transportait des paravents, qu'il fit décharger par du personnel à son service. Les paravents ont été disposés dans un angle de la salle de réunion des socialistes de façon à diviser cette pièce en deux parties distinctes. Désignant l'une d'elles, M. Doumeng a dit : « Voici le bureau des communistes », ajoutant qu'il pourrait éventuellement le faire transporter à la chambre d'agriculture dont il est le vice-président et dont le président est M. Bernard Audigé, conseiller général socialiste.

Une nouvelle passe d'armes devait opposer, un peu plus tard, socialistes et communistes. M. Doumeng qualifiait, en effet, M. Pierre Izard, conseiller général socialiste et pédiatre de renom à Toulouse, d'« infirmier » (auparavant, M. Izard avait reproché à M. Doumeng, à propos d'une subvention à l'association de lutte contre les fléaux atmosphériques jugée « onéreuse et inutile » par le conseiller communiste, de « ne rien connaître »). Le docteur Izard exigea vainement des excuses. Puis, socialistes et radicaux de gauche rédigèrent une motion demandant aux membres du conseil de considérer que, la démocratie et le civisme font la grandeur des mandats politiques et flétrissant l'attitude du conseiller communiste.

Les communistes refusèrent de voter ce texte et annoncèrent qu'ils refuseraient également d'accroître la fiscalité départementale, indiquant sans doute par là qu'ils se prononceraient contre le budget. — L. A.



JUSTICE

UN FORMOSAN DEVANT LES ASSISES DE PARIS

« ON POURRAIT DIRE QUE C'EST DU CHINOIS... »

La Chine est « lointaine », elle est donc « incompréhensible ». Les Chinois font montre de « politesse », de « pudeur », ils sont « honorables ». Pourquoi des magistrats iraient-ils chercher au-delà de ces pauvres stéréotypes ?

Pourtant, Hwang Zyan-fu, Formosan de vieille souche (dix générations), a comparu vendredi 24 janvier devant la cour d'assises de Paris, présidée par M. Jean Diemer. Il lui est reproché d'avoir, le 29 mars 1972, blessé de plusieurs coups de couteau Teng Yung-kong, secrétaire d'une association favorable à Tchiang Kai-chek, lors d'une réception donnée à la brasserie Dupont-Bastille pour fêter la première révolution chinoise, celle de 1911.

Tout aussi hostile à Mao Tse-toung, mais favorable à l'indépendance de l'île, Hwang Zyan-fu voulait par son geste attirer l'attention sur « la dictature qui règne dans son pays », *sur* « l'oppression dont souffrent les Formosans d'origine », *considérés comme* « des êtres inférieurs » *par les partisans de Tchiang Kai-chek arrivés en 1949.*

Moins on comprend, mieux on condamne. Dans un tel procès, la barrière de la langue existe, même si l'inculpé s'exprime dans un français correct. A la première incompréhension, un interprète s'avance : il ne parle visiblement pas le même chinois que Hwang. L'interrogatoire se fera donc en français. Cela nous vaudra de la part du président quelques perles (« Votre père est un petit fonctionnaire, mais vos parents pratiquent aussi un peu d'élevage, de culture et de pêche pour arrondir leurs fins de mois »), *beaucoup de mauvais goût* (« Vous ne comprenez pas ce que signifient les conclusions des experts psychiatres — pas de tendance à l'introversion, réadaptabilité ? Dans un mauvais jeu de mots, on pourrait dire que c'est du chinois ») *et quelques rapprochements significatifs* (« Quand on utilise une arme blanche, c'est pour tuer. On le sait bien en France. Les Arabes font cela dans un rituel. Cela s'appelle le sourire kabyle »).

Veut-on dépasser l'apparence des choses, cela n'intéresse plus le tribunal. Alors que l'accusé prétend avoir voulu simplement blesser son adversaire, l'accusation — rigoureusement soutenue par le président et l'avocat de la partie civile — affirme qu'il a cherché à tuer. Une spécialiste de la langue chinoise vient expliquer que le verbe chinois peut être indéfiniment combiné avec d'autres verbes qui en altèrent le sens (shashang : tuer - blesser ; shasi : tuer - mourir). « Je veux bien qu'on fasse de la linguistique, *précise M. Diemer,* mais la cour a son idée. »

M. Lucien Bianco, professeur et sinologue, dénonce ensuite « un régime extrêmement autoritaire, où la police politique est présente partout. Pour 85 % la population — les deux cent mille aborigènes et les treize millions de Han arrivés de longue date du Fujian et du Guangdong — est privée de pouvoir ». *Et si nul ne songe à nier l'extraordinaire développement économique de Formose, comment ne pas souligner, comme Mᵉ Michel Bourdon, l'absence de démocratie (le président de la République est élu à vie, l'Assemblée nationale est toujours celle élue en 1948) ?*

« Cela ne nous intéresse pas dans cette enceinte », *rétorquera le président, et l'avocat de la partie civile, Mᵉ Megret, lancera :* « L'Université française est morte de ses connaissances livresques. »

« Orphelin de l'histoire » *qui n'est* « revendiqué par aucun camp » *et dont* « le parti est squelettique », *selon les expressions d'un de ses défenseurs, Mᵉ Olivier Sers, Hwang Zyan-fu, étudiant, militant du mouvement autonomiste formosan, a été condamné vendredi 24 janvier à cinq ans de réclusion criminelle (dix ans avaient été requis). Non pas tant pour avoir blessé un autre Chinois que pour atteinte à l'hospitalité française. Les Chinois sont* « polis » *et* « réservés ». *Il n'est pas* « convenable » *qu'ils sortent de cette réserve sur* « une terre d'accueil ».

BRUNO DETHOMAS.

PIERRE GOLDMAN DEMANDE LA DISSOLUTION DU « COMITÉ JUSTICE » QUI PORTE SON NOM

Mᵉ Françoise Rozelaar-Vigier, l'un des avocats de Pierre Goldman, condamné le 14 décembre à la réclusion criminelle à vie par la cour d'assises de Paris, nous a transmis une lettre dans laquelle son client demande au Comité justice Pierre-Goldman de se dissoudre.

Pierre Goldman ajoute : « *Je ne veux pas que ma défense ou la lutte pour mon acquittement soit assurée par un comité portant mon nom. Il ne m'appartient pas d'empêcher qu'on me soutienne et je suis sensible à cette solidarité. Il se trouve cependant que j'aspire précisément à disparaître de l'horizon public dans la mesure du possible, et le tumulte fait autour de mon nom me choque autant que la pompe théâtrale des grandes affaires d'assises.*

» *Si tels et tels groupes, groupements, organisations ou autres structures désirent m'exprimer leur soutien dans cette lutte, je ne peux naturellement m'y opposer. Encore que j'estime qu'il est des causes autrement plus importantes, des prisonniers (ères) et condamnés (ées) dont la situation est plus dramatique, tragique même, en France, en Europe, en Amérique latine et dans le monde.*

» *Mais je m'oppose formellement à l'existence d'un groupe intitulé de mon nom.* »

« *Si, donc, des camarades, militants ou autres personnes désirent lutter contre ce verdict et, à travers lui contre cette machine judiciaire,* déclare encore Pierre Goldman, *ils devront éventuellement le faire dans le cadre des organisations et groupes — politiques ou non — existants ou susceptibles d'exister, au cas où ceux-ci porteraient un intérêt quelconque à mon affaire — à mon acquittement du chef d'homicides et tentatives, — et surtout à ce qu'elle implique quant au processus judiciaire. (...)*

» *Qu'ils comprennent seulement qu'emprisonné, condamné à la réclusion à vie, je refuse cet autre emprisonnement, cette autre réclusion où m'enfermerait le développement d'un mythe à mon égard et à mon encontre.* »

LES FRANCS-MAÇONS ET « L'UNIVERS CARCÉRAL »

Un débat sur les prisons au Grand Orient de France

« L'univers carcéral. » En organisant sur ce thème une « tribune *publique et libre* », le 23 janvier à Paris, avec la participation d'anciens détenus, de magistrats, d'avocats et de représentants de l'administration pénitentiaire, les membres du Grand Orient de France avaient sans doute prévu un débat passionné. Ce fut presque une révolte.

Après la projection du film sur la répression du soulèvement des détenus de la prison américaine d'Attica, en 1971 (quarante-trois morts, deux cents blessés), avec le souvenir de la révolte dans des prisons en France au cours de l'été dernier, les quelque six cents personnes qui assistaient au débat ne s'attendaient manifestement pas à ce que l'on défende avec autant de conviction la « *qualité de nos prisons* » et les mérites de la « *rénovation en cours* », comme devait le faire Mme Solange Troisier, médecin inspecteur des prisons.

Les premiers orateurs avaient déjà non seulement dénoncé les conditions actuelles de détention en France, mais encore remis en cause l'existence même des prisons. On avait demandé à Mme Troisier si elle reprenait à son compte les mots de son prédécesseur, le docteur Georges Fully : « *S'il y avait un Nuremberg des prisons, je crois que je plaiderais coupable.* » Et Mme Troisier, tout en revendiquant l'expérience de « *quinze ans de vie carcérale* », devait déclarer : « *Les anciens détenus qui sont ici savent qu'il existe vraiment dans certaines prisons une atmosphère familiale.* »

C'en était trop pour beaucoup. Ce fut un tollé général. « *Comment une mère de famille peut-elle dire ça*, s'est exclamé un ancien détenu, *alors qu'elle n'ignore pas que des jeunes sont exclus de tout, et de leur famille, pendant cinq, dix ou quinze ans ?* » « *Assez de mensonges !* », devait s'écrier M. Serge Livrozet, membre du Comité d'action des prisonniers (CAP). M. Lesage, de la Haye, psychologue, chargé de cours à l'université de Vincennes, qui a connu onze années d'incarcération, s'est étonné de l'assurance du médecin des prisons, affirmant par exemple que, au cours de ses visites, il avait constaté que la plupart des « mitards » étaient inoccupés. « *A la centrale de Caen, notamment, il fallait attendre son tour pour aller au mitard....* », devait répondre le psychologue.

Une fatalité

Plusieurs orateurs, dont M. Etienne Bloch, juge de l'application des peines, membre du Syndicat de la magistrature, et M. Claude Bourdet, qui devait faire part de son expérience des camps de concentration, ont déclaré qu'il ne suffisait pas de parler de réforme, d'amélioration du sort des prisonniers, quand la signification même de la prison est « intolérable ».

Le débat était visiblement déséquilibré. M. Roger-Nathan-Murat, conseiller de l'ordre du Grand-Orient, devait le souligner, en révélant que les représentants des principaux syndicats du personnel de l'administration pénitentiaire avaient refusé de participer à cette réunion « *pour ne pas être en présence d'anciens détenus* ». M. Xavier Nicot, sous-directeur de l'administration pénitentiaire, a tenté de montrer l'effort de réforme entrepris par le ministère de la justice, mais il a dû reconnaître « *l'inadaptation de la condition pénitentiaire* ». M. Jean-Pierre Le Dantec, ancien directeur de *la Cause du peuple*, incarcéré pendant neuf mois à la prison de la Santé, s'est déclaré surpris que le représentant du ministère soit amené à « *présenter la prison comme une fatalité* ».

Personne, au cours de cette réunion, n'était là pour justifier ou expliquer le principe de la privation de la liberté. L'administration, dans ce débat, a même paru s'excuser du maintien de la prison.

FRANCIS CORNU.

● *M. Georges Magyar, président-directeur général d'une entreprise métallurgique de Dole (Jura)*, condamné, le 23 janvier 1974, à 5 000 F d'amende en première instance pour entrave à la liberté syndicale, a été relaxé de ce chef, jeudi 23 janvier, par la cour d'appel de Besançon.

FAITS DIVERS

En Charente

UNE CENTAINE D'ÉLÈVES D'UN C.E.T. SONT VICTIMES DE TROUBLES DIGESTIFS

Après l'intoxication alimentaire de trois cents écoliers de Créteil (*le Monde* du 24 janvier), un autre cas de ce genre vient de se produire dans un CET de Chasseneuil-sur-Bonnieure (Charente), où une centaine d'élèves ont été victimes de violents troubles digestifs les 23 et 24 janvier.

Aucun d'entre eux n'a été hospitalisé, des prélèvements d'eau et de nourriture ont été pratiqués pour être analysés.

D'autre part, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), une trentaine d'enfants du groupe scolaire du Val-d'Or ont également été victimes de malaises intestinaux après un repas pris dans l'établissement le 23 janvier.

Enfin, à Colombes (Hauts-de-Seine), sept cents parts de viande de porc servies au restaurant de l'entreprise Ericsson ont dû être jetées après une inspection du comité d'hygiène de l'établissement.

● *La disparition d'une famille lyonnaise.* — Le mystère qui entourait depuis le 25 juillet 1973 la disparition de quatre membres d'une famille lyonnaise — la famille Paraz — partis en automobile ce matin-là, avant le lever du jour, pour la région parisienne où ils devaient assister à un enterrement, paraît être dissipé.

En procédant à des relevés des eaux du Rhône, les pompiers de Lyon ont découvert, le 23 janvier, dans les eaux du fleuve, près du port Edouard-Herriot, au sud de la ville, la voiture que toutes les recherches antérieures n'avaient jamais permis de déceler. Toutefois les corps des trois passagères du véhicule n'ont pu être encore retrouvés ; celui de M. Paraz — le conducteur — l'avait été le 3 août 1973.

DEUX GARDIENS DE LA PAIX SONT CONDAMNÉS POUR AVOIR FRAPPÉ UN JEUNE NORD-AFRICAIN

Alors qu'ils n'étaient pas en service et circulaient en état d'ivresse dans le quartier des Halles, deux gardiens de la paix parisiens, M. Pierre Le Bec, trente-huit ans, et M. Jean-Claude Infergueix, trente ans, ont, le 10 décembre 1971, vers 2 heures du matin, attaqué un passant, un jeune garçon de restaurant, qui avait le tort, à leurs yeux, d'être nord-africain. Frappé à coups de poing et de pied, le jeune homme fut secouru après leur départ par des policiers, eux en service, qui interpellèrent, non sans difficulté, leurs deux collègues dans un café voisin.

Traduits devant la 16ᵉ chambre correctionnelle, M. Le Bec, réformé depuis lors pour des troubles nerveux, et M. Infergueix, simplement sanctionné par une suspension de six mois sans traitement, ont été condamnés respectivement le 24 janvier à treize mois d'emprisonnement avec sursis et huit mois avec sursis, cette seconde peine étant amnistiable.

SPORTS

FOOTBALL. — *Les quarts de finale de la Coupe d'Europe de football des clubs champions opposeront Saint-Etienne à Chorzow (Pologne), Leeds (Angleterre) à Anderlecht (Belgique), Barcelone à Aatvitaberg (Suède) et le Bayern de Munich à Erevan (U.R.S.S.).*

HANDBALL. — *L'équipe de France féminine a battu son homologue polonaise par 16 à 13, le 24 janvier au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris.*

NATATION. — *Le jeune nageur australien Stephen Holland, âgé de seize ans, a battu deux records du monde dans la même course, le 25 janvier à Christchurch (Nouvelle-Zélande). Holland a réussi 15 min. 27 sec. 7/10 sur 1 500 mètres et 8 min. 15 sec. à son passage aux 800 mètres.*

OMNISPORTS. — *Le Grand Prix du meilleur article sportif a été décerné à Charles Bietry (A.F.P.) pour un article sur le footballeur néerlandais Johan Cruijff.*

RUGBY. — *Claude Spanghero remplacera Jean-Pierre Bastiat, blessé dans l'équipe de France qui rencontrera celle d'Angleterre, le 1ᵉʳ février au stade de Twickenham.*

RELIGION

La visite à Paris du chef de l'une des principales sectes du bouddhisme tibétain

« LE PILIER DE DIAMANT DANS LA FLEUR D'OR »

Le chef spirituel de l'une des quatre principales sectes du bouddhisme tibétain, Sa Sainteté le XVIe Gyalwang Karmapa, a été reçu récemment en audience privée par Paul VI. « Nous sommes tous des pèlerins en marche vers l'absolu et vers l'éternel, qui seul peut combler le cœur de l'homme », a notamment déclaré le pape, qui a évoqué les valeurs du bouddhisme.

Auparavant, le Karmapa, qui est en train de faire une tournée spirituelle des pays occidentaux, avait passé quelques jours à Paris avant de se rendre en province, notamment à Autun où il a reçu une « visite d'amitié » de Mgr Armand Le Bourgeois, évêque de cette ville, puis à Auxerre et à Aix-en-Provence, où viennent de s'ouvrir des centres portant son nom.

Plusieurs manifestations ont eu lieu à Paris au cours de la visite du Karmapa, notamment la cérémonie de la Coiffe noire, le 8 et le 11 janvier, sous l'égide du Centre bouddhiste tibétain d'études et de méditation Kagyu-Dzong, présentée par M. Arnaud-Desjardins, et la cérémonie d'accueil à la salle Adyar, sous l'égide de la Communauté bouddhique de France, présidée par M. Paul Arnod (1).

Cette Communauté bouddhique regroupe dix organisations (la Société des amis du bouddhisme, la Tradition bouddhiste, le Temple Mahaprajnaparamita, le Temple bouddhiste de Mougins, le Zen d'Europe, le Mahayana tibétain E-Wam Phende Ling, l'Institut d'études bouddhiques, le Centre bouddhiste de Mâcon, le Zen d'Occident et la Communauté bouddhique de Montreuil) qui ont formé le projet, voici cinq ans, d'édifier un temple sur un terrain du bois de Vincennes (« le Monde » du 18 décembre 1973). Ce projet, affirme M. Paul Arnold, « doit se réaliser dans un proche avenir », ainsi que celui de fonder une Communauté bouddhique d'Europe.

L'intérêt ne cesse de grandir en Occident pour cette sagesse orientale — dont le suprême texte sacré « Om Mani Padme Hum » est la synthèse — qui s'appelle le bouddhisme.

Dans une salle archicomble à Paris, tous attendaient, avec une impatience mal dissimulée, l'arrivée de Sa Sainteté le Gyalwang Karmapa, chef spirituel de l'école Kagyupa : l'une des quatre branches du bouddhisme tibétain.

Chef suprême des Kagyupa-Karmapa, issus du grand ascète tibétain Milarépa (onzième siècle), la lignée la plus puissante du lamaïsme tantrique non reformé (Bonnets rouges), S. S. le XVIe Karmapa — Rang Djoung Rigpé Dordjé, né en 1924 — a été « découvert », comme tous les Karmapas précédents, grâce à une lettre laissée par son prédécesseur, prédisant le lieu et le moment de la naissance de sa prochaine incarnation.

Il entre enfin, dans sa robe safran et coiffé du bonnet rouge pointu, avec sa suite de douze lamas qui l'aident à gravir l'estrade et à s'installer sur le trône aménagé sous un dais de soie jaune et rouge. Aux sons des trompes tenues par deux lamas et d'une petite clochette agitée par le Karmapa lui-même, celui-ci entonne une litanie, en alternance avec les lamas. Cela constitue la cérémonie d'accueil, qui sera suivie d'une « bénédiction » par le Karmapa, qui dispense aux personnes présentes qui le désirent, et sont dans l'intention d'en recevoir le bienfait, l'initiation « Tse Wang » (longue vie).

« Om Mani Padme Hum »

Au cours de la récitation, on entend la formule : *Om Mani Padme Hum*. C'est le texte sacré, ou *mantra*, gravé sur la paroi extérieure des fameux moulins à prière (cylindres qui contiennent en grand nombre des textes sacrés) ; c'est le suprême mantra, synthèse de tout le bouddhisme, par lequel débute toute récitation sacrée. Cette formule peut être traduite par : *« le Pilier de diamant dans la fleur d'or »*, ou encore : *« Salut, ô joyau dans la fleur du lotus. »* Mais, ces six syllabes ont un sens obscur et représentent, pense-t-on, les six sphères d'existence où peut renaître un homme en vertu de son *karma* (bilan de vie antérieure) ; ou encore les six couleurs du drapeau bouddhique qui suggèrent aux initiés les six mondes de l'univers : *Om* (blanc) : les mondes célestes ; *Ma* (bleu) : la demeure des esprits ou régions astrales ; *Ni* (jaune) : la sphère humaine ; *Pad* (vert) : règne animal : *Me* (rouge) : le monde des fantômes ou purgatoires ; *Hum* (noir) : l'enfer.

Pour les hauts lamas, la formule des six syllabes est l'expression synthétique des concepts fondamentaux du bouddhisme en général et du Mahâyâna (« grand véhicule » ou courant doctrinal qui divinise le Bouddha) en particulier. Le *Mani* (joyau), par exemple, symbolise le *nirvana* (l'absolu, l'état de connaissance parfaite — ou d'inconnaissance, puisque le *nirvana* est le non-être) et *padma* (le lotus) symbolise le *samsâra* (le relatif ou l'aspect phénoménal de l'univers).

Les enseignements des quatre écoles du bouddhisme tibétain — Gelugpa (bonnets jaunes avec, à sa tête, le dalaï-lama), Sakyapa, Nyingmapa et Kagyupa (bonnets rouges) — sont identiques en tout ce qu'ils ont d'essentiel et ne se distinguent que par leur lignée de transmission et par les moyens pratiqués pour arriver à l'extase. C'est ainsi que l'école Kagyupa accorde beaucoup d'importance à l'idéal du *Bodhisattva* (état d'esprit non égoïste orienté vers le bien d'autrui) et à la doctrine métaphysique de *Shunyata* (la vacuité est la nature ultime de toutes choses).

Cette tradition Kagyupa, qui met l'accent surtout sur la méditation, a été transmise jusqu'à l'actuel et seizième Gyalwang Karmapa de façon ininterrompue. Lors de l'invasion du Tibet par les Chinois en 1958, il a pu s'évader de Tsurphu, le premier monastère Kagyupa fondé près Lhassa en 1189. Il s'est rendu en Inde, par le Bhoutan, avec nombre de ses moines, emportant les plus importants textes et les plus précieux objets rituels. Depuis la dispersion, il a eu la tâche difficile de maintenir la tradition de méditation des Kagyupas et, en 1962, il fonda le monastère de Rumtek, au Sikkim, qui est maintenant sa résidence permanente.

A juger par l'affluence aux cérémonies organisées pour fêter les divers gurus orientaux de passage, ou le fait que les livres sur le sujet se vendent bien, il faut conclure que l'intérêt pour le bouddhisme en Europe grandit. Qu'est-ce qui fait courir un Parisien, en 1975, pour écouter un lama tibétain venu de ses lointaines Himalayas ?

Il y a d'abord l'engouement actuel pour l'ésotérisme, l'occulte, les spiritualités orientales. Mais, il y a aussi une désaffection pour le mode de vie occidental : sa technicité, son aspect superficiel, son matérialisme. Il y a aussi, chez certains, une lassitude devant la théologie chrétienne, au moins telle qu'elle a été enseignée en Occident, mêlée de rationalisme cartésien, et une attirance pour la sagesse tolérante du bouddhisme.

« Le bouddhisme est une religion à laquelle il n'est pas nécessaire d'appartenir pour en faire partie, écrit le vénérable Aryadeva dans *la Pensée bouddhique* (2). *Pas de conversion autre que celle qui consiste à rompre avec les habitudes et la routine pour découvrir ce que l'on n'a jamais cessé d'être. (...) Pas d'autre discipline que celle de la purification du mental, dont l'essence foncière est lumière et joie sans limites. (...) Le bouddhisme n'est pas une religion de croyances, plus ou moins vérifiables, mais un sentier sur lequel celui qui persévère, qui est patient, sincère et courageux, parvient à la réalisation du Nirvana. Ce sentier, dans un sourire mystérieux du Bouddha, est offert à n'importe qui le désire, mais n'est et n'a jamais été imposé à personne. »*

Comme l'écrit le Gyalwang Karmapa, dans un message qu'il a rédigé à l'intention de la communauté bouddhique de France : *« Tous sont noyés dans l'océan de la souffrance du monde, extérieurement souillés par l'avidité et le désir, et le poison de la haine et de la malveillance envers les autres. Si nous devions résumer la substance du Dharma (loi de vérité), nous pourrions dire qu'il s'agit de l'enseignement du Bouddha, qui libère l'ignorance et balaie les poisons de l'esprit, de la parole et du corps. (...) Vous accepteriez de vous donner un mal infini pour monter un ensemble mécanique compliqué, ou pour acquérir richesse, situation, pouvoir. Faites de même pour le Dharma. »*

Ironie du sort, c'est au moment où l'Orient traditionnel est atteint par les maladies — sous forme de capitalisme ou de matérialisme dialectique — apportées par l'Occident, que celui-ci semble prêt à suivre ce conseil du Karmapa et à accueillir l'héritage oriental.

ALAIN WOODROW.

(1) La Tradition bouddhiste, 40, rue du Ranelagh, 75016 Paris.

(2) La Pensée bouddhiste, 4, square Rapp, 75007 Paris.

● *La messe annuelle des journalistes*, dite chaque année à l'occasion de la Saint-François-de-Sales, leur patron, a été concélébrée le 24 janvier en la chapelle des Carmes par Mgr Poupard, recteur de l'Institut catholique de Paris, et les Pères Fihey et Berthier. Dans son homélie, Mgr Poupard a évoqué la tâche spécifique du journaliste chrétien, qui n'est pas celle du théologien, car, a-t-il dit : *« Si vous avez à être un écho fidèle de la pensée chrétienne dans le monde, vous devez être aussi un écho fidèle de la pensée du monde — de ce monde dont les cultures éclatent de toute part — dans l'Eglise. L'Eglise a besoin de l'apport incessant du monde, croyant et incroyant, de ses interrogations, pour mieux répondre et approfondir son mystère propre. »*

Maryse Choisy chez le dalaï-lama

Maryse Choisy a suivi le conseil de Nietzsche : « Traiter les problèmes profonds comme on agit avec un bain froid : entrer vite, sortir vite. » *D'où le charme de ses essais auquel n'échappe pas l'énigmatique* Potala est dans le ciel (1). *Intelligent, cursif, plein d'humour. Un livre en pointillé qui compte cent cinquante-deux subdivisions titrées, réparties en huit chapitres. Pour l'essentiel, un entretien avec Sa Sainteté le dalaï-lama de Dharmsala au pied de l'Hymalaya. Pape des bouddhistes — il a rencontré le pape des catholiques, — chef d'Etat en exil, ce sage lointain se laisse apprivoiser par une interlocutrice aussi curieuse qu'intuitive.*

Au passage, Maryse Choisy déplore le silence et l'incompréhension de l'Occident devant les exactions commises par les maoïstes contre les Tibétains : nonnes contraintes à épouser des Chinois, lamas torturés, temples brûlés, manuscrits sacrés lacérés. Une injustice qui ne saurait durer, affirme Maryse Choisy.

Mais c'est de bien autre chose qu'il s'agit dans ces conversations : de mystique, de religion, d'œcuménisme, de mort et bien entendu d'amour. Le dalaï-lama déclare aimer Mao. « Mourir, c'est changer d'habits. Nous apprenons l'accouchement sans douleur, nous devons aussi apprendre la mort sans douleur. Chaque fois que quelque chose meurt en nous, quelque chose naît sur un autre plan. »

Le dalaï-lama admire Gandhi « parce qu'il fut le premier à employer un principe religieux en politique ». *De la non-violence, Maryse Choisy donne cette définition pertinente :* « Pour que la non-violence réussisse, il faut être deux : un violent honteux et un non-violent qui s'ignore. Gandhi a inventé une admirable technique pour jouer sur la culpabilité de l'autre. C'est une des formes les plus subtiles de l'agressivité. »

Peut-on comparer le tantrisme et la psychanalyse ? L'auteur s'y risque, donnant au premier qui aurait résolu le problème de l'agressivité la préférence sur la seconde. Tout le monde dans notre société moderne, note-t-elle, semble oublier l'énergie de l'amour. Or « l'énergie de l'amour est la bombe atomique de la paix ».

Autant dire qu'il faut savoir vivre dangereusement — H. F.

(1) Potala est le nom de l'ancienne résidence au Tibet, près de Lhassa, du dalaï-lama.

★ *Potala est dans le ciel*, par Maryse Choisy. Edit. du Mont-Blanc, diffusé en France par Buchet-Chastel, 197 p., 34,85 F.

L'intronisation du nouvel archevêque de Cantorbéry

Il nous faudra renoncer à nos divisions à nos biens ecclésiastiques et à notre égoïsme déclare le Dr Coggan

De notre envoyé spécial

Londres. — Les Anglais sont connus entre autres pour leur *Understatement* — cette antipathie pour l'exagération — et pour leur goût du cérémonial. Ces deux traits du caractère britannique se trouvaient paradoxalement liés lors de l'intronisation, le vendredi 24 janvier, du Dr Donald Coggan, soixante-six ans, comme cent unième archevêque de Cantorbéry, chef spirituel des quelque soixante millions d'Anglicans à travers le monde.

La cérémonie d'intronisation se déroulait autour de la « chaire de saint Augustin » (1), trône de marbre utilisé pour ce rite depuis 1205, au cœur de cette splendeur d'architecture normande remontant au onzième siècle qu'est la cathédrale de Cantorbéry, berceau du christianisme anglais et siège primatial de la communion anglicane. Cérémonie d'une splendeur fastueuse : procession de dignitaires, fanfares, *Te Deum*, carillon ; mais aussi d'une sobriété remarquable avec une grande économie de symboles et de gestes, des prières simples et courtes, et une homélie dans le style familier et direct qui caractérise le Dr Coggan, issu de l'aile *evangelical* (plus protestante) de son Eglise.

Jamais des mesures de sécurité aussi sévères n'avaient été prises pour un événement religieux. Mais s'il y avait sept cents policiers en uniforme, sans compter les autres, pour surveiller une « *congrégation* » de trois mille deux cents personnes — admises seulement sur invitation — il faut dire que parmi celles-ci se trouvaient le prince de Galles, héritier du trône, la princesse Margaret, la duchesse de Kent, vingt-deux membres du Parlement, avec le premier ministre M. Wilson, et les chefs des partis conservateur et libéral, MM. Heath et Thorpe, des représentants de la magistrature, des universités, de l'administration, des mairies, etc.

Ce fut cependant la composition religieuse de l'assemblée qui attira l'attention. C'était, en effet, la plus œcuménique des intronisations depuis la Réforme. Le pape y était représenté officiellement pour la première fois par le cardinal Jan Willebrands, président du secrétariat pour l'unité des chrétiens.

Y assistaient également, aux côtés de cent seize évêques anglicans, deux autres cardinaux : Mgr François Marty, archevêque de Paris, et Mgr Léon-Joseph Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles ; deux évêques catholiques, dont l'un, Mgr Cyril Cowderoy, archevêque de Southward, représentait le primat catholique d'Angleterre et du Pays de Galles, le cardinal John Heenan, toujours hospitalisé ; plusieurs évêques orthodoxes ; des représentants de toutes les Eglises protestantes et le Dr Philip Potter, secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises.

Le Dr Coggan a d'ailleurs lui-même souligné cet aspect œcuménique dans son homélie.

Après avoir tracé un parallèle entre le monde où vivaient les premiers chrétiens et le nôtre — violences, matérialisme, injustice entre riches et pauvres, idolâtrie — pour lancer un appel à la confiance dans le Christ ressuscité, puis après avoir parlé de la nécessité pour son Eglise d'arrêter l'hémorragie que représente la crise des vocations, le Dr Donald Coggan s'est adressé à tous les chrétiens : *« Il faut ouvrir nos bras pour encercler la terre entière. » « Un tel geste d'amour coûte cher*, a poursuivi l'archevêque de Cantorbéry. *Il nous faudra renoncer à bien des choses : à nos divisions entre chrétiens, à nos bâtiments trop coûteux et à nos biens ecclésiastiques, à notre égoïsme qui fait qu'une majorité des habitants de notre « village terrestre » manque de l'essentiel : nourriture, éducation, liberté. »*

Le Dr Coggan a par la suite cité deux chrétiens en exemple : dateur de l'Armée du salut et dateur de l'Armée du Salut, et auteur de la phrase qu'a citée le Dr Coggan. Le deuxième, le pape Jean XXIII : *« Ces deux hommes si différents ont ouvert les bras pour accueillir la terre entière parce qu'ils étaient l'un et l'autre les disciples de celui qui a étendu ses bras sur une croix »*, a conclu le Dr Coggan.

Cette allusion à l'Eglise catholique et à l'Armée du salut est significative. Elle rappelle la tâche du nouveau primat anglican qui sera non seulement de maintenir l'unité dans la très grande diversité que représente l'Eglise anglicane, mais aussi de promouvoir l'unité avec les protestants et les catholiques entre lesquels les anglicans forment en quelque sorte un trait d'union.

Sur ce point le Dr Coggan fait preuve d'un optimisme réaliste. *« Le rejet de justesse du projet d'unification entre anglicans et méthodistes a choqué beaucoup de gens*, nous a-t-il déclaré, *mais je pense que l'union inévitable n'est que retardée. Quant à nos rapports avec les catholiques, ils sont infiniment plus faciles et nombreux depuis la rencontre historique entre le Dr Fisher, ancien archevêque de Cantorbéry, et le pape Jean XXIII en 1960. »*

A. W.

(1) L'homonyme de saint Augustin, évêque d'Hippone (aujourd'hui Bône puis Annaba) était bénédictin à Rome au VIe siècle. Il fut envoyé par le pape saint Grégoire Ier pour évangéliser le pays des Angles avec quarante moines. Il baptisa en 597 le roi Kent à Cantorbéry, dont il devint l'évêque.

ÉDUCATION

A Caen

Le conseil de l'université n'a pu trouver un successeur au président démissionnaire

De notre correspondant

Caen. — Cinq heures et demie de séance et neuf tours de scrutin n'ont pas suffi, vendredi 24 janvier, au conseil de l'université de Caen pour trouver un successeur à M. Jacques Izard, président démissionnaire depuis le 1er janvier (*le Monde* du 5 décembre 1974).

Deux candidats seulement s'étaient déclarés : M. Frémont, professeur de géographie, faisant figure de « libéral » et ne cachant pas son appartenance au Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup, FEN) ; M. Max Robba, directeur de l'U.E.R. des sciences pharmaceutiques, premier vice-président de l'université, considéré comme beaucoup plus « conservateur ».

Le premier tour amena pourtant une surprise : si M. Frémont recueillait trente voix — il en fallait cinquante-trois pour être élu — M. Robba plafonnait avec neuf voix, tandis que M. Jacques Boutard, ancien doyen de la faculté de droit et que beaucoup avaient considéré comme un troisième homme acceptable en cas de blocage de la situation, obtenait dix-neuf voix. M. Boutard annonçait alors qu'il ne serait candidat à aucun prix pour des raisons personnelles, en particulier des raisons de santé.

Les deux candidats améliorèrent ensuite leurs « scores » : M. Robba atteignit au quatrième tour de scrutin vingt-trois voix, contre trente-trois à M. Frémont et neuf bulletins blancs. Mais il fallait alors au moins quarante voix à l'un des deux candidats pour être élu. M. Robba s'étant retiré, il ne restait qu'un candidat en lice ; mais M. Frémont n'obtint que trente-sept voix au cours des septième, huitième et neuvième tours. Le conseil devra se réunir à nouveau (le 17 février) pour trouver un successeur à M. Izard.

LOIC HERVOUET.

● *A l'université de Toulouse-Le Mirail*, sept des douze directeurs d'unités d'enseignement et de recherche ont remis leur démission, vendredi 24 janvier, à l'administrateur provisoire de l'université. La plupart des membres de la commission électorale ont, d'autre part, annoncé qu'ils n'assureraient pas la surveillance des élections — prévues les 29 et 30 janvier — pour le conseil de l'université, mais seulement celles des conseils d'U.E.R. Le dépôt des candidatures était fixé au vendredi 24 janvier : les organisations syndicales de gauche (enseignants et étudiants) appelant au boycottage, seules des listes de tendance de droite (membres du syndicat autonome dans les collèges d'enseignants, Union nationale interuniversitaire dans les collèges d'étudiants) ont été déposées. Des mouvements étudiants d'extrême gauche ont, en outre, menacé d'empêcher le déroulement normal du scrutin.

MÉDECINE

1 FRANC POUR LA LÈPRE

« Si seulement chaque Français donnait 1 franc, l'an 2000 ne saurait plus ce qu'est la lèpre. Laisserons-nous mourir, pourrir, quinze millions d'êtres humains, qui sont nos frères, alors que nous savons maintenant que l'on peut les soigner, les sauver, les guérir ? » *Cet appel pressant vient d'être lancé par Raoul Follereau à la veille de la vingt-deuxième Journée mondiale des lépreux, qui aura lieu le 26 janvier. Depuis plus de quarante ans, les fondations qu'il a créées ont contribué à aider des centaines de milliers d'hommes et de femmes atteints de cette terrible maladie qui épouvante les bien-portants et a conduit pendant des siècles à laisser mourir dans des conditions ignominieuses des malades parqués. Aujourd'hui, les léproseries sont en voie de disparition et, grâce aux traitements modernes (sulfones), les lépreux peuvent demeurer dans la société s'ils sont dépistés et soignés convenablement. Or cette maladie atteint les pays de misère, essentiellement l'Afrique occidentale, la République Centrafricaine et l'Asie, où la malnutrition, le manque d'hygiène, l'absence de médicaments, contribuent à entretenir cette affection très contagieuse. C'est pourquoi, avec une inlassable patience, Raoul Follereau tente de sensibiliser les habitants des pays nantis qui ont tendance à ignorer ce problème. Paris compte aussi pourtant quelques lépreux, mais la qualité des soins permet d'éviter aux autres toute contamination, donc aux lépreux de vivre normalement. C'est ce que voudraient obtenir les fondations Raoul Follereau dans les pays pauvres.*

★ Les dons peuvent être adressés soit au Comité national d'assistance aux lépreux, 43, rue Spontini, 75116 Paris, C.C.P. 70-00 Paris. Les sommes recueillies servent à construire des dispensaires, des centres de traitement, à les faire fonctionner ou à les entretenir, à créer des circuits de traitements ambulatoires, à aider les recherches, ou à faire des campagnes d'information de masse. Les dons peuvent aussi être adressés à « La bataille Raoul Follereau », 42, rue Laugier, 75017 Paris, C.C.P. 2406-60 Paris. Les sommes recueillies sont destinées à diffuser œuvres, messages, journaux de Raoul Follereau et à préparer la Journée mondiale des lépreux.

SCIENCES

AVEC UN BUDGET DE 965 MILLIONS DE FRANCS POUR 1975

Le Centre national d'études spatiales s'oriente de plus en plus vers des programmes en coopération avec d'autres pays

La direction du Centre national d'études spatiales (CNES) a présenté à Paris le vendredi 24 janvier son budget pour l'année 1975. Avec une subvention totale de 946,1 millions de francs, à laquelle viennent s'ajouter 19 millions de ressources propres, le CNES disposera cette année d'une somme augmentée de 4,2 % seulement par rapport à 1974.

L'orientation prise il y a trois ans s'accentue de plus en plus. La plupart des programmes sont accomplis en collaboration, soit au sein de l'Organisation européenne de recherche spatiale (ESRO) avec neuf autres pays européens, soit en collaboration bilatérale, essentiellement avec les Etats-Unis et l'Union soviétique. Au total, ces programmes en coopération représentent plus de la moitié du budget total du CNES. Le programme national, désormais appelé programme d'accompagnement, pour mieux marquer son caractère de complément, ne requiert cette année que 9,8 % des crédits.

La stagnation du budget du CNES depuis trois ans ne saurait masquer l'évolution profonde de l'orientation du programme spatial français et la redistribution des crédits au sein de l'enveloppe générale. Mais, si le budget national, qui représente moins de 10 % des crédits totaux, peut aujourd'hui paraître bien maigre, il ne faut pas oublier que certaines des ambitions que le CNES cherchait autrefois à réaliser sur le plan français ont été transposées sur le plan européen.

C'est le cas notamment dans le domaine des lanceurs. Le CNES se trouve contraint d'abandonner la fusée française Diamant B-P4 après les trois tirs qui sont encore prévus d'ici le mois de juillet. Mais, en contrepartie, il a obtenu la poursuite du développement de la puissante fusée Ariane dans le cadre de l'ESRO. Ainsi, le budget spatial national se trouve-t-il réduit, tandis que la participation française à l'ESRO augmente d'un bon tiers (la France finance à 65 % la fusée Ariane) et passe à 440 millions de francs.

On connaît maintenant à peu près le détail du financement d'Ariane, qui s'élèvera à 215 millions en 1975. Aux 811,1 millions de francs qui avaient été inscrits dans l'enveloppe recherche pour le budget du CNES sont venus s'ajouter 135 millions de subventions supplémentaires provenant d'autres ministères. Ces 135 millions seront trouvés de la manière suivante : 11 millions de francs seront prélevés sur le budget du ministère de l'industrie et de la recherche et 124 millions sur le budget des quatre autres ministères. Le ministère des postes et télécommunications donnera un peu plus de 50 millions, le ministère des armées une somme équivalente, et le reste, une vingtaine de millions, viendra du ministère des transports et du ministère des départements et territoires d'outre-mer.

Le reste du financement d'Ariane sera prélevé sur les 811,1 millions alloués du CNES. Ce dernier a donc dû réduire de manière très nette une partie de ses dépenses. D'où l'arrêt de plusieurs projets futurs à l'étude, notamment le satellite Dialogue, l'arrêt du programme Diamant B-P4 et la mise en sommeil du champ de tir de la Guyane dès la mi-1975, pour trois ans, en attendant les premiers tirs d'Ariane. D'où aussi le désir de faire lancer le satellite D-2B Gamma par une fusée soviétique, à la place de la fusée Diamant B-P4, qui n'existera plus en 1976. Si ce projet est réalisé, le satellite sera un peu modifié ; son financement s'inscrit désormais au chapitre de la collaboration bilatérale.

Cette année, le financement du champ de tir de la Guyane passera de 100 à 33,5 millions de francs, et le CNES espère obtenir, dès 1976, une participation de l'ESRO au budget de fonctionnement de la base d'environ 60 %. Mais, comme la France contribue, en tant que membre de l'ESRO, pour 65 % au financement de la fusée Ariane, elle contribuerait aussi au financement du champ de tir en tant que membre de l'ESRO. Au total, la France continuerait donc de supporter beaucoup plus que 40 % des frais de la base de la Guyane, environ 70 à 75 %, ce qui représenterait environ 60 millions de francs, si les frais de fonctionnement se stabilisent à 80 millions dans les trois prochaines années.

Cette réduction des frais de fonctionnement du champ de tir ainsi que la réduction du budget général de fonctionnement du CNES seront en partie atteintes grâce à une diminution des effectifs. Sur les 1 088 personnes rémunérées sur des postes budgétaires CNES, environ 50 auront quitté l'agence spatiale d'ici à la fin de l'année 1975, dont 10 travaillant en Guyane. Le personnel le plus gravement touché sera celui qui travaille au CNES tout en étant employé par des sociétés de services. A Toulouse, ce seront 90 personnes sous contrat qui quitteront le centre cette année et, en Guyane, environ 180.

Malgré toutes ces difficultés, le CNES envisage de trouver sur son budget environ 11 millions de francs qui sont nécessaires au lancement du second modèle de vol du satellite franco-allemand de communication Symphonie. En principe, la décision sera prise avant la fin du mois de février, car elle doit être rapidement communiquée à la NASA, qui a retenu, comme date de tir, le 21 août prochain. — D. V.

ARMÉE

Devant des officiers de réserve à Niort

« S'il y avait un ministre communiste de la défense il n'y aurait plus de balades dans la rue »

déclare le général Bigeard

De notre envoyé spécial

Niort. — *Ce devait être un dialogue, mais les partis de l'opposition, les syndicats et même les organisations gauchistes invités à interpeller publiquement le général de corps d'armée Marcel Bigeard sur les problèmes militaires actuels avaient préféré décliner l'offre. Ce fut donc un monologue du commandant de la région militaire de Bordeaux, assisté de ses subordonnés, devant cinq cents personnes convaincues d'avance et rassemblées, vendredi 24 janvier, à Niort par l'Union des officiers de réserve du Poitou-Charentes, pour discuter sur le thème « A quoi sert l'armée en 1975 ».*

« La France aime son armée, et elle en a besoin », *a-t-il dit. Bien sûr,* « il y a des choses à changer dans l'armée. Il faut plus de chaleur humaine, plus de contacts. Les jeunes arrivent non motivés, réticents, et ils écoutent la propagande. Mais ils restent disponibles et receptifs. Ils ne veulent plus perdre leur temps et leur argent. Ils veulent apprendre le métier militaire et ne pas jouer les boys ».

De la guerre, il dit : « Vous voyez la tête des deux cents généraux de l'armée de terre si on leur dit que demain il y a la guerre. C'est idiot, la guerre. Ça ne mène nulle part quand tout est fini. Alors, il vaudrait mieux qu'il n'y en ait plus, mais la France est entourée d'armées et de menaces. »

Des soldats communistes, il dit encore : « Ils sont toujours parfaits et ils aiment l'ordre. S'il y avait un ministre communiste de la défense, il n'y aurait plus de balades dans la rue. » *L'armée de métier ?* « Si je m'écoutais, oui, j'y serais favorable. Parce que tout est simple pour un professionnel. Mais je vous dis non parce qu'on ne trouve pas assez d'engagés, qu'il faut les payer, qu'une armée de métier est coupée de la nation. » *Des manifestations de Draguignan et de Karlsruhe, il dit :* « C'est l'œuvre de groupes organisés. C'est net. Ils trouvent matière dans le contexte où tout est remis en cause, l'Eglise, la patrie. Un complot contre l'armée ? C'est beaucoup dire. Mais on sent cet effritement dans la nation. L'armée n'est pas parfaite et ceux qui veulent l'amenuiser en profitent. »

La salle apprécie les propos du général. Elle a applaudi souvent pendant les deux heures qu'a duré la réunion. Paradoxalement, les auditeurs ont même applaudi un ancien soldat du contingent — un jeune sergent qui a servi à Reims) — qui affirmait s'être ennuyé pendant ses douze mois sous l'uniforme. Le général Bigeard note alors : « Je ne connais pas Alain Krivine. Il a fait son service militaire dans de bonnes conditions. Il n'a pas été puni mais en envoyant aujourd'hui les autres à des manifestations, il fait punir les autres. C'est un manque de courage. Je ne peux pas dire : *« Vive Krivine ! »*, mais je ne peux pas dire non plus : *« A mort Krivine ! »*.

A la question de savoir si l'armée française interviendrait en cas de crise intérieure, le général Bigeard réplique avec fougue : « L'armée est une force de troisième catégorie. Après les C.R.S. et la gendarmerie. Elle n'a pas à intervenir contre des travailleurs en France. Il y a des C.R.S. qui font bien leur travail, car en mai 1968, ils sont intervenus sans tuer personne. Ce serait le dernier recours de la nation, cette force de troisième catégorie. Mais je ne me vois pas tirer contre des Français. Ce n'est pas pensable. »

Pendant ce débat de Niort, qui n'a finalement pas véritablement eu lieu, faute de contradicteurs, le général Bigeard a égratigné « ces généraux de plus de cinquante ans qu'on fait chevaliers de la Légion d'honneur à l'ancienneté », *et il s'est déclaré « fanatique » du service militaire féminin,* « à condition qu'il n'y ait pas trop de femmes, parce qu'on serait débordé ». *Il en a profité pour annoncer la parution, en avril, de son livre de souvenirs intitulé* Pour une parcelle de gloire.

JACQUES ISNARD.

A Belfort

CINQ SOLDATS SONT MIS AUX ARRÊTS POUR DISTRIBUTION DE TRACTS

(De notre correspondant.)

Belfort. — Cinq soldats du contingent ont été mis aux arrêts au 74e R.A. à Belfort pour avoir distribué des tracts intitulés : « Déclaration du comité de lutte du 74e R.A. », qui reprend pour l'essentiel les revendications formulées dans « l'appel des cent ».

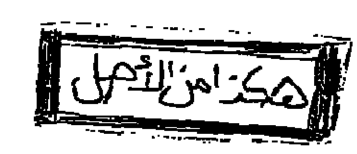
Une lettre envoyée vendredi à la Fédération départementale du P.C. relatait, en effet, que cinq soldats « luttant pour le changement démocratique au sein de l'armée » ont été mis aux arrêts (de vingt à soixante jours). On disait même que l'un d'eux, atteint d'une maladie contagieuse sérieuse, s'était vu refuser l'hospitalisation. Le P.C. du Territoire, inquiet, a écrit au préfet et au chef de corps, afin de vérifier le bien-fondé de ces accusations. Le colonel Saint-Raymond, commandant le 74e R.A., interrogé nous a déclaré :

« *Il s'agit, en la circonstance, de sanctions qui relèvent strictement de la discipline militaire, la distribution de tracts contre l'armée étant interdite. Les cinq soldats n'ont pas été martyrisés pour autant. Quant au malade, c'est exact qu'il existe. Il a été hospitalisé, comme on le fait en pareil cas. Il faut vous dire également que cette vague de mécontentement n'a pas été suivie.* »

« *Bien plus,* a ajouté le colonel Saint-Raymond, *devant mon régiment rassemblé, j'ai donné lecture* in extenso *du tract que j'avais pu me procurer. Finalement, il ne s'agit que d'une affaire interne au régiment, sans plus.* »

Précisons que le colonel Saint-Raymond, récemment arrivé à Belfort, aura la charge, l'an prochain, de commander un régiment de Pluton qui sera implanté à une dizaine de kilomètres de la cité du Lion et autant de la frontière suisse, au lieu-dit Au Fougerais, ce qui a déjà provoqué des remous dans l'aire urbaine Belfort - Montbéliard qui tente actuellement de se structurer.

● *Un insoumis, M. Jean Bretonnière,* qui observait une grève de la faim à l'hôpital de Rennes, où il avait été transporté, a fait l'objet d'une décision de réforme et devrait quitter l'hôpital le samedi 25 janvier. M. Jean Bretonnière demandait, dans une lettre adressée au directeur de la maison d'arrêt de Nantes, à être « *dégagé des obligations militaires afin de reprendre ses activités civiles, qui permettent de mettre toutes ses compétences au service de la société beaucoup mieux qu'en effectuant le service militaire* ».



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

QUATRE MILLE DEUX CENTS ARTISANS-MARINIERS

Un bateau sur les labours

On ne devine même pas le canal étroit, serré entre labours d'hiver et bois dénudés. La péniche a l'air de naviguer à même la plaine.

De près, on la voit s'enfoncer dans l'eau calme sous le poids des 240 tonnes de colza qu'elle transporte du Berry à Compiègne. Là-bas on en fera de l'huile.

Ciel clair, froid sec. Belle journée. De 7 h. 30 à 17 h. 30 (horaire d'ouverture du canal en hiver), on va pouvoir faire du chemin... à 3 kilomètres à l'heure.

« *En rivière, je fais 12 à l'heure* », dit le marinier. Quatre fois plus vite ! On est déjà « dans le sujet ».

L'artisan-batelier saute à terre à l'écluse des Bordes, en aval de Nemours, en amont de Moret sur le canal du Loing. Sa femme restée à bord tient la « grande roue ». Lui tourne déjà la manivelle qui va refermer, derrière la péniche, les portes de l'écluse. Coup de main indispensable à l'éclusier qui, sur ces canaux vieux modèle, travaille effectivement à la main. C'est lent. Vingt minutes à chaque écluse. Et de Montargis à la Seine il y en a ving et une.

C'est vraiment le canal vieux modèle : « *Concédé au duc d'Orléans en 1719, remis à l'Etat en 1860.* » Depuis, bien peu de choses ont changé.

« *Si ! Il est beaucoup plus mal entretenu qu'en ce temps-là. Le fond s'envase, les berges s'effondrent. Résultat : j'ai laissé 20 tonnes de chargement. Je m'enfonçais trop.* »

Argent perdu sur le fret, argent perdu sur le temps : « *Regardez ça... Il faut que je m'arrête pour laisser le passage à la péniche qui monte. Sur cette portion de bief, on ne peut pas se croiser. Le pire, c'est la rencontre de deux bateaux chargés. Un jour, nous avons manœuvré trois heures, en raclant le fond, avant de pouvoir passer... Et puis il y a les ponts.* »

Ils ont beau faire le gros dos par-dessus le canal, souvent ils sont encore trop bas. Il faut « démarquiser », faire sauter l'habitacle.

« *C'est agréable en hiver ! Au froid, à la pluie. Alors au bout de tout ça bon nombre de mariniers s'en tiennent à la rivière. Ils refusent le canal, du moins ces canaux-là : type Freycinet, largeur 5,50 mètres, ouvert aux bateaux de 38,50 mètres.* »

En somme, rien ne va plus ? On songe aux grandes grèves qui paralysèrent le trafic en 1973 et réclamaient en priorité la remise en état de ces voies d'eau à l'abandon. Et l'on attend du marinier une conclusion qui semble inévitable : il va dire que maintenant c'est fini, il va « laisser tomber ». Or la prochaine écluse n'est pas encore atteinte qu'il a changé de ton. Cette fois il parle de son métier. Il dit qu'il l'aime.

Depuis six générations

Dans sa famille on est batelier de père en fils depuis six générations. Non, il n'a pas envie de « laisser tomber ». Ce bateau est celui de son grand-père. Il l'a racheté et changé la « machine » en passant de 80 CV à 150. Coût supplémentaire 80 000 francs. C'est un bon bateau. L'appartement est « briqué » comme on sait le faire dans le Nord dont il est originaire. Comme sa jeune femme. Ils ont vingt-huit et vingt-sept ans. Elle, c'est une « terrienne » comme disent curieusement ces marins qui naviguent dans les terres. Non, elle ne déteste pas cette vie. Dans ses jupes, deux blondinets — blonds comme on sait l'être dans le Nord — sont propres comme des sous neufs. Sur le pont, une petite « 104 » elle aussi flambant neuf. « On s'est offert de jolies vacances, l'an dernier. » Ils sont souriants, affables. On débouche une bouteille achetée sur le parcours, directement au producteur. Un troisième gosse — l'aîné — est en pension à Lyon. « *Ça revient cher toute l'année et pour aller chercher le petit, aux vacances scolaires, ce sont des frais supplémentaires.* »

Mais le marinier a d'abord « *lâché son noir* », comme on dit des poulpes. Maintenant il reste en eaux claires, non sans pester une dernière fois contre une politique qui tend à faire disparaître les bateliers-artisans au bénéfice des compagnies exploitant les chalands et les pousseurs circulant sur les grands axes.

Compagnies et pousseurs, il ne veut pas en entendre parler. Il préférerait encore « aller pointer à l'usine » s'il devait un jour lâcher sa péniche. Finalement cette « sortie » est une occasion de plus de célébrer la vie qu'il aime. « *Ici, je suis libre.* » Toute l'année, avec femme et enfants, il s'en va par canaux et rivières vers Lyon, Strasbourg, Dunkerque, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Suisse. Son chargement, son parcours il les choisit librement dans les « bourses de fret », comme celle de Saint-Mammès — au bout du canal — où l'on a vu parfois en été se rassembler près de trois cents bateaux candidats à l'affrètement. C'est dire, au passage, les limites de cette liberté, surtout en cette période de crise où certains bateaux sont restés trois semaines sans charger. On vient de croiser l'*Uskub* dont c'est le cas. On s'est arrêté. « *Des amis de nos parents.* » On a bavardé un peu, demandé des nouvelles, échangé des impressions sur l'état du canal et du marché. « *Les céréales sont en baisse, les matériaux de construction aussi. Ça va peut-être reprendre si le bâtiment repart, si les cours des céréales remontent après les conversations de Bruxelles.* » Car les silos sont pleins. Un cours d'économie politique au fil de l'eau... « *Les jeunes sont bien* », disait un vieil éclusier. « *Ils comprennent mieux qu'avant.* »

Gens du voyage

On les connaît mal ces « marginaux » des chalands qui passent. On imagine leur vie plus plus rose ou plus noire qu'elle n'est en réalité. C'est leur vie. Elle comporte certes les points noirs de toute profession. Mais leur manière de vivre qui n'est pas celle des foules standardisées — métro, boulot, dodo — continue à intriguer, à surprendre. Aux yeux des « terriens », ils gardent des aspects de nomades, de gens du voyage, cousins à la fois des artisans et des baladins. Dans l'époque, ils détonnent.

Marginaux, ils le sont sans doute, mais alors il s'agit d'une population de marginaux. Quatre mille deux cents péniches appartiennent en France à des artisans bateliers. Et leurs familles souvent sont nombreuses. Il va de soi qu'outre les règles imposées à la profession, ce peuple de l'eau a ses mœurs et ses lois. La péniche est leur maison — ils en ont rarement à terre. Ils parlent le même langage — sinon la même langue — que les bateliers des nations voisines, dont canaux et rivières franchissaient les frontières bien avant l'« Europe ». Avec les mariniers, on découvre que notre monde rigoureux serré et chaque jour plus uniformisé laisse dans son filet quelques mailles plus lâches par où passent encore ceux qui ne l'acceptent pas.

JEAN RAMBAUD.

Le tunnel sous la Manche

UNE SOLUTION DE RECHANGE ?

Au cours de la prochaine session du Parlement européen, du 17 au 21 février, à Strasbourg, sera étudiée la possibilité de continuer la construction du tunnel sous la Manche avec l'aide financière de la Communauté européenne. Cette question sera posée à la commission de la C.E.E. par la commission de la politique régionale et des transports du Parlement européen.

En attendant une éventuelle reprise des opérations, les responsables français de la société privée du tunnel ont décidé de laisser se noyer le chantier (400 mètres de galerie ont été creusés du côté français) quand toutes les mesures de sécurité auront été prises.

Circulation

● UN TROPHEE POUR M. GERONDEAU. — M. Christian Gérondeau, délégué à la sécurité routière française, a reçu, le mercredi 22 janvier, à Londres, le trophée de la Sécurité routière décerné par la revue mensuelle britannique *Traffic Engineering and Control*.

P.T.T.

● LES TELECOMMUNICATIONS EN AFRIQUE. — Les délégués de quinze pays africains, de France et de l'Union internationale des télécommunications (U.I.T.), ont entamé, le 23 janvier, à Yaoundé, l'examen de la coopération franco-africaine.

AUJOURD'HUI

SILON, YAQUA et PITUCÉ DE GUY BÉART DESSINS DE KONK



CETTE BANDE DESSINEE PARAITRA TROIS FOIS PAR SEMAINE A PARTIR DU 27 JANVIER : LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI.

Avis de concours

● *Les P.T.T. recrutent des agents d'exploitation féminin.* — Des concours externes pour le recrutement d'agents d'exploitation féminins (branche « service général ») auront lieu le 9 mars 1975 dans les conditions suivantes :

a) Concours réservé aux candidates domiciliées à Paris et dans les départements de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, du Val-d'Oise, des Yvelines et de Seine-et-Marne : cinq cents places.

b) Concours ouvert sur le plan national aux candidates domiciliées dans les départements autres que ceux énumérés ci-dessus : mille places.

Peuvent faire acte de candidature les titulaires du brevet d'études du premier cycle du second degré (B.E.P.C.) ou de l'un des diplômes ou certificats admis en dispense, âgées au 1er janvier 1975 de dix-sept ans au moins et de trente ans au plus.

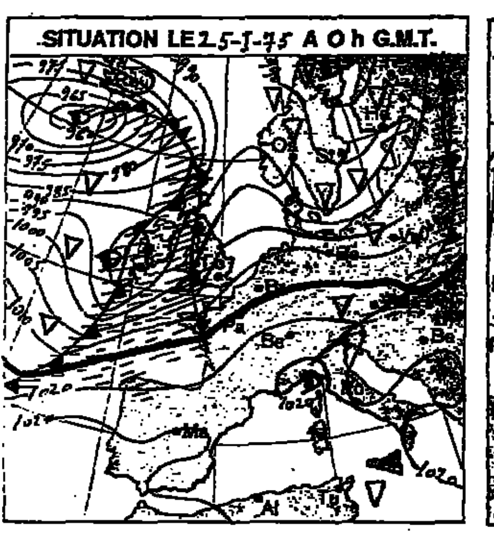
★ Les candidatures et les demandes de renseignements doivent être adressées à la direction des postes au chef-lieu du département ou, pour les candidates résidant à Paris, à la direction des postes de Paris, 140, boulevard du Montparnasse, 75675 Paris, Cedex 14. Les inscriptions seront reçues, pour ces concours, jusqu'au 30 janvier 1975.

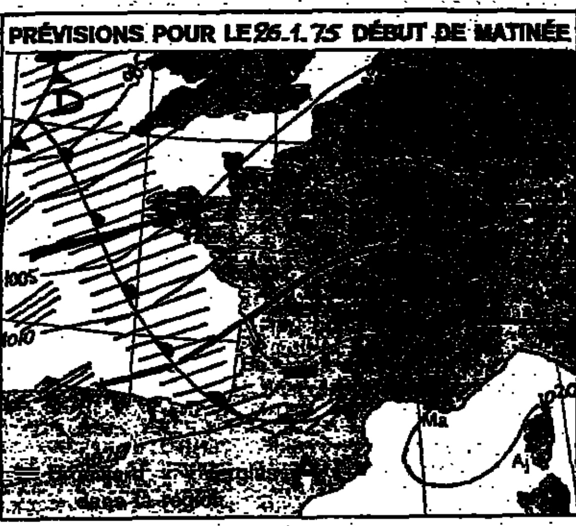
Stages

● *L'Université de Paris-I* organise des stages sur l'« *aménagement de l'espace et le cadre de vie* » destinés à sensibiliser les participants aux Plans d'occupation des sols (POS) et à la pratique de l'aménagement, aux dates suivantes : 13-17 janvier, 27-31 janvier, 10-14 mars, 2-6 juin, suivantes : 27-31 janvier, 10-14 mars, 2-6 juin, 29 septembre-3 octobre.

★ Renseignements : 1-3, rue du Départ, 75014 Paris. Tél. 326-27-56.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — ▽ averses — orages — Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 25 janvier à 0 heure et le dimanche 26 janvier à 24 heures :

Un rapide courant océanique de sud-ouest persistera du nord des Açores à l'Europe. Dans ce courant, la perturbation qui commençait à affecter la France samedi matin s'éloignera vers l'Europe centrale, mais d'autres perturbations, situées sur le centre atlantique, traverseront de nouveau la France par l'ouest au cours de la journée de dimanche.

Les régions méditerranéennes et le sud des Alpes, qui resteront en bordure du courant, bénéficieront dimanche d'un temps nuageux avec des éclaircies. Sur les régions s'étendant des Pyrénées aux Alpes et au Jura, on notera des nuages abondants et quelques pluies (neige en haute montagne), tandis que, le matin, les autres régions, pourront observer un temps nuageux avec quelques éclaircies, mais on notera quelques formations brumeuses dans le Centre.

De nouvelles pluies aborderont l'extrême ouest du pays dans la matinée ; elles progresseront vers l'est au cours de la journée et s'étendront à toutes les régions situées au nord du 45e parallèle.

Les vents, après une accalmie temporaire, deviendront de nouveau forts de la Bretagne et de la Vendée à la frontière belge.

Les températures, malgré des baisses temporaires dans les zones d'éclaircies, resteront supérieures aux valeurs normales de la saison.

Samedi 25 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 010,5 millibars, soit 757,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Biarritz, 13 et 8 degrés ; Bordeaux, 14 et 9 ; Brest, 9 et 9 ; Caen, 9 et 6 ; Cherbourg, 9 et 7 ; Clermont-Ferrand, 13 et 2 ; Dijon, 9 et 4 ; Grenoble, 9 et 2 ; Lille, 9 et 6 ; Lyon, 11 et 3 ; Marseille, 14 et 2 ; Nancy, 9 et 5 ; Nantes, 11 et 9 ; Nice, 15 et 7 ; Paris-Le Bourget, 11 et 6 ; Pau, 15 et 4 ; Perpignan, 17 et 4 ; Rennes, 11 et 9 ; Strasbourg, 9 et 4 ; Tours, 11 et 8 ; Toulouse, 14 et 4 ; Ajaccio, 12 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 8 et 3 degrés ; Athènes, 14 et 7 ; Bonn, 9 et 4 ; Bruxelles, 9 et 6 ; Le Caire, 17 et 12 ; îles Canaries, 18 et 15 ; Copenhague, 6 et 5 ; Genève, 9 et 4 ; Lisbonne, 16 et 12 ; Londres, 9 et 6 ; Madrid, 10 et 6 ; Moscou, — 1 et — 2 ; New-York, 7 et 5 ; Palma-de-Majorque, 16 et 8 ; Rome, 14 et 3 ; Stockholm, 4 et — 1 ; Téhéran, 0 et — 2.

ENVIRONNEMENT

La consultation sur les centrales nucléaires

Les associations de défense se mobilisent

La consultation lancée par le gouvernement à propos des sites des centrales nucléaires n'agite pas seulement les élus locaux. Elle a donné un véritable coup de fouet aux associations de défense de l'environnement. Celles-ci à l'unanimité avaient demandé aux responsables régionaux de ne pas se prêter au « *simulacre de consultation* » (*le Monde* du 10 janvier). Elles prennent à présent, mais en ordre dispersé, une série d'initiatives qui les engagent davantage. Le Comité de la charte de la nature, qui considère comme « *inadmissible que le programme nucléaire soit engagé sans qu'un grand débat démocratique ait pu s'instaurer au Parlement et dans le pays* », réclame la création du comité national écologique promis par M. Giscard d'Estaing. Le Comité de la charte a, du reste, créé en son sein une commission d'étude du programme nucléaire. C'est ce qu'a également décidé, au cours de son assemblée générale qui s'est réunie le 19 janvier, la Fédération française des sociétés de protection de la nature (1). Mais celle-ci, après avoir désigné un nouveau président, en la personne de M. François Ramade, professeur à l'université de Paris-Sud, lance une pétition demandant un moratoire (c'est-à-dire une suspension) du programme nucléaire français jusqu'à l'adoption de la loi sur la protection de la nature (que l'on attend depuis huit ans).

La fédération, qui avait rassemblé quatre cent mille pétitionnaires pour sauver la Vanoise, se fixe comme objectif de réunir cette fois un million de signatures. Elle organise une souscription nationale pour couvrir les frais de la campagne.

De son côté l'Union nationale des associations pour le cadre de vie (2), jugeant que la nocivité du programme nucléaire est suffisamment démontrée, lance également une pétition. Celle-ci exige l'arrêt total du programme.

Enfin, dernier échelon dans l'escalade, le mouvement Pollution-non (3) propose, pour sa part, une action de désobéissance civile aux contestataires les plus décidés. En réglant leurs factures d'électricité, ceux-ci sont invités à l'amputer de 6 % qu'ils verseront à un compte spécial. Les sommes ainsi soustraites aux caisses de l'E.D.F. pour symboliser le refus du nucléaire serviront à financer une installation d'énergie solaire dans un pays du tiers-monde.

(1) F.F.S.P.N. : 57, rue Cuvier, 75005 Paris. C.C.P. 25 500 84 Paris.

(2) UNAC : 13, rue Pierre-Nicole, 75005 Paris.

(3) Pollution-non : 16, rue Pierre-Longuet, 45800 Saint-Jean-de-Braye.

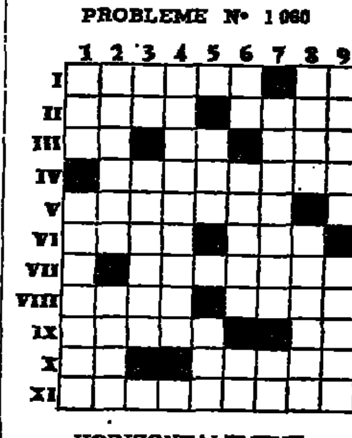
● L'AVENIR DE BERCY. — Une association Bercy-Village vient de se créer. Elle veut rassembler tous ceux qui s'intéressent à l'avenir des entrepôts afin que Bercy redevienne un « *lieu de vie populaire* ».

★ 130, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris.

● LARZAC : ROUVRIR LE DOSSIER. — Publiant ses réflexions sur l'extension du camp militaire dans *la Semaine religieuse*, Mgr Bourrat, évêque de Rodez, souligne « *le drame humain* » vécu par les cultivateurs, et écrit « *qu'il n'y aurait rien de déshonorant à reconsidérer le problème* ». De son côté, la C.F.D.T., renouvelle « *sa solidarité avec les paysans du Larzac, et son opposition à l'extension du camp militaire* ».

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 060



HORIZONTALEMENT

I. De quoi vous couper le souffle ! ; Pronom. — II. Eventuellement grise, pas encore noire ; Dans l'Orne. — III. Article ; Réserva un accueil plutôt frais (épelé) ; Ne fit pas circuler. — IV. Permettait de dominer. — V. Source de chaleur locale. — VI. Se vend généralement au prix fort ; Cruelle. — VII. Fera un travail d'électricien. — VIII. Homme de... paroles ; Récipient. — IX. Secoua pour de bons motifs ; Abréviation. — X. Proféré par un contradicteur ; Gros, il est méprisé par l'œnophile. — XI. Permettent à la troupe de respirer.

VERTICALEMENT

1. Il est superflu de le cacher quand il est accusé ; Ne saurait figurer dans le signalement d'une sylphide. — 2. Affreux mélange ou simple régal ; Ne donne donc aucun mal. — 3. Symbole chimique ; Bâtons de jeunesse. — 4. Bien trouvées. — 5. Juge ; Bavard intarissable. — 6. D'un auxiliaire ; Blanchissent en vieillissant ; Langue. — 7. Surprise ; A un autre nom tout aussi court. — 8. S'ennuie peut-être et est éventuellement malheureux ; C'est bien souvent le temps qui la fait presser. — 9. Verbe familier aux robins ; Vieilles palettes.

Solution du problème n° 1 059

Horizontalement

I. Naturiste ; Diane. — II. Ur ; Rusal ; Sa. — III. Troc ; EQ ; Doigt. — IV. Roulier ; Orées. — V. Er ; Copiste. — VI. Sévira ; Ove ; PR. — VII. Or ; Rétameurs. — VIII. Rôle ; Isaïe ; Soif. — IX. Ine ; C.G.T.. — X. Ecriture ; Mime. — XI. Emeri ; Mica ; Ut. — XII. Ani ; Emouvants. — XIII. Tette ; Ecritures. — XIV. Id ; E.O. ; Uranie ; Au. — XV. Ré ; Engrais ; Loua.

Verticalement

1. Trésorier ; Tir. — 2. Aurore ; Onc ; Aède. — 3. Trou ; Volèrent. — 4. Claire ; Imitée. — 5. Ru ; Ute ; Eon. — 6. Pécari ; Ure. — 7. SR ; Rô ; Escrimeur. — 8. Tue ! Potage ; Ocra. — 9. Esquivait ; Murai. — 10. Semé ; Divins. — 11. Didot ; Cati. — 12. Orémus ! ; Manuel. — 13. Asie ; Rôti ; Tr. — 14. Nage ; Psi ; Museau. — 15. Tsar ; Fret ; Sua.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 25 janvier 1975 :

DES DECRETS

● Portant création d'un conseil supérieur de l'enseignement de la conduite automobile et de l'organisation de la profession et décret portant nomination du président dudit conseil ;

● Portant application de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

UN ARRÊTÉ

● Portant fixation de la date d'application de la majoration de 10 % pour paiement tardif en ce qui concerne les impôts locaux mis en recouvrement au cours du mois de décembre 1974.

Le Monde aujourd'hui

Fortune

Une riche héritière

ERODEE par le soleil, la pluie et le vent, usée trop tôt par les travaux des champs, Maryse a vingt-six ans et en paraît dix de plus. A sa manière, c'est une héritière : 30 hectares de bois et de pins, quatre vaches, douze chèvres et quelques poules, on vit de moins à la campagne. A la campagne peut-être, mais ici, dans le fond d'une vallée, au fond de l'Ardèche, qui envierait sa fortune ? On n'imagine même pas qu'on puisse vivre à longueur d'année, à longueur de vie, dans ce cadre angoissant.

Et pourtant, un jour, elle a été peuplée, cette vallée. Les murets de pierre qui soutiennent ses flancs, subdivisant en champs les pentes raides, en témoignent. Puis, peu à peu, tous sont partis, lassés de cette terre aride, où le roc affleure, où seul le motoculteur peut se frayer un chemin. Les parents Comte, eux, sont restés, ancrés à leur maison.

Le trou noir

Une maison ? Une masure plutôt, ce qu'en ville on nommerait un taudis. On entre dans l'unique pièce, trou noir où le regard vacille un moment avant de se poser sur les choses : on aperçoit alors un carré de ciel bleu par l'orifice béant qui tient lieu de cheminée, et puis surtout un incroyable bric-à-brac de boîtes de conserves, noires à faire peur, de ficelles ou de sacs en plastique pieusement conservés, car ici on ne jette rien. Des mouches, il y en a partout. Pendant que la mère mène à bien le cérémonial du café, minutieux, interminable, Maryse baratte le beurre de haut en bas comme il y a trois siècles. Le père Comte sourit immuablement, mais inutile de lui faire la conversation : il ne parle que le patois.

Des misérables ? Même pas. Certes leur revenu est infime, quelque 300 F par mois pour eux trois, que l'on tire au marché de la vente des œufs, des fromages et, selon la saison, des châtaignes ou des myrtilles. On achète ainsi le sucre et le café nécessaires, parfois, luxe inouï, une tablette de chocolat ; la farine et le pain sont fournis par le boulanger, en échange de quelques sacs de grains. Pour les gros achats, la tronçonneuse l'an passé, le réfrigérateur cette année (il trône, superbe, au milieu de cette crasse), on vend une bête. La solitude de ces espaces est totale. Pourtant on connaît bien Maryse dans les villages voisins où le dimanche, quel que soit le temps, elle va à la messe, et même à la ville proche : deux fois par semaine, c'est jour du marché : 6 kilomètres aller et retour, chargée de paniers, et puis le car qu'elle prend sur la nationale.

La mère Comte, elle, ne va guère en ville qu'une fois l'an : le facteur descend bien de temps à autre en trébuchant sur les sentiers envahis par les genêts. Mais la meilleure compagnie, c'est encore la radio que, chaque soir, l'on extrait tel un objet précieux de son papier journal : sur les prévisions d'Albert Simon ou l'agitation universitaire, la mère Comte est intarissable.

Muette et courbée devant sa mère, le chef incontesté de la famille, Maryse, a eu au marché lever les yeux assez haut pour rencontrer un fiancé, un paysan du coin, un peu porté sur la bouteille, bon gars au demeurant. Mais acceptera-t-il cette vie-là ? Maryse sait qu'en partant elle signe l'arrêt de mort de ses parents. Peut-être préfère-t-elle ne pas y penser lorsque, vous rencontrant d'aventure sur le chemin cahoteux, dans la vieille 4 CV de son promis, elle prend un maintien de reine et vous salue de la main avec de la joie plein les yeux.

GUILLEMETTE DE SAIRIGNE.

Cinéma

LES GRANDES AMOUREUSES

L'AMOUR, pour autant qu'on le sache, est une activité qui se pratique le plus souvent à deux. Et si perversion il y a, en la matière, il paraît vraiment difficile d'imaginer qu'elle ne soit le lot que d'un seul des partenaires. Banalité ? Un voyageur débarquant tout droit de la planète Mars à Paris, sur les Champs-Elysées ou sur les Grands Boulevards, peut en douter s'il lit les titres des films qui fleurissent sur les écrans parisiens. Des *Gourmandines* voisinant avec des *Impures*, des *Excitées*, des *Cajoleuses*, une *Masseuse perverse* rejoignant la troupe serrée des *Chercheuses de plaisir*, partout des *Filles aux lèvres gourmandes*, *Chiennes* et autres *Petites Cochonnes*.

Mais ce n'est pas seulement aux êtres humains qu'on s'obstine à ne donner que du féminin. Les substantifs suivent la mode. Quand le mercure monte, il s'agit de *Chaleurs danoises*. Qui est érotique ? Une *Kermesse*, bien sûr. Et les *Bacchanales*. On en vient à s'étonner de la présence incongrue des *Contes immoraux*. Et si, avec, un simple prénom, on veut attirer le gogo, ce sera celui d'une femme. *Emmanuel* film érotique ? Allons donc !

Peut-on encore continuer à prétendre que de tels spectacles vont, en libérant, aider à secouer des siècles de préjugés étouffants : Ne sont-ils pas tout au contraire l'expression, renouvelée au goût du jour, du bon vieux mythe de la femme-objet ? Ou l'occasion d'une « projection », ménageant un alibi confortable, suivant laquelle on attribue à « l'autre » ce qui déplaît chez soi ?

L'inconscient est structuré comme un langage, murmure-t-on, à l'exemple de Lacan, dans les cercles snobs de la capitale. A n'en point douter, le langage des producteurs de films érotiques est structuré, lui, comme leur pitoyable inconscient.

EVELINE LAURENT.

Beauté

Comment on devient une « Miss » et ce qu'il en advient

APPLAUDIS par les uns, critiqués par les autres, souhaités par les municipalités, conspués par les ligues féminines : les concours de beauté résistent à l'évolution de la femme et à son émancipation. Mieux : ils s'étendent, ils prolifèrent. On élit Miss France à Tahiti et Miss Europe est couronnée... à Beyrouth ! Les candidates au titre de Miss Monde s'affrontent à Londres et on se dispute aux Etats-Unis le titre de Miss Univers. A celles qui échouent, il reste l'espoir d'un voyage au Japon, où fleurit, depuis peu, une « Miss International Beauty » sous le patronage du ministère des affaires étrangères. Faute de quoi, on peut encore devenir Miss Nations unies. Il y a de la ressource !

Toute jeune fille saine de corps et d'esprit et de bonne moralité peut convoiter le titre de Miss France. Seules conditions *sine qua non* : avoir dix-sept ans et n'être pas mariée. Les mêmes règles se retrouvent dans les autres concours. Mais, pour avoir oublié de préciser qu'avoir des enfants était un cas d'exclusion, on s'est retrouvé, pas plus tard qu'au mois de décembre, avec une Miss Monde « mère célibataire ». C'est ainsi que, pour un péché de jeunesse, Miss Grande-Bretagne dut céder son sceptre à sa dauphine Miss Afrique du Sud.

Précisons — afin d'éviter d'éventuelles déconvenues — qu'être Miss France n'est pas un métier : « *C'est*, souligne Mme de Fontenay, présidente du comité Miss France, *une fonction honorifique susceptible de mettre en valeur les qualités physiques et morales d'une jeune fille. C'est également la certitude d'être accueillie partout comme une ambassadrice. La jeune élue, comblée de cadeaux, reçue en haut lieu, courtisée, photographiée, connaîtra en un an ce qu'elle n'aurait jamais connu une vie durant. Mais, faute d'une subvention, le comité ne lui apportera pas la fortune* »

Quand la politique s'en mêle

En Angleterre, l'élection de Miss Monde est devenue la propriété de la puissante MECCA. Et on ne voit pas qui, dans le pays, pourrait déposséder la célèbre chaîne de jeux, de dancings et d'hôtels de ce privilège chèrement acquis. Seule ombre au tableau : la Miss Univers couronnée à Long-Beach, de l'autre côté de l'Atlantique. Il s'agit là, dit-on à Londres, d'une concurrence déloyale. Mais le richissime comité américain — qui compte dans son jury des personnalités internationales — n'a nullement l'intention d'abandonner la partie.

« *Ce sont deux compétitions différentes organisées dans un esprit différent*, explique le Comité Miss Europe. *Disons que l'une correspond à des championnats du monde, l'autre étant l'équivalent des Jeux olympiques.* »

La comparaison, si heureuse soit-elle, dépasse largement le cadre de l'amateurisme. Qu'on en juge : Miss Monde reçoit un prix de 5 000 livres (plus de 50 000 F), et un an de règne lui permettra d'acheter le pied-à-terre de ses rêves en posant pour des photos, en tournant des films publicitaires et en inaugurant des expositions.

Les Américains — comme il se doit — font encore mieux les choses. Leurs cadeaux sont princiers : 20 000 dollars en espèces pour une reine, plus un manteau de vison, des voitures, des bijoux et autres « babioles » dignes du reste. De quoi tourner la tête à une foule de jolies filles qui revent de présider les conventions et les matches de base-ball. Par la même occasion, un solide contrat leur garantit 15 000 dollars par an, nourries, logées, avec la perspective de faire deux ou trois fois le tour du monde...

« *Le caractère national du jury anglais enlève toute illusion à la plupart des candidates*, déclare Mme de Fontenay. *Sans compter que l'élection devient de plus en plus une affaire politique.* »

Il est certain que cet aréopage — à 90 % britannique (ou membres du Commonwealth) — ne fait pas toujours preuve du « fair play » désirable. Un coup d'œil sur les derniers résultats permet de se rendre compte que les éminents gentlemen ont tendance à se laisser influencer par des considérations d'où la propagande n'est pas exclue. Ce n'est pas par hasard qu'on trouve en 1961, 1964, 1965 et 1974 une Miss United Kingdom, en 1968 et 1972 une Australienne et en 1970 une miss Grenade.

C'est également durant les années 60 que les organisateurs du concours Miss Univers laissèrent clairement entendre qu'une Française n'aurait aucune chance de décrocher le titre tant que le général de Gaulle serait au pouvoir.

Les mariages inespérés et les autres

En France, même si les élections se passent presque toujours dans de bonnes conditions, même si les comités s'entourent d'un maximum de précautions, tout ne va pas forcément pour le mieux dans le meilleur des mondes de la beauté. Citons le cas d'une Miss « manipulée » par un avocat à l'affût d'une croustillante publicité. Une campagne de presse fut lancée contre une rivale plus heureuse. Motif : l'élue avait caché qu'elle était mère. (Encore une !) Le procès dura plus de six ans...

« *Et puis*, raconte Mme de Fontenay, *il y eut le cas de Muguette Fabrice, qui avait beaucoup de qualités, mais pas beaucoup de poitrine, et qui compensait de son mieux cette insuffisance naturelle. Des candidates évincées s'étaient empressées de le signaler à un journal dit « à sensation ». A la suite de quoi un procès — qui fit la joie du Palais — fut engagé. Mais l'affaire tomba à l'eau le jour où la jolie fille aux appas trompeurs épousa dans le Gers un industriel qui l'avait trouvée, telle quelle, fort à son goût.* »

Dépossédées de leur titre, ou plus simplement retournées à la vie normale, que deviennent ces reines éphémères ? La presse ne se penche que sur les cas extrêmes. En haut de l'échelle de la réussite : Yvette Labrousse, fille d'un traminot sétois, devenue l'épouse de l'Aga Khan, la Bégum. Tout en bas : Yvonne Ménard, marquée, déchue, qui tenta de se suicider après une courte gloire. Et les autres ?

En général, elles se marient. Tout simplement. Beaucoup tirent parti de leur titre, profitent de la publicité dont elles ont été l'objet et font des mariages le plus souvent inespérés. Irène Tunc, élue en 1954 (et fauchée dans un accident de la route), épousa le metteur en scène Alain Cavalier, qui lui avait ouvert les portes des studios. Jeanne Beck, la « Miss France rurale » de 1967, a épousé un Anversois, ingénieur à la General Motors. Plus loin de nous, une Miss Allemagne prit pour mari le fils du directeur de la plus grosse agence de voyages d'Europe. Une autre se maria avec un jeune diplomate. Mais ce sont là des exceptions. La plupart se contentent d'épouser des amis d'enfance ou des personnages moins en vue. Rares sont celles qui font carrière dans le spectacle. A part Colette Deréal, première dauphine de Miss France en 1948, et Claudine Auger, qu'un James Bond rendit célèbre.

Quant à Maria del Carmen Herrero, élue Miss Asturies en 1968, elle a carrément tourné le dos aux bonnes ou mauvaises fortunes terrestres. Comme la « Belle de Cadix », elle est entrée au couvent.

SUZANNE-EDITH PEUMERY.

Au fil de la semaine

LE « VRAI ART NOUVEAU »

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

VOUS avez travaillé comme auxiliaire pendant quelques jours ou quelques semaines à la S.N.C.F. ? Vous faites ou vous venez de faire votre service militaire ? Alors voici des recettes qui vous permettront de voyager gratuitement pendant six mois au moins en parcourant des milliers de kilomètres. Evidemment, il faut commencer par vous « procurer » (traduisez : voler) un carnet à souches de permis de chemin de fer ou de permissions militaires. Mais à partir de là, et avec quelques coups de tampon adroitement apposés, les recettes qu'on vous indique sont simples : il suffit de les suivre à la lettre et tout va bien. La S.N.C.F. est prévenue ? Aucune importance : pour qu'elle puisse vérifier les billets ainsi détournés, elle devrait changer tout le système des carnets à souches, ce qui coûterait encore plus cher que la fraude. Ah ! Une condition à ne pas oublier si vous utilisez les fausses permissions militaires : il faut avoir les cheveux courts, sans quoi vous serez vite repéré.

Quand vous prenez le métro, à Paris, vous payez votre billet ? Quelle erreur ! Voici cinq, six trucs, infaillibles, pour voyager sans payer et sans ennuis. C'était plus simple avec les anciens tickets de métro qu'il suffisait de passer aux enzymes gloutons pour leur rendre l'aspect du neuf. Mais même avec les tickets magnétiques et les portillons, c'est facile et il n'est pas nécessaire de sauter à pieds joints par-dessus la barre du passage d'accès, tout le monde n'est pas assez souple pour recourir à cette méthode élémentaire. Cette barre, on peut la rabattre derrière soi et la bloquer, ce qui permet de passer à plusieurs avec un seul ticket.

Ce n'est pas tout. Dans le travail, il y a mille manières de saboter, paralyser la production, casser ou user vite le matériel, détourner les marchandises, expédier les colis dans une mauvaise direction, perdre des caisses de précieux dossiers, mêler les paperasses, truquer les documents, les plans, les registres comptables, bref, semer partout le désordre et provoquer ainsi des discussions, des retards, des incidents qui retombent sur la tête des « petits chefs ». Et dans la vie, de la librairie au supermarché, dans la rue ou dans les bureaux, exercez-vous à la « reprise individuelle », à toutes les formes de « réappropriation » et de « remboursement total ». Là encore, voici des recettes infaillibles, des exemples, des idées à foison.

Allez-y, amusez-vous, livrez-vous « aux joies profondes du détournement et du sabotage dans les mornes bureaux de « nos » entreprises », faites éclater « les règlements aberrants, tatillons, la hiérarchie permanente, les formes de contrôle à tous les niveaux, la débilité profonde du travail », tout cela « par revanche, par refus de la stupidité régnante ».

C'est cela le « Vrai Art Nouveau ».

***

Ces pratiques, ces trucs, ces combines individuelles ou collectives, ces expériences, ces inventions, avec tous les détails, toutes les précisions nécessaires, un journal en remplit au moins une page chaque semaine.

Le « Vrai Art Nouveau » lui vaut tout un courrier, qu'il publie allègrement et où chacun explique ses « œuvres de jeunesse », ses « chefs-d'œuvre » et sa pratique de « l'art », « forme splendide d'expression populaire », écrit un débutant.

« Ayant, il y a peu de temps, travaillé comme « extra » dans
un grand « Bazar Horrible et Vandale », raconte par exemple un
lecteur, j'ai décidé, plutôt que d'arnaquer les pauvres moutons-
clients, de faire du sabotage systématique de la vente : ne pas
servir le client, bavarder avec un copain, se barrer, faire un tour
ou des « courses » dans le magasin, envoyer le client à un autre
rayon-bidon, se foutre ouvertement de la gueule du « big chief
of the rayon », bousiller du matériel (parfois très coûteux), faire
sortir ou sortir moi-même pour quelques dizaines de milliers de
francs de matériel, oublier de faire payer, etc. J'ai, bien sûr, aussi
arrondi mon maigre salaire à la librairie dudit magasin car il faut
vous dire que 59 francs pour huit heures de boulot debout, dehors
dans le froid, sur un trottoir, ce n'est pas très drôle ! »

Un autre donne des conseils : « Le circuit de télé-surveillance d'un autre magasin de Paris, le Bon Mercantile, est l'un des plus beaux joujoux : très efficace, avec un système d'enregistrement de nos plus belles œuvres. De plus, un peu partout, les gentils inspecteurs flics sont musclés. J'ai moi-même été victime d'un « vernissage » énergique alors que pour une fois mes toiles étaient « vierges ».

Le sabotage peut revêtir des formes plus complexes. « Notre plus beau coup, le coup royal, a été d'intervertir des étiquettes sur des caisses de documents destinées à un client à l'étranger. Les caisses prévues pour le siège social sont allées à l'usine (distante de 1 500 kilomètres), et réciproquement. Le service des postes du pays (tiers-monde) a fait le reste : l'ensemble de l'envoi s'est perdu. Tout gain pour nous. Il a fallu refaire trois mois de travail déjà connu... Du gâteau. »

Le même « artiste », lorsqu'il a appris qu'il était licencié, a couronné son œuvre en déplaçant quelques virgules dans les paramètres de divers projets importants d'installation. « En fait, explique-t-il, une telle erreur sera redressée bien avant le montage. Mais elle aura entraîné des retards dans les achats ou la fabrication de pièces inutiles, l'immobilisation pour un certain temps du projet. Peut-être les connards à attaché-case de l'usine et du client se seront précipités aux aéroports. En plus : contentieux, courrier merdique... »

C'est précisément cet « artiste »-là qui énonce l'explication la plus claire des raisons qui animent les saboteurs et truqueurs. Ecoutons-le : « Il y a sans doute d'autres choses derrière toutes ces pratiques, mais, de toute évidence, il y a la revanche contre le travail en miettes. La jubilation à agencer les pièces d'un « coup tordu » complexe est une réponse à la situation de l'exécutant, qui n'a pas, théoriquement, à savoir ce qui se passe en aval et en amont, alors que la simple exécution correcte du travail exige que l'on en connaisse les tenants et aboutissants. »

De son côté, un correspondant qui projette « de grandes fresques pour l'avenir » exprime l'espoir « que tout ceci continue à déplaire aux syndicats et autres aiguillons du capitalisme ». Le journal lui-même assure : « L'illégalité, c'est un véritable virus, d'autant qu'il vous procure une joie profonde. » Et d'appeler Marx à la rescousse : « Dans une grève, ce qui compte pour l'ouvrier, c'est tout l'aspect collectif de la grève, l'association qui s'y crée... et la jouissance qu'il peut trouver à arrêter le travail et à faire autre chose. »

***

La révolution que les correspondants du journal appellent de leurs vœux commence-t-elle vraiment par ces minables vols à la tire ou à l'étalage, ces méchantes blagues de potaches un peu vicieux ou sadiques, ces misérables petites vengeances contre tous ceux qui semblent détenir une parcelle d'autorité, d'importance ou d'aisance, clients et patrons, cadres et collègues, membres d'institutions et d'entreprises ?

Des larcins et des fraudes aux vols et aux sabotages, n'y aurait-il plus de degré, plus de différence de gravité ? Ces recettes, cet « art nouveau », doit-on y voir simplement des réponses dérisoires et parfois absurdes opposées à une société que l'on juge absurde elle-même et parfois malfaisante, ou sont-ils des signes plus graves, les symptômes d'un mal plus profond ? Le fait qu'un journal, même s'il est peu lu, ouvre une rubrique comme celle-là et recueille de telles confidences, comment faut-il l'entendre ? Peut-on se contenter de hausser les épaules et, entre gens posés, raisonnables, intégrés, se dire tout simplement qu'il y a toujours eu des voyous, des marginaux et des révoltés, qu'ils sont peut-être un peu plus nombreux et remuants aujourd'hui qu'en temps normal, mais que ce n'est pas très grave ? Doit-on au contraire s'alarmer ? Mais que demander, que préconiser, que tenter ?

Cela fait beaucoup de questions. A chacun ses réponses. Ce qu'il faut retenir, ce n'est pas qu'un journal relate ces faits. C'est qu'ils existent.

ETRANGER

Reflets du monde entier

TOGO-PRESSE

Un « coup de salut »

Le quotidien de Lomé TOGO PRESSE évoque en ces termes l'intervention de l'armée qui chassa du pouvoir M. Grunitzky :

« 13 janvier 1963, une nuit brumeuse et incertaine. Des hommes courageux et décidés avec à leur tête un chef intrépide, Eyadéma, marchant dans les ténèbres des frimas nocturnes. Des hommes qui laissaient jaillir au-dedans d'eux des cris imperceptibles de révolte, qui à leur tour laissaient jaillir un dégoût nauséeux de la terreur qui régnait sur notre pays. Des hommes qui ont compris que la révolte était une dimension essentielle de l'homme. Ces hommes ont réalisé pour la première fois dans notre sous-région ce qu'on a appelé un coup d'Etat et qui, pour nous, est proprement un « coup de salut ». Un coup de salut pour des hommes de chair et de sang qui n'ont jamais imaginé la torture, la répression, et qui l'ont subie abasourdis, des hommes de chair et de sang qui vivaient dans de bourbeux marécages avec de pesants carcans, des hommes de chair et de sang qui versaient d'inconsolables larmes devant de hideux bourreaux cyniquement goguenards, des hommes traqués et terrifiés...

» Tous sauvés par la salutaire intervention de l'armée le 13 janvier 1963. Mais ces militaires du 13 janvier 1963 ne sont pas ambitieux, ils étaient simplement motivés par le salut de leur patrie. C'est pourquoi, comme César, ils ont refusé la couronne pour la laisser aux civils qui n'ont, hélas ! pu se hisser à hauteur d'hommes d'Etat (...). »

THE TIMES

Des machines à jeter

Selon le quotidien londonien THE TIMES, les trois mille participants à la première conférence mondiale sur le hindi, la principale langue indienne, qui s'est tenue récemment au Maharashtra (l'Etat de Bombay), ont demandé que le hindi soit reconnu comme langue officielle aux Nations unies. *« D'autres propositions avancées lors de cette conférence vont de l'établissement d'une agence de presse internationale en langue hindi jusqu'à la suggestion faite par le président de l'Assemblée de l'Etat de l'Uttar-Pradesh — celui qui compte la plus forte population parlant le hindi, — selon laquelle toutes les machines à écrire en langue anglaise utilisées en Inde devraient être considérées comme des objets de contrebande et jetées dans l'océan Indien. Un peu plus sérieusement, M. S. N. Chaturvedi, écrivain en langue hindi bien connu, a recommandé que tous les ministres et les membres du Parlement qui envoient leurs enfants dans les écoles utilisant l'anglais soient inscrits sur une liste noire et publiquement mis au ban de la société. »*

DER SPIEGEL

Trop et pas assez d'enseignants

En République fédérale d'Allemagne l'enseignement se trouve dans une situation paradoxale, rapporte l'hebdomadaire *DER SPIEGEL* : il y a à la fois trop et pas assez d'enseignants. Les Laender, après avoir fait une publicité intensive auprès des étudiants pour que ces derniers se dirigent vers cette carrière, lancent maintenant des mises en garde.

« Obtenir une place dans une université (où joue le numerus clausus*) ne veut pas dire qu'un emploi soit assuré, vient de déclarer le ministre de la culture de Mayence, M. Bernhard Vogel (C.D.U.),* rapporte DER SPIEGEL. *Ce printemps, cette profession sera, pour la première fois touchée par le chômage : 3 438 futurs enseignants ne trouveront pas de poste en 1975-1976 dans le Bade-Wurtemberg ; la Rhénanie-Palatinat n'acceptera, le 1er février, que 261 des 900 candidatures déposées. (...) Le gouvernement de Hesse refuse la nomination de 565 professeurs qui viennent de terminer leurs examens. Pourtant dans ce Land, un cours sur cinq ne peut pas se tenir. D'après les syndicats des enseignants, il manque 5 000 pédagogues : 1 100 professeurs dans les lycées, environ 3 400 dans le primaire, les classes techniques et de rattrapage, et dans toutes les autres écoles plus de 700. Une ménagère de Hesse, Mme Marianne Stumpf a fait le calcul suivant qu'elle a envoyé à son ministre des affaires culturelles : faute de professeurs, sa fille perd deux heures de physique, deux heures de chimie, une heure de mathématiques, une heure de culture physique par semaine, soit un journée de cours au moins.*

» Par souci d'économie, les Laender refusent la création de nouveaux postes (...). Pour la commission fédérale planifiant l'enseignement, la crise aura disparu en 1980. (...) La baisse de la natalité entraînera une diminution de 25 % du nombre des élèves dans le primaire : en 1978, ils seront 3,2 millions. (...). Même dans ce cas, la R.F.A. demeurera à la place qu'elle occupe depuis un certain temps dans le monde de l'éducation, c'est-à-dire la dernière de tous les pays industrialisés. »

Weekendavisen

Le dangereux cigare en chocolat

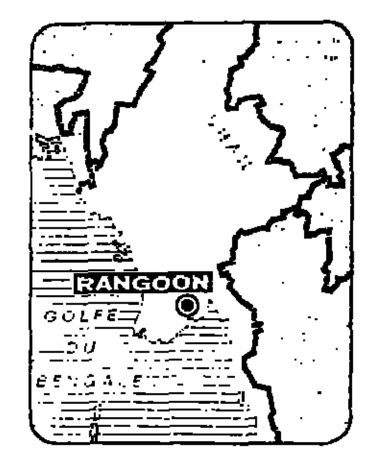
« A partir du 1er juillet prochain, rapporte l'hebdomadaire danois *WEEKENDAVISEN, il sera interdit en Norvège, sous peine de poursuites pénales, de vendre des cigares en chocolat et des cigarettes de réglisse aux mineurs de moins de seize ans. Ces dispositions sont inscrites dans la nouvelle loi contre la publicité pour le tabac qui vient d'être promulguée chez nos voisins. Les chocolats en forme de cigare et la réglisse imitant les cigarettes inciteraient perfidement les jeunes à fumer.*

» La loi précitée n'interdit pas seulement la publication des affiches et annonces en tous genres vantant directement les mérites du tabac, elle oblige également les fabricants à faire figurer lisiblement sur tout emballage de tabac, cigares, cigarettes, etc., une mise en garde contre les effets nocifs de ces produits.

» On ne relève qu'une exception dans le texte de cet oukase : il sera toujours permis, après la date fatidique, d'importer en Norvège journaux, périodiques, films et émissions de télévision contenant des réclames en faveur du tabac « destinées à un public étranger *»... Qu'on s'imagine autrement dans quelle pénible situation aurait été placée, par exemple, la télévision norvégienne s'il lui avait fallu renoncer à la retransmission de compétitions sportives se déroulant hors frontières sur des stades truffés de placards et slogans à la gloire du tabac. »*

Lettre de Rangoon

LE BOUDDAH SUR LA ROUTE DU SOCIALISME



« JE reconnais que toute déclaration inexacte... pourrait entraîner des poursuites criminelles et mon expulsion de l'Union de Birmanie. »

Cet avertissement n'est pas très engageant, surtout quand il se place au bas d'une demande de visa (quatre pages bourrées de questions insidieuses) dont on aura attendu la conclusion jusqu'à la dernière minute. Mais cette impression ne dure pas, et tout s'arrange. L'avion, parti de Bangkok, se pose à l'heure dite sur la piste de Rangoon : c'est un Boeing, ou plutôt *le* Boeing, seul de son espèce, que la compagnie aérienne birmane réserve à ses rares vols internationaux. Nous avons de la chance, paraît-il, car il est parfois réquisitionné sans préavis pour quelque déplacement ministériel. Le temps de montrer notre carte de débarquement, qui porte encore le cachet du « Gouvernement révolutionnaire de l'Union de Birmanie », et les formalités sont vite expédiées, l'accueil est aimable, courtois et souriant — moins tatillon en tous cas que celui de l'Inde voisine.

Et pourtant, ce pays, qui n'était autre peut être que la Chersonèse d'or de Ptolemée, n'est pas précisément aujourd'hui l'Eldorado du tourisme. Le séjour ne doit pas y excéder une semaine. Il est interdit d'y pénétrer par voie de terre et de sortir d'une zone de 25 kilomètres au-delà de la capitale. Des autorisations spéciales sont indispensables à qui veut découvrir le Bouddha couché de Pegu ou les stupas de Pagan, et, de toute façon, il est hors de question de se déplacer autrement que par les sauts de puce des lignes aériennes intérieures. Au cours de l'année qui s'achève, quelques milliers à peine de visiteurs auront apporté ici leurs devises, aussi précieuses pourtant que le jade, les perles et les rubis dont le gouvernement organise la vente officielle.

LA principale raison de ces précautions est l'insécurité chronique qui règne sur presque toute l'étendue du territoire, curieuse mosaïque d'Etats et de peuples incrustée entre la Thaïlande et le golfe du Bengale, allongeant au sud une jambe maigre vers la Malaisie, tirant au nord la langue vers la Chine.

Il ne se passe guère de jours sans que le quotidien de langue anglaise, glissé sous la porte de votre chambre, fasse état d'actes de sabotage, d'émeutes, d'explosions de bombes, d'enlèvements ou de « rallyes anti-rebelles » organisés par des villageois fidèles au gouvernement, à grand renfort d'instruments de musique traditionnels. A Rangoon, des chevaux de frise entourent en permanence les édifices officiels, et si, le soir venu, la ville, autrefois brillante et animée, apparaît parfaitement calme et silencieuse, c'est en fait qu'elle est déserte comme si le couvre-feu y était imposé.

Qui sont ces insurgés et ces terroristes que les communiqués englobent volontiers sous le vocable de « bandits » ? On y découvre un large éventail d'opposants au régime, communistes, guérilleros en désaccord avec le parti unique au pouvoir, la « Voie birmane du programme socialiste », nationalistes Shan ou Karen relevant de groupes ethniques hostiles à toute idée de fédération, et même des généraux rescapés du Kouomintang ou des responsables de communautés chinoises dont les opérations débordent le combat politique, tel Lo Hsing-han, trafiquant, chef de bande, capturé, l'an dernier, à la frontière thaïlandaise et connu sous le nom de « Roi du triangle d'or de l'opium ».

En 1973, l'enlèvement en pays Shan de deux dentistes soviétiques, employés au titre de l'aide bilatérale, suscita quelques complications diplomatiques. Cette année, le hasard nous fait rencontrer, dans une maison amie, un *padre* italien, établi depuis plus de quarante ans dans le nord du pays, où sa mission administre une léproserie. Il y a quelques mois, il a été enlevé, lui aussi, par un groupe de rebelles. Et ce sont les lépreux eux-mêmes qui l'ont délivré, après s'être lancés, munis d'armes de fortune, à la poursuite de ses ravisseurs, en une cavalcade digne du Ramayana. Grièvement blessé au cours du combat, il a été évacué par avion à Rangoon, où il se trouve en convalescence. Il ne reverra sans doute jamais son Piémont natal, il tient à finir sa vie ici.

IL n'est pas très facile de définir cette « voie birmane du socialisme » dont le gouvernement se prévaut. Si le système féodal a été parfois brutalement aboli dans ses structures matérielles, il persiste peut-être encore dans les catégories mentales, dans les traditions immuablement liées au respect des hiérarchies et des individualités.

Ce bureau où nous nous trouvons s'orne, de chaque côté d'une pendule, de deux portraits symétriques. L'un représente un militaire coiffé d'une casquette, l'autre un civil enturbanné. Il s'agit du même personnage, le général Maung Shu Ne Win, successeur d'U Nu depuis le coup d'Etat de 1962 et qui, le onzième jour de Pyatho de l'année 1335 de l'ère birmane, c'est-à-dire le 3 janvier 1974, a fait adopter par le peuple birman sa nouvelle Constitution.

Quand nous quittons le ministère, nous nous frayons un chemin à travers toute une famille voisine qui fait sa toilette et sa lessive sans façon sur le trottoir, battant le linge à même les dalles disjointes, aspergeant d'eau les enfants nus tandis que les adultes se douchent tout habillés et s'en vont dignement, leur robe ruisselante plaquée sur les reins, préfiguration, au milieu des rires et des cris, de ces aspersions purificatrices qui célèbrent la nouvelle année bouddhiste.

Le bouddhisme, c'est bien lui qui détient toutes les clés, de même que le Shwedagon, la pagode la plus vaste et la plus ancienne du monde, commande du haut de sa colline à la cité moderne, traversée de jardins et de lacs.

A l'intérieur, le long des dizaines de temples qui cernent l'énorme corolle à sa base, les fidèles déambulent et flânent, hommes et femmes uniformément vêtus du sarong à petits carreaux noué sur le ventre, abrités sous leurs vieux parapluies du soleil pesant ou des dernières averses de la mousson. Les dames ont le visage enduit de *thanaka*, une pâte blanche astringente qui représente ici l'essentiel des soins de beauté et fait ressembler les élégantes à des clowns felliniens. Certaines, malgré la pancarte *No smoking*, gardent le cigare au bec, ces cheerots ronds et savoureux dont les mégots s'accumulent dans tous les caniveaux de la ville. Ici les uns méditent, d'autres encore dorment, pique-niquent, préparent un repas de cérémonie, ou s'arrêtent pour l'offrande de fleurs et d'encens devant l'autel consacré à l'animal de leur signe, lion, tigre, rat, cobaye, éléphant, singe ou garuda. Il suffit qu'un vent léger se lève pour que toutes les clochettes de l'extraordinaire architecture baroque se mettent à frissonner en même temps.

HORS des splendeurs du Shwedagon, le spectacle de la rue est plutôt austère. Les jeux, les courses de chevaux, le commerce brillant, tout ce qui faisait naguère la gloire de Rangoon a disparu. Les inscriptions s'effacent sur les immeubles délabrés, la végétation envahit les interstices des pierres sans que nul semble s'en soucier, la lèpre noire des moisissures court sur les murs. Au Strand Hotel, près du bord du fleuve où la flottille des jonques dort sur l'eau plombée, l'ombre de Somerset Maugham erre mélancoliquement entre les colonnes victoriennes. Spectacle étrange dans le hall, une vitrine avec l'inscription Lost properties, objets perdus, où s'entasse dans la poussière toute une collection hétéroclite, jusqu'à des liasses de billets de banque et des pièces de monnaie, que personne ne viendra jamais réclamer et que nulle main sacrilège ne détournera.

Dans les rues quasi vides, les enfants font des concours de cerfs-volants. On croise parfois un taxi poussif, vieille voiture anglaise échappée du musée et prête à s'effondrer en l'absence de toute pièce de rechange. Des grappes humaines s'accrochent aux rares autobus, parfois l'un d'eux se retourne, et c'est la catastrophe. Sans doute, pour bien marquer son indépendance à l'égard de l'ancienne puissance coloniale, le gouvernement a décidé, il y a trois ans, d'imposer la conduite à droite.

Des marchés parallèles, apparemment tolérés, doublent les marchés officiels, étalent à même les trottoirs des fruits, des légumes, des vêtements, des livres. De modestes boutiques, des éventaires minuscules prolifèrent à tous les coins : fritures, poissons grillés, jus de fruits, presses à écraser la canne à sucre. Il ne semble pas que l'on manque de riz en ce moment, et c'est l'essentiel.

On est loin ici de Bangkok, vitrine de la société de consommation, hôtels de luxe et voitures américaines, shopping air-conditionné, faux décor pour films érotiques. Mais on est loin aussi de l'Inde, où le vol attentif des vautours tournoie au-dessus de la misère et de la faim, de la corruption et du désespoir. Certes, ce n'est pas encore le nirvana, mais la Birmanie avance pas à pas, avec un sourire prudent, sur sa voie étroite et solitaire.

LOUIS LATAILLADE.

LE DESSIN DE LA SEMAINE

Dessin de Lurie extrait de « Newsweek ».

La vengeance du sang en Anatolie

« APRÈS vingt années de tueries réciproques, la paix est enfin conclue entre deux familles ennemies. » « Un garçon a tué le meurtrier de son père. » « Affrontement sanglant entre deux clans » : la vendetta reste encore un fait divers banal pour des lecteurs turcs, tandis que le film américain *Un justicier dans la ville* attire les cinéphiles européens.

La justice privée, première étape du droit pénal d'après les traités, thème de multiples œuvres romanesques, demeure d'actualité en Turquie, où la population, pour environ 60 %, continue à vivre dans les campagnes, fidèle à la tradition locale : « Il faut laver le sang avec du sang. »

Telle maman paysanne montrera, entre deux sanglots, à son fils la chemise ensanglantée que son père portait le jour de son assassinat, relique jalousement conservée depuis des années. Le jour venu, le jeune homme vengera la famille en tuant à son tour le meurtrier de son père ou à défaut un membre de sa famille. Arrêté, il chantera dans sa cellule avec fierté : *« Que rumine mon troupeau — Souffle ô vent vers la montagne brumeuse. J'ai repris ton sang, père — Repose en paix dans ton tombeau. »*

Définie dans le Petit Larousse comme *« un état d'inimitié provenant d'une offense ou d'un meurtre, qui s'étend et se transmet à tous les parents de la victime »*, la vendetta constitue en Turquie, bon an mal an, environ 5 % des cas d'homicide. Pourquoi tue-t-on ? L'honneur et et la solidarité familiale, ou le sentiment d'une justice « plus juste » sont des motifs couramment évoqués. Une enquête récente faite dans plusieurs établissements pénitentiaires turcs montre que plus de 40 % des cas de vengeance du sang ont des raisons économiques. Les affaires de mœurs, comme l'enlèvement des jeunes filles et l'adultère, sont aussi fréquemment à l'origine de ces crimes (35 % des cas). De même, les rivalités entre clans, surtout dans le sud-est de l'Anatolie où les relations sociales de caractère presque féodal persistent, apparemment politiques ou sentimentales, mais très difficiles à dissocier des différends de nature économique, aboutissent souvent à des règlements de comptes, sources des vendettas ultérieures.

Le scénario est simple. Après l'assassinat d'un puissant chef de clan, son fils ou un de ses parents doit épouser sa vengeance. Mais le plus souvent, c'est une affaire entre petits paysans.

Presque tous les meurtriers sont originaires de villages situés dans les régions qualifiées de *« sous ou semi-développées »* par l'Organisation nationale du plan social et économique turc, à savoir le littoral de la mer Noire et l'est de l'Anatolie, alors qu'une infime minorité habite l'ouest, plus développé. Habitant des régions déshéritées ou montagneuses, ils n'avaient pas, en grande majorité, des terres suffisantes pour les nourrir convenablement. Dans un tel milieu, *« seuls les forts survivent »*, sinon il faut émigrer. *« Toi, l'orphelin, pour que tu vives, tu dois tuer »*, reste leur leitmotiv.

La famille de la victime s'efforcera de faire disparaître la personnalité la plus influente chez l'adversaire. Ce sont les plus jeunes, plus influençables et sans responsabilités familiales, célibataires de préférence, qui sont désignés pour *« laver le sang des proches »*. L'auteur de vendetta, s'il est adulte, risque la peine de mort (généralement commuée en détention à perpétuité), tandis que les moins de dix-huit ans ne sont passibles que de peines allant jusqu'à vingt ans de prison. Les juges, plus indulgents pour ces *« crimes d'honneur »*, accordent facilement les circonstances atténuantes. Avec les remises de peine pour *« bonne conduite »*, les amnisties fréquentes en Turquie, les « héros » retrouvent assez vite les leurs.

La vendetta a aussi ses règles : on tue rarement des femmes et des enfants. On s'interdit d'attaquer un adversaire malade ou ivre. On accepte rarement le « prix du sang » : la vengeance privée est une affaire d'honneur. On ne se donne pas la peine de venger le meurtre d'un proche qui a commis un acte criminel selon les critères locaux : par exemple, un oncle voleur, tué au cours d'une rixe. Ce sera également le silence si le frère aîné a été tué par un parent de la fille qu'il venait de violer.

Parfois, mais pas toujours d'une manière durable, la paix peut être conclue entre des familles décimées ; la confiance ne sera pas pour autant établie : *« L'eau dort, mais pas l'ennemi »*, affirme un dicton populaire.

ARTUN UNSAL.

RADIO-TELEVISION

Des adolescents regardent « le Pain noir »

« Les choses n'ont pas tellement changé...

L'AUTRE soir, lundi 20 janvier, sur Antenne 2, les drapeaux rouges et noirs flottaient sur les toits de Limoges, et la foule déchaînée défilait dans les rues en criant *« Libérez nos camarades ! »*. C'était la révolte des ouvriers de 1905 et c'était la « fraternité ». La répression avait suivi. La mort, celle de Pierre Coutil, l'anarchiste, anéantissait soudain ce déferlement d'espoir pour Cathie, la fille de paysans, l'ouvrière dans une fabrique de porcelaine, l'héroïne du *Pain noir*, qui marchait lentement sur les drapeaux déchirés.

Les six premiers épisodes de ce télé-film réalisé par Serge Moati d'après l'œuvre romanesque de Georges-Emmanuel Clancier évoquaient la vie des Charon, leur exode vers Limoges, leur combat à l'usine pour obtenir le droit à la parole, leur lutte contre l'injustice, en un temps où seuls les « riches » avaient une place.

Nous avons demandé à des élèves, garçons et filles de quatrième et de troisième du C.E.S. de Beaumont-sur-Oise et d'Aulnay-sous-Bois, de répondre par écrit ou par oral à quelques questions : sur le sens du titre — *le Pain noir*, — sur l'histoire d'une famille, sur l'enfance de Cathie, sur le sens de son engagement politique. Et nous leur avons également demandé ce qui avait changé entre hier et aujourd'hui.

La plupart d'entre eux ont vu les premiers épisodes. Certains ont refusé de suivre l'émission, et ce sont principalement les garçons de treize à quinze ans qui ont adopté une attitude critique. Ils ont trouvé le rythme trop lent parfois, l'histoire trop romancée, trop mélodramatique. Ils ont dénoncé des longueurs, la scène du tramway dans le sixième épisode par exemple : « On a compris, ce n'est pas la peine d'insister pendant un quart d'heure. » D'autres, en revanche, on remarqué l'absence de dialogues. Et ils ont été surpris par le silence, ils l'ont observé comme ils ont observé les images. « Pour une fois, dit une élève, on a le temps de regarder, de comprendre. » Un garçon ajoute : « J'ai remarqué que beaucoup d'actions se lisent dans les regards. »

Mais ces enfants, qui appartiennent pour la plupart au milieu ouvrier, ont réagi bien davantage au « discours politique » du film : « La vie quotidienne d'aujourd'hui, dit une élève, est moins pénible Seulement l'exploitation des ouvriers est la même », et une autre renchérit : « On est amené à réengager des luttes pour les mêmes raisons qu'autrefois. Finalement, on n'est pas arrivé à grand-chose. » *Le Pain noir* : l'enfance, la conscience de ses droits, le droit de vivre ? Voici pêle-mêle leurs réflexions.

...mais nous on va à l'école »

« Le pain noir, c'est la pauvreté, la famine, la tristesse. » (Pascale, 13 ans.)

« Quand j'ai vu le titre du film, j'ai compris que c'était sur des gens assez pauvres, et j'ai été émue. » (Nathalie, 13 ans.)

« C'était sentimental, alors, moi, ça m'a fait pleurer. » (Elisabeth, 14 ans.)

« Un film comme celui-là nous rabâche sans cesse que la vie est triste, que la vie est dure. Ras le bol ! » (Véronique, 13 ans.)

« A chaque fois, on n'y coupe pas. Les parents me disent : « Tu » vois, Cathie, elle, elle travaille ; » prends-en de la graine ! » (Pascal, 14 ans.)

« Quand je demande à ma grand-mère à quel âge elle a commencé à travailler, elle me répond : « A 13 ou 14 ans. » (Lydie, 15 ans.)

« Cathie, à notre âge, était déjà une femme. » (Valérie, 13 ans.)

« L'enfance de Cathie aurait pu être la mienne si j'avais vécu à cette époque. » (Une autre Valérie, 13 ans.)

« Les choses n'ont pas tellement changé, mais nous on va à l'école. » (Véronique, 15 ans.)

« Il est sûr que les malheurs d'un enfant sont beaucoup plus émouvants que ceux d'une grande personne. » (Valérie, 13 ans.)

« Cathie adulte ne ressemble pas à Cathie enfant ; on se demande s'il s'agit de la même personne. Il m'a semblé qu'on a voulu faire oublier tout ce qu'on avait vu au commencement. » (Catherine, 16 ans.)

« Tout d'un coup, on change de rythme, d'espace. » (Philippe.)

« Cathie devient ouvrière parce qu'elle doit faire comme tous les autres de son rang. » (Wahiba, 14 ans.)

« Je ne savais pas que, avant, les ouvriers étaient si exploités. » (Marie-Anne, 14 ans.)

« Pour avoir un morceau de pain, il fallait se sacrifier, c'était le pain de la souffrance. » (Catherine, 16 ans.)

« La lutte ouvrière à cette époque est comparable à celle d'aujourd'hui parce que les ouvriers luttent pour la même chose : l'ARGENT. » (Valérie, 13 ans.)

« Aujourd'hui, on est toujours exploité de la même manière : je travaille le samedi après-midi dans un magasin et, comme je n'ai pas seize ans, le patron ne me donne que 7 F de l'heure. » (Véronique, élève de troisième.)

« Mes parents, qui sont ouvriers, ont peur de dire ce qu'ils pensent de la société de maintenant. » (Catherine, 16 ans.)

« Cathie et sa famille sont communistes, ils participent à des *manifestations pour le bien des ouvriers. Ma jeunesse ressemble un peu à la sienne parce que mes parents, aussi, sont communistes. Moi je ne participe pas aux manifestations, mais quand j'aurai l'âge, je le ferai. »* (Agnès, 15 ans.)

« Moi, je ne m'intéresse pas beaucoup à la politique et je n'y connais pour ainsi dire rien. » (Dominique, 13 ans.)

« Les ouvriers ont raison de se battre pour le respect de la personne humaine. Je trouve qu'en 1905 les travailleurs étaient courageux car ils étaient peu nombreux à lutter et que leur révolte était toujours réprimée par la force. Ce film est très prenant car ces problèmes peuvent encore être les nôtres (Une élève de troisième.)

« La vie des Charon est inadmissible. Comment accepter que des gens festoient à longueur de temps alors que d'autres meurent de faim ? » (Stéphane, 13 ans.)

« Si Cathie veut absolument apprendre à lire, c'est parce qu'elle pourra mieux lutter ; c'est pour ne plus se faire mentir par un lettré. » (Wahiba, 14 ans.)

« Toutes les situations, les événements, les personnages du Pain noir, *appartiennent à la vie. Si vous luttez, si vous dites des choses vraies en ne vous cachant pas, il y aura toujours quelqu'un pour vous jeter en prison, pour vous faire taire. »* (Catherine, 16 ans.)

« Le pain noir, c'est le pain de la révolution. » (Aziz, 13 ans.)

Propos recueillis par
MARIE-FRANÇOISE LEVY et ANNE BAUDART.

— VU —

Rossellini et l'histoire

A soixante-neuf ans Rossellini *n'est pas né de la dernière guerre. Bien avant* Rome ville ouverte, *bien avant* Païsa, *il s'était essayé sous le fascisme au documentaire, et puis à ce néo-réalisme auquel son nom reste lié. Lié aussi à la nouvelle vague, fortement influencée, elle ne s'en est jamais cachée, par* Europe 51 *et* le Voyage en Italie. *Après quoi il y eut* Allemagne année zéro, *il y eut* India, le Général Della Rovere, les Evadés de la nuit, Vanina Vanini. *Et puis plus rien. Jusqu'à* la Prise du pouvoir par Louis XIV *en 1966 à la télévision. Un événement à rapprocher de* la Bataille de Culloden, *de Peter Watkins, pour la B.B.C.*

Pourquoi ce passage du grand au petit écran, demandions-nous l'autre jour à Rossellini, venu précisément à Paris pour préparer la seconde sortie en salles de son Louis XIV.

« Pourquoi pas, *dit-il*, où est la différence ? Dans l'un et l'autre cas il s'agit de se faire comprendre par des images Le moyen d'expression est identique. Seul diffère le moyen de diffusion.

— *Que penser alors de ce fameux langage télévisuel à distinguer du langage cinématographique ?*

— Pure invention destinée à protéger les réalisateurs de télévision d'une comparaison accablante avec les réalisateurs de cinéma.

— *Et pourquoi avoir renoncé à parler au présent pour vous tourner entièrement vers le passé* · *Pascal, Socrate, bientôt Jésus...*

— Vous savez, avec ou sans barbe, biologiquement l'homme n'a pas changé. Pour se regarder avec détachement, pour mieux se connaître et se comprendre, rien de tel que de se situer dans le prolongement de l'histoire.

— *Qu'est-ce que vous faites alors des découvertes, relativement récentes pourtant, de Freud et de la psychanalyse ?*

— Rien. Elles me paraissent d'un conformisme gigantesque. Elles participent de la tendance générale à l'immobilité, alors que nous sommes condamnés à l'aventure.

— *Une aventure qui consiste à remonter le temps ?*

— Pour avoir, enfin pour essayer d'avoir, une vue globale des choses, oui. Au lieu de cette myopie, de ce goût schizophrène du détail dont témoignent nos intellectuels. Un fou qui se prend pour Napoléon m'intéresse davantage qu'un fou qui se prend pour une fourmi

— *Et, à la lumière de ces retours en arrière, quels sont d'après vous les ressorts éternels de la nature humaine ?*

— La peur et la curiosité.

— *Votre* Louis XIV *a fait l'effet* d'une bombe. On découvrait *la vie quotidienne au dix-septième siècle.* Pascal *témoignait du même souci de vérité, de réalisme historique. Pas* Socrate...

— Socrate, c'est le moment où la démocratie se pervertit et succombe aux charmes fallacieux de l'éloquence et de la rhétorique. C'est le début d'une énorme supercherie.

— *Qu'est-ce que voulez dire ?*

— Réfléchissez. On a lutté pendant des milliers d'années pour l'égalité, la fraternité et la liberté. Du jour où le mot liberté s'est inscrit au fronton de nos monuments publics, on l'a perdue. Exemple type : le service militaire. Autrefois, la conscription obligatoire n'existait pas. Aujourd'hui, on vous convoque sous les drapeaux par simple carte postale et vous obéissez.

— *Vous vous préparez à nous raconter l'histoire du Messie. Au fait, pour le petit ou le grand écran ?*

— Les deux.

— *Cette histoire, faut-il l'écrire* avec un *petit* ou avec un *grand h ?*

— Comme vous voudrez. C'est une histoire qui a marqué la pensée humaine, l'histoire, la formidable histoire d'une désobéissance. »

CLAUDE SARRAUTE.

★ **Roberto Rossellini est l'invité de Jacques Chancel, le lundi 27 à 17 h. sur France-Inter.**

LES ÉCRANS DE L'ÉTRANGER

Seconde réforme de la RAI en trois mois

EN moins de trois mois, la radiotélévision italienne (RAI) aura été réformée deux fois. N'ayant pas réussi à faire convertir en loi son premier décret dans les délais prévus par la Constitution, le gouvernement se voit en effet contraint de soumettre un nouveau texte aux députés. Il diffère assez peu du premier, qui prévoyait (le Monde du 4 décembre 1974) *la création de deux chaînes télévisées indépendantes et un contrôle parlementaire plus étroit pouvant conduire à une suspension du directeur général et du conseil d'administration si les dépenses annuelles de l'Office excédaient de 10 % le budget prévu. On a généralement interprété cette réforme comme une répartition de pouvoirs au sein de la majorité : la démocratie-chrétienne ne contrôlerait plus qu'une seule chaîne, l'autre étant confiée aux partis laïcs.*

Le premier décret gouvernemental aurait dû logiquement être voté sans difficultés par les Chambres puisqu'il avait été approuvé par les quatre partis de la majorité. Son retrait s'explique par trois raisons : le cabinet Moro s'était vu obligé de l'adopter d'urgence le 30 novembre dernier, avant même d'avoir obtenu la confiance des deux Chambres, d'autre part, les travaux parlementaires ont été retardés par les fêtes de fin d'année; enfin, et surtout, la tentative d'obstruction de l'extrême droite a pleinement réussi. Une quatrième raison pourrait être le peu d'enthousiasme de certains parlementaires de la majorité, convaincus, entre autres choses, que la concurrence — « idéologique » — entre deux journaux télévisés et trois journaux radiodiffusés coûterait quelque 150 milliards de lires supplémentaires à un organisme public ayant déjà du mal à joindre les deux bouts ».

Le décret — bis — de réforme de la R.A.I. est une copie exacte du précédent. Le gouvernement a néanmoins profité de ce contretemps pour y introduire quelques modifications suggérées par les députés. Il est précisé tout d'abord que la publicité ne pourra excéder 5 % du temps de transmission, de manière à ne pas priver la presse écrite d'une source de revenu qui lui est essentielle en cette période de crise ; le droit de rectificatif est défini de manière plus complète. La radio et la télévision seront soumises à peu de chose près aux mêmes obligations que les organes d'information. Les hautes instances de l'État — présidence de la République, gouvernement, parlement et Cour constitutionnelle — ont obtenu quant à elles des garanties pour que leurs communiqués soient diffusés en bonne place sur les ondes.

Le gouvernement est fermement décidé à faire adopter ce deuxième décret, même s'il doit poser pour cela la question de confiance. L'attentat stupide commis le 18 janvier dans l'appartement romain du directeur du journal télévisé — et attribué à des éléments d'extrême droite — ne peut que renforcer sa détermination.

ROBERT SOLÉ.

Nouveaux temps dans une station régionale de FR 3

Toulouse, de l'ambition et des violettes

ON parle beaucoup, depuis le 6 janvier, des programmes nationaux de TF 1, A 2 et FR 3 on passe au crible chacune des émissions, on ausculte les programmes d'information On parle peu, pour ne pas dire pas du tout, de la télévision régionale Elle existe pourtant. Elle s'adapte elle aussi, aux transformations aux changements d'horaires, de personnels et de missions Nous sommes allés voir à Toulouse, dans le très moderne, très clair presque luxueux centre de radiodiffusion et de télévision régionale de Toulouse-La Cépière, à quelque 6 kilomètres du centre de la ville quels étaient les problèmes les difficultés, les bouleversements (il y en a moins qu'on imagine) d'une télévision régionale

« *Et surtout n'oubliez pas de dire que nous serons la première station régionale de France !* » M Francis Anguera, qui dirige depuis le 6 janvier — date de naissance des nouvelles sociétés de télévision, — la station de Toulouse (il succède à M Severac, qui a pris sa retraite), montre un optimisme inébranlable Une sorte de foi, et de plaisir contagieux, à chercher, inventer, concevoir cette « télévision régionale du grand Sud-Ouest ». C'est sans doute son passage du métier d'ingénieur à celui d'animateur et de concepteur qui lui donne, sous des cheveux gris et courts, cette ardeur dans le ton, presque une fougue de tout jeune homme « Ancêtre de la télévision », pour reprendre ses propres termes, visiblement la télévision le passionne Il la possédait parfaitement sous son aspect « émetteurs » : aujourd'hui, il doit décider de son visage, de son contenu. Mais il ne connaît pas encore précisément son budget, ni les contraintes qui en résulteront : « *Nous savons seulement que nous aurons une marge de manœuvre très faible — nous avons toujours travaillé avec des budgets plus réduits que la télévision parisienne, c'est cela aussi le parisianisme ! — mais je ne suis pas certain que la contrainte budgétaire soit une excuse pour faire de mauvaises émissions* »

Et M Anguera veut faire les meilleures émissions. Il le dit en toute modestie en rappelant avec un léger sourire que le symbole de Toulouse est une *petite* fleur, la violette.

Deux éditions par jour

Avec Madeleine Attal, avec M Mullet, chef du B.R.I (Bureau régional des informations), et avec *deux réalisateurs* « décentralisés », Geoffroy de Mandiargues (premier prix du Festival international du court métrage pour son film *Chemin de l'insolite*) et Claude Dague (un des premiers réalisateurs de « Cinq colonnes à la une » reporter, cinquante-cinq dramatiques), il réinvente chaque jour depuis le 6 janvier la télévision à Toulouse Projets discussions, autres projets Tout est possible, puisqu'ils sont entièrement responsables de « leurs » émissions, dans la limite de leurs « obligations »

En dehors de la radio, qui représente la moitié des activités de la station, la télévision toulousaine doit assurer un certain nombre de missions. Les actualités télévisées (Toulouse est la seule ville de France à « *fabriquer* » chaque jour deux éditions, une pour le Midi-Pyrénées, une pour le Quercy-Rouergue) : la couverture de l'information (pour les chaînes 1, 2 et pour la radio) et des sports (*tous les dimanches*) ; l'action éducatrice avec R.T.S.-promotion et la Télé-promotion rurale (« *Nous sommes un peu une région-pilote en ce domaine* ») ; une université troisième âge (une initiative toulousaine qui date d'il y a deux ans ; enfin, les fameux magazines régionaux d'une demi-heure, particuliers à chaque région, les lundis, mercredis et vendredis de 20 h. à 20 h 30

C'est à travers eux que se jugera la télévision régionale : « *Ce ne sont pas de magazines*, dit M Anguera, *mais des émissions qui ont pour objectif de donner un reflet le plus large possible de la région, en dépassant le cadre de l'information Nous avons l'ambition de parcourir tous les aspects de la vie régionale, tout en remplissant le cahier des charges, en respectant le triple devoir : informer, distraire, cultiver.* »

Ils se trouvent à un *moment* de haute écoute, face à la concurrence des deux grands journaux « La pire heure », *selon un délégué syndical*, qui pense que l'on sacrifie ainsi volontairement l'expression régionale. *Ce n'est pas l'avis de M* Anguera, qui a l'espoir *de détourner les spectateurs* des journaux nationaux, de passer progressivement du taux d'écoute *actuel* (3,5 % environ) à 30 % à la fin de l'année, en « fixant » le « tout-public » sur FR 3 Un pari qu'il pense pouvoir tenir grâce aux films diffusés par Paris et, justement, grâce à ces émissions : « *En ce moment, nous sommes dans une période de gouffre, une période transitoire*, on passe des émissions qui *étaient destinées à être diffusées à 22 heures sur l'ancienne troisième chaîne Cette période de « marbre » va durer encore trois mois En avril, nous commencerons à faire ce que nous voulons* »

Un feuilleton d'actualité

Compte tenu des thèmes imposés par le cahier des charges (sports, jeunesse, femmes, écologie, économie, agriculture, retransmissions de lyriques, etc.). M Anguera veut avoir une politique de la fiction, pratiquer une politique des auteurs, et ainsi il envisage la réalisation d'un feuilleton qui passerait un mercredi sur deux, et qui durerait quatorze minutes : Claude Dague y *raconterait* l'histoire de la résistance d'un village à l'invasion des touristes « On ferait ce qu'on n'a jamais *fait*, reprend M Anguera *Claude Dague partirait avec une équipe de quatre personnes, dont un monteur On développerait les rushes au jour* le jour. Il *tournerait* et *monterait sur place en même temps. Mais, pour que ce soit possible, il faut dégager* Claude Dague de ses autres tâches. *Comment ? Il faut trouver. Nous sommes obligés de jongler en permanence entre nos désirs et nos possibilités* »

FR 3 - Toulouse va-t-elle donner une connaissance approfondie de la région comme le souhaite M. Anguera ? Un militant syndicaliste en doute : « *Il y a ce qu'on voudrait faire et ce qu'on ne peut pas faire. Pour nous, la vie de la région c'est ce qui se passe aujourd'hui, dans un contexte défini, en 1974 Cela suppose que l'on aborde un certain nombre de problèmes liés à un contexte économique, social et politique : ceux des travailleurs obligés de quitter leur région, celui des usines qui s'implantent mais qui ne créent pas forcément d'emplois car elles arrivent toutes faites, etc. Mais là, intervient une série de blocages, plus ou moins conscients mais qui constituent une forme de censure. C'est plutôt l'aspect folklorique de la région qui apparaît en général à l'écran — les violettes, le cassoulet, le bel canto, — un aspect très passéiste qui existe, c'est vrai, mais la réalité de la région n'est pas là. Jacques Thibau parlait de la télévision de l'insignifiance, je crois que l'on peut appliquer cette formule ici.* »

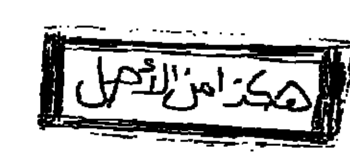
Chasse aux sorcières, aussi ?

Ce jugement radical, que beaucoup partagent avec des sensibilités différentes, correspond à la réputation d'ensemble de la télévision régionale. La médiocrité... L'enthousiasme de M Anguera, le « punch » de M. Mullet sauront-ils la vaincre ? Geste qui *a sa valeur : M Mullet a pris l'initiative*, le 6 janvier, d'envoyer un questionnaire à tous ses journalistes. Avec cette triple demande : « *Les éditions Toulouse-Midi-Pyrénées et Quercy-Rouergue reflètent-elles dans la forme comme dans le fond l'essentiel de la vie régionale ? Souhaitez-vous des modifications ? Quelles sont vos suggestions ?* » Geste apprécié par les journalistes malgré les incertitudes qui demeurent pour l'avenir « *Nous avons reçu une lettre de FR 3, notifiant notre affectation à cette société,* dit un journaliste, *mais sans que soit précisé le « lieu de résidence » Comment voulez-vous qu'un journaliste se sente à l'aise ? Son travail s'en ressent.* » Inquiétude que confirme M. Combe, délégué du S.U.R.T.-C.F.D.T. : « *Tous les gens travaillent ici sans savoir si cela va durer Il y a des gens sans contrat Vont-ils rester ? Vont-ils être licenciés ? Le personnel est dans un état de léthargie On a cassé son enthousiasme On va aller vers des changements, et ces changements ne peuvent aller que vers des diminutions de budget.* »

Il n'y a eu qu'un licenciement à Toulouse. Ou plutôt trois, mais la grève quasi générale qui a été déclenchée le 25 novembre (et qui a *duré plus d'une semaine*) a contribué à « sauver » *deux caméramen*. Seul, un journaliste, « pigiste permanent », *licencié* à la suite des travaux de la commission de répartition (et des fameuses « notes » non communiquées aux journalistes) n'a pas été réintégré. Chasse aux sorcières aussi ? On le chuchote Accroissement de *travail en* tout cas pour les autres journalistes déjà débordés.

Que sera la télévision régionale ? Il est impossible, en l'absence d'éléments suffisants, d'en juger. Mais un fait est déjà sûr et certain Quelle que soit la volonté de certains responsables, il sera difficile de l'améliorer tant que les statuts du personnel ne seront pas définitifs Tant que la « timidité », pour employer un euphémisme, consciente ou inconsciente, règnera. Tant que l'on préfèrera les remises de prix du « meilleur gâteau » à la grève de la faim de travailleurs immigrés, les expositions d'oiseaux aux problèmes du chômage ou de l'exode, les chansons anodines à celles, plus sulfureuses, de Marti, l'Occitan.

CATHERINE HUMBLOT.



RADIO-TELEVISION

Écouter, Voir

● **DRAMATIQUE : HUGUES LE LOUP. — Mercredi 29 janvier, TF 1, 20 h. 35.**

Hugues le Loup, c'est un conte fantastique d'Erckmann-Chatrian, adapté et réalisé par Michel Subiela pour la collection « Les classiques de l'étrange », qu'il animait avec Francis Lacassin sur la première chaîne de Jacqueline Baudrier. Cette collection devait comprendre douze émissions. On a déjà vu, en octobre 1974, *la Main enchantée*, d'après Gérard de Nerval, *Le Péril bleu*, de Maurice Renard, réalisé par Averty. *Alouqua ou la Comédie des morts*, de Jean-Louis Bouquet, adaptation Francis Lacassin, réalisation Pierre Cavassilas, sont prêtes pour la diffusion. Trois autres émissions — dont une adaptation de *l'Eve future*, de Villiers de l'Isle Adam — sont écrites et prêtes à être réalisées. Mais, aujourd'hui, la collection n'existe plus. Seules les dramatiques du stock semblent avoir retenu l'attention de TF 1. Les chemins de l'étrange n'ont pourtant pas été tellement explorés à la télévision.

● **DOSSIER : DIVORCE A LA FRANÇAISE. — Mercredi 29 janvier, TF 1, 22 h. 5.**

Le divorce : une « comédie judiciaire » qui concerne chaque année quarante mille couples en France. L'occasion d'affrontements, de marchandages, de chantages entre les parents. Un déchirement pour les enfants, trop souvent traités comme des hochets que l'on s'arrache. Un sujet brûlant, à quelques semaines du dépôt d'un projet de loi visant à humaniser la procédure. Un excellent dossier, établi par Jacques-Olivier Chattard, Philippe Halphen et François Moreuil.

Par exception, ils ont été autorisés à filmer jusque dans les couloirs des palais de justice : ils n'ont rien laissé à l'écart.

On entendra des maris ulcérés, des femmes brisées, des pères privés de leur fille unique, des mères abandonnées avec cinq garçons, des magistrats, des avocats, des assistantes sociales, un prêtre, et une psychologue rappelant que les gens qui viennent la voir *« n'ont pas envie d'être jugés »*.

● **ESSAI RADIOPHONIQUE : CHER AUTEUR. — Samedi 1er février, France-Culture, 20 h. 30. (Réal. J.-J. Vierne, avec R. Dubillard).**

Michel Schilowitz a composé de nombreuses pièces pour la radio. Ses expériences lui ont inspiré une dramatique assez cocasse où il relate la journée d'un auteur pendant l'enregistrement d'une de ses œuvres. Devant la merveilleuse indifférence suscitée par son texte auquel seul le réalisateur — un vieux routier de la profession — a l'air de croire, il se réfugie dans le rêve, où viennent l'assaillir un corbillard, des souvenirs d'enfance, des textes jamais écrits.

● **DOCUMENT : CENT MOTOS POUR L'AVENTURE. — Dimanche 2 février, TF 1, 17 h. 30.**

Où vont-ils ces mécanos, ces secrétaires, ces commerçants, ces journalistes, ces employés, tous mêlés, tous semblables sous leur casque, dans leurs uniformes de Martiens !

La France, l'Espagne, puis le Maroc, l'Algérie, et enfin le Sud saharien, où le casque est trop mince pour se protéger du soleil, où le sable ressemble sous les pneus à un tapis de colle. Ils étaient plus de cent, au départ, et sans doute moins de cinquante à l'arrivée, après les abandons, les accidents, les ennuis mécaniques. Ils étaient venus des quatre coins de l'Europe pour tenter, devant les caméras de Raymond Grosjean et de Pierre Beaumard, la grande aventure de la moto : le raid Orion II, Paris-Ghardaïa.

Les films de la semaine

● **LA GUERRE DES MONDES, de Byron Haskin. — Dimanche 26 janvier, Antenne 2, 14 h. 30.**

Les Martiens imaginés par H.G. Wells en 1898 arrivent en soucoupes volantes, aux Etats-Unis, en 1952. Monstres, combats terrifiants, truquages impressionnants. Typique par ailleurs de la psychose de guerre américaine au temps du conflit coréen.

● **LA PISTE DES ELEPHANTS, de William Dieterle. — Dimanche 26 janvier, TF 1, 17 h. 50.**

Elizabeth Taylor, mariée à un planteur de thé de Ceylan, bovaryse dans la jungle. Une épidémie de choléra et une charge d'éléphants rétablissent l'ordre conjugal. Exotisme kitsch.

● **RIVIÈRE SANS RETOUR, d'Otto Preminger. — Dimanche 26 janvier, TF 1, 20 h. 35.**

Western au Canada. Marilyn Monroe, Robert Mitchum et un jeune garçon sur un radeau emporté par les rapides d'une rivière sauvage. Admirable mise en scène en cinémascope et en couleurs, qui sera naturellement gâchée sur le petit écran, et par la version française.

● **UNE RAVISSANTE IDIOTE, d'Edouard Molinaro. — Lundi 27 janvier, TF 1, 14 h. 25.**

Bardot fait la bête autant que la belle et entraîne Anthony Perkins, espion soviétique en herbe, dans une aventure où les agents des services secrets anglais et les membres de la gentry londonienne deviennent des personnages de comédie de boulevard.

● **EXODUS, d'Otto Preminger. — Lundi 27 janvier, FR 3, 20 h. 35.**

La naissance difficile de l'Etat d'Israël en 1947, racontée à travers l'épopée d'un groupe d'immigrants juifs s'échappant des prisons de Chypre et forçant le blocus britannique. Le scénario de Dalton Trumbo (d'après un best-seller de Leon Uris) est solide et intelligent et Otto Preminger n'a pas sacrifié la vérité historique et psychologique aux lois du grand spectacle hollywoodien.

● **ACCUSÉ, LEVEZ-VOUS, de Basil Dearden. — Mardi 28 janvier, Antenne 2, 20 h. 35.**

Le réalisme gris du cinéma anglais au service d'un « problème » moral et social. A-t-on le droit, au nom de principes religieux, d'une exigence spirituelle, de refuser un acte médical destiné à sauver une vie humaine ? Ce film à thèse pèse honnêtement le pour et le contre.

● **LE JOUR SE LÈVE, de Marcel Carné. — Mercredi 29 janvier, FR 3, 20 h. 35.**

Le seul film de la semaine à ne pas manquer. Le mythe tragique de Gabin, assassin par amour, la perfection du scénario de Jacques Viot, construit sur des retours en arrière, pour raconter un destin à travers des souvenirs, les dialogues de Prévert et l'expression la plus achevée du « style Carné » en 1939.

● **ISADORA, de Karel Reisz. — Jeudi 30 janvier, FR 3, 20 h. 35.**

Belle époque, années folles, danseuse éprise d'idéal antique, passant du décorateur de théâtre Gordon Graig, au millionnaire Singer et de Singer à Serge Essénine, poète bolchevik. La vie ardente, la revendication féministe d'Isadora Duncan réduites à une mascarade esthétique.

● **LE DRAPEAU NOIR FLOTTE SUR LA MARMITE, de Michel Audiard. — Vendredi 31 janvier, TF 1, 20 h. 35.**

Jean Gabin, épicier mythomane, apporte le rêve de l'aventure maritime à des cheminots de Villeneuve-Saint-Georges qui construisent une goélette dans le jardin d'un pavillon de banlieue. Un rôle qui lui va très bien, cousu main par Audiard.

● **LES ROIS DU SOLEIL, de Jack Lee-Thompson. — Vendredi 31 janvier, FR 3, 20 h. 35.**

La migration des Mayas du Yucatan vers l'Amérique du Nord, au Xe siècle. Une fresque hollywoodienne réussie dans le genre, mais antitélévisuelle au possible.

● **L'INVASION DES PROFANATEURS DE SÉPULTURE, de Don Siegel. — Vendredi 31 janvier, Antenne 2, 22 h. 50.**

Un thème de science-fiction — l'emprise de créatures extra-terrestres sur les habitants d'une cité californienne — traité en thriller. Ce film de 1955 illustre, comme le feuilleton de télévision *les Envahisseurs*, la hantise américaine de « l'ennemi intérieur ». Le communisme, par exemple.

● **LE KID EN KIMONO, de Frank Tashlin. — Dimanche 2 février, Antenne 2, 14 h. 30.**

Un typhon dans une piscine, la parodie du *Pont de la rivière Kwaï* et des films de Bob Hope. Les gags typiques de Tashlin ; mais Jerry Lewis, prestidigitateur maladroit, transporté au Japon pour y être la bonne fée d'un petit garçon triste, est gêné par un scénario lénifiant.

● **LA LOI DU SEIGNEUR, de William Wyler. — Dimanche 2 février, TF 1, 20 h. 35.**

Une famille de quakers, apôtres de la non-violence, finit par prendre les armes pour défendre sa vie et ses biens pendant la guerre de Sécession. Grand prix abusif du Festival de Cannes 1957. Pas si mauvais qu'on l'a dit tout de même. C'est bien raconté dans le style psychologique propre à Wyler. Et puis, on aime revoir Gary Cooper.

● **UN HOMME EST MORT, de Jacques Deray. — Lundi 3 février, FR 3, 20 h. 35.**

Un thème usé jusqu'à la corde : le tueur pris dans une intrigue mystérieuse et traqué dans Los Angeles. Mais le tueur, c'est Jean-Louis Trintignant dans un curieux rôle, et Jacques Deray, réalisateur français, a réussi, techniquement, sa balade américaine.

Samedi 25 janvier

● **CHAINE I : TF 1**

18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : Magazine auto-moto, réal. J. Villa, prés. J.-P. Chapelle.
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 50 La vie des animaux : les panthères, prés. F. Rossif.

20 h. 35 Variétés : Les z'heureux rois Z'Henri, de M. et G. Carpentier, avec R. Pierre et J.-M. Thibault.
21 h. 35 Série : « Colditz » (troisième partie : Bienvenue à Colditz), avec R. Wagner, D. McCallum.
Un vieil officier britannique tente d'instaurer une nouvelle discipline dans un groupe de prisonniers de guerre européens, en Allemagne.
22 h. 30 Danse : Portrait d'une étoile, d'A. Mortimer. Réal. G. Lessertisseur : Christiane Vlassi.

● **CHAINE II (couleur) : A 2**

19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Serie. Les brigades du Tigre : « Le Défi ». Réal. V. Vicas. Avec J.-Cl. Bouillon.

En 1913, un jeune couple en révolte contre le monde sème la terreur. Poursuivis par l'inspecteur Valentin, Eloi et Catherine se donneront la mort.
21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de J. Artur et P. Bouteiller.
Avec Juliette Gréco.

● **CHAINE III (couleur) : FR 3**

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Un homme, un événement.
20 h. Courts métrages : « les Derniers Hivers », de J.-C. Tacchella, et « la Tête », de E. Bourget.
20 h. 30 Feuilleton : Jack, d'après le roman d'A. Daudet. Réal. S. Hanin. Adapt. H. Jelinek. Avec E. Selena, C. Titre, S. Di Napoli.
Pendant qu'Ida de Barancy mène folle vie et tombe amoureuse d'un poète prétentieux, Jack, son fils illégitime, se retrouve dans une bien étrange pension.
21 h. 20 (●) Documentaire : Traits de mémoire : « la Legende des bulles », de C. Miller. Prod. délégué, A. Blanc.
Aujourd'hui la bande dessinée : Astérix, les Schtroumpfs et les Dingodossiers, sans oublier la création de Pilote par René Goscinny.

● **FRANCE-CULTURE**

18 h. 30, Allegro, de J. Chouquet : « Tout l'humour du monde » ; 19 h. 50, Etranger mon ami, par D. Arban ;

20 h. 20 (S.) (●), Nouveau répertoire dramatique : « Tant qu'aura des chevals blancs », d'A. Perry-Bouquet (réalisat. G. Peyrou), avec M. Amiel, S. Artel, J.-M. Bory, M. Sarcey, E. Scob ; vers 22 h. 20 (S.), Poètes d'hier et d'aujourd'hui sur les ondes : Emmanuel Flavia Léopold, poète antillais, par M. Manoll ; vers 23 h. 30 (S.), Orchestre philharmonique de la radiodiffusion. Direction L. Herrera de la Fuente : « Mort et transfiguration, poème symphonique, opus 24 » (R. Strauss).

● **FRANCE-MUSIQUE**

18 h. 30 (S.), Récital de piano Thérèse Dussaut : « Impromptu no 3 », « Sonate en la mineur » (Schubert) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Cette année-là... 1898 : « Septième nocturne en ut dièse » (Fauré), soliste H. Heidsieck ; « das Klagende Lied » (Mahler), vers. origin., direct. P. Boulez, et vers. définitive, direct. B. Haitink ; « Une vie de héros » (R. Strauss), soliste M. Tchermakhovki, violoniste ; 21 h. 30 (S.), Musique ancienne. Festival de Saintes 1974. Concert donné en l'abbaye aux Dames, chœurs de la Cambridge Purcell Society, direction Higginbottom : « L'âge d'or de la musique vocale dans les cathédrales anglaises » (W. Byrd, Th. Tallis) ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie de Gabriel Pierné ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

ABRÉVIATIONS

Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter, voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart.

Le signe (●) indique des émissions sortant de l'ordinaire.

M. EDELINE : l'àvenir de la société de production n'est pas assuré

LES réalisateurs de télévision sont inquiets. Réunis à l'initiative du Syndicat français des réalisateurs de télévision (C.G.T.), ils ont examiné la situation. « La production est arrêtée, *disent-ils* (...). tout se passe comme si, six mois après le vote de la loi, la production était délibérément sacrifiée à la mise en place des nouvelles sociétés et comme si l'objectif de ces sociétés n'était pas de poursuivre et de développer la production nationale, mais de lui substituer une occupation permanente de l'antenne destinée à assurer la liaison entre des retransmissions théâtrales et des diffusions de films. »

Sans leur répondre expressément, M. Jean-Charles Edeline, qui a enfin été confirmé officiellement dans ses fonctions de président de la Société française de production et de création audiovisuelle, a exposé vendredi à la presse ses préoccupations pour l'avenir de son entreprise et son point de vue sur les relations cinéma-télévision.

M. Edeline a tout d'abord tenu à affirmer que la privatisation de l'appareil de production « lourde » de l'ex-O.R.T.F. n'était pas son propos, en rappelant son action à la tête de l'Union générale cinématographique.

M. Edeline a signalé à cette occasion que la récession de l'industrie cinématographique avait été moins vive en France qu'ailleurs depuis le début de l'expérience U.G.C. : *« Le cinéma français a perdu 58 % de spectateurs, alors que les chiffres sont de 75 % aux Etats-Unis, 90 % en Grande-Bretagne et quand même 34 % en Italie, un pays qui est actuellement donné en exemple sous prétexte que la R.A.I. ne diffuse que deux films par semaine. » (...) « La maîtrise de notre époque passe par la maîtrise de l'audiovisuel. »*

La conscience de ce pouvoir, cependant, indique à M. Edeline les limites qui lui son assignées : *« Ce serait une sottise de dire que je n'ai pas peur d'échouer. »* La vérité des prix étant à la mode, il rend public à la fois le montant de son salaire (21 460 F par mois) et celui de son budget annuel : 410 millions, assurés par les sociétés de programme et 60 millions résultant de la production originale (et encore virtuelle) de la société. Et il rappelle que son entreprise est celle qui a le moins d'argent, compte tenu de l'importance du personnel, parmi les sociétés héritières de l'O.R.T.F.

Au cours de ce discours-plaidoyer, où il se défend notamment de vouloir introduire de la publicité clandestine dans les émissions, M. Edeline affirmera que, contrairement aux bruits optimistes qui ont couru, le plein emploi de la société n'est pas assuré : la S.F.P., qui pourrait produire quatre mille heures de programme, n'a sur son cahier de commandes que mille heures de productions et six cents heures de prestations de service.

Autre aspect préoccupant : les tarifs. La société de production fonctionne actuellement sur des évaluations, la comptabilité analytique de l'O.R.T.F. ne lui permettant pas de chiffrer le coût de ses produits. Cependant, d'ici à quelques mois, M. Edeline se propose d'établir un tarif normal « identique au privé ».

Cette rentabilisation s'accompagnera-t-elle d'une baisse de qualité ? Le nouveau président de la S.F.P. affirme qu'il tentera de concilier la production de deux mille heures de programme et l'indépendance des créateurs.

« Ce n'est pas en faisant des films que je serai le fossoyeur du cinéma », a déclaré également M. Edeline, en faisant état de pourparlers engagés avec le secrétariat d'Etat à la culture et avec des représentants de l'industrie cinématographique : il semblerait que les professionnels du grand écran soient disposés à admettre la S.F.P. comme coproducteur minoritaire.

La marché paraît viable aux yeux de M. Edeline, qui définit ainsi sa politique : *« Il ne s'agira pas uniquement de la recherche d'un produit maximum ou d'une situation dominante. (...) Nous avons une mission large, née de notre origine étatique. »* — M. E.

Dimanche 26 janvier

● **CHAINE I : TF 1**

9 h. Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
13 h. Variétés : Le petit rapporteur, réal. B. Lion. Pres. J. Martin et B. Lion.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche.
17 h. 50 Film : La piste des éléphants, de W. Dieterle (1954), avec E. Taylor, D. Andrews, P. Finch, A. Sofaer.
Une morne histoire d'adultère pimentée par quelques paysages de jungle cinghalaise et une fougueuse charge d'éléphants. Seule trace de vie dans ce film anémique d'un vétéran d'Hollywood qui eut ses heures de gloire avec, notamment, le Poids d'un mensonge (1945) et le Portrait de Jenny (1949).
19 h. 30 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « Rivière sans retour », d'O. Preminger (1954), avec R. Mitchum, R. Calhoun, M. Monroe, T. Retting.
Un fermier, son fils et une entraîneuse ; un mauvais garçon, des chercheurs d'or et des Indiens. Un radeau, une rivière et des rapides. Le lent glissement de deux êtres l'un vers l'autre sur un fleuve en fureur. Et Marilyn, moulée dans des jeans trop étroits. Du cinémascope, à ne voir qu'au cinéma, en anglais et en couleurs.
22 h. 5 (●) IT 1 Edition spéciale, par J.-F. Chauvel : Dialogue avec le président Sadate.
A la veille de son arrivée à Paris, le président égyptien s'entretient avec quatre spécialistes du Proche-Orient : J.-F. Chauvel, J. Lacouture, les généraux G. Buis (directeur des hautes études de la défense nationale) et G. Beaufre (spécialiste des postes stratégiques au Proche-Orient).

● **CHAINE II (couleur) : A 2**

13 h. à 19 h. Le dimanche illustré, de Pierre Tchernia.
13 h. 45 Jeu : Monsieur Cinéma.
14 h. 30 Film : « la Guerre des mondes », de B. Haskin (1952), avec G. Barry, A. Robinson, L. Martin, L. Tremayne.
Les Martiens de H.G. Wells arrivent en soucoupes volantes et commencent l'invasion de la Terre par les Etats-Unis, qu'obsédait, à l'époque du film, l'idée d'un affrontement avec l'U.R.S.S. Fable impressionnante et symbolique.
15 h. 50 Magazine : Vive la télé.
16 h. Prix d'Amérique, retransmis en Eurovision.
16 h. 30 Le cirque Bill Smart.
17 h. 30 Documentaire. La caméra au poing : La pouponnière des Géantes.
18 h. Jeu. Le défi, de Cl. Olivier, J.-P. et J. Rouland.
18 h. 45 Sports sur l'A 2.
19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux.
21 h. 30 (●) Feuilleton : Les gens de Mogador, d'après le roman d'E. Barbier. Adapt. et réal. E. Mazoyer. Avec M.-J. Nat, J.-Cl. Drouot.
Deuxième partie : *1855-1856. Après leur mariage, Julia et Rodolphe s'installent à Mogador. Un conflit éclate entre Julia et sa belle-mère.*
22 h. 25 Documentaire : Tamayo. Réal. M. Dumoulin.
Tamayo est un muraliste mexicain né en 1899 et dont on peut voir actuellement une exposition au Musée d'art moderne, à Paris.

● **CHAINE III (couleur) : FR 3**

19 h. Feuilleton : Paul et Virginie, de P. Gaspard-Huit, d'après Bernardin de Saint-Pierre.
20 h. Documentaire cinéma : David Lean. Adapt. française Ch. de Saint-Maurice.
Autoportrait du réalisateur de Brève rencontre, le Pont de la rivière Kwaï, Lawrence d'Arabie, Docteur Jivago.

● **FRANCE-CULTURE**

7 h. 2, Disques ; 7 h. 27, Informations musicales ; 7 h. 45, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Hippolyte et Aricie » (Rameau) ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre symphonique Nord-Picardie. Direction E. Cosma : « Symphonie no 34 » (Mozart), « Symphonie no 1 » (J. Sibelius) ;

13 h. 45, Le monde insolite : Figurants et doublures, par L. Mallet ; 14 h. 15, « Lettre morte » et « Architruc », de R. Pinguet, par les comédiens français ; 16 h. 15, Grandes réalisations discographiques ; 16 h. 45, Malcolm de Chazal ; 17 h. 30, Concert à Varsovie. Orchestre philharmonique de la radiodiffusion, direct. M. Le Roux : « Mélodies » (Ligeti), « Musique solennelle » (Stakowski), « Pièce pour orchestre no 2 » (Krause), « Dans le deuil des vagues » (D. Masson) ; 19 h. 10, Le point du septième jour. Magazine de l'actualité parlée ; Paysan d'Europe ; 19 h. 45, Disques ;

20 h. (S.), « Djamileh », opéra-comique en 1 acte de L. Gallet, musique de Bizet, avec L. Dourian, J. Tudare, C. Calès, orchestre lyrique de la radiodiffusion, direct. A. Girard ; 21 h., Au fil du miroir, de C. Petit-Castelli ; 22 h., Escale de l'esprit ; 22 h. 30, Libre parcours variétés, par E. Gritlauez ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Pierre Benoit (1).

● **FRANCE-MUSIQUE**

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique d'Alsace, direct. R. Albin : « La pie voleuse », ouverture (Rossini), « Symphonie no 2 » (Schumann), « Sérénade no 1 » (Brahms), « Carnaval » (Dvorak) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques « Sonate no 10 pour piano et violon en sol majeur » (Beethoven) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert (Busoni) ; 17 h. (S.), Orchestre symphonique de la radio-télévision roumaine, 18 h., Voyage autour d'un concert (2) ; 19 h. 35 (S.), Jazz vivant : Hommage à Charlie Parker ;

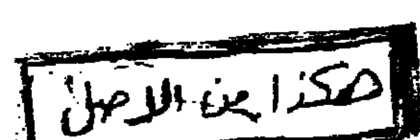
20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Quatuor en sol majeur opus 76 (Haydn) ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons ; 22 h. (S.), Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui (Debussy, Messiaen, Bartok) ; 24 h., La semaine musicale de Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 26 JANVIER
FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizon, de J. Bourdarias ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « l'Union rationaliste » ; 10 h., Messe TF 1 ;

9 h. 15, A Bible ouverte : « Le reste et Israël » 9 h. 30, Chrétiens orientaux : « La communauté melkite de Paris » ; 10 h., Présence protestante : « Le département français d'action apostolique » ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Lire la Bible » ; « L'au-delà retrouvé » ; 11 h., Messe célébrée à la paroisse du Sacré-Cœur de Ris-Orangis ; Prédication du Père Jorens.



ÉGYPTE

La croissance dans l'adversité

AUX gigantesques difficultés que connaissent la plupart des pays du tiers-monde — problèmes de subsistance et accroissement rapide de la population — l'Egypte ajoute une adversité particulière qui rend ses efforts de développement plus méritoires. Ce vieux pays de rencontre et de dialogue, ouvert, depuis qu'il existe, à l'Occident et au monde extérieur en général, voit le conflit israélo-arabe grever son destin, alourdir dramatiquement son budget militaire, tandis qu'une partie de son territoire millénaire demeure occupée. Améliorer, dans ces conditions, le sort des fellahs, faire accéder une jeunesse toujours plus nombreuse aux études et à l'emploi, maintenir un taux d'expansion de l'économie honorable, tient de la gageure.

Ce défi est pourtant relevé au Caire. Il justifie un recours massif à l'assistance étrangère, qui n'est pas allé sans déceptions ni amertumes. Mais ce vieil Etat riche de traditions et d'hommes, assuré de sa survie, sait qu'il surmontera l'actuelle épreuve. Il est résolu, conformément à son génie, à refuser tout repli sur soi. Facilitée par les liens particuliers d'amitié et de confiance entre Le Caire et Paris, que le président Sadate se propose de resserrer au cours de sa visite en France, cette vocation innée de l'Egypte la porte naturellement à se se faire l'avocat du dialogue euro-arabe qui s'amorce. Nul pays n'est plus qualifié dans ce domaine pour les indispensables médiations, en attendant que la paix au Proche-Orient lui permette, enfin, de consacrer toute son énergie au développement.

Pour un dialogue euro-arabe fructueux

par KAMAL ABOUL MAGD (*)

LE dialogue arabo-européen est d'une importance vitale et il devient de plus en plus urgent de l'établir et de le développer, aussi bien dans l'intérêt des Arabes que dans celui des Européens. Si ce dialogue a affectivement été amorcé depuis assez longtemps, étant donnés les liens historiques et géographiques qui ont uni ces deux univers, il convient maintenant de resserrer ces liens et de les consolider dans les temps difficiles que nous vivons.

Il est indubitable que l'élément économique est primordial ; pourtant, les relations étroites entre ces deux parties du monde doivent s'étendre tout autant aux domaines politique, culturel et scientifique.

Ces dernières années, les Arabes ont commencé à représenter, comme l'Europe, une entité économique très importante. Cette situation ne peut être mise à profit pour le bien de tous qu'avec l'aide de pays aussi éclairés et aussi avancés technologiquement que les nations européennes. Sincère des deux côtés, cette coopération ne peut qu'être fructueuse pour le monde entier, comme en témoigne la participation européenne aux opérations de déblaiement du canal de Suez, dont on attend impatiemment la réouverture.

La France est parmi tous les pays européens celui auquel nous sommes le plus attachés. Depuis le général de Gaulle, elle professe une politique qui, c'est le moins que nous puissions dire, est objective (comme en témoignent ses efforts passés de décolonisation en Algérie et son attitude vis-à-vis du différend arabo-israélien). C'est à la France, donc, que nous nous adressons puisqu'il lui appartient de jouer, dans tout le continent européen, le rôle d'intermédiaire compréhensif entre nos deux univers. C'est à cette même France qu'incombe le devoir de consolider et de mener à bien ce dialogue qui sera, n'en doutons point, bénéfique pour l'Europe et pour le monde arabe.

La France et l'Europe sont conscientes des méfaits causés par l'occupation sioniste dans les territoires arabes, puisqu'il leur a été donné de connaître, il n'y a pas si longtemps, une situation analogue. Depuis 1967, l'esprit expansionniste israélien — cause de tous les troubles de cette région — a brisé, dans le monde entier, le mythe du pauvre petit Etat pacifique entouré de multitudes qui ne pensaient qu'à le dévorer.

En même temps, l'Europe a pris conscience de la terrible injustice infligée aux Palestiniens réfugiés un peu partout dans le monde, puisque les Israéliens ont usurpé leurs terres et les ont expulsés de leurs foyers. Depuis l'agression de 1967, la politique des dirigeants israéliens repose sur le refus de tous les principes reconnus par la communauté internationale : respect de l'indépendance politique et de la souveraineté territoriale de tous les Etats et illégitimité de l'annexion par la force de territoires d'autrui. Cette politique ne peut mener la crise du Proche-Orient que dans l'impasse. Il incombe aux puissances européennes de convaincre les dirigeants israéliens de modifier une attitude qui leur a valu bien des condamnations ainsi qu'un isolement politique assez évident.

Le président Sadate, quant à lui, a formulé sa position bien clairement dès les premiers jours du combat, et alors que les armées arabes étaient victorieuses.

Ce à quoi nous aspirons, c'est à une paix juste et durable. La réalisation de cette paix est une mission urgente à laquelle doivent s'atteler toutes les puissances du monde avant qu'il ne soit trop tard, et avant que de précieuses vies humaines ne soient encore sacrifiées.

Il revient donc à toutes les forces politiques et sociales en Europe, et notamment en France, d'assumer sérieusement leurs responsabilités afin que ce dialogue, d'une importance vitale, soit efficace et fructueux et aboutisse à des résultats concrets qui servent la cause de la paix mondiale et assurent la prospérité générale, non seulement dans l'intérêt commun des Arabes et des Européens, mais également dans celui du monde entier.

Puisse ce dialogue arabo-européen sauver l'humanité de la crise économique qui la menace !

(*) Ministre de l'information.

LIRE PAGE 17

DES SUCCÈS DANS UN CLIMAT DIFFICILE
par ISMAIL-SABRI ABDALLA
ministre du Plan

SUR LES PLANS ÉCONOMIQUE, CULTUREL ET MILITAIRE

Le Caire aspire à une coopération étroite avec Paris

INVITATION *du raïs à Paris, levée de l'embargo sur les armes, visites de ministres français au Caire, déclarations favorables et marques d'attention diverses : depuis quelques mois, les Egyptiens n'en finissent plus de relever les gestes témoignant que la France ne met plus en doute leur volonté d'indépendance, et reconnaît de nouveau la primauté de leur pays dans le monde arabe. Cette évolution, que Le Caire attribue aux mérites, à l'action personnelle du président Giscard d'Estaing, a donné un coup de fouet à la coopération économique, qui languissait ; mais la coopération culturelle, faute de crédits suffisants, éprouve quelques difficultés à suivre le mouvement.*

Vus du Caire, ces deux pans des relations franco-égyptiennes sont inséparables. Plusieurs personnalités du monde économique français, reçues par le président Sadate, ont été frappées de voir que le chef de l'Etat égyptien, bien que n'étant pas lui-même de formation française, insistait toujours sur la nécessité d'un renforcement parallèle de la présence culturelle et économique française en Egypte. L'un des vœux personnels du raïs n'est-il pas de voir la France installer dans son pays un institut de gestion des affaires ?

Un terrain en friche

Conscients d'être la charnière d'un monde afro-arabe où la langue française constitue, sur le plan humain et technique, un moyen de communication pratiquement aussi utilisé que l'anglais, et en tout cas plus que l'arabe, les Egyptiens, outre leur attirance traditionnelle pour la civilisation française, ne veulent pas laisser se détériorer l'atout représenté par l'appartenance — souvent insoupçonnée en France — d'une partie de leur élite au monde francophone. Déjà, dans maints pays arabes, de la Libye à l'Arabie Saoudite, le français est enseigné par des Egyptiens. Il n'est pas indifférent que les ministres égyptiens du plan, de l'information, de l'enseignement supérieur, de la justice, des affaires sociales, et d'autres encore, soient imprégnés de culture française, ni que près de cinquante mille jeunes Egyptiens soient inscrits, en 1975, dans des établissements franco-arabes.

Faute de fonds et d'imagination, ce terrain favorable reste partiellement en friche, malgré les demandes répétées du Caire. Toutefois, l'ouverture de nouveaux lycées franco-égyptiens, acquise à Guizeh, souhaitée par les Egyptiens à Port-Saïd, est à l'ordre du jour : le nombre des enseignants français exerçant en Egypte dépassera, cette année, deux cents : la formation de cadres techniques supérieurs va se développant grâce à trois accords inter-universitaires : une école hôtelière va être installée à Alexandrie : l'Institut français d'archéologie orientale conserve la prééminence en égyptologie ; enfin, le Centre de documentation, d'études juridiques, économiques et sociales du Caire essaie de perpétuer l'esprit de l'ancienne école française de droit.

« Qui parle français achète français »

Ce qui manque en revanche, c'est une véritable politique d'échanges culturels. Les Semaines du cinéma égyptien ont remporté beaucoup de succès l'an passé en France, mais les films français sont absents des salles obscures égyptiennes. Et, si les Parisiens ont vu les trésors de Tout Ankh Amon, la peinture moderne égyptienne de Khadiga Ryaz à Inji Efflatoun, en passant par Raouf Abdel Meguid, mériterait de leur être largement présentée. Deux quotidiens cairotes d'expression française pourraient bénéficier d'une assistance technique, sans que cela prenne l'allure d'une ingérence. Il n'existe pas de dictionnaire technique français-arabe, alors qu'un tel ouvrage est de plus en plus demandé dans les librairies cairotes. Un livre aussi important que la Terre d'Abdel Rahmane Charkaoui, traduit en plusieurs langues, ne l'a pas encore été en français. Le centre dramatique du Limousin, qui veut monter *Phèdre* en arabe au Caire, trouvera-t-il à Paris les appuis nécessaires ?

Nul doute que le développement des relations culturelles favoriserait la pérennité de la coopération économique (« *qui parle français achète français...* »). Cependant, celle-ci, comme le souligne un éditorial du *Progrès égyptien*, a déjà ses « *lettres de noblesse* ». L'un des dirigeants de la Compagnie financière de Suez, société française dont le nom évoque des moments fastes, mais aussi douloureux, des rapports franco-égyptiens, a pu rappeler récemment au Caire sans faire froncer les sourcils, « *l'œuvre française d'hier en Egypte* », et souhaiter que le patronat français s'intéresse désormais dans un esprit nouveau à l'économie égyptienne.

Déjà, de multiples projets s'ébauchent, de la centrale électrique d'Aboukir au métro du Caire, en passant par la pétrochimie, les sucreries, le montage de véhicules, etc. Les Français ont participé au déminage du canal de Suez, et leur concours est prévu dans la suite du processus de réanimation de cette zone. Enfin, l'un des projets du raïs est de s'adresser aussi à la France, comme l'ont fait l'Iran et la Libye, pour se procurer des centrales nucléaires à usage industriel.

Pour financer ces achats, il ne semble pas, du moins dans l'immédiat, que la France puisse mettre plus d'un milliard de francs de crédits, y compris les 500 millions déjà accordés en 1974 (dont 200 millions à un taux privilégié), à la disposition de l'Egypte ; mais cela n'a plus qu'une importance secondaire dès lors que les capitaux saoudiens et iraniens sont prêts à participer à des opérations triangulaires basées sur la main-d'œuvre égyptienne et la technologie française. Des zones franches au Caire, à Alexandrie et sur les rives du canal de Suez fourniront un cadre et des garanties à cette triple collaboration.

Signe annonciateur — venu d'ailleurs plus vite que prévu — du redémarrage d'une coopération bilatérale qui sera sans doute appelée à jouer un rôle pilote dans l'ensemble euro-arabe : la France est devenue, en 1974, le deuxième fournisseur de l'Egypte, après les Etats-Unis, et avant l'Union soviétique.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.



Des demandes d'armement seraient bien accueillies

L'EGYPTE souhaite obtenir de la France des matériels de guerre modernes, en particulier des avions Mirage et des hélicoptères. La levée de l'embargo, l'an dernier, par la France à l'encontre des pays dits du « champ de bataille » au Proche-Orient et une politique plus souple d'exportation de la part du gouvernement français se conjuguent avec la volonté de l'Egypte de ne plus dépendre trop étroitement de l'Union soviétique — ou de pallier ses défaillances — et avec l'intention de la France de maintenir l'équilibre des fournitures d'armes dans cette région.

Depuis plusieurs mois, le gouvernement du Caire ne dissimule pas son intérêt envers des matériels militaires de conception française, comme l'intercepteur Mirage F-1 du groupe privé Dassault-Breguet ou l'hélicoptère Lynx de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS). Des échanges d'informations techniques ont déjà eu lieu entre le fournisseur et son client éventuel, et la France ne s'interdit pas de prendre en considération certaines des demandes qu'exprimerait le ministre égyptien de la production militaire, le général Ahmed Kamal El Badri, qui accompagne M. Sadate.

Ces commandes auront d'autant plus de chances d'être honorées par les industriels français que l'Egypte pourra faire valoir le surarmement — proprement sans précédent — des pays du Proche-Orient et, en revanche, les difficultés pour Le Caire de s'approvisionner auprès de l'Union soviétique, surtout en pièces de rechange, et dans le domaine aéronautique. Il y a tout lieu de penser, en effet, que les Soviétiques ont largement remplacé les blindés, l'artillerie et les missiles de défense aérienne que les forces égyptiennes ont perdus durant la guerre d'octobre 1973, mais il semble qu'à la différence de la Syrie ou de l'Irak, par exemple, Le Caire n'a pas reçu de Moscou les contingents d'avions Mig ou d'hélicoptères dont il estimait avoir besoin.

Dans le même temps, plusieurs pays arabes achetaient du matériel américain, comme la Jordanie — par l'intermédiaire de l'Iran, qui lui a revendu ses avions anciens F 5 de Northrop, — l'Arabie Saoudite ou le Koweït. Les forces israéliennes, de leur côté, ont obtenu une grande variété de nouvelles armes américaines — pour un montant global de l'ordre de 10 milliards de francs, depuis la dernière guerre au Proche-Orient, — à savoir des missiles antichars perfectionnés Tow, des missiles sol-sol Lance ou des avions tactiques modernes.

Une étude récente du Congrès américain indique que pour 42 % les armes vendues, ces huit dernières années, par les Etats-Unis à l'étranger sont allées au Proche-Orient et à des pays du golfe Persique, et que, pour la seule année 1974, les ventes d'armes dans cette région ont représenté quelque 60 % du total des exportations de matériels militaires dans le monde entier.

L'an dernier, l'Egypte avait révélé que la Libye lui avait fourni, pendant la guerre israélo-arabe d'octobre 1973, deux douzaines d'avions de combat Mirage, acquis, à l'origine, par le gouvernement de Tripoli. Une telle annonce, par le président Sadate, suivie par la restitution à la Libye de ses appareils, avait provoqué la révision de la politique d'exportation des armements par la France, et la levée de l'embargo décrété il y a plus de sept ans. Depuis, les services de renseignements occidentaux ont affirmé, à plusieurs reprises, que sans attendre de conclure avec la France des contrats en bonne et due forme l'Egypte avait acquis des matériels de guerre français par pays arabes interposés.

Ce serait pour le compte du gouvernement égyptien que, notamment, le Koweït et l'émirat d'Abou-Dhabi ont acheté des avions Mirage, et l'Arabie Saoudite trente-huit Mirage III et des chars de combat AMX-30, équipés de canons bitubes antiaériens ou de missiles sol-air Crotale de défense rapprochée (1). En principe, ces commandes sont assorties de la clause dite de non-réexportation, qui interdit au client de céder ses matériels, sans l'accord préalable de la France, à un quelconque pays tiers. La présence, en novembre dernier, de trois Mirage saoudiens sur le sol égyptien et le précédent libyen de 1973 — Tripoli vient d'envoyer à Nancy de nouveaux pilotes aux fins d'instruction et prévoit d'acquérir des intercepteurs Mirage F-1 — incitent à penser que cette règle n'est pas toujours respectée.

JACQUES ISNARD.

(1) Dans son interview au *Monde* du 22 janvier, le président Sadate a déclaré qu'il souhaitait « *acquérir davantage* » de matériel militaire français. Il a dit aussi que le roi Fayçal avait « *déjà acheté en France pour notre usage des quantités non négligeables de matériel militaire* ».



LES EFFORTS DE DÉVELOPPEMENT

Vers le retour des vaches grasses ?

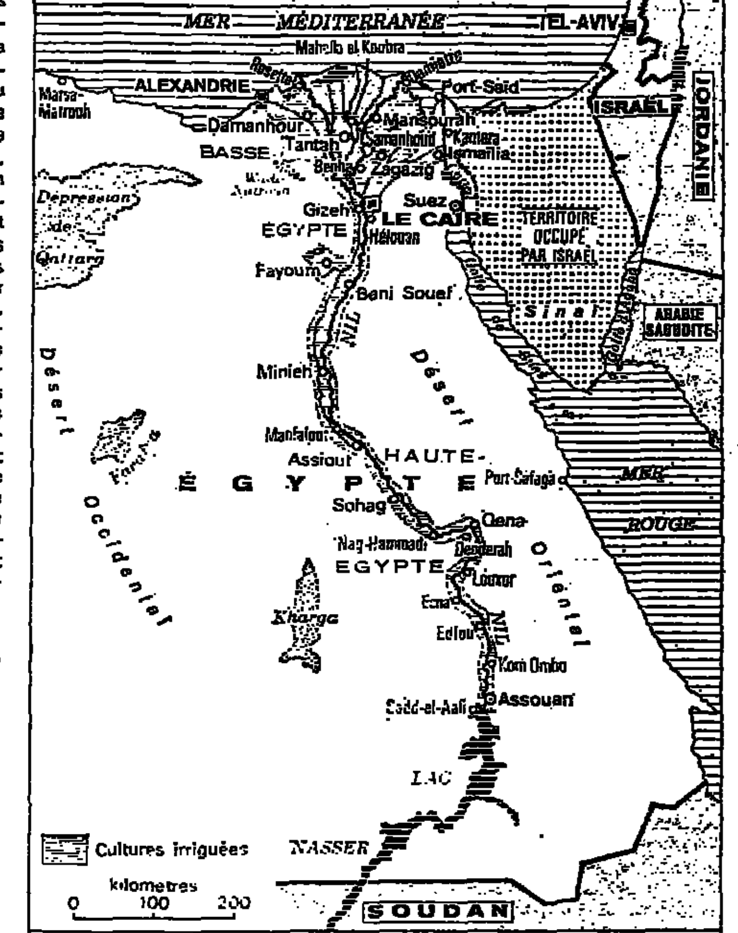
L'EGYPTE a connu, de 1967 à 1974, sept ans de vaches maigres. L'année 1975, avec son « plan transitoire » qui prévoit notamment d'amorcer la reconstruction de la zone du canal de Suez, et ses espoirs de voir le processus de paix se remettre en marche, est présentée ici comme une sorte d'« interrègne » préludant au retour des vaches grasses.

Un tel miracle est-il possible ? Du ministre au boutiquier, les Egyptiens interrogés répondent : *« Sans aucun doute, à condition qu'Israël accepte, enfin, de conclure la paix* (entendez : de nous rendre le Sinaï) *et que les Arabes se décident à nous aider pour de bon. »* Des Américains il n'est plus guère question, sauf pour la recherche pétrolière, domaine où Nasser lui-même leur avait déjà permis de se tailler la part du lion. Aux Européens, notamment aux Français, on demande surtout un apport technologique. Quant aux Russes, on compte qu'ils poursuivront leurs efforts dans les secteurs qui leur ont été impartis depuis plusieurs années (aciéries d'Hélouan, complexe d'aluminium de Nag-Hammadi).

Pour l'instant, la grande affaire, ce sont les capitaux arabes, les pétrodollars. Mais viendront-ils en Egypte tant que la paix ne sera pas rétablie, tant que la libéralisation économique ne sera pas parvenue au point où le spectre des nationalisations ne sera plus qu'une vieille lune ? Convient-il, en attendant, de parler, comme le font certains Egyptiens, de « *l'ingratitude de nos frères arabes pour lesquels nous avons versé notre sang* » ?

Que disent les chiffres ? Depuis la guerre d'octobre 1973, si l'on en croit les statistiques officielles et certaines informations officieuses dignes de foi, Le Caire a reçu à titres divers (investissements, dons, prêts liés, etc.) du monde arabe et d'autres pays une somme d'environ 22 milliards de francs. Dans cette « *corbeille* », on trouve pêle-mêle environ 7 milliards et demi de francs donnés essentiellement par Ryad et Koweït, surtout pour les achats d'armes ; 500 millions de francs versés directement à Moscou par Alger, pour le compte du Caire, toujours pour le même objet ; 5 milliards de francs d'investissements industriels promis fermement par Téhéran ; 3 milliards 305 millions de francs de Ryad, encore pour des investissements ; 1 milliard 250 millions de francs des Etats-Unis ; 1 milliard de francs de la Banque mondiale ; 750 millions de francs du Japon, pour financer la participation de sociétés nippones à la reconstruction de la région du canal ; 500 millions de la France ; 200 millions du Fonds monétaire international, etc.

Une partie seulement de cette somme respectable, qui représente quatre fois les exportations égyptiennes en 1974 et la moitié du produit intérieur brut attendu d'après les calculs officiels en 1975, est déjà entrée dans les caisses égyptiennes. L'avance américaine n'a été votée pour le moment qu'aux trois cinquièmes par le Congrès, et même cette tranche n'a pas encore été remise à son destinataire, mais des livraisons de produits alimentaires américains (blé, tabac, etc.) ont déjà eu lieu, en sus du milliard 250 millions de francs promis, jusqu'à concurrence d'au moins 400 millions de francs.



Joindre les deux bouts

Si le chah d'Iran vient en tête pour les engagements de financement de projets industriels, le roi d'Arabie Saoudite, dont l'assistance se veut discrète (il ne souhaite pas que l'on sache qu'il paie des armes en provenance d'Union soviétique, Etat avec lequel le royaume wahabite n'a pas de relations diplomatiques), est avec les émirs de Koweït et d'Abou-Dhabi l'homme qui permet à l'Egypte de « tenir » en attendant des jours meilleurs. De passage à Assouan récemment, le souverain est reparti en laissant derrière lui un « bon » de 500 millions de francs, qui servira à régler tel marchand d'armes ou telle commande de farine. Ainsi vit l'Egypte, au jour le jour. Il en sera ainsi tant que le pays devra demeurer sur le pied de guerre, avec des ressources qui lui permettraient tout juste de « *joindre les deux bouts* » en temps normal.

Les monarques pétroliers pourraient être encore beaucoup plus larges, sans parler du colonel Kadhafi, dont le sens de l'économie est en passe — maintenant que sont oubliées ses largesses de la guerre d'octobre — de devenir proverbial sur les bords du Nil...

Tant qu'elle restera suspendue entre la guerre et la paix, l'Egypte est-elle condamnée à tirer le diable par la queue sans pouvoir au moins — ne serait-ce que pour sauvegarder la paix sociale et la stabilité politique — arrêter la dégradation du niveau de vie de la population ? Le régime, pour parvenir à un objectif aussi modeste, a paru compter sur la « politique d'ouverture », l'infitah, lancée en 1973-1974. Mais jusqu'à présent, l'Egypte n'a pas donné de preuves d'une volonté réelle d'appliquer à fond cette politique : à quoi sert un code libéral des investissements si les hommes d'affaires étrangers qui veulent s'installer au Caire sont obligés d'y renoncer parce que le téléphone marche encore plus mal qu'en France, parce que la poste est plus lente que la justice ou l'administration. Si l'équipement vétuste de l'Egypte pouvait à la rigueur suffire tant que la nation vivait en quelque sorte en autarcie, il n'en est plus de même maintenant qu'elle manifeste, dans une certaine mesure, le désir de s'intégrer dans l'économie mondiale.

Entre le capitalisme et le socialisme

Il n'est pas dans les intentions présentes de M. Sadate de choisir nettement entre le socialisme et le capitalisme. L'avenir réside-t-il alors, comme le souhaitent les néo-libéraux, dans le maintien du secteur public dans ses « frontières » actuelles, qui coïncident *grosso modo* avec celles de l'industrie lourde (ce secteur ayant finalement un rôle plus social qu'économique) face à une « Egypte parallèle » qui partirait de zéro et aurait sa propre infrastructure, ses propres services, qui « *travailleraient dans le neuf* » ?

Quand on entend des histoires comme celle qui suit, il paraît en tout cas exclu de compter sur la libéralisation pour donner un coup de fouet à l'industrie étatique.

Un capitaliste étranger se présente chez un ministre égyptien, et lui dit :

« Je suis prêt à reprendre telle usine, l'Etat conservant la moitié du capital.

— Très bien, d'accord.

— J'y mets toutefois une condition.

— Laquelle ?

— Il faudra licencier la moitié du personnel.

— Quoi ? Impossible, que voulez-vous que nous fassions des ouvriers jetés à la rue ?

— Ce n'est pas mon affaire. Gardez votre usine, monsieur le ministre. Au revoir. »

Entre un capitalisme à bien des égards inhumain et un socialisme souvent stérile, on comprend les incertitudes de l'Egypte. Mais ce pays est riche d'un peuple laborieux, peu exigeant et malléable, d'une élite technique et culturelle qui encadre la moitié du monde arabe et envoie des ingénieurs jusqu'à Cap-Kennedy, d'une agriculture dont la fécondité est légendaire, d'une position géopolitique privilégiée (le canal de Suez rouvert ne rapporterait-il pas à lui seul, nous disait récemment le raïs, 1 500 millions de francs par an ?)

Avec de tels atouts, on ne peut pas croire, une fois la paix revenue, que le peuple qui a construit les Pyramides ne trouvera pas le moyen de sortir de l'ornière où l'ont fait tomber les guerres et la bureaucratie. Il suffira qu'une partie de l'endurance et de l'esprit d'abnégation manifestés pendant les années d'épreuve soit mis au service de la bataille de la reconstruction et du développement.

J.-P. P.-H.

ÉGYPTE

ÉCONOMIQUE

Des succès dans un climat difficile

par ISMAIL-SABRI ABDALLA (*)

LE gouvernement égyptien mène actuellement une politique économique d'« ouverture ». Il importe que nos partenaires, que nous voudrions nombreux, connaissent clairement les facteurs qui ont rendu cette politique à la fois nécessaire et possible, et qui en dessinent les horizons.

Pour établir l'acquis du développement économique et social depuis la révolution de 1952, le cadre du présent article ne permet pas de brosser un tableau complet de nos réalisations. Citons, toutefois, quelques faits et chiffres significatifs. Le taux de croissance du produit intérieur brut a été de 6,7 % en moyenne de 1956 à 1966, et de 5 % entre 1967 et 1974, en dépit de l'effort de guerre qui a marqué cette dernière période. Or cette croissance s'est manifestée essentiellement dans les secteurs primaire et surtout secondaire. La part de l'industrie dans le PIB est passée de 9 % en 1950 à 25 % en 1974, tandis que les exportations industrielles, dans la même période, montaient de 11,9 % à 40,8 %.

Dans le domaine de l'éducation, le taux de scolarisation atteint aujourd'hui 76 %, le nombre d'élèves du cycle primaire dépasse quatre millions, tandis que la population universitaire a grimpé de quarante mille unités en 1950 à trois cent onze mille en 1974. L'Egypte forme annuellement plus de trois mille ingénieurs et presque autant de médecins. Autre trait marquant de notre développement social : l'émancipation de la femme par l'accès massif à l'enseignement et au travail indépendant. Certaines facultés sont « féminisées » et les étudiantes représentent près de 20 % des effectifs des écoles d'ingénieurs. Le principe « à travail égal, salaire égal » est rigoureusement appliqué, du moins dans l'administration et le secteur public... Sans s'étendre davantage sur les divers aspects de notre développement, on retiendra que ces résultats ont été atteints grâce à de profondes modifications de la structure socio-économique du pays : trois réformes agraires ont abouti à l'abaissement du plafond de la propriété à 20 hectares par personne ou 40 hectares par famille ; de vastes mesures de nationalisation ont débarrassé l'économie nationale de l'emprise étrangère et assuré le contrôle de l'Etat sur les principaux rouages de l'activité ; les travailleurs sont désormais protégés contre les licenciements abusifs, ils jouissent d'un système complet d'assurances sociales, participent aux bénéfices et à la gestion des entreprises publiques, 50 % des sièges du Parlement et des assemblées locales sont réservés aux paysans et aux ouvriers, etc.

Le poids de la guerre

Une des raisons de l'agression israélienne de 1967 fut le désir de porter un coup d'arrêt au développement rapide du plus grand des pays arabes. Nous avons relevé ce défi, et nous nous sommes battus, sept années durant, sur deux fronts : l'accroissement de notre potentiel de défense et la poursuite de l'expansion. Le second projet majeur de développement après l'achèvement du Haut-Barrage d'Assouan, le complexe sidérurgique de Hélouan, a été entrepris pendant ces années difficiles. Cependant l'effort de dépense nous a coûté 5 milliards de livres égyptiennes ; il faut y ajouter une somme comparable en manque à gagner. Notre économie, et surtout son infrastructure, a terriblement souffert d'un véritable état de guerre. Le plan quinquennal 1976-1980, actuellement en préparation, exigera un investissements de l'ordre de 10 milliards de livres égyptiennes. Ces chiffres comparés à un produit intérieur brut estimé à 4 milliards de livres égyptiennes en 1975 et à une population d'environ trente-six millions d'âmes qui augmente à raison de 2,3 % par an donnent la mesure de nos difficultés économiques et de nos besoins financiers.

Pour y faire face nous comptons d'abord sur une meilleure mobilisation des ressources internes ; une consolidation et une rationalisation du secteur public qui demeure la clef de voûte de notre économie ; enfin sur l'encouragement du secteur privé et le développement du secteur coopératif dans l'agriculture et l'artisanat. Le plan de transition prévoit pour 1975 des investissements de l'ordre de 1 180 millions de livres égyptiennes, dont 1 milliard dans le secteur d'Etat, et un taux de croissance de 9,20 % à prix constants. Mais nous faisons appel au financement extérieur sous toutes ses formes : aide à la reconstruction, crédits à long terme notamment pour les projets d'infrastructure et investissements directs.

Un avenir prometteur

La loi n° 43 de 1974 sur « les investissements arabes et étrangers et les zones franches » accorde aux investisseurs des garanties et des facilités considérables : protection du capital investi, liberté de transfert des profits, exemption d'impôts pour au moins cinq ans, etc. Mais nous pensons que l'Egypte peut attirer les hommes d'affaires occidentaux pour des raisons objectives. Elles tiennent tout d'abord à la capacité d'absorption de notre économie due à l'importance du marché local et aux possibilités d'exportation sur les pays avoisinants, à l'abondance de la main-d'œuvre et des techniciens, au potentiel industriel et énergétique déjà installé. D'autre part, il y a là un excellent moyen de recyclage d'une partie des pétrodollars en combinant le financement arabe, la technologie occidentale et les possibilités qu'offre l'économie égyptienne. Des entreprises trilatérales voire multinationales, se basant en Egypte et produisant pour les marchés arabes et africains nous paraissent une formule d'avenir. Enfin, le pétrole (1 million de barils par jour prévu pour 1980) et la pétrochimie, le canal de Suez avec ses projets déjà en cours d'exécution d'élargissement et ses zones franches, le tourisme, dont le potentiel énorme est à peine entamé, les nombreux projets industriels déjà préparés par les divers départements ministériels, offrent à l'investisseur un choix assez vaste; ils mettent en même temps en lumière les perspectives plus qu'encourageantes de notre économie.

Cette nouvelle politique économique ne vise pas uniquement à aider le pays à surmonter des difficultés somme toute passagères. Après la guerre d'octobre, les conditions sont plus favorables que jamais pour renforcer la coopération inter-arabe en vue d'une intégration économique dont la nécessité se fait aujourd'hui sentir, même chez les producteurs de pétrole. D'autre part, l'intensification et la diversification de nos relations économiques à travers le monde correspondent à la vocation historique de l'Egypte. Tout cela sans rien changer aux options fondamentales de la révolution de 1952 : assurer un développement accéléré, indépendant, et dont l'objectif demeure le progrès économique et social des masses, et non l'enrichissement d'une minorité.

(*) Ministre du plan.

QUELQUES CHIFFRES

- **SUPERFICIE TOTALE** : 1 001 449 km2, Sinaï compris (environ deux fois la France).
- **AIRE CULTIVABLE (ET CULTIVEE)** : 36 000 km2, soit à peu près la superficie des Pays-Bas. Pour 97 %, le territoire est occupé par moins de 100 000 bédouins.
- **POPULATION** : 37 500 000 habitants (prévision pour la mi-1975). L'Egypte compte près d'un million d'habitants de plus chaque année. Pour environ 60 %, de la population vit dans les zones rurales : 14 000 villages et hameaux.
- **PRINCIPALES VILLES (PREVISIONS POUR 1975)** : Le Grand-Caire, Guizeh inclus : 8 millions d'habitants; Alexandrie : 2,5 millions d'habitants; Tantah : 300 000 habitants; Mahalla-el-Koubra : 280 000 habitants (villes du delta du Nil). La population de la zone du canal de Suez (Port-Saïd, Ismaïlia, Suez, etc), qui représentait environ 1 million de personnes en 1970, est en cours de rapatriement.
- **TAUX DE NATALITE** : 34,1 pour 1 000 (1973).
- **TAUX DE MORTALITE** : 14,4 pour 1 000 (1973).
- **MAIN-D'ŒUVRE** (1974) : 9 127 000 personnes, dont 12 % dans l'industrie. Un million de chômeurs « reconnus ». 250 000 Egyptiens travaillent à l'étranger, dont 14 000 enseignants.
- **RELIGIONS** : Entre 85 et 90 % de musulmans, le reste de la population étant chrétien orthodoxe (les coptes). Les catholiques égyptiens sont moins de 150 000.
- **PRINCIPALES PRODUCTIONS** (1972) :

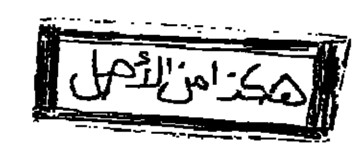
Riz : 2 600 000 tonnes.
Maïs : 2 500 000 tonnes.
Blé : 1 615 000 tonnes.
Sucre de canne : 535 000 tonnes.
Fèves (plat national) : 250 000 tonnes.
Pétrole : 10 600 000 tonnes (non compris les 5 000 000 tonnes du Sinaï occupé).
Acier : 600 000 tonnes (prévision pour 1975).

Le coton est la principale exportation, avant le riz et le pétrole. Le rendement est en hausse (+ 36 % en 5 ans).

1969	1974
9 394 000 kantars	8 980 000 kantars
(1 kantar = environ 45 kg)	dont 4 223 000 kantars exportés.

L'agriculture, l'industrie, le commerce extérieur, représentent grosso modo chacun 30 % du produit national brut. La part des exportations agricoles est le double de celle de l'industrie (1972-1973). Valeur de la production industrielle en 1973 : 1 milliard 670 millions de livres égyptiennes, dont 1 234 millions pour le secteur public. Grands projets en cours de réalisation : Complexe d'aluminium de Nag-Hammadi ; oléoduc Suez-Alexandrie.

- **PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU HAUT-BARRAGE D'ASSOUAN** (achevé en 1970) :
  Capacité d'énergie électrique : 10 milliards de kwh/an.
  Capacité d'irrigation : 500 000 hectares (20 % de la surface cultivée).
- **COMMERCE EXTERIEUR** (1974) :
  Importations : 1 milliard de livres égyptiennes.
  Exportations : 450 millions de livres égyptiennes.
- **BUDGET 1974** : 4 milliards 187 millions de livres égyptiennes, dont 760 millions pour les dépenses militaires directes.
- **NOMBRE DE TOURISTES** (1974) : 700 000. (En 1971 : 428 000).
- **COURS OFFICIEL DE LA LIVRE EGYPTIENNE** : Pour 10 francs un touriste reçoit 1 livre 30 piastres (1 LE = 100 piastres), un résident 0 LE, 86 piastres.



(Publicité)

LES RÉALISATIONS ACCOMPLIES PAR LA RÉVOLUTION DE 1952

La révolution du 23 juillet 1952 a libéré l'économie nationale des chaines du sous-développement et de la sujétion. Elle se distingue par l'existence de deux secteurs :

1) Un secteur public capable d'assurer le progrès dans tous les domaines et qui assume la principale responsabilité dans le plan d'exécution.

2) Un secteur privé participant, sans exploitation du développement, dans le cadre du plan général, le contrôle des deux secteurs étant exercé par le peuple.

La planification économique tend à exploiter économiquement les éléments de la production en vue de l'accroître et tend aussi à accroître le revenu national. A assurer une main-d'œuvre, augmenter l'épargne pour donner de l'expansion aux investissements et à réglementer la consommation. Elle tend également :

— A rechercher les solutions permettant d'accroître le revenu national à un taux supérieur à celui de l'expansion démographique.

— A développer les industries lourdes.

— A créer des emplois pour tous les citoyens.

— A étendre les échanges commerciaux extérieurs avec les Etats étrangers et à ouvrir de nouveaux marchés aux produits nationaux.

— A s'employer à combler le déficit de la balance des paiements.

L'aperçu suivant pourrait donner une idée plus claire de la structure économique après la révolution :

L'INDUSTRIE

La révolution industrielle représente dans le langage des chiffres une puissance productive capable de satisfaire aux besoins des citoyens.

La valeur de la production industrielle en 1971 a atteint 2.258 millions de livres contre 313,8 millions en 1952, soit une augmentation de 620 %.

L'œuvre industrielle accomplie par l'Egypte révolutionnaire, jusqu'à présent, s'est traduite par 800 nouveaux projets industriels dont les dépenses ont atteint un milliard de livres.

Deux directives principales appliquées simultanément ont caractérisé le plan d'installation de ces usines.

LA PREMIERE DIRECTIVE

L'échelonnement de ces usines sur toute l'étendue de l'Egypte pour en assurer le rayonnement industriel et l'influence qui en découle dans chaque gouvernorat, et le prolongement du progrès social et culturel sur toute l'étendue de la patrie.

Les sociétés industrielles ont pu réaliser un bénéfice net dépassant de 32 millions celui de 1961-1962, atteignant 107 millions de livres en 1970-1971, soit une augmentation de 360 %, et 116 millions de livres en 1971-1972, soit une augmentation de 362 %.

LA DEUXIEME DIRECTIVE

L'installation de zones industrielles complètes groupant un nombre de projets industriels qui formeront en définitive un grand centre industriel.

Les plus importantes de ces zones industrielles en Egypte sont :

La zone de Helw : on y trouve le complexe sidérurgique, une usine de coke, des usines d'automobiles, de wagons, des usines militaires, etc. La valeur de la production industrielle de cette zone a atteint 193,3 millions de livres selon les statistiques de mai 1971. Ces usines emploient 104.068 ouvriers qui perçoivent des salaires s'élevant à 26.121.370 L. E.

La zone de Choubra El Kheima : où sont installées les industries de moteurs diesel, de cristal, de plastique, d'allumettes, de carbones, de bois, de « Butagaz », de vernis et de câbles électriques.

La valeur de la production industrielle dans cette zone est de 105,6 millions de L. E. Ses usines emploient 55.217 ouvriers qui perçoivent des salaires s'élevant à 14.432.000 L. E.

La zone de Mahalla El Kobra : c'est dans cette zone que sont concentrées les industries de filatures et de tissage. Selon les résultats de 1971, la valeur de leur production a atteint 65,9 millions de L. E. Elles emploient 38 421 ouvriers qui perçoivent des salaires s'élevant à 12 300.000 L. E.

La zone de Kafr El Dawar : est consacrée à l'industrie des fils de nylon « Helanka » utilisé pour la confection de chaussettes, de costumes et maillots de bains « Elastis ».

La valeur de la production était de 62 900 000 L. E. en 1971, le nombre d'ouvriers travaillant dans ces usines est de 30.443, ils perçoivent des salaires de 10.700.000 L. E., selon les dernières statistiques.

La zone d'Assouan : la production industrielle a atteint 55.500.000 L. E., le nombre d'ouvriers qui y travaillent est de 11.315 et leur salaire s'élève à 3.151.000 L. E.

LE PÉTROLE

L'industrie pétrolière a joué un rôle vital dans l'economie nationale, grâce à deux facteurs :

— Une planification saine et judicieuse ;

— Une coopération fructueuse avec les capitaux etrangers.

Un plan ambitieux : le secteur pétrolier concentre ses efforts lors du premier et second plan quinquennal, sur trois objectifs principaux qui sont :

— Accroitre la production du pétrole brut pour satisfaire les besoins locaux ;

— Augmenter la capacité des raffineries pour assurer tous les produits au consommateur ;

— Elaborer les projets de distribution et de transport par les moyens les plus simples et les moins coûteux, de manière à garantir à chaque gouvernorat des réserves suffisantes pour faire face à ses besoins.

Quant au troisième plan qui a ete élaboré pour une decade allant de 1972-1973 à 1981-1982, il a ajoute un quatrieme objectif : l'exportation. Ce plan se propose entre autres, d'accroitre la production du pétrole jusqu'a 45 millions de tonnes et le gaz naturel à 10 millions de tonnes en 1981-1982.

Les espoirs fondes sur le desert occidental : les annees 1970 ont ete marquees par des travaux de recherche et de prospections.

Le puits d'El-Alamein a commence a produire en juillet 1968. Ce fut ensuite *la découverte du gisement maritime de gaz naturel* d'Abou Kir qui est le premier gisement de gaz egyptien en Mediterranée.

Ces deux découvertes ayant ete faites vers la fin des années 1960 les années 1970 devaient étendre les recherches qui aboutirent a la découverte du gisement d'Aboul Charadik en 1970, celui de Yedne en 1971, et celui d'Abou Razzak en 1972.

Des resultats encourageants ont eté obtenus a Melika, au nord du désert, à 150 kilometres à l'ouest de Razzak.

L'AGRICULTURE

L'agriculture occupe une place importante dans l'économie nationale car plus de 60 % de la population y participe, et le revenu agricole represente 30 % du revenu national. Les exportations agricoles brutes representent près de 62 % de la valeur totale des exportations, à part l'exportation des produits agricoles dont les plus importants sont les fils de coton et les tissus.

LA PLANIFICATION AGRICOLE ET LE DEVELOPPEMENT

Les programmes et les projets de développement agricole englobent deux importants champs d'action qui sont l'expansion verticale et l'expansion horizontale.

La production végétale : le pays a connu une croissance sensible de la moyenne de production des récoltes principales, surtout par rapport à l'année 1952.

Le rendement de la moyenne d'un feddan a augmenté de 45 % pour le coton, 30 % pour le blé, 80 % pour le maïs « chami », 420 % pour le maïs fin, 63 % pour le riz.

La moyenne de production de culture céréalière alimentaire a atteint près de 7 millions de tonnes, contre 5,3 millions en 1959, soit une augmentation de 330 %. La moyenne de la récolte de coton a atteint plus de 10 millions de kentars contre 7,5 millions de kentars au début des années 50. L'Egypte conserve donc son rang traditionnel de plus grand producteur et exportateur de cotons à longues fibres.

La superficie cultivée en fruits est passé de 94.000 feddans en 1952 à près de 260.000 feddans, portant ainsi le volume des exportations d'agrumes de 100.000 tonnes en 1952 à près de 250.000 tonnes en 1972.

De même, la superficie affectée aux cultures maraîchères était de 260.000 feddans en 1952, elle atteint près de 750.000 feddans en 1972. Il en est de même des superficies cultivées en plantes médicinales et aromatiques qui se sont accrues de près de 14 000 feddans.

LES AVANTAGES ECONOMIQUES DU HAUT BARRAGE

Le haut barrage, dont les travaux sont déjà achevés et qui fonctionne à plein rendement, est considéré comme la colonne vertébrale des plans de développement économique et du doublement du revenu national, en raison des avantages économiques qui en résultent et qui se résument comme suit :

— L'extension de la superficie agricole d'environ 1,2 million de feddans. La superficie des terres bonifiées jusqu'à présent s'est élevée à 850 000 feddans, et les travaux se poursuivent pour la bonification des terres restantes ;

— La transformation de l'irrigation par bassins de 700 000 feddans en irrigation permanente, qui contribue à accroître la fertilité de la terre et à en doubler la production. Cette transformation s'est déjà accomplie ;

— La garantie des eaux nécessaires à l'irrigation de toute la superficie agricole, écartant ainsi les dangers de la sécheresse au cours des années de basse crue.

L'EXPANSION AGRICOLE HORIZONTALE

Le haut-barrage est la puissante infrastructure des projets de l'expansion horizontale de l'agriculture. Après avoir dévié le cours du Nil, le gouvernement a accéléré le plan de bonification des terres dont la superficie a dépassé 140 000 feddans en 1964-1965. Sans attendre la révolution que produira le haut-barrage, il a décidé de bonifier 225 000 autres feddans. Dès que l'opération de déviation du *fleuve a été achevée, l'emmagasinage a commencé dans son bassin*, et l'eau a pu alors être utilisée pour l'amendement de nouvelles terres d'une superficie de 1 million de feddans.

Depuis, les 200 000 feddans du projet de bonification des terres se sont poursuivis à un rythme tel qu'on a pu ajouter 912 000 feddans aux superficies cultivées à l'intérieur et à l'extérieur de la vallée.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Le secteur du commerce extérieur est en progrès sensible grâce à la politique adoptée par le ministère de l'économie et du commerce extérieur qui a réactivé le mouvement des échanges commerciaux avec le monde extérieur.

Les exportations : en 1971-1972, la valeur des exportations égyptiennes a été d'environ 349 millions de L. E contre 339,1 millions de L. E. l'année précedente. Cette augmentation est due aux différents groupes de marchandises, à l'exception du coton brut et des marchandises fabriquées. Aucun changement important n'est survenu dans la valeur des exportations du secteur industriel et du pétrole au cours de ces deux années. Cependant, la valeur des marchandises vendues localement a augmenté de 58.6 millions de L. E.

Il est à remarquer que la valeur des exportations égyptiennes en devises rares était de 53 millions de L. E. en 1971-1972 contre 51 9 millions de L. E l'année précedente, alors que la valeur des exportations avec les Etats contractants est tombée de 95,4 millions de L. E a 94.7 millions de L E au cours de la dernière année. Les Etats de l'Europe orientale occupent la première place dans les exportations egyptiennes et ceux de l'Europe occidentale la seconde, suivis des Etats asiatiques, des Etats arabes, des Etats africains et des Etats de l'Amérique du Nord. Le coton égyptien demeure la matiere principale du commerce d'exportation, malgre l'extension prise par la diversification des exportations égyptiennes. Le coton a représenté 45 4 % de nos exportations en 1971-1972 contre 47.5 % en 1970-1971. Ses revenus en devises rares representent également une grande proportion du revenu du pays. La valeur des exportations du coton en devises rares est d'environ 36.7 millions de L. E. du 1-9-1971 au 31-10-1972, contre environ 33,1 millions de L. E. au cours de la même periode de l'année precédente. La valeur des exportations du coton en devises complables a atteint environ 124,6 millions de L. E. contre 112 8 millions de L. E.

Les importations : la valeur des importations égyptiennes a atteint environ 80,4 millions de L. E. en 1971-1972. Les Etats de l'Europe occidentale occupent la première place dans nos importations. Ils sont suivis par les Etats de l'Europe orientale, les Etats afro-asiatiques, puis les Etats de la ligue arabe et ceux de l'Amerique du Nord.

La balance des paiements : les premieres estimations du budget des paiements indiquent une diminution de déficit de 68,3 millions de L. E. en 1970-1971 et 52,4 millions de L. E. en 1971-1972. La réduction du déficit dans les opérations courantes a été de l'ordre de 22,6 millions de L. E. dont une grande partie est représentée par les transactions (20,9 millions de L. E.). L'amélioration constatée dans la balance commerciale est due à la réduction du déficit dans les échanges commerciaux avec les Etats contractants et les Etats avec lesquels les transactions ne s'effectuent pas en devises rares, à l'augmentation nette des opérations capitalistes en devises rares et aux transferts capitalistes de l'étranger. Il a été possible de faire face au déficit dû au manque des ressources courantes pour les utilisations qui ont été presque entièrement exécutées, on a pu également régler tous les engagements échus en 1971-1972 à 100,5 % contre 91,4 % en 1970-1971. Les engagements extérieurs ont été réglés aux dates fixées, et les montants remboursés en 1971-1972 ont atteint environ 325,7 millions de L. E. contre 315,5 millions de L. E. l'année précédente. Ces engagements représentent les facilités bancaires, celles des importateurs et les dettes extérieures, ce qui témoigne du succès de la politique économique.

LA POLITIQUE D'OUVERTURE DANS TOUS LES DOMAINES

La République Arabe d'Egypte a instauré une nouvelle politique d'ouverture dans tous les domaines lui garantissant une place digne d'elle dans la région, s'accordant avec l'importance de sa situation géographique et avec son rôle séculaire dans la civilisation et permettant au peuple égyptien de s'ouvrir aux horizons du progrès et de la prospérité.

La République Arabe d'Egypte s'ouvre, à l'ombre des circonstances de l'entente internationale entre l'Est et l'Ouest, pour édifier son économie dans le cadre de ces circonstances et sur leur base. Le temps n'est plus à l'économie fermée. La politique d'ouverture économique tend à accroître les ressources de l'Etat, à assurer les fonds nécessaires imposés par les exigences du plan de développement économique et social et les programmes de reconstruction dont les dépenses sont estimées, selon les études internationales et la structure de la planification générale établie par les soins d'experts internationaux, à 3.650 millions de livres.

Ainsi que l'a déclaré le docteur Abdel Aziz Hegazi, vice-premier et ministre des finances, de l'économie et du commerce extérieur, l'Etat se propose par cette nouvelle politique de développer la propre force économique de l'Egypte. Ce développement est représenté par la production locale qui, si elle n'est pas accrue et consolidée, ne saurait réaliser les aspirations que l'on nourrit. L'ouverture économique constitue un pas dans la voie de consolidation de nos relations économiques avec les Etats de l'Est et de l'Ouest sur des bases économiques saines.

LES ASPECTS LES PLUS SAILLANTS DE LA POLITIQUE D'OUVERTURE ECONOMIQUE

L'expansion des zones franches

Le président El Sadate a demandé que les zones du canal, du *Caire, d'Alexandrie, de Mersa Matrouh et de la plus grande partie* du désert occidental soient transformées en zones franches et qu'une entière liberté soit donnée aux exploitants égyptiens, arabes et étrangers.

La fondation des sociétés mixtes

On adoptera pour la première fois le système des sociétés mixtes fondées par des capitaux égyptiens, arabes et étrangers, et s'occupant d'investissements, d'industrialisation et d'agriculture. Ces sociétés seraient assujetties à des règles qui diffèrent de celles des sociétés des secteurs publics et privés, étant donné qu'elles appartiennent à plusieurs nationalités.

Le Caire sera transformé en un important centre financier

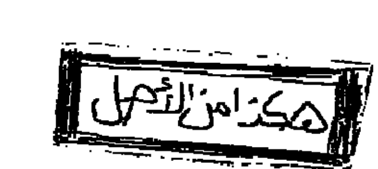
Pour garantir la réalisation de l'ouverture économique, le gouvernement a recours à des mesures, à une organisation et à des lois pour assurer la transformation du Caire en un important marché financier et, partant, à une Bourse pour la mise en circulation des titres et à un marché pour l'échange étranger. Ainsi la liberté de transférer les bénéfices à l'étranger exempts de toute restriction sera assurée. L'Etat se propose de faire de l'Egypte une Bourse au service de la région et de lui acquérir une position internationale et arabe privilégiée ; il s'ensuivra que l'Egypte passera du système du marche monétaire parallèle, où les prix sont supérieurs de 50 % aux cours officiels, au système de flottement graduel de la livre égyptienne, pour atteindre le degré d'équilibre dans les positions économiques, couvrir les déficits de la balance des paiements, libérer ainsi la livre égyptienne et lui restituer sa place parmi les devises internationales.

L'importation sans transfert de devises

En exécution de la politique d'ouverture économique, il a été décidé de donner de l'expansion aux importations des marchandises sans transfert de devises, pour répondre aux vœux des citoyens égyptiens résidant à l'étranger et de nos frères arabes qui veulent investir.

LES MOYENS D'ATTIRER LES CAPITAUX

Les capitaux arabes et étrangers pourront financer plusieurs projets en Egypte en bénéficiant des lois qui encouragent les investissements arabes et étrangers, des zones franches et du climat crée dans le pays par la politique d'ouverture économique. Ces capitaux jouiront de garanties et de facilités qui les encourageront... A titre d'exemple, le Japon avait offert à l'Egypte des prêts de l'ordre de 100 millions de dollars, pour les deux prochaines années. Un projet de fondation d'une banque nippo-arabe de développement est en voie d'étude : elle aurait pour but de financer les projets de développement industriel.



Le long du Nil, des villages par milliers...

L'ÉGYPTE, c'est d'abord la vallée du Nil. Durant son long parcours à travers l'Afrique, le fleuve, depuis des siècles, a déposé son limon sur les rives, lors des crues annuelles. Ces apports successifs ont constitué sur la roche mère une couche de terre noire, le « kémi », de 10 à 25 mètres d'épaisseur. C'est ainsi qu'entre deux falaises désertiques un long ruban d'une richesse prodigieuse fut la terre nourricière d'un des plus vieux peuples du monde, et en fit un peuple de paysans.

De nos jours, depuis la création du Haut-Barrage d'Assouan, les regards se tournent vers l'industrialisation du pays, vers le développement des villes, la création des universités, et l'on oublie de parler de ces petits villages, par milliers, tout au long de la vallée, que peuplent les cultivateurs égyptiens, les fellahs. Ils restent la très grande majorité travailleuse, car la démographie paysanne va toujours s'accélérant. Lorsqu'on suit la voie ferrée ou la route agricole qui, sur 1 000 kilomètres, remonte le Nil, les villages succèdent aux villages, au milieu d'un paysage verdoyant. Là s'abritent ces hommes durs à la tâche, accrochés à leur sol, et qui s'épuisent à lui faire rendre le maximum pour pourvoir à des besoins qui se multiplient sans cesse.

Le touriste, pressé par le temps, canalisé par les agences, jaloux de ne rien perdre des splendeurs artistiques, jette un regard étonné par la vitre de son wagon, si par bonheur il prend le train de jour ; alors il devine que derrière ce rempart de verdure toute une civilisation méconnue, tout un mode de vie, se déroulent, qu'il ignorera toujours.

A l'écart de la route et du chemin de fer, l'agglomération de deux à cinq mille habitants reste un modeste village. Seuls le plan cadastral, le passage d'un petit canal, vous révéleront que vous passez d'une commune à l'autre. Les maisons se cachent sous les dattiers, tantôt agglutinées comme un troupeau, tantôt isolées dans un minuscule enclos. Tout est de couleur uniforme, le gris de la terre des champs, de la poussière des chemins. Il n'y a pas de surface unie, mais les murs, les enclos, ondulent, bosselés, crénelés, percés de rares ouvertures, couronnés sur le faîte du jaillissement doré des tiges de maïs, servant de couverture.

Ailleurs quelques maisons sont faites de briques, cuites sur place. Plus loin, on voit, éparpillées sur le sol, d'autres briques, noires, légèrement arrondies, faites de boue mélangée de paille hachée ; elles sèchent au soleil pour devenir matériau de construction, le même qu'employaient les anciens Egyptiens. Au-dessus des portes percées dans les murs, dont il faut enjamber le seuil surélevé, une assiette de métal bleu, une soucoupe, est fixée dans l'enduit, comme talisman contre le mauvais œil. Les « hajjis » ou pèlerins de La Mecque, ont blanchi leur muraille pour y peindre maladroitement, mais parfois avec beaucoup de poésie, les souvenirs de leur voyage au-delà du désert et de la mer. Quatre petits losanges de terre cuite, en forme de croix, orneront le linteau des chrétiens coptes.

Le « pain du soleil »

Vous ne pouvez pénétrer dans la maison, si vous n'êtes accompagné du chef de famille. Vous serez invité avec joie. Malgré beaucoup de pauvreté et de misères dues à la maladie, les paysans égyptiens, très dépourvus de divertissements susceptibles de rompre le cours monotone de leur existence, à part le bruit de fond d'un petit appareil de radio, sont dans l'ensemble souriants, d'esprit ouvert, prompts à la plaisanterie, heureux d'offrir l'hospitalité. Les femmes, tout de noir enveloppées, le visage précocement ridé, le menton et le front ornés de tatouages, mais nullement voilées, vous accueilleront avec empressement, d'avance massées derrière la porte. Avec l'épouse et la mère de votre hôte, il y a toujours quelques parentes et amies dans la maison. Dans l'ombre, les fillettes s'agglutinent en minaudant. La pièce est sombre, mais elle s'ouvre sur une courette éblouissante de la lumière du soleil, grouillante de volailles. Au fond, un âne, debout, immobile, attend éternellement. Parfois, une « gamousse », la bufflonne aux longues cornes rejetées sur les épaules, rumine, couchée dans un coin. Ailleurs, ce seront quelques chèvres et moutons. Dans un angle de la cour, un édicule de terre, de 1,20 mètre de diamètre environ, est posé comme une grosse boule grise : c'est le four à pain. Si vous arrivez au bon moment, tout autour, sur des disques de boue séchée déposés sur le sol, vous verrez une pâte blanche se gonfler peu à peu sous l'action de la chaleur solaire : c'est le « eich chamsi », le « pain du soleil », qui lève avant la mise au four.

« Etfaddal... » « Bienvenue... », c'est le correspondant de l'accueil savoyard « Faites seulement », qui vous invite à prendre vos aises, vous asseoir, vous servir. On a jeté une couverture sur un long et large châssis rectangulaire, fait d'arêtes de palme astucieusement mortaisées, solide lit familial où seule une natte sert de matelas. Les couvertures sont négligemment jetées au travers d'une corde tendue haut, de part et d'autre de la chambre, quelques vêtements les accompagnent : c'est l'armoire familiale, lorsqu'on est trop pauvre pour posséder un meuble de bois. Votre hôte vous cale les reins d'un polochon dur comme pierre et, pendant qu'il s'informera vingt fois de votre santé, les femmes disparaîtront dans la cour, s'affairant autour du réchaud à pétrole. Les garçons, fils, cousins, voisins, accroupis ou assis en tailleur, vous dévorent des yeux, souriants, un peu goguenards, mais sans malice.

Si vous les interrogez, ils vous diront qu'ils vont à l'école. Pas tous, hélas, car ils sont trop nombreux. Chaque village aujourd'hui tend à posséder son école, mais jamais elles ne sont assez grandes, assez nombreuses. Et, cependant, partout dans la campagne, on voit ces longs bâtiments de ciment, blanchis à la chaux, où de grands rectangles peints chantent naïvement les gloires du pays. A l'école, les enfants ont troqué la « galabeya » traditionnelle, longue robe à rayures, contre le tablier blanc. Dans les livres usés, noircis, qu'on se repasse de frères à cousins, ils apprennent à meubler leur mémoire étonnement réceptrice. Que de sacrifices font certains fellahs pour qu'après les classes primaires l'un ou l'autre de leurs enfants tente d'accéder à l'échelon secondaire, voire au supérieur. Mais les places manquent, la ville est loin, cela coûte, et l'agriculture a besoin de bras à bon marché.

Maintenant que la glace est rompue, nous pouvons parler avec les autres membres de la famille, et les femmes ne sont pas les dernières à donner leur avis. Nous observons vite que la femme n'est pas toujours l'esclave que l'on se complaît à décrire. Certes elle ne s'éloigne guère de la maison, sinon pour aller voir quelque amie, se rendre à la fontaine installée près du marché ou à un carrefour fréquenté, conduire les bêtes dans les champs. Mais elle règne sur le foyer, sur les enfants ; elle est capable d'exercer un très solide ascendant sur son mari, surtout lorsqu'elle lui a donné des fils. Dans la plupart des cas, l'homme a épousé une parente, une cousine proche, et celle-ci sous le moindre prétexte, ira se réfugier auprès de ses parents, de son frère, pour faire « chanter » le mari trop avare ou trop brutal. Celui-ci obtempère vite, tant il craint pour sa réputation.

La pression familiale et sociale est puissante dans un village où tous se connaissent. La part la plus dure du travail des champs incombe aux hommes, mais femmes et filles se mêlent à eux dès qu'il y a le bétail à sortir, des cueillettes à faire, ou dépister le ver du coton. On voit, par toute la campagne égyptienne, quadrillée de canaux d'irrigation, entre un champ de fève et un champ de blé, des groupes familiaux, autour du bétail : la mère, petit tas sombre sous sa « melaya » noire, file la laine, les fillettes, taches éclatantes vertes rouges jaunes, courent d'une bête à l'autre, tandis que les jeunes garçons, grimpés sur un sycomore, s'exercent à la fronde pour chasser les oiseaux pilleurs de grain.

La cérémonie du thé

Pour contempler ce spectacle, avant de sortir de la maison, on vous conduira volontiers sur le toit en terrasse, où souvent est construite une chambrette, un petit grenier à grain en forme de champignon, un pigeonnier percé de ses hublots. De là, vous pouvez réaliser la vie intense du village et écouter les bruits lointains : le « ploc-ploc » du moteur à vapeur du vieux moulin à blé et à maïs, les grincements des « saqqias », ces grandes roues dentées, en bois, qu'une vachette squelettique fait tourner inlassablement pour monter l'eau, la mélopée enfantine qui accompagne ce travail d'irrigation, les aboiements des chiens, les cris des vendeurs d'eau, de citrons verts ou d'oignons frais.

On ne passe pas dans un village sans aller saluer l'omdeh, ou maire, ancien choisi souvent plus pour son ascendant, sa sagesse, ou ses amitiés... que pour ses compétences administratives. Toujours très entouré, surtout si votre visite a été annoncée, il vous reçoit dans sa « mandara », sorte de préau garni de banquettes, ou sous le plus bel arbre de son quartier. Seuls les hommes sont présents. La cérémonie du « chai », du thé, recommence. Longs silences. Puis beaucoup de phrases de politesse. Un peu plus tard seulement, l'omdeh, avec le directeur de l'école et le cheikh de l'enseignement coranique, ou l'« abouna » (prêtre) de la paroisse copte, vous décrira les efforts pour l'organisation du village, le fonctionnement de la coopérative agricole, les difficultés nées des routines ancestrales, les craintes du moindre changement. Entre les mots, vous arriverez peut-être à saisir combien un village est encore assujetti au passé tribal, avec ses susceptibilités, ses querelles, ses peurs, ses méfiances envers tout ce qui sent l'administration, et au milieu de cela une immense bonne volonté pour que cela change. Aujourd'hui la vie urbaine pénètre avec la radio, avec les jeunes qui voyagent beaucoup, avec les rêves de s'en sortir. Bien sûr, le village a besoin de bras, surtout aux saisons de pointe, mais il a trop de bouches à nourrir. On laisse les garçons partir pour apprendre. Le fellah, fataliste, continue comme par le passé à irriguer sa terre. Il faut que les champs rapportent, et c'est la ronde des saisons, qu'avec emphase et poésie nous raconte l'omdeh. Il y a d'abord les cultures alimentaires : successivement céréales, puis fèves ou lentilles, enfin fourrage ou oignons. Les cultures dites « industrielles » occupent le terrain plus longtemps, demandent davantage de bras : canne à sucre, coton surtout, qui exige une nombreuse main-d'œuvre pour la préparation du sol, le semis, l'éclaircissage, le sarclage, la cueillette. Pour son ménage et pour la vente au marché, le fellah plante quelques légumes. Ces productions n'exigent pas des compétences ou des gestes différents des précédents. Le paysan, ami du travail simple et routinier, rejette la machine parce qu'il est pauvre et parce qu'il n'en a pas besoin, car il ne s'agit pas ici des grands domaines. Le travail à la main est sûr et permet le plein emploi de la main-d'œuvre, et ce n'est pas sans danger que cet équilibre serait rompu.

Le manque d'hygiène

Avant de quitter le village, parcourons-le un instant encore. On est un peu surpris par le manque d'entretien dans certaines ruelles, entre les maisons. Il ne faut pas oublier que les animaux vivent avec les hommes, qu'il n'y a pas de voirie, pas d'eau courante. Pour la toilette et la propreté on n'a que l'eau du « zir », grande cruche de terre où elle est en réserve, qu'une cuve plate pour tous les lavages. Le sol est un épais tapis de poussière. Malgré les efforts des centres sanitaires implantés un peu partout, l'hygiène est peu connue : que d'enfants sales, que d'yeux gonflés par le trachome, que d'immondices que l'on ne se soucie pas d'enterrer. Cette passivité naît d'un soleil trop chaud, mais ce soleil de miséricorde purifie bien des choses. Beaucoup sont mithridatisés, là où vous succomberiez. Grâce à l'assistance sociale des dispensaires, un léger progrès se réalise. Des gens se font vacciner et soigner, des mères apprennent l'hygiène, et nous pouvons rencontrer des bébés propres et bien tenus.

Nous voici dans la rue principale, où nous pouvons voir une ou deux boutiques : celle du « bakal », l'épicier-droguiste-cafetier-prêteur du village ; un peu plus loin celle du tailleur. Les petits métiers s'exercent souvent dehors, sous un palmier, qu'on soit barbier, fabricant de paniers, façonneur de briques. Le seul centre d'attraction, avec le lieu du culte, est l'aire du marché, où le sol est un peu entretenu, arrosé et tassé. On y fait tourner en rond les vaches qui écrasent le blé avec la « norag », lourd chariot monté sur disques tranchants ; on y installe le « souk » ou marché, un jour convenu par semaine. Et là, non seulement tout le village se rencontre, mais aussi des gens des villages voisins. Avec ses marchandises étalées, avec ses volailles et ses fruits, avec ses multiples palabres, ses discussions passionnées, ses accolades bruyantes aux amis de rencontre, le marché ne manque pas d'intérêt. Il fait partie du loisir et assure une fonction sociale.

Enfin, de temps en temps, aujourd'hui, on vient à croiser dans le village un médecin, un ingénieur, un conseiller agricole, une assistante infirmière que l'on ne voyait pas hier. Ils viennent de la ville voisine pour tenter d'apporter un peu de mieux-être à la campagne.

Dans le soir tombant, le village égyptien, sous les palmiers se découpant dans la poussière d'or du couchant, se recueille peu à peu. Dans sa maison de boue, à même le sol, le fellah se repose sur sa terre nourricière.

Père PHILIPPE AKERMANN,
de la Compagnie de Jésus.

Hassan Fathy

L'architecte des fellahs

ARCHITECTE, sociologue, écrivain, Hassan Fathy est le seul Egyptien en ce siècle qui se soit vraiment demandé, en dehors de toute arrière-pensée politique et de toute question d'intérêt, comment améliorer concrètement l'existence quotidienne des fellahs, ces « *souliers de l'Egypte* ».

Tout est parti d'une « *terrible expérience* » de jeunesse, lorsque, visitant une ferme appartenant à sa famille, le jeune Hassan Fathy vit « *un ramassis de huttes de boue, basses et sales, sans fenêtres, sans latrines, sans eau propre, avec le bétail vivant pratiquement dans la même pièce que les gens (...). Les récoltes poussaient jusqu'au seuil des huttes (...). Il n'y avait pas d'ombre, car l'ombre des arbres gênerait la croissance du coton ; rien n'était fait en fonction des êtres humains qui passaient leur vie là* (1) ». De ce choc devaient naître une réflexion, puis des expériences réussies, quoique restreintes, d'habitat rural décent : maison de profil traditionnel mais aérées, ombragées, pourvues d'installations sanitaires simples mais alimentées en eau, à la fois proches et séparées des étables et des cultures. Hassan Fathy vit alors des fellahs heureux, ou en tout cas moins malheureux, et cela à peu de frais, car il avait utilisé un matériau local bon marché et abondant, la brique de boue, ou toub.

Le toub passe pour un matériau dépourvu de noblesse, bien qu'il ait fait ses preuves depuis plusieurs millénaires en Egypte. Les précédents historiques, pas plus que les essais concluants de l'architecte sur le terrain, ne réussirent à convaincre les responsables égyptiens d'avant ou d'après la révolution de 1952, que la meilleure voie, car la seule économique et adaptée à la contrée, était celle qu'avait trouvée Hassan Fathy.

« *Je sais bien*, dit-il, *la brique de boue n'est pas progressiste.* » Pourtant, les chiffres parlent en faveur du modeste toub : le confort thermique se situe entre 19 et 26 degrés centigrades : or, à températures extérieures égales, lorsqu'il fait 22° dans une maison de briques crues, il fait 35° dans une demeure préfabriquée, c'est-à-dire plus chaud que dehors... Et les prix ne sont pas comparables : une construction en toub peut être de trois à dix fois moins chère qu'un bâtiment en béton ayant les mêmes dimensions.

Avant la révolution de 1952, l'architecte eut quand même la possibilité de construire à sa guise un village d'un millier d'habitations familiales, à Gournah, en Haute-Egypte. Mais le sort se ligua contre lui : les habitants auxquels les maisons étaient destinées refusèrent pour la plupart de quitter leur logis poussiéreux de l'aride montagne thébaine, d'où ils étaient à proximité des hypogées pharaoniques non inventoriées, véritables « coffres-forts ». De ces caches, les locataires extrayaient depuis des décennies, au fur et à mesure de leurs besoins, des colliers de momies, ou des statuettes divines qu'ils revendaient aux riches amateurs de passage à Louxor.

La cupidité des uns, la malignité des autres, nuisirent au nouveau village, qui fut mystérieusement inondé à plusieurs reprises. Cependant les maisons ont résisté, et, après des années d'abandon, Gournah est aujourd'hui habité par des familles venues d'ailleurs, d'un niveau socio-culturel inférieur à celui des Thébains.

Ignoré dans son propre pays, où il a le chagrin de voir chaque jour le paysage un peu plus enlaidi par la misère locale et le modernisme importé, l'architecte s'est finalement laissé tenter par des propositions venues des principautés arabes du golfe Persique, où l'afflux des redevances pétrolières a déclenché une véritable frénésie du bâtiment. Il construit maintenant des harems et des hammams pour la bourgeoisie pétrolière, à défaut de pouvoir faire des maisons pour son propre peuple.

Chaque fois qu'il le peut, il revient au Caire. La plupart de ses visiteurs sont de jeunes Egyptiens, étudiants en architecture, étudiantes en archéologie ou en histoire, qui viennent l'écouter pendant des heures.

Une chance est née qu'Hassan Fathy devienne enfin, un jour, pour le bien-être du plus grand nombre, prophète en son propre pays.

J.P. P.-H.

(1) Hassan Fathy, *Construire avec le peuple*, Bibliothèque arabe, Paris, 1970.

RECONSTRUCTION ET DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU CANAL DE SUEZ

Le Ministère égyptien de l'Habitat et de la Reconstruction a entamé la préparation de projets globaux de planification concernant les villes riveraines du Canal de Suez : Suez, Ismaïlia et Port-Saïd. Ces plans conditionneront l'avenir de cette région pour le prochain quart de siècle.

Les plus importantes firmes mondiales d'experts-conseils ont été choisies par le Ministère égyptien de la Reconstruction pour mener à bien cette tâche immense, en coopération avec un certain nombre de bureaux égyptiens d'experts, déjà connus pour leur compétence et leur efficacité.

A la fin du mois d'octobre 1974, le Ministre égyptien de l'Habitat et de la Reconstruction, M. Osman Ahmed Osman, a signé un contrat avec la firme Pullen & Partners pour une planification générale des installations immobilières, agricoles, industrielles et touristiques de Port-Saïd jusqu'en l'an 2000. Cette société a déjà commencé son travail.

Plus récemment le Ministre de la Reconstruction a signé deux contrats semblables avec d'autres compagnies internationales choisies pour dresser des plans concernant les villes de Suez et d'Ismaïlia.

Selon ces deux contrats, l'expert-conseil britannique Sir William Halcro a été chargé du projet de planificiation concernant la zone de Suez, qui comprend les potentialités industrielles, économiques, agricoles et touristiques de cette région. Y sont également inclus la planification des ports de Suez et d'El-Adabiyah, leurs services auxiliaires ainsi que l'établissement d'une zone franche, avec le concours de seize experts-conseils égyptiens de premier plan.

La société britannique Clifford Calvin, la firme américaine Louis Berger ainsi qu'une société espagnole et vingt experts-conseils égyptiens ont entrepris une planification similaire de la ville d'Ismaïlia. Leur projet concerne particulièrement une mise en valeur des terres sur une région couvrant environ 200.000 hectares.

En raison du nombre considérable d'offres émanant de quatre-vingt-six sociétés, M. Osman Ahmed Osman a pris la décision de créer une commission internationale chargée de procéder à l'estimation des offres présentées et de coopérer avec la Commission Consultative pour la Reconstruction, composée du Dr Hassan Marei, de MM. Suleiman Abdelhay, Ahmad Nabi Yunis et Aly Salem Hamza, pour désigner les sociétés internationales les plus appropriées qui seront chargées de mener à bien l'immense entreprise, en coopération avec les experts et les ingénieurs égyptiens.

Ainsi que l'a déclaré M. Osman Ahmed Osman : « Le Président Sadate a invoqué la nécessité de bénéficier des conceptions les plus modernes et les plus avancées en ce qui concerne la rénovation de la zone du Canal de Suez. C'est pourquoi nous avons sollicité l'assistance de firmes étrangères pour préparer cette planification, firmes qui se sont empressées de nous apporter le bénéfice de leur expérience. »

Le Ministre de la Reconstruction a ajouté : « Rechercher le bénéfice d'expériences étrangères ne signifie pas négliger les qualités égyptiennes. Je répète, comme je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, que les concepteurs et les ingénieurs égyptiens sont de tout premier ordre, leurs capacités et leurs qualités sont bien connues. C'est pourquoi les bureaux d'engineering égyptiens sont appelés à participer activement à l'œuvre principale dont la zone du Canal de Suez va être le théâtre. Le travail en commun avec les étrangers donnera aux concepteurs et aux ingénieurs égyptiens l'occasion de mieux connaître les conceptions les plus modernes du monde d'aujourd'hui et de les ajouter ainsi à leur propre expérience. »

APPROCHE GÉNÉRALE :

La reconstruction et le développement de la région du Canal de Suez sont placés sous la responsabilité du Ministère de l'Habitat et de la Reconstruction. La région a beaucoup souffert des guerres qui se sont déroulées au cours des dernières années, et les effets des destructions ont été ressenties intensément non seulement à l'échelon local mais au niveau national. On ne soulignera jamais assez le caractère d'urgence que revêtent la reconstruction et le développement de cette région. C'est pourquoi le Ministère a décidé d'agir vigoureusement pour reconstruire et développer la zone du Canal aussi rapidement que possible, en faisant chevaucher au maximum toutes les activités concernant la planification, la reconstruction et le développement.

Plans à court et long terme :

1. — Un plan régional d'ensemble est en cours de préparation au Ministère, dans le but de reconstruire et de développer la région du Canal de Suez. Ce plan comprend les gouvernorats de Port-Saïd, Suez et Ismaïlia ainsi que les projets de mise en valeur des terres au sud de Port-Saïd, dans le désert de Salhia et à Houseinya.

2. — Il a été décidé de diviser la région en trois zones qui seront affectées à des experts étrangers chargés d'étudier rapidement des projets concernant ces zones, et de dresser les plans de base concernant leur développement.

3. — Le développement du plan régional dressé par le Ministère ainsi que des plans-maîtres présentés pour les trois zones par les experts-conseil seront exécutés concurremment, en employant les techniques à voie rapide pour coordonner les planifications régionales et de zones avec les efforts déjà en cours en matière de conception et de construction.

C'est la firme Tippetts-Abbott-McCarthy-Stratton, ingénieurs et architectes, de New-York, qui a été choisie comme expert-conseil général aux fins de conseiller et assister le Ministère pour la réalisation de ce plan. Cette firme assiste actuellement le Ministère pour la détermination de l'étendue des travaux et le choix d'experts qualifiés chargés d'élaborer les plans principaux destinés aux zones de Port-Saïd, Suez et Ismaïlia.

Parallèlement, le Ministère et ses conseillers procèdent à l'établissement d'un registre des données à l'intention des experts-conseils chargés d'étudier les différentes zones. Ils seront prochainement en mesure de définir l'étendue et l'objet exact des plans régionaux et prépareront un calendrier général de contrôle et de coordination.

Les experts-conseils choisis seront priés de soumettre leur plan général, sous forme de projet, dans un délai de douze mois. Après examen dans les trente jours par le ministère, les experts-conseils devront préparer et soumettre le plan principal définitif dans les soixante jours suivant réception des commentaires formulés par le Ministère. Afin de coordonner les études entre elles, les experts-conseils seront priés de soumettre un rapport initial et deux rapports de situation à la fin des troisième, sixième et neuvième mois suivant l'ordre donné d'entamer leurs travaux.

Ci-dessous une brève esquisse de l'étendue des travaux demandés aux experts-conseils, et de ce que devront comporter le rapport initial et les deux rapports de situation concernant l'étude de chaque zone :

ZONE DE PORT-SAID

Les services demandés à l'expert-conseil désigné pour la zone de Port-Saïd comprendront les principaux éléments que voici :

1) *Zone franche :* Etablir une analyse du marché, étudier l'étendue du développement possible, procéder au choix de l'emplacement et préparer un plan concevable en fonction du lieu choisi ;

2) *Installations portuaires :* Fournir un plan des services pour les nouvelles installatons portuaires requises dans la zone de Port-Saïd ;

3) *Villes de Port-Saïd et de Port-Fouad :* Préparer un plan de développement sur vingt-cinq ans pour chacune de ces deux villes ;

4) *Zone de Port-Saïd :* Etudier les potentialités industrielles, agricoles, touristiques et économiques de la zone. Etudier les besoins en transports, y compris la planification d'un tunnel sous le canal, et en coordonnant toutes les autres études déjà effectuées pour préparer un plan principal pour cette zone.

Le rapport initial devra comporter certaines recommandations concernant l'habitat et l'implantation d'installations industrielles et d'industries spécifiques. Ces recommandations seront utilisées par les services des reconstructions déjà en cours. Le rapport devra également présenter des prévisions relatives au trafic et aux besoins généraux concernant les installations portuaires, des prévisions économiques concernant les villes de Port-Saïd et de Port-Fouad, ainsi qu'une étude sur le developpement économique de la zone de Port-Saïd.

Le rapport de situation à fournir à la fin du sixième mois devra présenter l'étude de marché pour la zone franche, des schémas de développement de rechange concernant les villes de Port-Saïd et de Port-Fouad, des plans de rechange concernant les installations portuaires et des recommandations sur le choix des emplacements où installer la zone franche. Le rapport de situation à fournir à la fin du neuvième mois devra présenter l'évaluation du coût des différents projets, le plan conceptuel concernant la zone franche et les plans de développement pour Port-Saïd et Port-Fouad, ainsi que les plans régionaux préliminaires.

ZONE DE SUEZ

Les experts-conseils désignés devront effectuer les travaux suivants :

1) *Zone franche :* Etablir une analyse du marché, étudier l'étendue du développement possible, établir une étude du choix de l'emplacement, préparer un plan conceptuel en fonction du lieu choisi :

2) *Installations portuaires :* Etablir une étude technique et économique réalisable pour l'amélioration et l'expansion du port actuel de Suez en tant que port principal de passagers et pour l'amélioration et l'expansion du port d'Adabiyah en tant que port principal destiné à desservir les installations industrielles et la zone franche ;

3) *Développement industriel :* Etudier les potentialités d'un développement industriel dans la région de Suez et préparer des plans de développement pour une zone industrielle dans les environs de la ville de Suez ;

4) *Villes de Suez et de Port Tewfik :* Préparer un plan de développement sur vingt-cinq ans pour chacune de ces deux villes ;

5) *Zone de Suez :* Etudier les potentialités industrielles agricoles, touristiques et économiques de la zone en y incluant la mise en valeur des terres le long du canal, les besoins globaux en transports. En prenant en considération les plans nationaux pour les tunnels sous le canal et en coordonnant ces études avec les autres études fournies pour cette region, mettre au point le plan principal.

Le rapport initial devra comporter des recommandations concernant la reconstruction des villes et l'implantation d'industries spécifiques. Le rapport devra également fournir des prévisions relatives aux installations portuaires, une projection relative à la population et une étude du développement économique de la zone de Suez.

Le rapport de situation à fournir à la fin du sixième mois devra comporter une étude de marche relative à la zone franche, des plans de développement de rechange pour les installations portuaires de Suez et d'Adabiyah, une estimation du potentiel industriel de la zone et des études fournissant des schémas de rechange pour les plans de développement de la ville.

Le rapport de situation à fournir à la fin du neuvième mois devra comporter l'étude sur le choix d'un emplacement pour la zone franche, les plans de développement des installations portuaires de Suez et d'Adabiyah, le plan de developpement de la zone industrielle de Suez, une étude comparative des schémas de rechange présentés pour les plans de développement de la ville et une étude sur les transports régionaux dans la région de Suez.

ZONE D'ISMAILIA

L'expert-conseil désigné devra fournir les études suivantes :

1) *Mise en valeur des terres :* Passer en revue les différentes études faites à ce jour sur ce sujet, fournir une estimation de celles-ci, élaborer des plans pour un calendrier optimum de recuperation et de mise en valeur des terres situees au sud de Port-Saïd, dans le désert de Salhia et à Houseinyia :

2) *Développement industriel :* Etudier le potentiel général d'un développement industriel et l'implantation d'industries agricoles en particulier, détailler des plans pour leur implantation par phases ;

3) *Tourisme et loisirs :* Étudier les potentialités des rives est du lac de Timsah pour y créer des lieux de séjours touristiques, préparer des plans pour un nouveau développement par étapes en ce sens, et son exploitation ;

4) *Ville d'Ismaïlia :* Préparer un plan de développement sur vingt-cinq années, en insistant sur la protection des sites ;

5) *Zone d'Ismaïlia :* Etudier le développement économique, les besoins en matière de transports, le développement de centres urbains nouveaux et déjà existants, réunir ces études avec d'autres études et préparer un plan général.

Les études concernant les besoins en transports devront tenir compte des plans nationaux concernant les tunnels sous le canal et l'extension du canal d'irrigation d'Ismaïlia vers le Sinaï.

Le rapport initial devra comporter des recommandations pour la reconstruction des villes et l'emplacement des industries spécifiques. Le rapport devra également comporter une évaluation des projets de mise en valeur des terres, des projets concernant le tourisme et les lieux de loisirs, des projets pour la ville d'Ismaïlia et une étude consacrée au développement économique de la région d'Ismaïlia.

Le rapport de situation à fournir à la fin du sixième mois devra présenter une évaluation économique des projets de mise en valeur des terres, l'étude de la potentialité de la zone pour un développement industriel, l'évaluation des calendriers concernant l'implantation des installations touristiques et de loisirs, ainsi que des schemas de rechange concernant le developpement d'Ismaïlia.

Le rapport de situation à fournir à la fin du neuvième mois devra comporter les études consacrées au développement d'une zone industrielle, les plans de développement concernant le tourisme et les loisirs, une estimation comparative des divers plans de rechange concernant Ismaïlia, l'étude sur les transports régionaux et une étude d'urbanisme concernant les villes nouvelles ou déjà existantes dans la région.

PROJETS SPÉCIFIQUES

Le concept général de la reconstruction et du développement de la région du Canal de Suez comprend un grand nombre de projets qui couvrent des activités très diverses. Les projets considérés comme essentiels pour la restauration de la vitalité sociale de la région ont déjà reçu une priorité nationale, et les travaux qui y sont liés ont déjà commencé. Des projets à long terme seront retardés jusqu'à ce que le coût de leur réalisation soit évalué selon les méthodes de planification exposées ci-dessus. Voici une brève description des projets prenant place dans le concept général de reconstruction et de développement :

Mise en valeur des terres, développement agronomique et industriel

Le gouvernement égyptien est décidé à poursuivre un projet de développement capital : la récupération et la mise en valeur de 500 000 acres (environ 200 000 hectares) de terres arides situées au nord de la route Le Caire - Ismaïlia, entre les rives verdoyantes du delta du Nil et le canal de Suez. Ce projet fait partie des objectifs gouvernementaux visant à une utilisation intensive des eaux du Nil pour étendre les sols cultivables et améliorer l'ampleur et la qualité de la production agricole.

Les études faites en vue de la mise en valeur de ces terres avaient commencé en 1966 mais durent être abandonnées en raison des activités militaires dont la région fut le théâtre depuis 1967. Encouragé par les perspectives actuelles de paix, le gouvernement égyptien est disposé à reprendre ses efforts en vue de la réalisation de ce projet.

Les études préliminaires effectuées à ce jour indiquent que les principaux éléments du projet comprendront :

1) Elargissement du canal d'irrigation d'Ismaïlia afin d'en augmenter la capacité. Ceci fournira le supplément d'eau requis pour l'irrigation des terres récupérées et permettra également une meilleure utilisation du canal pour la navigation ;

2) Construction d'un réseau d'irrigation et de drainage dans la région ;

3) Construction de digues destinées à protéger les terres récupérées du lac à l'ouest de Port-Saïd :

4) Lancement de projets agro-industriels.

INDUSTRIES PÉTROLIÈRES

Les raffineries de pétrole de Suez ont été les grandes victimes des dernières guerres. Les dommages matériels se sont élevés à plusieurs millions de livres, ceci sans parler des pertes résultant de la diminution de la capacité industrielle et de la mise en chômage de plusieurs milliers d'employés.

Le gouvernement égyptien prévoit la réparation et le développement des industries pétrolières et petrochimiques de la région. Les principaux éléments du programme sont les suivants :

1) Reconstruction et développement des raffineries de pétrole des Compagnies de Suez et d'El Nasr, comprenant aussi bien les raffineries elles-mêmes que les usines de sous-produits ;

2) Construction de pipe-lines pour relier les champs pétrolifères du golfe de Suez et de la mer Rouge avec les raffineries situées à Suez, et développement des installations portuaires y relatives :

3) Implantation d'une usine pétrochimique :

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Ce programme de developpement industriel pour la région du Canal de Suez comprend la restauration de la capacité industrielle au niveau d'avant-guerre et le développement de nouveaux complexes industriels. Si les habitants de la région regagnent leurs maisons, il est impératif que des usines telles que la fabrique d'engrais de Suez, l'usine de gypse d'Ismaïlia et d'usine textile de Port-Saïd soient reconstruites aussi rapidement que possible.

Voici la liste des principaux éléments inclus dans le programme :

I. — *Région de Suez* .

a) Usine d'engrais, avec une capacité de production de 250.000 tonnes par an ;

b) Cimenterie, avec une capacité de production de 1 million et demi de tonnes par an :

c) Usine à chaux, capacité de 100.000 tonnes par an :

d) Remise en activité des carrières de calcaire magnésien pour une production de 100 000 tonnes par an :

e) Construction d'une minoterie.

II. — *Région d'Ismaïlia :*

a) Reconstruction de l'industrie du gypse à El Ballah, avec une capacité de production annuelle de 60.000 tonnes destinées à l'industrie et 250.000 tonnes à l'agriculture ;

b) Construction d'usines agro-industrielles pour soutenir la production croissante des terres récupérées et mises en valeur. Par exemple : Usines de traitement et de mise en conserve ou en boîtes de fruits et légumes, huileries, etc.

III. — *Région de Port-Saïd :*

a) Restauration et expansion des entreprises de réparations de navires ainsi que des entreprises de construction navale ;

b) Reconstruction de l'usine de textile, en vue d'une production de 3 millions de mètres carrés de toile fine et de 100 tonnes de filets de pêche ;

c) Prévoir des industries de soutien pour le développement de la zone franche, selon le plan général décidé pour cette région ;

d) Construction d'une minoterie.

ZONES FRANCHES

Les emplacements de Port-Saïd et de Suez aux extrémités Nord et Sud du Canal offrent des possibilités attrayantes pour le développement de zones franches et de ports hors douanes. L'abondance de main-d'œuvre bon marché, la disponibilité de matières premières et plusieurs autres éléments offrent des encouragements positifs à des investisseurs à la recherche de bons placements. Le gouvernement va entreprendre la construction d'installations portuaires et développer l'infrastructure requise pour l'implantation et l'exploitation réussie des zones franches. L'étendue et la portée des réalisations seront déterminées par la planification décrite plus haut.

INSTALLATIONS PORTUAIRES

On prévoit que la demande pour les services portuaires de Port-Saïd et de Suez va très vite dépasser la capacité des installations et facilités portuaires actuelles en raison du développement économique de la région, de l'amélioration prévue du canal et de l'augmentation du tonnage qui transitera par la région. L'étendue de ces améliorations sera déterminée par les études de planification décrites ci-dessus, excepté en ce qui concerne la construction de silos et d'entrepôts frigorifiques dans les deux ports. Ces installations sont requises de toute urgence.

ÉLECTRICITÉ

La guerre a endommagé les réseaux de production et de distribution. Ceux-ci doivent être réparés et étendus de toute urgence. Les plans immédiats comprennent notamment :

1) Importation de 5 turbines à gaz de 15 à 200 MW, et de 10 groupes générateurs Diesel de 1.000 kW ;

2) Construction de deux centrales thermo-électriques de 300 MW pour Suez et Ismaïlia. Installation de lignes de transport de force, y compris transformateurs abaisseurs de tension.

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Le programme de reconstruction et de développement de la région du Canal de Suez exigera une infrastructure adéquate de transport et de communications. Ceci comprendra la reconstruction et l'expansion des chemins de fer, des routes, des voies d'eau intérieures, des tunnels et des télécommunications. Voici un croquis des travaux à entreprendre :

I. — *Chemins de Fer :*

a) Construction d'une nouvelle ligne reliant Port-Saïd au Delta ;

b) Liaison Ismaïlia-Port-Saïd par voie ferrée selon un nouveau tracé parcourant les terres récupérées ;

c) Amélioration des liaisons ferroviaires entre Suez, Ismaïlia et Le Caire pour faire face à l'augmentation de volume du trafic ;

d) Réparations et améliorations du réseau ferré existant.

II. — *Routes :*

Réparation et amélioration du réseau routier et des voies de raccordement.

III. — *Transports fluviaux intérieurs :*

Fourniture de bateaux, tels que péniches et remorqueurs.

IV. — *Tunnels :*

Le développement proposé du Sinaï exigera une liaison par tunnels entre la péninsule et le continent. Ces tunnels devront accueillir des moyens de transport variés. Les études géologiques préliminaires ont déjà commencé pour les trois premiers tunnels à El Kantara, El Deversoir et Suez.

V. — *Télécommunications* .

a) Construction de centraux téléphoniques dans chacune des villes principales ;

b) Liaison entre les trois villes principales et Le Caire par câbles téléphoniques co-axiaux ;

c) Fourniture d'installations Télex.

HABITAT ET SERVICES PUBLICS

Depuis 1967, la guerre a provoqué l'exode des habitants, qui ont abandonné leurs demeures et cherché refuge dans d'autres régions. Les maisons et les installations publiques ont été gravement endommagées. Avec les habitants retournant à présent dans la région du Canal, la situation peut être décrite comme suit :

1) Dans les villes principales, certains édifices n'ont été que partiellement endommagés et le gouvernement procède actuellement à leur réparation :

2) Un nombre considérable de bâtiments dans les villes principales et pratiquement tous les bâtiments dans les petites villes et les villages tels que Port-Fouad et El Kantara ont été endommagés à un point tel qu'ils sont irréparables et doivent être reconstruits.

3) Les installations publiques urbaines ont été, en général, gravement endommagées et réduites à leur capacité minimale.

Pour parer aux besoins de logement des réfugiés rentrant chez eux, et pour satisfaire aux besoins qui naîtront du développement envisagé de la région, le gouvernement a lancé un programme de construction de logements qui vise à réaliser, d'ici à l'an 2000 :

1) 300.000 logements urbains ;

2) 300.000 logements ruraux ;

3) La réparation et l'extension des édifices publics.

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Le Canal offre de nombreuses occasions au tourisme national et international, ce qui, dans l'avenir, améliorera la vitalité économique de la région. Les plans actuels comprennent notamment :

1) La construction d'hôtels de différentes catégories à Suez, Ismaïlia et Port-Saïd ;

2) La construction de villages de vacances au bord de la mer à Suez et à Port-Saïd ;

3) Développer des centres de loisirs le long des plages du grand lac Amer et du lac El Timsah, dans la région d'Ismaïlia ;

4) Transformer l'île d'El Ballah en station de villégiature.

PREMIÈRES ESTIMATIONS FINANCIÈRES

Les études préliminaires indiquent qu'un investissement d'environ 3 milliards 300 millions de livres égyptiennes sera nécessaire pour financer la reconstruction et le développement de la région du canal de Suez. Voici une ventilation de ce financement :

	Livres égyptiennes (en millions)
Récupération (mise en valeur) des terres	500
Industrie pétrolière	350
Développement industriel	200
Zones franches	350
Ports	200
Electricité	300
Transports et télécommunications	300
Habitat et services publics	1 000
Tourisme	100

Étude concernant la zone industrielle et le plan urbain général

1) *BASE DU PROJET :*

Le ministère égyptien de l'habitat et de la reconstruction a la responsabilité du choix de l'emplacement et de la planification du développement d'une zone industrielle et de la ville qui y sera rattachée, qui seront situées le long de la route reliant Le Caire à Ismaïlia. La zone envisagée se trouve approximativement à 50 kilomètres du Caire. On estime qu'en un premier stade la zone industrielle couvrira environ 1 000 acres (400 hectares), et que toujours en ce premier stade la surface totale couverte par la zone industrielle, la ville rattachée et les installations de viabilité représenteront entre 8 000 et 10 000 acres (soit de 3 200 à 4 000 hectares). La nouvelle ville sera prévue pour une population de 150 000 âmes au premier stade et d'environ 500 000 finalement.

La nécessité de cette création est née de la demande croissante formulée par des firmes internationales pour qu'existent des zones industrielles à proximité du Caire. Le gouvernement égyptien estime que l'afflux de nouvelles activités industrielles ne doit pas aggraver la surpopulation et la congestion du Caire, mais doit plutôt constituer la base d'une nouvelle ville qui se suffira à elle-même.

2) *OBJECTIFS :*

Le propos d'ensemble de l'étude du plan général est de fournir au ministère de l'habitat et de la reconstruction un guide pour le développement de la zone industrielle et de la ville qui y sera rattachée.

Un plan général est demandé, susceptible d'apporter des justifications économiques et pratiques aux investisseurs industriels qui trouveront l'ensemble des services et installations indispensables à une communauté vivante et énergique.

Le plan doit constituer davantage qu'une liste des installations souhaitables. Il doit prendre en considération les réalisations économiques des composants et les processus à suivre pour leur implantation. Le travail de planification doit refléter les objectifs fondamentaux du gouvernement égyptien dans cette entreprise du développemnet de la zone industrielle. Ces objectifs sont les suivants :

Augmenter le revenu national et régional. Fournir des possibilités à la population du Caire d'échapper à la contrainte de la grande ville. Accroître la base industrielle du pays. Diversifier et accroître les possibilités d'emploi.

3) *ETENDUE DU TRAVAIL :*

L'expert-conseil devra établir un plan général d'ensemble pour la zone industrielle et la ville qui y sera associée. La région à envisager se trouve le long de la route du Caire à Ismaïlia à environ 50 kilomètres du Caire. Cette zone n'a pas de limites intangibles et peut être adaptée, si besoin est, en fonction de considérations valables de planning. Toutes les propositions de planification devront être pleinement justifiées par des considérations pertinentes sur le plan économique. Il ne sera pas considéré comme suffisant que le plan général consiste simplement en une liste de projets souhaitables. Les évaluations de prix de revient de toutes les propositions soumises tant pour le secteur public que pour le secteur privé devront être calculées en fonction des avantages qui en seront retirés sur le plan du développement, tels que stipulés sous forme de recommandations.

La portée du plan général est de vingt-cinq années. Bien entendu, tout plan à long terme comme celui-ci doit être réalisé par étapes, et certaines des propositions présentées devront avoir été réalisées pour que d'autres deviennent possibles. Ainsi le plan général devra comprendre un programme souple d'étapes au cours desquelles les différentes parties du plan recevront un calendrier de réalisation.

En effectuant son travail, l'expert-conseil devra utiliser au maximum toutes les informations disponibles. Il devra également tenir compte des plannings qui seront présentés concurremment par d'autres experts pour les régions de Port-Saïd, Suez et Ismaïlia.

Le ministère de l'habitat et de la reconstruction émet le vœu qu'un plan préliminaire concernant la zone industrielle soit réalisé, trois mois et demi après l'avis d'exécution, qui, dans le cas présent, est la date de signature de cet accord. Le plan préliminaire sera utilisé lors des discussions avec les éventuels sous-traitants industriels. Il est de la responsabilité de l'expert-conseil d'indiquer comment la planification des travaux se fera pour satisfaire ce besoin urgent.

ÉGYPTE

Les survivances pharaoniques dans l'Égypte d'aujourd'hui

QU'EST-CE qui donne à l'Egypte cette « colossale originalité » dont parle le professeur Jacques Berque? La nature semble avoir tout mis en œuvre pour protéger cette longue et étroite oasis, qui s'étire du sud au nord pour s'épanouir en un vaste triangle baigné par les eaux bleues de la Méditerranée : une série de cataractes au sud qui rendent le Nil impraticable, d'immenses déserts à l'est et à l'ouest, en l'isolant, ont favorisé le développement d'une civilisation originale dont elle a pu conserver les éléments essentiels à travers les vicissitudes de son histoire et ont accusé l'individualité persistante de son peuple, très attaché à ses habitudes et à ses traditions.

De l'ancienne civilisation pharaonique, que reste-il dans l'Egypte d'aujourd'hui ? Nous ne pouvons qu'être surpris du grand nombre de toponymes qui ont survécu à travers leur transcription arabe : Abousir, les « maisons d'Osiris », Damanhour, les « cités d'Horus », Balamoun, les « îles d'Amon » ; et Assouan, Ombo, Edfou, Esna, Dendérah, Assiout, Samanoud sont aussi des noms antiques comme l'est celui de la province du Fayoum. Jusqu'aux bourgades actuelles qui perpétuent les cités ouvrières d'autrefois, avec leurs constructions de briques crues aux toits en terrasse, leurs pigeonniers qui reproduisent des silos coniques d'autrefois, leurs artisans qui travaillent dans des échopes largement ouvertes sur la rue ; les paniers et les cages en nervures de palmes qu'ils fabriquent ont des formes millénaires. Les fours à ciel ouvert rappellent ceux de jadis, de même que les métiers à tisser et les tours de potiers. Le « chadouf » (1) continue à arroser les cultures, la faucille et la fourche à servir au vannage. Les enfants n'ont pas perdu l'habitude de ramasser le crottin pour en faire des galettes qui serviront de combustible, habitude qui avait déjà provoqué l'étonnement d'Hérodote, au cinquième siècle avant notre ère...

Les infiltrations et les invasions qui se sont succédé dans la vallée du Nil n'ont pas entraîné une modification profonde dans le type physique de l'ethnie égyptienne ; on retrouve aujourd'hui les mêmes corps secs et musclés chez les fellahs, avec une tendance à l'embonpoint chez les fonctionnaires et les notables, les mêmes cheveux noirs et frisés, les mêmes yeux fendus en amande, le même teint cuivré, le même profil droit aux pommettes saillantes, aux lèvres charnues et ourlées, le même nez massif, plus rarement busqué que ceux reproduits par les bas-reliefs.

Si la *psychologie générale* de l'Egyptien des campagnes a subi la *forte influence de l'Islam*, de multiples traits anciens ont subsisté. Il en est ainsi de la propension générale à l'humour et à la bonne humeur et du goût des *amusements bruyants* et sans retenue. Les Egyptiens ont de tout temps aimé la vie ; le pire malheur à leurs yeux est d'en être privé ; c'est pourquoi ils ont tant fait dans le passé pour la perpétuer dans l'au-delà. Aujourd'hui encore, toutes leurs formules de politesse sont des vœux de longévité. L'amour des enfants et le goût des familles nombreuses sont hérités de leurs lointains ancêtres ; ne disait-on pas alors : « *Heureux l'homme qui a une nombreuse descendance ; il est respecté à cause de ses enfants* » ? Il en est de même du rôle fondamental de la mère, qui garde toujours la première place et règne en souveraine dans le ménage de son fils marié.

« Les plus religieux des hommes »

Les outrances des querelles de famille, qui dégénèrent en rixes de villages, si surprenantes chez ce peuple généralement pacifique et débonnaire, n'ont rien perdu de leur virulence, si on les compare aux démêlés des habitants d'Ombos avec ceux de Dendérah, rapportés par Juvénal. « Les plus religieux des hommes » ; c'est ainsi que les décrivait Hérodote ; ils le sont restés ; ils ne cessent d'invoquer le Tout-Puissant à tout propos, soit pour solliciter sa protection, soit pour le remercier de ses bienfaits et s'acquittent scrupuleusement des devoirs prescrits par leur religion. La crainte constante du mauvais œil, le recours aux charmes magiques pour s'en protéger, sont des pratiques très anciennes, et les « afarit » (2) qui vous poursuivent dans la nuit ou au voisinage des tombeaux ne sont-ils pas ces esprits possesseurs que les Anciens redoutaient tant ?

Aussi, depuis la plus haute antiquité, la magie est-elle reine dans la vallée du Nil ! Mais c'est peut-être dans les cérémonies funèbres que se sont perpétuées des pratiques bien antérieures à l'islam et au christianisme ; la présence de « pleureuses », le chagrin bruyant que manifestent les femmes, chevelure en désordre, vêtements déchirés, tête et bras maculés de boue, n'en trouvons-nous pas de multiples illustrations tout au long de l'histoire pharaonique depuis les bas-reliefs de Sakkara jusqu'à l'émouvante tombe de Ramosé à Thèbes ?

Il en est de même des branches de palmiers que les fellahs dressent sur les sépultures de leurs morts, du sacrifice qu'ils font au bord de la tombe, du bleu couleur de deuil, de l'habitude qu'ont les hommes de laisser pousser leur barbe quand un malheur les frappe, de la coutume de laver les vêtements que portait le mort à son dernier soupir pour qu'aucun élément de sa personnalité ne soit retenu sur cette terre. Le souci des morts, trait qui marque profondément l'existence égyptienne est, lui aussi, un héritage du passé. En vue d'assurer leur bonheur dans l'au-delà, ils leur rendent des visites périodiques, pour brûler de l'encens sur leur tombe, faire des sacrifices, des oblations de pains et des libations d'eau, sans se douter qu'ils perpétuent des rites bien antérieurs à la religion qu'ils pratiquent.

Des réminiscences de fêtes païennes

La fête égyptienne la plus populaire, étroitement liée au renouveau annuel de la végétation, et qui entraîne la participation quasi totale de la population, « le cham en-nessim », s'accompagne de rites qui sont indiscutablement des réminiscences de fêtes païennes. La place insolite et prépondérante qui y est faite à l'oignon et à l'ail (on en respire l'odeur à l'aube avant d'aller se promener dans les champs, on en suspend des bottes au-dessus des portes d'entrée des maisons), et qui avait tant surpris Nerval lors de son séjour au Caire, en est une preuve. Si l'assertion de l'écrivain sur la déification des oignons et des aulx dans l'ancienne Egypte est fausse, ceux-ci avaient néanmoins leur place dans le rituel de certaines fêtes : ils étaient fréquemment offerts à Osiris et jouaient un rôle primordial dans la fête de Sokaris, divinité funéraire de Memphis ; quand la statue du dieu faisait, lors de la fête annuelle de celui-ci, le tour des murs de la ville, les fidèles qui l'escortaient devaient porter des oignons en sautoir et en respirer l'odeur.

Mais de toutes les survivances, celle du calendrier, dont les mois portent toujours les noms des dieux et des fêtes de l'ancienne Egypte, est incontestablement la plus étonnante. Ce calendrier, qui continue non seulement à présider à la vie religieuse des coptes, mais règle aussi toute la vie agricole égyptienne, était centré sur le Nil et sa crue bienfaisante, et divisé en trois saisons qui correspondaient à l'inondation, aux semailles et à la récolte. Les grands travaux entrepris à partir du dix-neuvième siècle pour endiguer et retenir les eaux du fleuve, en assurant une irrigation pérenne, ont mis fin au rythme saisonnier hérité de l'antiquité ; il ne survit plus que dans la liturgie copte qui lui consacre des prières d'intercession au cours de chaque messe. Les anciennes fêtes consacrées au Nil étaient si populaires qu'elles furent christianisées, et les offrandes au fleuve sont toujours en usage en Haute-Egypte : on lui jette les « cheveux de lait » de l'enfant, des dattes et autres denrées, pour obtenir en échange santé et force.

Ces quelques exemples pourraient être facilement multipliés. « *Présente par ses monuments, l'ancienne Egypte reste inconsciemment vivante dans un nombre considérable de gestes et de coutumes, dont les fellahs modernes sont loin de soupçonner l'ancienneté.* » (3)

CERES WISSA WASSEF,
chercheur au C.N.R.S.

(1) Sorte de perche mobile posée sur un support dont l'une des extrémités porte une lourde pierre et l'autre une corde munie d'un seau.

(2) Démons.

(3) Serge Sanneron, *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, p. 278.

Les grandes dates de l'histoire

1798-1801 : Occupation française.
1805 : Mehemet Ali est proclamé vice-roi d'Egypte.
1811 : Massacre des mamelouks.
1822 : Champollion trouve la clef des hiéroglyphes.
1831 : Ibrahim Pacha défait les Turcs en Anatolie.
1840 : La vice-royauté devient héréditaire pour la dynastie de Méhémet Ali.
1843 : Les Français construisent le barrage du delta du Nil.
1849 : Mort de Mehemet Ali.
1854 : Le vice-roi Saïd donne à Ferdinand de Lesseps l'autorisation de fonder une compagnie pour le percement de l'isthme de Suez.
1857 : Inauguration du chemin de fer Alexandrie-Le Caire.
1869 : Le khédive Ismaïl et l'impératrice Eugénie inaugurent le canal de Suez.
1875 : Londres rachète ses actions de Suez au khédive.
1876 : « Condominium » franco-britannique sur les finances égyptiennes.
1881 : Mouvement nationaliste d'Orabi Pacha, ministre de la guerre.
1882 : L'armée anglaise occupe l'Egypte « provisoirement » (jusqu'en 1947).
1883 : Londres contrôle seul l'Egypte.
1898 : Construction du premier barrage d'Assouan.
1899 : Etablissement d'un « condominium » anglo-égyptien sur le Soudan.
1914 : Les liens de suzeraineté avec la Porte sont remplacés par le protectorat britannique. Le khédive est proclamé sultan.
1919 : Saad Zaghloul, chef des nationalistes, est déporté à Malte ; soulèvement populaire (« révolution » de 1919).
1922 : Proclamation de l'indépendance. Le sultan Fouad Ier devient roi.
1924 : Zaghloul est nommé président du Conseil.
1936 : Farouk Ier accède au trône.
1937 : L'Egypte entre à la Société des nations.
1948 : Les troupes égyptiennes participent à la guerre de Palestine.
1952 : Coup d'Etat des « officiers libres ». Abdication de Farouk.
1952 : Proclamation de la République. Le lieutenant-colonel Nasser est nommé vice-président du Conseil, aux côtés du général Néguib. Le Caire reconnaît le droit du Soudan à l'autodetermination.
1954 : Accord d'évacuation par lequel les Britanniques quittent la zone du canal de Suez. Nasser devient président du Conseil. Néguib est mis en résidence surveillée.
1955 : « Accord de commerce et d'amitie » russo-égyptien. Achats d'armes à la Tchécoslovaquie.
1956 : Nasser est élu président de la République. Nationalisation du canal de Suez. Expédition franco-britannique et attaque israélienne conjointes.
1958-1961 : Fusion avec la Syrie (République arabe unie).
1967 : Guerre de six jours.
1970 : Mort de Nasser. Election du président Sadate. Inauguration du haut barrage d'Assouan.
1971 : La R.A.U. redevient l'Egypte (République arabe d'Egypte). Traité d'amitie et de coopération avec Moscou.
1972 : Renvoi des conseillers militaires soviétiques.
1973 : Guerre d'octobre. Débuts de la libéralisation politique et économique.
1974 : Accord de dégagement égypto-israélien. Visite du président Nixon en Egypte.



« C'est au Caire que l'Orient commence »...

« C'EST *au Caire que l'Orient commence* », écrivait Flaubert en 1849. Il est vrai que pour un voyageur avide de couleur locale et de dépaysement, Alexandrie la méditerranéenne pouvait être décevante. Depuis la conquête arabe en 639-641, la capitale de l'Egypte ptolémaïque et byzantine était reléguée dans l'ombre.

C'est à la naissance du delta, au nord de Memphis, l'ancienne capitale des pharaons, que vont se succéder et se développer, partant des rives du Nil en direction de la colline du Moqattam, les capitales de l'Egypte arabe : 640 : Al-Fostat (la Tente), 750 : Al-Askar (le Camp), 870 : Al-Qataï (les Fiefs) et finalement, en 969, Al-Qahira (la Victorieuse). Etapes par lesquelles le pays prend graduellement sa place dans le monde islamique. Chaque phase de cette évolution est exprimée par l'aspect de la ville et celui de son architecture.

Les débuts sont modestes : historiens et voyageurs ne nous rapportent que des descriptions sommaires et quelque peu monotones d'Al-Fostat, la capitale fondée par le général Amr Ibn Al-As — à l'emplacement improprement appelé aujourd'hui le vieux Caire — et du faubourg d'Al-Askar qui s'y ajoute en 750. Rien de surprenant à cela : durant les deux premiers siècles qui suivent la conquête, successivement vassale des califes de Damas, puis de ceux de Bagdad, l'Egypte ne joue qu'un rôle obscur. Sa capitale et ses monuments gardent encore un cachet provincial.

Vers la fin du IXe siècle, le ton des chroniques change et l'enthousiasme perce : avec la venue d'un nouveau gouverneur, Ahmed Ibn Touloun, l'Egypte va redevenir un Etat souverain. Tout en admettant nominalement la suzeraineté des Abbasides de Bagdad, Ibn Touloun va faire de l'Egypte une puissance indépendante, rivale du califat. Al-Fostat va prendre de l'éclat. « *Ses quartiers* », nous dit-on, « *renferment des places publiques, des marchés considérables, où l'on s'écrase et où les transactions sont des plus importantes. Elle a une ravissante banlieue, de splendides jardins et de vertes campagnes* ». « *Les boutiques des merciers, celles des changeurs et autres marchands étaient tellement remplies d'or, de bijoux, de marchandises, d'étoffes de brocart que l'on n'y pouvait trouver place pour s'asseoir* »...

Pour éviter ce surplus d'animation, en 870, Ibn Touloun va fonder Al-Qataï. Autour de la grande mosquée qu'il y construit se grouperont ses palais et ceux de ses dignitaires. Un vaste hippodrome et une ménagerie seront apprêtés pour les jeux de polo et les amusements des princes et de leur entourage. Des bains luxueux et un hôpital public compléteront le confort de cette nouvelle capitale. Ibn Touloun et ses descendants y tiendront une cour dont le luxe et le raffinement demeurent légendaires.

De toute cette gloire il ne demeure aujourd'hui que la grande mosquée d'Ibn Touloun. On y pénètre par une double enceinte, ou « *ziyada* », dont le but est d'atténuer les bruits de la ville. L'utilisation de la brique cuite plutôt que de la pierre dans la construction, les moulures de stuc de la décoration et la forme originalement hélicoïdale du minaret portent la marque de Samarra, la cour du calife abbaside où Ibn Touloun passa son enfance. Intégration de courants artistiques qui ne sont qu'un exemple des échanges intellectuels, littéraires et scientifiques qui eurent lieu entre Al-Qataï et les autres centres de l'Islam.

Bien que le règne des Toulounides ait été de courte durée, l'ensemble d'Al-Qataï, Al-Askar et Misr-Al-Fostat, continuera à attirer l'élite des savants, penseurs et écrivains du monde arabe. Mais c'est avec les Fatimides que commencera l'apothéose.

L'importance politique et économique de l'Egypte n'avait point échappé à ces califes installés en Afrique du Nord et qui se disaient les seuls héritiers légitimes du Prophète. Représentants du grand schisme de l'islam, le chiisme, ennemis jurés des Abbasides de Bagdad, ils tentèrent plusieurs fois de conquérir l'Egypte. Ils y réussirent en 969. Date cruciale qui marque la naissance du Caire, Al-Qahira, la Victorieuse ; nom choisi en fonction de l'ascendance de Mars (Al-Qahir) à l'heure de sa fondation.

Bâtie pour recevoir le calife Al-Mouizz, sa cour et les corps d'élite de son armée, la ville fut enclose dans de hautes murailles. On peut encore aujourd'hui flâner le long de la Qasaba, ou « *tranchée* », l'artère principale du Caire médiéval, rentrer dans la ville par le portail nord, Bal Al-Foutouh, ou « *porte des conquêtes* », et suivre la Qasaba, connue à présent sous le nom de la rue d'Al-Mouizz Li-Din-Illah, pour aboutir au portail sud, Bab Zoweyla. C'était là le parcours de toutes les processions importantes de l'époque : investitures d'un prince héritier, nomination d'un nouveau vizir, parade des armées victorieuses.

De part et d'autre de la Qasaba se trouvaient les résidences califales, à l'est l'ensemble des demeures, cours et jardins qui formaient le Grand-Palais de l'Orient, et à l'ouest un autre ensemble dénommé le Petit-Palais de l'Occident. Dans les parcs de ce dernier, une armée de femmes préposées à l'entretien des innombrables gardes-robes du calife cueillaient par milliers roses et jasmins pour les effeuiller dans les plis des costumes.

Les Fatimides, amateurs du beau

Amateurs du beau, les Fatimides encouragèrent artisans et maîtres d'œuvre : leurs palais regorgeaient de trésors. On y trouvait des entrepôts spécialement conçus pour l'emmagasinement et l'entretien de leurs collections. Mécènes, mais aussi érudits, leur plus grand trésor était une bibliothèque estimée à un million six cent mille manuscrits. Manuels de mathématiques, de chimie, d'astronomie, de médecine, de botanique, d'histoire, de géographie, de philosophie, de littérature et de jurisprudence, tout l'héritage de la Grèce, l'apport de l'Extrême-Orient et la contribution des Arabes aux sciences de l'époque, y étaient indexés et catalogués.

Au cœur de l'enceinte royale du Caire fut bâtie la mosquée d'Al-Azhar, l'une des plus anciennes universités du monde et point de rencontre de l'aristocratie de robe, de plume et de science de l'Orient musulman.

La position acquise par Le Caire ne va point changer avec la fin des Fatimides en 1171 et la prise du pouvoir par Salah Al-Din Al-Ayyoubi, le Saladin des croisades. Anxieux de mettre fin aux pratiques du chiisme et de restaurer l'orthodoxie musulmane ou Sunna, Salah Al-Din va introduire au Caire de nouveaux centres de hautes études, les « madrasa ». C'est là — encore plus que l'extension des fortifications de la ville et la construction de la citadelle qui fut pour 700 ans la résidence des sultans de l'Egypte — le plus grand mérite de la dynastie.

Dans ces madrasa qui commencèrent à fonctionner en Perse, l'enseignement n'était point public, *comme* dans la mosquée, mais était limité à un certain nombre de boursiers. Les frais d'entretien des bâtiments aussi bien que les besoins journaliers des étudiants et professeurs étaient entièrement financés par le fondateur de l'institution. Des fortunes colossales vont à cet effet être constituées en « waqf » ou biens de mainmorte, surtout à l'époque des sultans mameloucks. Ces affranchis, que les princes ayyoubides achetaient à prix d'or et élevaient soigneusement afin de leur confier les positions importantes de la cour, de l'administration et de l'armée, vont prendre le pouvoir en 1250. Ils régneront jusqu'en 1517, date de la conquête ottomane. Durant ces trois siècles, autour de la vétuste Qasaba, comme dans les nouveaux quartiers, les madrasa vont se multiplier. Un des exemples les plus fameux en est la madrasa-mosquée du sultan Hassan édifiée en 13?8-1361, qui rassemblait plus de quatre cents étudiants.

Bien qu'aujourd'hui souvent désaffectés, ces édifices, qui ont valu au Caire son surnom de ville aux mille et un minarets, transposition dans la pierre de la gloire de toute une nation, ont contribué par le passé à la sauvegarde du patrimoine. C'est parce que Le Caire demeurera un carrefour du savoir que l'Egypte va réagir et résister à l'occupation ottomane : du cœur encore vivant de la cité fatimide, Al-Azhar, va éclore, après l'expédition de Bonaparte, la renaissance de l'Egypte — événement décisif pour le réveil du monde arabe.

On peut donc répéter au présent, avec Flaubert — mais pour des raisons plus sérieuses que les siennes, — que c'est bien au Caire que l'Orient commence.

SHAHIRA MEHREZ
professeur d'histoire de l'art.

(*PUBLICITÉ*)

Le dialogue euro-arabe et le rôle du secrétariat général de la Ligue arabe

L'initiative prise par les Etats membres de la Communauté économique européenne en date du 4 mars 1974, pour un dialogue euro-arabe, a été très favorablement accueillie par les Etats de la Ligue arabe (*). L'entreprise d'un tel dialogue constitue un événement important et une évolution positive dans les relations internationales, car son but est d'arriver à une formulation nouvelle qui conduirait à des relations d'égal à égal ménageant les intérêts vitaux de deux communautés régionales différentes quant à leur système politique et quant au degré de leur évolution économique.

En effet, en plus des relations historiques et culturelles qui unissent les deux communautés, leur dépendance mutuelle ainsi que les besoins et les exigences de chaque partie, pour atteindre leurs objectifs, ouvrent le champ grand devant l'établissement de relations plus développées et plus évoluées. Ainsi, le monde arabe, dans son effort sérieux pour la réalisation d'une industrie lourde et d'une agriculture massive, qui permettraient d'accélérer le taux de croissance économique et sociale de ses peuples et qui permettraient à l'homme arabe de jouer son rôle civilisateur, est prêt à utiliser les possibilités dont dispose la Communauté européenne, notamment son industrie et son savoir-faire technologique, afin de réaliser, à travers un effort commun, la prospérité, la stabilité et la sécurité dans la région.

En même temps, l'enthousiasme des Etats membres de la Ligue arabe pour le dialogue a pour point de départ leur conviction profonde que la prospérité, la stabilité et la sécurité dans la région constituent un tout indivisible. Le monde arabe, dans son effort pour la réalisation de ses objectifs, prend en considération les intérêts des autres. Il tient absolument à garantir, d'une part, les intérêts vitaux des Etats membres de la Communauté européenne et, d'autre part, à collaborer avec elle pour faire face aux problèmes économiques communs et les résoudre. D'où l'accueil favorable dont a fait l'objet la proposition du président français Giscard d'Estaing par les pays membres de la Ligue arabe pour réunir une conférence tripartite sur l'énergie. En effet, le déséquilibre économique dans une des deux communautés, dans un monde où les intérêts économiques sont de plus en plus entremêlés, a des répercussions négatives sur l'économie de l'autre communauté : et nous constaterons que la prolongation de l'état d'instabilité et de manque de sécurité et de paix dans la région (le Moyen-Orient) entrave les possibilités de développement des relations euro-arabes. Car la sécurité arabe constitue la sécurité-Sud pour la communauté européenne et la sécurité européenne constitue la sécurité-Nord pour le monde arabe (1). D'où la dépendance mutuelle et profonde dans l'établissement de la sécurité et des espérances des deux communautés.

La sécurité économique ne peut pas être séparée de la sécurité politique. Cette vérité a été vérifiée par les derniers événements au Moyen-Orient et par leurs répercussions sur l'économie européenne. La continuation de la fermeture du canal de Suez, par exemple, impose aux économies européennes des charges supplémentaires.

Toutes ces considérations et bien d'autres ont amené les deux parties, arabe et européenne, à établir les contacts préliminaires entre leurs représentants pour arriver à un début d'accord sur les points principaux relatifs au cadre organisationnel du dialogue, son contenu et ses priorités. Il est permis de se demander ici quel est le rôle du secrétariat général de la Ligue arabe dans ce dialogue.

Sans doute, l'organisation du dialogue entre vingt-neuf Etats arabes et européens et la réunion d'un tel nombre d'Etats autour d'une seule table sont des faits qui exigent des travaux préparatoires particuliers qui doivent être réalisés par les organisations et les appareils de chacune des deux communautés. C'est pour cela que les neuf Etats européens ont commencé à unifier leurs positions et à se mettre d'accord sur leurs intérêts, bénéficiant ainsi des possibilités que présentent les appareils spécialisés issus de la Communauté économique européenne, ainsi que de la commission de coopération politique, qui a été fondée après le « sommet » européen de 1972.

D'autre part, il était normal que les Etats arabes fassent appel à la Ligue arabe et à ses différents appareils, dont le Secrétariat général (2). Celui-ci a joué, relativement au but recherché, plus d'un rôle et ses activités étaient multiples. Il a élaboré des études préliminaires concernant les différents aspects du dialogue. Il a collaboré avec la présidence du conseil de la Ligue arabe pour mener à bien les travaux préparatoires et pour établir des contacts aussi bien au niveau arabe qu'européen. Le Secrétariat général de la Ligue arabe coordonne, en tant qu'organisation mère, les travaux des organisations et appareils arabes spécialisés afin de bénéficier de leurs possibilités et de leurs expériences pour consolider la représentation de la partie arabe. Il harmonise, enfin, les positions des Etats arabes relativement au contenu et aux priorités du Dialogue.

Partant de ce rôle multiple, le Secrétariat général de la Ligue arabe, représenté par son secrétaire général et mandaté par le conseil de la Ligue et en collaboration avec la présidence de celui-ci, a établi des contacts avec la partie européenne pour participer avec elle à des réunions préliminaires afin d'arriver à un premier accord portant sur les grandes lignes du cadre organisationnel ainsi que sur les priorités du dialogue. Une réunion réduite a, effectivement, eu lieu entre le 18 et le 20 juin 1974 dans les locaux de la Ligue arabe au Caire, entre les représentants de la présidence des deux communautés, ainsi que des représentants du secrétariat général de la Ligue arabe et ceux de la Commission de la Communauté économique européenne. Une discussion préliminaire, relative à l'aspect procédurier du dialogue a eu lieu dans cette réunion, qui portait sur la constitution de commissions de travail dans les divers domaines de coopération issues d'une commission générale dont le rôle est la coordination du travail entre ces commissions spécialisées.

Cette première réunion a donné lieu à des rencontres, dont celle qui a eu lieu à Paris le 31 juillet 1974 entre, d'une part, Son Excellence le Cheikh Sabbah El Ahmad El Sabbah, ministre des affaires étrangères du Koweït et président en fonctions à l'époque du conseil de la Ligue arabe, et Mahmoud Riad, le secrétaire général de la Ligue arabe et, d'autre part, entre M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères français et président en fonctions à l'époque du conseil des ministres de la Communauté européenne, et M. Ortoli, président de la Commission de cette dernière. Au terme de cette rencontre, un premier accord fut conclu, portant sur les grandes lignes organisationnelles qui comprennent la mise sur pied d'une commission générale ouverte à tous les Etats membres des deux communautés et de commissions de travail spécialisées, issues de la commission générale. Des échanges de vues ont eu lieu également autour de questions qui intéressent les deux parties. La partie arabe a manifesté un intérêt particulier à l'aspect politique du dialogue en insistant sur le fait que le dialogue économique ne se déroule pas seulement dans un cadre politique mais que l'achèvement de sa procédure et sa continuation nécessitent un climat politique favorable. La partie arabe a été encore plus enthousiasmée lorsque la partie européenne a voté la résolution du 6 novembre 1973, qui a mis l'accent sur la nécessité du retrait israélien des territoires occupés et sur les droits légitimes du peuple palestinien. Les deux parties sont convenues, à la fin de cette rencontre, que les résultats obtenus seront présentés aux Etats des deux communautés.

Le conseil de la Ligue arabe ainsi que le Secrétariat général ont recommandé, en date du 3 septembre 1974, que la représentation de la partie arabe dans la commission générale du dialogue soit ouverte à tous les Etats arabes, membres de la Ligue arabe. De même, le président en fonctions du conseil de la Ligue ainsi que le Secrétaire Général ont recommandé la poursuite du contact avec la partie européenne pour l'achèvement de la procédure relative à l'organisation du dialogue. Le secrétaire général a été chargé d'inviter les représentants des Etats arabes dans la commission générale du dialogue pour une réunion dans la première quinzaine de novembre 1974.

Le secrétariat général a poursuivi en collaboration avec la présidence du conseil de la Ligue arabe les contacts avec la partie européenne. Il a fait le nécessaire pour qu'une réunion réduite ait lieu à la Ligue arabe au Caire le 20 octobre 1974, entre les représentants du président en fonctions du conseil de la Ligue arabe, les représentants du Secrétaire Général, ceux du président en fonctions de la Communauté européenne, ainsi que ceux du président du groupe européen.

Au cours de cette réunion, les résultats en vue de la préparation du Dialogue furent discutés, ainsi que la préparation de la première rencontre de la commission générale. La partie européenne déclara que les neuf pays européens y seraient tous représentés en plus des représentants de la commission de la Communauté européenne. Il a été convenu, également, que les principaux domaines qui feront l'objet du Dialogue seront : l'agriculture, l'industrie, la coopération financière, culturelle et technique.

En vue de la réunion des représentants des Etats arabes au sein de la commission générale du Dialogue, le Secrétariat général de la Ligue arabe a fait le nécessaire pour une rencontre commune qui a réuni tous les appareils et organisations arabes spécialisés (3) Cette rencontre a eu lieu au secrétariat général de la Ligue arabe entre le 30 et le 31 octobre 1974 pour prendre connaissance des diverses opinions et suggestions de ces organisations, concernant les aspects techniques du Dialogue ainsi que les études préliminaires du Secrétariat général sur les différents points du Dialogue, les uns et les autres furent soumis aux représentants des Etats arabes dans leur réunion qui a eu lieu à la Ligue arabe entre le 12 et le 14 novembre 1974. Le but de cette réunion était de coordonner les différents points de vue des vingt Etats arabes. Au terme de cette réunion, un plan arabe commun de travail fut mis sur pied. Il contient le point de vue arabe concernant les aspects organisationnels du Dialogue ainsi que les principes fondamentaux qui doivent être observés rigoureusement dans le cadre de ce Dialogue. Tous les représentants des Etats arabes, y compris le représentant de la Palestine, ont exprimé le désir de participer à la première réunion de la commission générale du Dialogue qui devait, selon l'accord des deux parties, avoir lieu à Paris le 26 novembre 1974.

Le Secrétariat général de la Ligue s'est empressé de porter à la connaissance de la partie européenne ce qui a été convenu au cours de la réunion ci-dessus mentionnée. Cependant, à la suite de circonstances qui sont propres à la Communauté européenne et notamment le manque d'unité dans leurs positions quant à la participation du représentant palestinien, en tant qu'observateur, à la première réunion du Dialogue, il fut souhaité qu'un délai soit accordé aux Etats de la Communauté en question afin qu'ils puissent définir leur position. Il a été convenu que cette réunion soit reportée à une date ultérieure sur laquelle les deux parties se mettraient d'accord.

Mais si les points de vue des deux parties ne concordent pas et si leurs intérêts divergent, le Dialogue permettrait alors de trouver des solutions communes aux problèmes qui intéressent les deux côtés. Il garantit aussi les intérêts communs et vitaux de chacun. Le septième « sommet » arabe qui a eu lieu à Rabat en octobre 1974 a insisté de nouveau sur l'intérêt que porte la partie arabe à la poursuite des contacts qui visent à activer le Dialogue. Il a été décidé que « toutes les démarches nécessaires seront prises pour arriver à une étape efficace dans le Dialogue afin d'atteindre un degré de coopération concrète dans les domaines politique, économique et culturel, dans les intérêts des deux parties ».

C'est pour cela que le Secrétariat général a tenu à collaborer avec la présidence du conseil de la Ligue arabe en vue de la poursuite des efforts et des contacts avec la partie européenne. Le dernier de ces contacts fut la réunion réduite qui a eu lieu à la Ligue arabe au Caire le 18 janvier 1975 entre les représentants de la présidence de la Communauté européenne et sa Commission et des représentants de la présidence du conseil de la Ligue arabe ainsi que le secrétaire général de celle-ci. Le but de cette réunion était de déblayer le terrain devant une nouvelle étape pour un Dialogue qui porterait ses fruits et qui préparerait d'autres rencontres et d'autres échanges entre deux civilisations originales situées dans une partie du monde qui a son importance historique, une valeur considérable dans le présent et qui est riche dans son avenir.

(*) La Ligue arabe comprend, à présent, vingt Etats : le Royaume hachémite de Jordanie, l'Etat des Emirats arabes unis, l'Etat du Bahreïn, la République tunisienne, la République démocratique et populaire d'Algérie, la République arabe syrienne, la République irakienne, le sultanat d'Oman, l'Etat du Qatar, l'Etat du Koweït, la République libanaise, la République arabe libyenne, la République arabe d'Egypte, le Royaume du Maroc, la République arabe du Yémen, la République démocratique et populaire du Yémen, la République démocratique de Somalie, la République islamique de Mauritanie, le Soudan et la Palestine.

(1) L'intérêt que portent les pays arabes à la sécurité et aux affaires européennes est visible dans le fait que le Conseil de la Ligue arabe a décidé en 1968 que quelques pays membres puissent obtenir le droit de représentativité, par l'intermédiaire d'observateurs, au sein de l'Organisme des observateurs permanents près du conseil européen.

(2) Le Secrétariat général est l'organisme administratif principal de la Ligue. Son rôle est de traiter les affaires qui lui sont confiées selon la charte de la Ligue, d'aider ses différents organismes à accomplir leur mission, de contrôler l'exécution des décisions prises par le Conseil de la Ligue et de réaliser toute tâche qui lui est confiée.

(3) Dix-sept organisations et appareils arabes spécialisés dépendent de la Ligue arabe, dont : le Conseil de l'unité économique arabe, le Centre de développement industriel, la Caisse arabe pour le développement économique et social, la Fédération des postes arabe, l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences, l'Organisation pour le développement agricole, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, l'Organisation internationale arabe pour la défense sociale contre la criminalité, le Conseil de l'aviation civile des Etats arabes, l'Organisation arabe des sciences administratives, l'Organisation arabe du travail, le Centre arabe pour les études des régions et des terres arides, la Fédération arabe pour les télécommunications, l'Académie arabe pour le transport maritime, l'Institut arabe des études forestières.

ÉGYPTE

UN PEUPLE PACIFIQUE

EST-IL besoin de faire un sondage pour être convaincu que le peuple égyptien désire la paix ? Ce désir de paix est lisible sur le visage des hommes, dans les gestes des femmes, dans le regard des enfants. La haine de la guerre, comme de la violence, est une vieille tradition de ce peuple qui aime chanter, rêver, célébrer la vie et s'accrocher aux rayons du soleil.

C'est Le Caire qui baisse ses paupières par pudeur, par tendresse pour ses fils mangés par les sables du Yémen et du Sinaï. Ce sont les grappes d'enfants qui glissent comme des bulles sur le Nil, ou passent dans la transparence de quelque poussière suspendue. *C'est le petit nuage de l'aube ; c'est le murmure de la trace lointaine, mémoire qui interroge le présent et s'insinue dans le chant anonyme.*

Mère, épouse et maîtresse, la ville vacille, malgré sa quiétude, dans le cœur de chacun. Elle regorge de petits soleils fous et d'étoiles qui échappent au ciel au moment où les clameurs se taisent, au moment où le soir peint les murs en rouge.

Il n'y a pas que les enfants qui courent dans les rues du Caire. Il y a aussi les amants de la terre nubile qui, n'en pouvant plus de s'accrocher aux doigts de l'espoir comme les citadins s'accrochent aux portières et aux fenêtres des autobus, poussent quelques cris de douce révolte, ou jettent des pavés sur les vitrines du rêve. De « La place de la Libération », nombril de la ville, vous tendez les bras et vous touchez du bout des doigts la campagne. Le fellah a une fenêtre sans cadre qui donne directement sur la cité où l'on prépare la paix, où l'on prépare la guerre, où l'on fait des promesses, où l'on attend...

Les paysans du Caire, ce sont aussi les ouvriers d'Hélouan. Leur colère vient d'un excès de patience. Des émeutes ? Ils feront tout pour les éviter ; ils répugnent à la violence. Alors la police intervient et disperse la foule. Le pouvoir « *démantèle une cellule communiste* » ! La ville se recroqueville quand la violence est de l'autre côté, quand le vent froid des années 60 souffle de nouveau sur les toits, quand les prisons se repeuplent d'opposants, quand la liberté est froissée au petit matin.

Alors, à quand la paix ?

A quand l'édification d'une société sans fissures, sans manque, sans misère ?

La misère est devenue chose ordinaire, quotidienne ; elle ne surprend plus mais veille en silence au seuil de la ville, dans des chaumières, où l'on ne mange que des galettes et des fèves à longueur d'année.

T. B. J.

Un entretien avec Tewfik El Hakim

« Il faut chasser la peur entre les peuples »

« *POUR la première fois en Egypte le cerveau de l'homme était séquestré. Personne n'osait plus exprimer une idée qui fût en contradiction avec celle du chef (...). Le régime issu de la révolution de 1952 était un régime fondamentalement dictatorial. Quelle excuse invoquer pour notre démission ? Qu'est-ce qui a pu à ce point droguer notre raison ? Nous étions pris de vertige. Nous n'avions plus de conscience de nous-mêmes.* »

Celui qui parle en ces termes de Nasser n'est autre que Tewfik El Hakim, patriarche des lettres égyptienne, réhabilitateur du théâtre arabe et ami personnel de l'ancien président égyptien. Auteur d'une cinquantaine d'ouvrages dont les plus importants sont traduits en plusieurs langues, Tewfik El Hakim est aujourd'hui âgé de soixante-treize ans, et continue d'occuper une place de premier plan dans les cercles littéraires et politiques du Caire.

En juillet 1974, il publie à Beyrouth « *la Conscience retrouvée* » (1), un essai sur le nassérisme qui se voudrait un mot d'ordre pour les générations actuelles : « *Il s'agit*, nous dit l'auteur, *d'ouvrir les dossiers pour savoir ce qui s'est passé durant le règne de Nasser, savoir pourquoi la révolution de 1952 est devenue une dictature policière et préciser les responsabilités de chacun avec l'espoir que le degré de responsabilité de Nasser soit minimum* ».

Dénoncer la répression sous Nasser, quelques années après sa disparition, a été jugé par certains intellectuels égyptiens comme quelque chose de facile : « *C'est de son vivant et pendant que des hommes subissaient la torture qu'il aurait fallu élever la voix* », semble lui dire aujourd'hui la gauche. A ces reproches, Tewfik El Hakim répond : « *Je n'ai jamais toléré l'étouffement de la liberté et de l'expression. Je vais rappeler deux démarches que j'avais entreprises du vivant de Nasser : en 1970, je lui ai écrit une lettre très franche pour dénoncer ces pratiques. Il ne fut pas content, mais il toléra ça de moi. Cette lettre a fait du bruit. Lotfi El Kholi, un intellectuel marxiste, fut arrêté car il demandait aux autres de réagir au signal donné par moi. Mon entourage a été inquiété, mais la police n'osa pas me toucher. Le deuxième fait est plus précis : quand j'appris qu'un professeur d'université était arrêté et torturé et que ses collègues gardaient le silence, j'ai écrit un mot au président ; je lui disais : « C'est une tache noire dans le front de la révolution de 1952 qu'il sera difficile d'effacer. » Deux jours plus tard, le professeur était libéré.*

» *C'est faux de dire que je gardais le silence. J'ai fait ce que j'ai pu. Je n'aime pas me défendre, c'est mon habitude : je laisse les accusations planer, c'est plus reposant ! Que l'histoire témoigne ! J'ai écrit des articles de dénonciation : le rédacteur en chef me les prenait et les mettait dans son tiroir !* »

Plein d'ironie, de verve et de jeunesse, Tewfik El Hakim échappe avec intelligence aux étiquettes traditionnelles « gauche » et « droite ». Esprit libéral, il est resté fidèle à la campagne et aux fellahs, cette réalité qui est au centre d'une grande partie de son œuvre. La préface qu'il a écrite en juin 1974 pour la réédition de la traduction française d'*Un substitut de campagne en Egypte* (2) est d'une très grande pertinence. « *Le lecteur*, écrit-il, *sera certainement fort étonné d'apprendre que tout ce qu'il vient de lire — oui, tout — demeure aussi vrai en 1974 qu'en 1940 et reflète exactement les mœurs inchangées, comme immuables, de la campagne égyptienne. (...) Ce sont les mêmes misérables villages construits avec la même terre brute du limon du Nil mêlée aux feuilles de maïs et au fumier du bétail et toujours habités par la même population analphabète, affamée, usée et décimée par les maladies. Rien n'est différent, rien n'a évolué. Nous retrouvons semblables à eux-mêmes ces fonctionnaires corrompus qui traitaient les fellahs comme des bêtes et continuent d'exercer impunément sur eux leur inéquitable autorité...* »

A quoi est due cette infinie détresse, cette immuabilité des choses, cette misère sempiternelle du fellah ?

« *Avant 1952*, nous dit Tewfik El Hakim, *l'Egypte était pauvre. Sa fortune était entre les mains des étrangers et de l'aristocratie locale. De 1952 jusqu'à 1961, l'Egypte sous Nasser a accumulé des capitaux à la suite des nationalisations. Malheureusement, cette fortune n'était pas dépensée pour l'amélioration de la condition des fellahs et le progrès du pays ; l'Egypte fut vite entraînée dans les aventures militaires qui ont englouti toute cette fortune, à commencer par la guerre du Yémen. Cet argent a été évalué à 10 milliards de livres égyptiennes (3). C'est pour cela que je peux dire qu'avant Nasser comme après Nasser, la campagne égyptienne est restée la même, dans sa misère, dans sa pauvreté, avec les mêmes besoins. Le fellah vit dans les mêmes conditions que les animaux qu'il a avec lui ! Et dire que le régime se voulait socialiste ! L'amélioration de cette condition n'est possible qu'avec la paix. L'armement prend l'argent qui devrait revenir au fellah. Ceci est valable pour les autres pays de la région sans exception.* »

Si Tewfik El Hakim est resté attaché aux problèmes des fellahs, c'est parce que, en tant que magistrat, il s'est frotté très tôt à la grande misère de la campagne égyptienne. *Un substitut de campagne en Egypte* est un document politique et sociologique qui se situe au-delà des théories et des idéologies. Il est le témoignage d'un homme qui n'a cessé de s'inquiéter du sort de son peuple dont il ne s'est jamais séparé malgré l'écriture et la gloire. Aujourd'hui plus qu'avant, il sent que l'espoir est mince, car la paix est loin : « *Vous me demandez quel espoir j'ai pour l'Egypte ? Le seul espoir dépend d'une paix durable. Il faut que tous les pays conjuguent leurs efforts pour réaliser cette paix, y compris Israël. La paix est un bienfait pour toutes les parties sans exception. Il faut chasser la peur entre les peuples. Cette peur empêche les efforts pour la paix. Il faut le courage et l'audace de ne pas avoir peur de la paix pour sauver le bien-être dans cette région. Mais on ne peut écarter le danger de guerre que si le problème palestinien est résolu.* »

Propos recueillis par
TAHAR BEN JELLOUN.

(1) Une grande partie de cet essai a été publiée dans *Esprit* de décembre 1975.

(2) *Un substitut de campagne en Egypte*, Plon, collection Terre humaine, 215 pages, 36,40 F. Jean Lacouture a rendu compte de cet ouvrage dans *le Monde* du 15 janvier 1975.

(3) Une livre égyptienne équivaut à 8 F.

(Publicité)

LE SECTEUR DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Un Organisme pour le Développement

Le secteur du commerce extérieur en Égypte a subi ces dernières années plusieurs réorganisations qui ont toutes visé à accroître son efficacité dans le cadre de l'organisation générale de l'État et des circonstances qui gouvernent la forme et l'étendue de ces organismes.

La fondation en 1961 de l'Organisme Général Égyptien du Commerce Extérieur a constitué l'étape fondamentale permettant à ce secteur de jouer son rôle dans le renforcement de l'économie nationale consécutif à la promulgation de lois et règlements socialistes et à l'adoption d'un système spécifique d'organisation publique de l'économie. Dans ces conditions, la fondation d'un organisme du commerce extérieur, chargé de l'organisation de ce secteur, était inévitable.

L'Organisme Général Égyptien du Commerce Extérieur occupe une position importante dans le système des groupes opérant au service de l'économie nationale dans le secteur du commerce extérieur, si l'on considère le volume de ses opérations dans ce domaine et le rôle qu'il joue par l'intermédiaire de ses dix sociétés filiales, qui, dans leurs domaines divers, couvrent tous les aspects du commerce extérieur, à l'importation comme à l'exportation. Ces opérations sont confiées à d'autres organismes spécialisés, tels que ceux qui s'occupent du coton, de l'huile, des produits pharmaceutiques, ainsi qu'à l'Office de l'Industrialisation.

Conseils des produits de base

En 1967, le commerce extérieur a été réorganisé. Il a été décidé de confier le monopole de l'importation aux sociétés du commerce extérieur. Dix conseils des produits de base ont été fondés pour prendre les décisions nécessaires en matière d'importations et d'exportations.

I. - Comités des conseils des produits de base

En 1971, il a été décidé de créer vingt et un comités spécialisés pour prendre les décisions au sujet des produits de base. Leur présidence a été confiée à des dirigeants choisis dans les secteurs bénéficiaires. On s'est efforcé également que tous les secteurs intéressés soient représentés lors de la formation de ces comités.

Il a été également décidé de renoncer à la politique de fermeture des marchés et d'abolir le monopole sur les produits de base. Cela a bénéficié à certaines sociétés étrangères. Sous ce régime, les différents secteurs étaient autorisés à présenter aux comités les offres reçues des pays à monnaie convertible, afin de les comparer aux offres faites par les sociétés de commerce extérieur.

Création du système du commerce extérieur

La création de ce système a été décidée en 1973, en considération de l'importance qu'il y avait à lier le secteur du commerce extérieur au plan de productivité des secteurs bénéficiaires et aussi de la détermination de la responsabilité du secteur bénéficiaire dans la réalisation des objectifs d'importation et d'exportation. Le but poursuivi est d'harmoniser tous les mécanismes de planification et de gestion avec le contenu et les objectifs du plan de développement.

II. — Simplification des procédures d'importation

A partir de septembre 1972, le système des licences d'importation a été supprimé. L'agrément du comité compétent fut considéré comme suffisant pour décider au sujet des produits de base. La banque commerciale intéressée doit être avisée. Elle accorde en conséquence le crédit demandé.

De nouveaux règlements ont été également édictés pour l'importation. Ils comportent des facilités plus grandes pour les produits importés, pour leur usage personnel par les citoyens travaillant à l'étranger et les diplomates à leur retour au pays.

Regroupement des secteurs de l'industrie privée et des professions libérales

L'agence commerciale affiliée à la société Misr d'importation et d'exportation a été fondée. Elle a pour mission de centraliser les besoins des secteurs de l'industrie privée et des professions libérales et de leur procurer les devises convertibles qui leur sont nécessaires. Elle leur facilite les formalités d'importation et les fait participer au comité de décision compétent, qui considère le processus de satisfaction de leurs besoins, vérifiant si les critères requis ont été correctement appréciés et assurant l'acquisition des moyens réellement nécessaires et un calendrier convenable d'importation de façon à réduire les coûts, notamment en devises.

Le marché des équivalences en devises

La décision n° 64 du ministère des finances pour l'année 1974 a pour but de créer un marché des équivalences en devises. Cette décision confère certains avantages aux Egyptiens possesseurs de devises étrangères.

La décision permet aussi aux non-résidents, ainsi qu'aux Egyptiens auxquels les autorités monétaires reconnaissent le statut de non-résident, d'importer des marchandises énumérées sur une liste annexées à la décision.

La décision n° 33, pour l'année 1974, du ministère du commerce extérieur a également été publiée. Elle stipule la formation, au Caire et à Alexandrie, de deux comités de l'organisme général du commerce extérieur pour recevoir les demandes présentées et prendre des décisions à leur sujet.

Cette décision comporte également l'exemption de l'obligation de présenter des demandes aux comités de décision pour les marchandises mentionnées dans la liste annexée à la décision n° 64, année 1974, du ministre des finances, et cela pour les Egyptiens possédant des devises étrangères, dans les limites des ressources du marché des équivalences en devises, à condition que leur montant n'excède pas, chaque fois, l'équivalent de 5 000 livres égyptiennes, au taux officiel.

SOCIÉTÉS FILIALES DE L'ORGANISME

MISR COMPANY FOR FOREIGN TRADE (Société Misr du Commerce Extérieur).

NASR COMPANY FOR EXPORT AND IMPORT (Société Nasr d'Import-Export).

MISR COMPANY FOR IMPORT AND EXPORT (Société Misr d'Import-Export).

THE ARAB COMPANY FOR FOREIGN TRADE (Société Arabe du Commerce Extérieur).

THE GENERAL COMPANY FOR TRADE AND CHEMICALS (Société Générale pour le Commerce et les Produits Chimiques).

THE GENERAL COMPANY FOR ENGINEERING WORK (Société Générale de Travaux d'Ingénierie).

TRACTORS AND ENGINEERING COMPANY (Société de Tracteurs et d'Ingénierie).

MISR COMPANY FOR CARS TO TRADE (Société Misr pour le Commerce des Automobiles).

AL WADI COMPANY FOR EXPORTATION OF AGRICULTURAL PRODUCTS (Société Al Wadi pour l'Exportation des Produits de l'Agriculture).

THE NILE COMPANY FOR EXPORTATION OF AGRICULTURAL PRODUCT (La Société du Nil pour l'Exportation de Produits de l'Agriculture).



La littérature romanesque, un genre florissant

LE roman égyptien date de la fin du dix-neuvième siècle. S'il se veut, à ses débuts, didactique, il glisse très vite vers le divertissement, jusqu'à la révolution de 1919. Yahia Haqqi, dans *l'Aube du roman égyptien*, écrit : « *Il arriva à l'Egypte quelque chose d'étrange ; cette nation, qui, aux yeux de beaucoup de simples d'esprit, semblait figée, ayant perdu tout pouvoir de se réveiller, flamba en 1919 autour de Zaghloul, demandant son droit à la vie... et c'est dans le giron de cette révolution que naquirent la musique de Sayyed Darwiche et la nouvelle école littéraire.* » La langue elle-même évolue, si la syntaxe reste classique, le vocabulaire se met au goût du jour et s'enrichit des traductions et des emprunts au dialecte arabe et aux langues européennes. Cet idiome nouveau sera consacré par les grands écrivains nés à la fin du dix-neuvième siècle. Tous ou presque ont fait des séjours en France ou en Angleterre, et influenceront fortement leurs premiers écrits. Très vite, cependant, ils s'inspirent de la réalité égyptienne.

Les grands disparus

TAHA HUSSEIN (1889-1973) réussit le premier à établir le dialogue entre l'Orient et l'Occident. Si son œuvre critique et ses traductions sont très abondantes, son apport romanesque n'est pas moins important. *Le Livre des jours*, en trois parties, est une autobiographie qui va de son enfance jusqu'à la fin de ses études supérieures. Cet ouvrage, considéré comme le chef-d'œuvre de la littérature égyptienne, a connu une renommée internationale. Les autres récits de Taha Hussein sont : *l'Appel du Karaouan, Adîb, l'Arbre de la misère, les Damnés de la terre, les Rêves de Shehrazade* et *l'Amour perdu*. Toute son œuvre romanesque a été traduite dans de nombreuses langues étrangères, dont le français. *Le Livre des jours* fut préfacé par André Gide. Taha Hussein est incontestablement l'écrivain égyptien le plus connu à l'étranger.

MOHAMED HUSSAYN HEYKAL (1888-1956) a écrit deux livres : *Zaynab* est considéré comme le premier roman égyptien en langue arabe moderne ; c'est pourquoi il fut d'abord publié sous le pseudonyme d'un paysan égyptien, l'auteur craignant de nuire à sa carrière de juriste. Son second roman est intitulé *Ainsi fut-elle créée*. Homme politique, il a laissé des Mémoires importants.

MAHMOUD TAHER LACHINE (1887-1955) fut un conteur. Son métier d'ingénieur le mettait en contact avec les gens du peuple qu'il peignait sur le vit : *l'Ironie de la flûte, Il est dit que, Eve sans Adam.*

IBRAHIM AL-MAZNI (1889-1949), poète, critique, traducteur, abandonne la poésie pour la prose. Son célèbre récit, *Ibrahim l'écrivain*, fut suivi de *Ibrahim le second* et des recueils de contes, *les Toiles d'araignée* et *la Boîte merveilleuse*.

MOHAMED TEYMOUR (1892-1921) publie le premier recueil de nouvelles paru en Egypte, *Ce que voient les yeux* (1917), très influencé par le réalisme français.

MAHMOUD TEYMOUR (1894-1973) s'inspire comme son frère de Maupassant : il a écrit pour le théâtre, mais se fit surtout connaître par ses nouvelles : *le Cheikh Gomaa et autres contes, la Fleur de cabaret, le Petit Pharaon*, etc. Il a écrit également des romans, *les Réverbères bleus, Salwa au milieu de la tempête*, etc. Partisan de l'emploi du dialecte, il revient pourtant à la fin de sa vie à la langue classique. Il laisse une attachante peinture des différentes classes sociales.

Les écrivains actuels

TEWFIK EL-HAKIM est le plus grand écrivain égyptien vivant. Né en 1898, juriste de formation, il commence à écrire pour le théâtre avant de partir pour la France poursuivre ses études de droit. Il s'y passionne pour toutes les formes d'art : « *J'étais persuadé que l'homme de lettres en notre siècle devait avoir des connaissances encyclopédiques.* » Ses pièces de théâtre *les Dormants de la caverne, Shehrazade, Pygmalion, Œdipe-Roi* le rendent célèbre. Son œuvre romanesque est tout aussi importante : *l'Ame retrouvée* qu'il commence à écrire en français mais qu'il publie en arabe, *l'Oiseau d'Orient, la Fleur de l'âge, la Prison de la vie* et surtout *le Journal d'un substitut de campagne* (1), qui assure sa gloire de romancier. Il écrit aussi des nouvelles (*l'Ecole des imbéciles, Un moine parmi des femmes*). Une partie de ses œuvres ont été traduites en français. Tewfik El-Hakim est d'abord un conteur qui élabore des situations dramatiques complexes à partir de simples faits divers. Tantôt réaliste, tantôt psychologue, il va de l'humour à l'émotion. Il a aussi écrit des contes fantastiques à la manière d'Edgar Poe. Son style se caractérise par la simplicité et la brièveté de la phrase et par la richesse du vocabulaire. Il n'hésite pas à glisser dans ses dialogues un mot dialectal qui donne une touche de couleur locale.

YAHIA HAQQI, écrivain et nouvelliste né en 1905, fut, lui aussi, substitut dans une petite ville du Saïd ; il y observe le peuple avec un regard plein d'indulgence et de sympathie et en rapporte d'étonnantes images. Diplomate, il séjourne à Rome et à Paris, où il découvre la civilisation occidentale. En 1943, il publie son chef-d'œuvre, *la Lampe à huile d'Omm Hâchem*, dont le héros suit l'évolution psychologique de l'auteur lui-même : la découverte, lors de ses études en Angleterre, de la supériorité de la technologie occidentale : rentré chez lui, il est révolté par la misère où croupit son pays, mais, peu à peu, il réussit la synthèse entre les deux civilisations et atteint à la sérénité. Parmi ses œuvres traduites (on lui connait dix-sept volumes), citons *Bon Réveil, Remets-toi à Dieu, le Facteur, Sang et Boue, Un Egyptien à Paris*. Outre l'humour et la sensibilité, ce qui frappe dans son œuvre, c'est l'art d'interpréter les apparences. La langue de Haqqi est souple et imagée : il procède par touches légères et suggère plus qu'il ne décrit. Dans une phrase classique très structurée, il n'hésite pas à recourir au trait dialectal qui surprend et amuse le lecteur.

NAGUIB MAHFOUZ, né en 1912, philosophe de formation, est le grand romancier de la « nouvelle génération ». Il publie en 1914 *Khan al-Khalil*, qui le fait connaître du grand public. Sa *Trilogie* remporte un grand succès : conçue comme une fresque réaliste, elle raconte en trois parties l'histoire d'une famille de la bourgeoisie cairote qui reflète l'évolution sociale du pays. Son dernier grand roman, *Passage des miracles*, a été traduit en français. Mahfouz pratique l'analyse sociale, psychologique et même psychanalytique. Il s'est aussi essayé à une écriture très moderne dans *Conversations sur le Nil*. Son dernier roman, *le Cœur de la nuit*, a été publié en feuilleton dans le journal *Al Ahram*, au Caire.

ABDEL RAHMANE CHARKAOUI a publié en grand nombre essais, traductions, pièces de théâtre, études historiques et pamphlets politiques. Il dirige actuellement la revue cairote de gauche *Rosa el-Youssef*. Son roman, *la Terre*, a été traduit dans de nombreux pays (mais non en France, où il est toutefois connu par le film qu'en a tiré Youssef Chahine). Ses trois autres romans sont *les Cœurs vides, les Rues détournées* et *le Fellah*, Charkaoui fait revivre le peuple dans une défense qui est en même temps une accusation. Ses récits sont écrits dans une langue classique, mais ses dialogues sont toujours dans l'idiome populaire.

YOUSSEF IDRISS, médecin, né en 1927, commence à publier des nouvelles en 1950. Il se fait connaître en 1954 par son recueil *Des nuits à bon marché*. Citons encore *la République de Farahat* et le roman *le Péché*. Il a été traduit en anglais et en russe. Chef de file d'une nouvelle école littéraire, il insiste sur un mode d'expression plus accessible au peuple. Il emploie donc la langue dialectale et simplifie l'intrigue, sans pour autant tomber, comme d'autres, dans la vulgarité. Il a conquis le public par son don de psychologue, sa sensibilité, son imagination créatrice.

Il faudrait aussi citer HUSSEIN FAWZI, ancien médecin, musicologue, humaniste, dont les écrits font autorité dans plusieurs domaines, et son *Sinbad l'Egyptien* ; YOUSSEF SEBAI, actuel ministre de la culture, YOUSSEF CHAROUNI, etc.

La revanche des jeunes écrivains

Si les écrivains de la première génération, pionniers du roman en Egypte, s'inspirent de l'Europe, après la deuxième guerre mondiale la deuxième génération, avec Naguib Mahfouz et Youssef Sebaï, fait du roman et de la nouvelle un art typiquement égyptien. Après la révolution de 1952, des écrivains comme Charkaoui, dans *la Terre*, Youssef Idriss, dans *Une histoire d'amour*, ou Fathy Ghanem, dans *Ces jours*, entreprennent la critique de la société d'avant la révolution de 1952 ; c'est la revanche des jeunes écrivains contre l'impérialisme. Des auteurs prennent alors pour cadre de leurs intrigues des événements politiques : la guerre de Palestine, l'expédition de 1956, la construction du haut barrage d'Assouan. Naguib Mahfouz, qui refuse de suivre ce courant, garde le silence jusqu'en 1959, où il publie *les Enfants de notre quartier* et *le Voleur et le Chien* ; il y traite des problèmes qu'engendrent le passage d'une société conservatrice à une société de type socialiste et le conflit de deux générations. En 1968, Charkaoui publie son *Fellah*, qui critique la nouvelle bourgeoisie née de la révolution et expose les problèmes que pose la réforme agraire.

Vers 1966, apparait une nouvelle tendance qui s'intéresse aux légendes et traditions populaires, tandis que d'autres jeunes écrivains se tournent vers le rêve, l'imaginaire et l'inconscient. Les analyses psychologiques se développent, on tente de nouvelles recherches formelles. Un mode de narration plus original s'introduit parfois, qui bouleverse le temps du récit. Les auteurs fuient le réel pour se replier sur eux-mêmes. Ce nouveau courant se manifeste chez des écrivains comme Youssef Charouni (*Poursuite dans la nuit*), Edouard Harrat (*les Hautes Murailles*) ou Gamal Ghitani (*Terre-Terre*). Nehab Cherif compose des récits de science-fiction (*le Vainqueur des ténèbres, N° 4 vous commande*), qui anticipent sur l'avenir de l'Egypte.

A partir de 1973, le roman revient au réalisme, mais les jeunes écrivains, très nombreux, ne sont pas toujours connus du grand public. Ils ne peuvent publier leurs œuvres que dans des revues, les éditeurs préférant les auteurs déjà connus, dont le succès est assuré.

Ainsi le roman égyptien de langue arabe (le roman de langue française, avec Out-el-Kouloub, Albert Cossery, Andrée Chedid, etc., demanderait une étude à part) est-il un genre florissant et trop peu connu en France. Peu tenté par les recherches formelles de l'avant-garde française, obsédé par les problèmes sociaux, on le rattacherait plus volontiers au roman russe ou anglo-américain, dont il a le pragmatisme, l'esprit satirique, le sens du tragique.

ARLETTE TADIÉ.

Auteur d'une thèse soutenue en 1972, en Sorbonne, sur « l'emploi du dialecte dans le roman égyptien contemporain ».

(1) N.D.L.R. : rebaptisé en France, lors de sa récente réédition : *Un substitut de campagne en Egypte.*

PARMI LES ŒUVRES TRADUITES

TAHA HUSSEIN. — *Le Livre des jours*. Gallimard (réédité en 1974). *L'Appel du Karaouan*. Dar-el-Maaref, Liban, 1963.

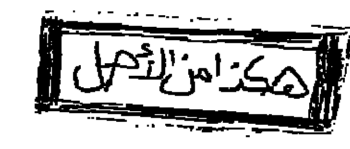
TEWFIK EL-HAKIM. — *Un substitut de campagne en Egypte*. Plon, 1974 (réédition).

YAHIA HAQQI. — *Un Egyptien à Paris*. SNED, Alger, 1973.

NAGUIB MAHFOUZ. — *Passage des miracles*. La Bibliothèque arabe. Paris, 1970.

MAHMOUD TEYMOUR. — *La Fleur de cabaret*. Les Nouvelles Editions latines. Paris S.D.

RAOUL MAKARIUS. — *Anthologie de la littérature arabe contemporaine*. Le Seuil, 1964.



RADIO-TELEVISION

Lundi 27 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 25 Film : « Une ravissante idiote », d'E. Molinaro (1963), avec B. Bardot, A. Perkings, G. Aslan, A. Luguet.
Un Londonien timide se trouve embarqué malgré lui dans les services secrets soviétiques. Il effectue sa mission en compagnie d'une ravissante blonde, pas très futée en apparence. Bardot au naturel, et un numéro de charme d'Antony Perkins, dans un « suspense » plein d'humour.
18 h. 17 Magazine : Le fil du jour.
18 h. 40 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 50 Pour les jeunes : Huckleberry Finn.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 47 Feuilleton : « Chéri Bibi ».
20 h. 35 Face à face : Chez vous ce soir, réal. F. Moreuil, présent. J.-P. Farkas.
Dialogue entre A. Simon-Lorière (député U.D.R. de Toulon) et J.-P. Cot (député socialiste de Chambéry-Sud) filmé dans un foyer de jeunes travailleurs de la région parisienne. L'opinion de deux « politiques » de moins de quarante ans sur les problèmes de l'emploi, du service militaire et de l'entrée des jeunes dans la vie active.
21 h. 35 Variétés : le Setyricon, réal. R. Grumbach, texte de G. Séty.
Une heure avec une spécialiste du « mimétisme vestimentaire ».

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 45 Magazine. Aujourd'hui, Madame.
Autour du Pain noir : la misère.
15 h. 30 Série : L'homme de fer. Trouvez les bijoux.
16 h. 20 Les après-midi, d'A. Jammot. Hier. Aujourd'hui, Demain.
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 (★) Télé-film. Le Pain noir, de G. E. Clancier. Adapt. F. Verny, « La patrie du cœur ». Real. S. Moati.
Après la mort du révolutionnaire Pierre Coutil, c'est la guerre de 1914. Frédéric, le fils de Cathie, part au front, où il sera gazé.
22 h. Documentaire : Une pierre blanche pour Aristide Maillol, de J.-J. Bloch. Avec la participation d'Henry de Monfreid, Jean Cassou et Dina Vierny, ancien modèle de Maillol.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : « Les Amis de la terre ».
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « Exodus », d'O. Preminger (1960), avec P. Newman, E.M. Saint, P. Richardson, P. Lawford, L. J. Cobb.
L'épopée d'émigrants juifs sortis par ruse des camps anglais de Chypre et embarqués sur un cargo, pour forcer le blocus britannique et participer à la naissance de l'Etat d'Israël. Ce film, présenté aux « Dossiers de l'écran » le 21 juin 1967, dans une atmosphère de crise au Proche-Orient, avait alors donné lieu à une confrontation passionnelle entre personnalités israéliennes et arabes.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouzé : Les mécanismes sensoriels chez l'homme, avec Y. Galifret. Quoi de neuf en physique fondamentale ? par le professeur Omnes ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par J. Le Goff : « Atlas historique de l'Anjou », de R.-H. Bautier ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... Jean Favard ; 11 h. 45, Entretien avec Marcelle Auclair ; 12 h., Evénements - musique, magazine hebdomadaire ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, Feuilleton ; 14 h. 15, Musique ailleurs, par M. Cadieu : Journées de musique polonaise à Reims ; 15 h. 2, Prix Paul-Gilson : « Tu ne veux rien de bien méchant », de A. et G. Panco, avec J. Danno, J.-P. Jorris, A.-M. Coffinet (réalisation J.-P. Colas) ; 16 h., Dossiers : La couleur de la peau du démon ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « les Dames à la licorne », de R. Barjavel et O. de Veer (réalisation J.-P. Colas) ; 18 h. 30, Réflexion faite, par E. Lanzac ; 19 h. 50, La fenêtre ouverte ; 19 h. 55, Disques ;

20 h. (S.), Prestige de la musique. Orchestre national de France. Direction F. Richter, avec J. Norman, M. Höffgen, H. Laubenthal, M. Egel : « Elias, opus 70 » (Mendelssohn) ; 22 h. 15, Indicatif futur, par C. Dupont : Dix ans de recherches sur le cancer ; 22 h. 45, Piste rouge, par L. Bérimont ; 23 h. 15, Libre-parcours récital : Journées de musique polonaise à Reims : Ensemble Diederich.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... des musiques contradictoires, par J. Charpentier ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Le pianiste Artur Schnabel : « Concerto pour deux pianos et orchestre en mi bémol » (Mozart) ; 12 h., Folk-songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Musique pour piano et musique de chambre de Brahms ; 14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois (H. Schütz, P. di Escobar, L. de Milan, W.F. Bach) ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre à quatre voix (2) : « Quatuor en ut mineur » (Beethoven), « Quatuor en fa majeur » (Prokofiev) ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir. Musique italienne : « Sonate pour trombone et orchestre » (Marcello), soliste J.-P. Mathieu, « Sonate pastorale » (Tartini), « Airs » (Scarlatti) et Pergolèse). Musique contemporaine : « Trois gathas » (J. J. Werner) ; 17 h. 20 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Concerto en ré majeur » (Beethoven), orchestre de chambre anglais, direct. D. Barenboïm ; 18 h. 50 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Maurice Béjart

20 h. 30 (S.), En direct du Théâtre des Champs-Elysées. Orchestre philharmonique, chœurs et maîtrise de la radiodiffusion. Direct. N. Santi : « Mefistofele », opéra en un prologue, quatre actes et un épilogue (Boito). Avec J. Rouleau, M. Chiara, L. Saldari, E. Merighi, H. Brachet, B. Plantey ; 23 h., Reprises symphoniques : R. Calmel, R. Loucheur, L. Robert ; 24 h. (S.), Molto cantabile : Massenet, Berlioz, Tchaikowski, Brahms, Janacek, Fauré ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Mardi 28 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Pierrot.
18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 50 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de la Grange. Les animaux en péril : l'Afrique.
21 h. Jeu : Le Blanc et le Noir, prod. P. Sabbagh, pres. J. Rouland.
21 h. 45 Magazine littéraire : Pleine page, prod. A. Bourin et P. Sipriot.
Un reportage réalisé au lycée Lamartine sur les Enfants majuscules, de Jeanne Delais. La présence de René Huygues ; un ouvrage sur l'occupation. Et le troisième tome de l'Histoire de l'épuration, de Robert Aron.

CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 45 Magazine régional.
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
15 h. 30 Série. L'homme de fer : « Crime parfait ».
16 h. 20 Les après-midi d'A. Jammot : « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « Accuse, levez-vous », de B. Dearden (1963), avec M. Craig, P. McGoohan, J. Munro.
Un ingénieur anglais appartenant à une secte religieuse refuse une transfusion sanguine pour sa fillette blessée. Elle meurt. Le médecin, qui n'a pu la sauver, intente un procès au père. Débat honnête entre la science et la foi égarée.
Débat : « Dieu, le médecin et une vie d'enfant. »
Avec la participation du docteur Wisner ; du docteur Jacques Moulin ; du Père Linpans ; de M. Goudet, magistrat ; de M. Augendre, pasteur de l'Eglise adventiste du septième jour, président de la ligue Vie et Santé ; de Mme Van Gerdinge, de l'Eglise chrétienne universelle.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : l'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre. Avec René Rémond.
20 h. Connaissance : « la Vie sauvage », d'Yvan Tors (2e partie).
Les alligators.
20 h. 35 (●) Feuilleton : « l'Enéide », d'après Virgile. Réal. Franco Rossi. Avec G. Brogi, O. Karla Tos.
Ascagne, le jeune fils d'Enée, reçoit une révélation du Destin. Didon se suicide lorsque Enée reprend son voyage.
21 h. 25 (●) Magazine : Mise au point. Problèmes des travailleurs immigrés dans le sud de la France. Réal. D. Lecomte.
Les familles maghrébines qui vivent dans le midi de la France.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques : « Iberia » (Debussy) ; 7 h. 45, En bref ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Perspectives Canada, par A.-M. Bernon ; 8 h. 32, Les grands comptoirs de la tentation, par R. Auguet ; 8 h. 50, Université radiophonique internationale ; 9 h. 7, La matinée de la musique, par C. Samuel ; 11 h. 2, Musique de chambre : « Trois mélodies » (Duparc), par A. Mallabrera ; « Kaddish » (M. Benhamou) ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Entretien avec Marcelle Auclair ; 12 h., Extraits symphoniques d'opéras : « Euryanthe », ouverture (Weber), « Etienne Marcel », ballet (Saint-Saëns), Orchestre lyrique, direction P.-M. Le Conte ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 25, Bonnes nouvelles, grands comédiens : M. Robinson lit R. Gary ; 14 h., Actualité ; 14 h. 15, Clefs pour l'Opéra ; 14 h. 15, Journées de musique polonaise à Reims ; 15 h., Dossier, par J. Paugam : M. François Mitterrand ; 16 h., Une nouvelle vision de la Chine ; 17 h. 49, Un livre, des voix : « le Jeu des grands ensembles », d'Izzy Abrahmi (réalisation B. Latour) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Dialogues, de R. Pillaudin : Le progrès, avec Robert Debré et Claude Aveline ; 21 h. 20 (●), Atelier et création radiophonique. Mohamed et Mouhalir, par D. Caux et A. Orr ; 23 h. 20, Courant alternatif.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... des musiques contradictoires ? ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Le pianiste Artur Schnabel. « Quatuor pour piano et cordes en sol mineur » (Mozart) ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

12 h. 20, Les intégrales : Musique pour piano et musique de chambre de Brahms ; 14 h. 30 (S.), Musique autour d'un clavier ; 15 h. 30, Aux sources des musiques. Afrique : Congo ; 16 h. (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique : « Symphonie no 1 en sol mineur, rêves d'hiver » (Tchaikovski), « Partita en trois parties pour orchestre à cordes » (A. Lameland), « le Train bleu » (D. Milhaud) ; 18 h. 30, Dernières nouvelles du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « Hallelujah baby », de J. Styne ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... les ballets de Maurice Béjart (Verdi, Berlioz, Wagner) ;

20 h. 30 (S.), En direct de l'auditorium 104. France-Musique reçoit. Centenaire de Maurice Ravel. Avec le concours de J. Février, E. Krivine, B. Kruysen, N. Lee, F. Lodeon. Ensemble vocal S. Caillat ; 23 h. (S.), Double audition ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Mercredi 29 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. Sport : Deuxième manche de la coupe du monde de ski, spécial dames, à Saint-Gervais.
12 h. 30 Variétés : Midi mercredi.
13 h. 30 Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi, de Chr. Izard.
Toujours l'île mystérieuse (14 h.), du sport (14 h. 45, 15 h., 15 h. 45), des dessins animés (13 h. 40, 17 h.) et le bulletin d'informations jeunesse (17 h. 35).
16 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Filopat et Patafil ».
18 h. 50 Pour les jeunes : « Banana Split ».
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 50 Feuilleton : « Chéri-Bibi ».
20 h. 35 (★) Dramatique : « Hugues le loup », d'après Erckman-Chatrian, adaptation et réal. M. Subiela, avec J.-L. Dauphin, C. Titre, P. Callas, A. Valtier.
Un comte étrangement semblable à un loup. Les approches d'un mal inconnu. Un animal gigantesque aux pieds de femme : par le réalisateur des « classiques de l'étrange », quatre-vingt-dix minutes d'angoisse garantie.
22 h. 05 (★) Des faits et des hommes : « Divorce à la française », par J.-O. Chattard et F. Moreuil, réal. J.-G. Cornu.
Un dossier passionnant et complet sur la procédure, les aménagements, les défauts et les conséquences du « divorce-sanction » tel que l'a pratiqué, pendant la seule année écoulée, un couple sur huit. Un reportage « à chaud », à quelques semaines du dépôt de la nouvelle loi par le garde des sceaux.

CHAINE II (couleur) : A 2

11 h. 30 Ski : Première manche slalom dames à Saint-Gervais.
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
Comment naît une ville nouvelle ?
15 h. 30 Série. Daktari : Judy et le gorille.
16 h. 20 Les après-midi, d'A. Jammot. « Hier, Aujourd'hui, Demain. »
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Série. Kojak : « la Rivière solitaire ».
21 h. 30 Magazine d'actualités : Le point sur l'A 2.
22 h. 20 Sports : Championnat d'Europe de patinage artistique.
Libre couples.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : Avec l'U.D.R.
20 h. 35 Les classiques français : « Le jour se lève », de M. Carné (1939), avec J. Gabin, J. Berry, Arletty, J. Laurent.
L'histoire d'un fait divers — un crime passionnel — dans une banlieue ouvrière recréée par le réalisme poétique de Marcel Carné. Gabin, assassin barricadé dans sa chambre, revoit son passé. Ajustement parfait du scénario, des dialogues, de la mise en scène et de l'interprétation. Le grand « classique » d'un certain cinéma français à son apogée.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Perspectives Canada ; 8 h. 32, Les grands comptoirs de la tentation ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 11 h. 2, Renaissance des orgues de France ; 11 h. 30, D'Œdipe à Moïse, de M. Robert ; 11 h. 45, Entretien avec Marcelle Auclair ; 12 h., Bibliothèque musicale, par G. Auffray ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, Bonnes nouvelles, grands comédiens : R. Rouleau lit C. Doyle ; 14 h. 5, Dossier ; 14 h. 15, Musique et sciences humaines ; 14 h. 45 Musique ; 15 h. 2, « Vive la mariée », de J.-C. Sorotli, avec P. Destailles, M. Fournel, J. Pemeja (réalisation G. Delaunay) ; 16 h., Dossier : Une femme au pouvoir, Françoise Giroud ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « le Maître ou le Tournoi de go », de Kawabata (réalisation J.-J. Vierne) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Musique de chambre : « Métamorphoses, opus 24 » (Thil), par le compositeur « Quatuor à cordes, opus 19 » (Koering) ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : Les quatuors de Beethoven, de J. de Kerman ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais : Promenade au jardin des sciences ; 21 h. 50, Musique de notre temps : Journées de musique polonaise à Reims ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 25, Jeunes auteurs : Louise Maheux-Forcier, par G. Archambault (production de radio Canada).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... des musiques contradictoires ? ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Le pianiste Artur Schnabel : « Sonate, opus 101, no 29 » (Beethoven) ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Musique pour piano et musique de chambre de Brahms ; 14 h. 35, Après-midi jeunesse ; 14 h. 40, Airs oubliés : vers 15 h. (S.), Capitales de l'art : « Iphigénie en Tauride », extrait (Gluck), « Suite turque » (M. Haydn), « Concerto en mi bémol majeur » (Mozart), « Messe du couronnement » (Mozart) ; 16 h. 30 (S.), France-Musique service ; 17 h. (S.), Les jeunes Français sont musiciens. En l'église de Saint-Maximin de Thionville. Avec le concours de R. Garaud de Labarre, organiste (Buxtehude, C. Balbastre, Daquin, Bach, Messiaen) ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), En musique avec... les ballets de Maurice Béjart (Stravinski, P. Boulez, musique iranienne) ;

20 h. 30 (S.), En direct du Théâtre des Champs-Elysées. Orchestre national de France. Direction J. Martinon, avec R. Serkin, pianiste : « Shéhérazade », ouverture (Ravel), « Symphonie en fa majeur » (Saint-Saëns), « Concerto no 3 pour piano et orchestre en ut mineur » (Beethoven), par R. Serkin ; 24 h., Musique et poésie, par A. Almuro : Couperin, Liszt, B. Schulé, S. Reich ; 1 h. 30, Nocturnales.

Jeudi 30 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Filopat et Patafil ».
18 h. 50 Pour les jeunes : « Huckleberry Finn ».
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 50 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 30 Série. Jo Gaillard : « Du bien beau monde ». Réal. A. Danis, avec B. Fresson, D. Briand, I. Garrani, P. Préjean.
On entre décidément à bord de la Marie-Aude comme dans un moulin... Ce sont des intrus masqués qui contraignent cette fois l'équipage à ouvrir les cales et à jeter à la mer une partie de la cargaison. L'enquête va se dérouler au nord du Saint-Laurent, histoire de prouver que Jo Gaillard sait se mettre à la mode québécoise.
21 h. 20 Sport : Championnat d'Europe de patinage artistique.
En direct de Copenhague et en Eurovision.

CHAINE II (couleur) : A 2

11 h. 30 Ski : slalom spécial hommes à Chamonix.
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
Peut-on réussir sans diplôme.
15 h. 30 Série. L'homme de fer : « Haute altitude ».
16 h. 20 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain. »
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Variétés. Rétrospective des meilleures séquences du gala du MIDEM 1975. Réal. A. Flédérick.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : S.O.S. Amitiés.
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérôme et P. Vignal.
20 h. 35 Un film... un auteur : « Isadora », de K. Reisz (1969). Avec V. Redgrave, J. Fox, J. Robards, I. Tchenko.
La vie d'Isadora Duncan, danseuse américaine ranimant le culte de la Grèce antique et femme libertaire des années 10. Karel Reisz en a fait un roman cosmopolite avec chichis esthétiques et numéros de monstre sacré.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Perspectives Canada ; 8 h. 32, Les grands comptoirs de la tentation ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h. 7, Matinée de la littérature, par R. Vrigny ; 11 h., Orchestre de chambre de la radiodiffusion. Direction N. Bonavolonta : « Sonatine no 3 » (D. Milhaud), par le Trio à cordes français ; « Danses antiques et airs pour luth » (O. Respighi) ; 11 h. 30, L'école des parents ; 11 h. 45, Entretien avec Marcelle Auclair ; 12 h., Orchestre Nice-Côte d'Azur, direction P. Mule : « Ma mère l'Oye » (M. Ravel), « Petit concert » (R. Vuataz) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : E. Riva lit A. Savinio ; 14 h. 5, Deux cents minutes. La qualité de la vie ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « le Voyage à Naucratis », de Jean Almira (réalisation C. Roland-Manuel) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, « Feuilles du matin » (J. Strauss) ;

20 h., A l'occasion de la semaine polonaise : « Un drôle de petit vieillard », de T. Rozewicz (réalisation B. Horowicz), avec M. Chevit, R. Deslandes, L. Lemercier ; 21 h. 35, « Quintette no 2 en sol mineur » (Danzi) ; 21 h. 50, Livre d'or : Journée de musique polonaise à Reims ; 22 h. 40, Café-théâtre ; 23 h. 25, Les noctambules, par S. Matli : Les comédiens.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... des musiques contradictoires ? ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Le pianiste Artur Schnabel : « Sonate pour piano et violon en sol no 10 » (Beethoven) ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30 (S.), Les intégrales : Musique pour piano et musique de chambre de Brahms ; 14 h. 30 (S.), Les grandes affiches du lyrique : « Lucia di Lammermoor » (Donizetti), avec L. Pavarotti, Chœurs et orchestre du Covent Garden, direction R. Bounynge ; vers 16 h. 15, Danse, ballet, musique : « Mlada », opéra-ballet (Rimsky-Korsakov) ; vers 16 h. 45 (S.), Les musiciens du film : Maurice Thiriet ; 17 h. 30 (S.), Calendrier musical du passé : « Norma », ouverture (Bellini), « Treizième grand solo en la mineur » (J.-L. Toulou), « Introduction et variations pour clarinette et orchestre » (Rossini), « Grande polonaise brillante » (Chopin), « Une vie pour le tsar » (Glinka) ; 18 h. 30 (S.), Jazz d'aujourd'hui ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Gospel-songs ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Les ballets de Maurice Béjart (Monteverdi, Mahler, Webern) ;

20 h. 30 (S.), En direct du Studio 105. Orchestre de chambre de la radiodiffusion. Direct. E. Cosma. Avec le concours de Ch. Larde, flûtiste : « Symphonie en ré majeur » (Murzio Clementi), « Concerto pour flûte » (Boccherini), « Alveare Vernat pour flûte et cordes » (K. Huber), « Symphonie no 5 » (Schubert) ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant : Le groupe « Message from Japan » ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

Les émissions régulières de radio

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 7 h. 45, Les deux vérités ; 11 h. 30, Inter femmes ; 12 h. 10, Et dire que pendant ce temps-là ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 30, Eve et Liliane ; 16 h., Musicalvi ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Public ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Cool ; 23 h., Le pop'club de José Artur ; 1 h., Aujourd'hui, c'est demain ; 2 h., Studio de nuit.

EUROPE 1 : 5 h., Musique et nouvelles ; 9 h. 15, Mélodie - parade ; 11 h. 45, Déjeuner-show ; 12 h. 30, C.Q.F.D ; 14 h. 30, Forum ; 15 h., Télé compagnie ; 16 h. 30, Mozik ; 18 h., Cinq de 6 à 7 ; 19 h. 45 Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, M. Favières ; 9 h. 20, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 13 h. 15, Ph. Bouvard ; 14 h., La responsabilité sexuelle ; 15 h., Ménie Grégoire ; 15 h. 30, R.T.L., c'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h. R.T.L. digest ; 22 h. 10, Les routiers sont sympas.

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. 30, J. Sacré ; 7 h., F. Gérard ; 9 h. 30, Si la chanson m'était contée ; 10 h. 30, Cosmopolitain ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 25, Quitte ou double ; 14 h. 10, Le cœur et la raison ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h., Tohu-Bahut ; 21 h. 5, Flash-back ; 22 h. 45, Les routiers sont sympas.

SUD-RADIO : 6 h., Lève-tôt ; 8 h. 35, Evissimo ; 11 h., Jeux ; 14 h. 30, Pénélope ; 17 h., Tonus ; 19 h. 30, Variétés ; 21 h., Rencontres ; 22 h., Carrefour de nuit.

Du samedi 1er février...

FRANCE-INTER : 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garetto ; 18 h. 5, Top Inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire : « Le rapt du bébé Lindbergh » ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 15, Histoires d'opérettes ; 23 h., Au rythme du monde ; 13 h. 30, Gault et Millau ; 14 h. 30, Musicorama ; 16 h. 30, Hit-Parade ; 19 h. 30, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 15 h., Cent questions derrière un miroir ; 16 h., Super-club ; 22 h. 10, Bernard Schu.

... au dimanche 2 février

FRANCE-INTER : 8 h. 30, Dimanche à la campagne ; 9 h. 30 à 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jazz parade ; 23 h., Si on rentrait.

EUROPE 1 : 11 h. 30, La musique à papa ; 13 h., Concerto pour un transistor ; 14 h., La grande balade ; 16 h., Hit-Parade ; 19 h. 45, Radio 2 ; 23 h. 30, Séquence jazz.

R.T.L. : 13 h. 15, Et pourquoi ne le dirait-on pas ? 14 h., Les courses ; 16 h., Double-Hit ; 19 h., B. Schu ; 21 h., Grand orchestre.

HORAIRE DES INFORMATIONS A LA TÉLÉVISION

PREMIERE CHAINE : éditions complètes à 13 h., 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.) ; Une minute pour les femmes, à 19 h. 40.

DEUXIEME CHAINE : éditions complètes à 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.).

TROISIEME CHAINE : flashes 18 h. 55 et 19 h. 55 ; bulletin en fin de soirée (vers 22 h. 30).

LES PROGRAMMES ÉDUCATIFS

CHAINE I : TF 1

Lundi 27 janvier

14 h. 5, Le monde animal (C.P., C.E.) ; 17 h. 15, Anglais (3e) ; 17 h. 45, Information biologique.

Mardi 28 janvier

14 h. 5, Eveil à la nature (C.M., 6e, 5e) ; 14 h. 25, Les hommes dans leur temps (6e, 5e, 4e) ; 14 h. 45, Orientation (4e, 3e) ; 17 h. 15, Atelier de pédagogie.

Mercredi 29 janvier

9 h. 30, Atelier de pédagogie ; 11 h., Espagnol.

Jeudi 30 janvier

14 h. 5, Histoire ; 14 h. 25, Maternelle ; 16 h. 45, Théâtre de tous les temps ; 17 h. 45, Sciences physiques.

Vendredi 31 janvier

14 h. 5, Eveil à l'histoire (C.M., 6e, 5e) ; 14 h. 25, Entrer dans la vie (4e, 3e) ; 16 h. 15, Etudes pédagogiques ; 16 h. 45, Orientation (4e, 3e) ; 17 h. 15, Expériences pédagogiques ; 17 h. 45, Atelier de pédagogie.

CHAINE II : A 2

Jeudi 30 janvier

17 h. 30, OFRATEME (civilisation américaine).

Formation permanente

CHAINE I : TF 1

Samedi 1er février

9 h. 50, Russe ; 10 h. 30, Anglais ; 11 h., Relations humaines ; 11 h. 20, Magazine de la formation continue.

CHAINE II : A 2

Dimanche 2 février

9 h. 30, Economie ; 10 h., Mathématiques ; 10 h. 30, Modules techniques.

Radio

FRANCE-INTER M.F.

Du lundi au vendredi

9 h. 40, Anglais (3e) ; 10 h., Allemand (3e) ; 10 h. 20, Anglais (4e) ; 10 h. 40, Allemand (6e) ; 14 h. 16, Allemand (5e) ; 14 h. 35, Anglais (5e) ; 14 h. 55, Allemand (4e).

Lundi 27 janvier

9 h. 5, Le club du lundi (3e) ; 9 h. 25, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 45, Maternelles ; 17 h., Allemand ; 17 h. 20, Atelier de pédagogie.

Mardi 28 janvier

9 h. 5, La vie contemporaine ; 9 h. 25, Musique (C.E., C.M. 1) ; 14 h. 45, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 15 h. 30, Chant (C.E.) ; 15 h. 45, Poésie (C.E., C.M. 1) ; 16 h. 30, Etudes pédagogiques ; 17 h., Latin.

Mercredi 29 janvier

14 h. 15, Français ; 14 h. 45, Allemand (information des professeurs).

Jeudi 30 janvier

9 h. 5, La vie contemporaine ; 9 h. 25, Poésie (C.E., C.M. 1) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 30, Musique (C.E., C.M. 1) ; 15 h. 45, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 16 h. 30, C.N.T.E. (Russe) ; 17 h., Philosophie ; 17 h. 30, Atelier de pédagogie.

Vendredi 31 janvier

9 h. 5, Des œuvres au langage (6e, 5e) ; 9 h. 25, Chant (C.E.) ; 15 h. 15, Musique (C.M. 2, 6e, 5e) ; 15 h. 30, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 15 h. 45, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e).

Samedi 1er février

9 h. 10, OFRATEME ; 9 h. 30, C.N.T.E.

LE MONDE

RADIO-TELEVISION

Vendredi 31 janvier

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Filopat et Patafil ».
18 h. 50 Pour les jeunes : « Huckleberry Finn ».
19 h. 40 Une minute pour les jeunes.
19 h. 45 « Les Shadoks ».
19 h. 50 Feuilleton : « Chéri Bibi ».
20 h. 35 Cinéma pour rire : « Le drapeau noir flotte sur la marmite », de M. Audiard (1971), avec J. Gabin, E. Damain, J. Marin, M. Luccioni, C. Pieplu.

Un épicier de Saint-Malo, qui s'invente un passé de marin, entraîne dans ses aventures imaginaires son neveu de dix ans. Beaucoup de gags, mais un seul bon numéro : celui de Gabin, en mythomane de la marine marchande.

22 h. Débat, avec A. Halimi, M. Audiard, B. Blier, J. Carmet et M. Luccioni.

A partir du film Le drapeau noir flotte sur la marmite, *une série de sketches improvisés relatant les anecdotes du tournage.*

● CHAINE II (couleur) : A 2

12 h. 50 Ski : Descentes dames aux Houches.
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
Trois auteurs face à leurs lectrices.
15 h. 30 Série. L'homme de fer : « le Macabre Nicawber ».
16 h. 20 Les après-midi, d'A. Jammot. « Hier. Aujourd'hui. Demain. »
18 h. 45 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Michel Delpech.
21 h. 40 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. L'année de la femme, pourquoi ?

Avec Michèle Perrein, auteur du Mâle aimant *; de Pascal Laine, pour* la Femme et ses images *; de Louisette Blanquart,* Femmes, l'âge politique *; de Victoria Therame, auteur d'*Hosto blues *; Mme Pouque, qui travaille aux Editions des femmes, de la duchesse de Bedford, auteur de* Nicole Nobody, *et avec Mme Marie-Pierre Herzog, directrice de la division des droits de l'homme à l'UNESCO.*

22 h. 50 Ciné-club : « l'Invasion des profanateurs de sépulture », de Don Siegel (1956), avec K. McCarthy, D. Wynter, L. Gates.

Des extra-terrestres s'emparent, grâce aux cosses d'une plante géante, de l'âme et du corps des habitants d'une ville californienne. Un homme seul lutte contre les envahisseurs. Science-fiction cauchemardesque — et aux intentions cauchemardesques — par un spécialiste du film policier noir.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : l'Ile aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : Avec la FEN.
20 h. 35 Westerns, films policiers, aventures : « les Rois du soleil », de J. Lee Thompson (1963), avec Y. Brynner, G. Chakiris, S. A. Field, L. Gordon.

Au dixième siècle, les Mayas du Yucatan, fuyant devant des envahisseurs cruels, vont s'établir en Amérique du Nord, où ils ont des difficultés avec une tribu indienne avant de raisonner avec elle. Un grand spectacle hollywoodien qui propose l'explication d'une énigme historique.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En oreil ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : [illegible] ... radiophonique ... spectacle ... de chambre ... première partie ... cordes ... Le texte et la marge ... [illegible] culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, Bonnes nouvelles, grands comédiens ... Boulanger ... 14 h. ... 14 h. ... radiodiffusion ... 15 h. ... 17 h. ... des voix ... Klotz ... Réflexion faite ... 20 h. ... par ... Antoine ... avec ... grandes avenues de la science moderne ... par ... l'acoustique ... l'Opéra ... par G. ... gage ... [illegible]

● FRANCE-MUSIQUE

[illegible]

Samedi 1er février

● CHAINE I : TF 1

12 h. Sport : Coupe du monde de ski (descente hommes).
En différé de Megève.
12 h. 25 Variétés : Midi première.
14 h. La France défigurée, de M. Péricard et L. Bériot.
14 h. 30 Samedi est à vous. Prod. G. Lux.
15 h. Sport. Rugby : Tournoi des cinq nations (Angleterre-France).
En direct de Twickenham.
18 h. 40 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 50 Pour les jeunes : Magazine auto-moto, de J. Bonnecarrère. Prés. J.-P. Chapel.
19 h. 45 Les Shadoks.
19 h. 50 La vie des animaux, de F. Rossif.
20 h. 35 Les Z'Heureux rois Z'Henri, prod. M. et G. Carpentier, prés. R. Pierre et J.-M. Thibault.
21 h. 35 Série : Colditz. « Plan de sécurité », réal. V. Ritelis, avec E. Hardwicke, Ch. Neame, D. Mc Callum, P. Chapman.

Rivalité entre les SS et l'armée de métier allemande à Colditz, où sont incarcérés les prisonniers de guerre après la défaite de 1940.

22 h. 25 Sport : Championnat d'Europe de patinage artistique de Copenhague.
Figures libres dames.

● CHAINE II (couleur) : A 2

10 h. 50 Ski : Descente hommes à Megève.
12 h. Patinage artistique : Libre danse.
13 h. 45 Magazine régional.
14 h. 5 à 19 h. Les après-midi de M. Lancelot. Un jour futur.

Série : L'homme qui valait trois milliards *: Le journal des jeunes : l'origine de la musique à Amsterdam.*

15 h. 35 Sport. Rugby : Tournoi des cinq nations. Angleterre-France.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Série. Les Brigades du tigre : « la Couronne du tsar ». Réal. V. Vicas. Avec J.-Cl. Bouillon.

En 1912, à l'occasion d'une exposition des joyaux russes, la couronne d'Ivan le Terrible disparaît. L'inspecteur Valentin la recherche.

21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de J. Artur et P. Bouteiller.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
20 h. Courts-métrages : « Rite nuptial des combattants », de F. Bel, et « la Jeune Veuve », de M. Vaziaga.
20 h. 35 Feuilleton : « Jack », d'après le roman d'A. Daudet. Réal. S. Hanin. Adaptation H. Jelinek. Avec E. Selena, C. Titre, S. Di Napoi.

Tout occupée à se faire aimer du poète d'Argenton, qui l'ignore, Ida abandonne son fils à une cruelle solitude et compromet irrémédiablement son avenir.

21 h. 25 Musique : Festival mondial du jazz d'Antibes - Juan-les-Pins 1974, présenté par P. Bouteiller. Réal. J.-C. Averty.

Lee Konitz, au saxo, interprète Round Around Midnight *et* Song is You.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; 8 h. ... par C. ... contemporaine ... mieux ... parole ... cadres ... De l'a... Panorama culturel ... 13 h. ... Targal ... Culture ... Seghers ... pert) ... direction ... Emile ... magazine ... Chouque ... 19 h. ... et le ... 20 h. ... de M. ... J.-P. ... lisation ... Micro-concert ... 22 h. ... 23 h. ... la radiodiffusion ... « Cinquième symphonie » ... [illegible]

(Ravel), par M. Haas, piano, « Quatuor à cordes inachevé » (Chausson), « Trois nocturnes » (Debussy) ; 21 h. 30 (S.). Vingt-neuvième semaine musicale d'Ascona 1974. Ensemble Ars antiqua de Milan : E. Colonna, A. Paccagnini, K. Nakamura, C.-W. Bianchi (G. de Machaut, A. de Halle, G. de Borneih, Landini, B. de Padova, G. Dufay) ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.). La musique française au vingtième siècle : En compagnie de Gabriel Pierné ; 1 h. 30 (S.). Sérénades.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; ... Musique ... Pour l'amateur de stéréophonie ... phonie ... « Symphonie ... (S.). ... roise ... [illegible]

ÉMISSIONS CULTURELLES

(Paris, 312 mètres)

SAMEDI 1er FÉVRIER

9 h., Perspectives Canada ; 11 h. 30, La légende des Nibelungen ; 14 h. 30, Regards sur la science ; 15 h. 30, Université radiophonique et télévisuelle internationale ; 16 h. 30, Les grands comptoirs de tentation ; 17 h. 40, Chronique de l'UNESCO.

Dimanche 2 février

● CHAINE I : TF 1

9 h. 15 Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 15 Variétés : Le petit rapporteur, prod. et prés. J. Martin.
14 h. 45 Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker.
17 h. 40 (●) Les musiciens du soir, de S. Kaufman.
18 h. 10 (★) Document : « Cent motos pour l'aventure », réal. M. Leclerc et J.-M. Bertrand.

L'extraordinaire rassemblement des fanatiques de belles machines, partis de Paris pour traverser le Sahara en dix-neuf jours, et au mois d'août. Des images superbes. Une leçon de « cran » et d'entraide.

19 h. 10 Jeu : Réponse à tout.
19 h. 30 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « la Loi du Seigneur », de W. Wyler (1956), avec G. Cooper, A. Perkins, D. Mc Guire.

La guerre de Sécession contraint une famille quaker à enfreindre la « loi du Seigneur », celle du « Tu ne tueras point ». Un vrai mélodrame, couvert d'honneurs au Festival de Cannes.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. à 19 h. Le dimanche illustré, de Pierre Tchernia.
13 h. 45 Jeu : Monsieur Cinéma.
14 h. 30 Film : « le Kid en kimono », de F. Tashlin (1958), avec J. Lewis, M. Mac Donald, Nobu Mac Carthy.

Comment Jerry Lewis, prestidigitateur accompagné d'un lapin blanc, réussit, au cours d'une tournée au Japon, à faire rire un petit Japonais triste. L'humour ravageur de Tashlin et le lapin blanc sont plus forts que Jerry.

16 h. 10 Documentaire. Caméra au poing : « les Animaux de la jungle ».
17 h. 45 Vive la télé, de J.-J. Bloch.
18 h. Jeu : Hypocritement vôtre, de J.-P. et J. Rouland.
18 h. 45 Vive le sport. Le sport sur l'A 2.
19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux.

Avec Annie Cordy, Romeo, Karl Douglas, Stone et Charden, Adamo, Sim, Michel Sardou.

21 h. 20 (●) Feuilleton : les Gens de Mogador.

Troisième partie : 1856-1857. La province se met à l'unisson de la « fête impériale ». Le couple Julia-Rodolphe risque de se défaire dans la prospérité.

22 h. 15 Musique : Arcana, de M. Le Roux.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Feuilleton : Paul et Virginie, de P. Gaspard-Huit, d'après Bernardin de Saint-Pierre.
20 h. Documentaire : « Une école pas comme les autres : la Maîtrise de l'O.R.T.F. » Prod. Christiane Babin. Réal. Colette Thiriet.

La maîtrise chante des extraits de différentes œuvres, dont la Tosca, *de Puccini,* l'Enfant et les Sortilèges, *de Maurice Ravel.*

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. ... musicales ... philosophiques ... sur la ... « Phèdre » ... de J. ... symphonique ... Mule ... (Haydn) ... « Le marchand de sable ... (Roussel) ... 13 h. ... et doubles ... « Virage ... interprété par les comédiens français ; 16 h. 15, Disques rares : Hommage à Hermann Scherchen ; 16 h. 45, Malcolm de Chazal ; 17 h. 30, Orchestre national de France. Direction S. Celibidache. Concert donné à Lille : « Symphonie n° 3 » (Roussel), « Symphonie n° 4 en mi mineur, opus 98 » (Brahms) ; 19 h. 10, Le point du septième jour. Magazine de l'actualité parlée : Le parti communiste vingt ans après ; 19 h. 45, Disques ;

20 h. (S.), « Oberto », opéra en deux actes de Verdi. Avec R. Constantin, F. Ortiz, A. Edwards, E. Kohennoff, Ch. Issartel. Orchestre lyrique et chœurs, direction M. Arena ; 22 h. 30, Libre parcours variétés, par E. Grilliquez ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Pierre Benoit.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique Alsace, direction R. Albin ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques « le Couronnement de Poppée » (Monteverdi) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert : Mozart, Moussorgsky, Fauré, Haydn ; 17 h., Echanges internationaux de Radio-France : Mahler, Kodaly, Poulenc, Bizet, Britten, Stravinski, Ch. Ives ; 18 h. 30 (S.), Voyage autour d'un concert (2) ; 19 h. 35 (S.), Le monde des jazz ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Concerto n° 11 en si bémol majeur pour hautbois » (Albinoni), par P. Pierlot ; « Quatuor n° 75 en sol majeur n° 1 » (Haydn) ; « Concerto pour piano en fa dièse mineur » (Scriabine), soliste V. Askhenazy ; « Concertino » (Janacek), au piano R. Firkusny ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Lundi 3 février

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 25 Série : Le soleil.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Pierrot.
18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Les Shadoks.
19 h. 50 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « Pluie », de S. Maugham. Mise en scène R. Clermont. Réal. G. Folgoas. Avec Amarande, P.-E. Deiber, A. Merry.

Dans l'atmosphère gluante des îles du Pacifique, les passagers d'un paquebot sont mis en quarantaine. Dans la pénombre, un pasteur rigide et une ancienne fille de joie sont poussés l'un vers l'autre, le premier par l'obsession du châtiment, la seconde par l'espoir de la rédemption.

22 h. 5 Moment musical : Le trio de Belgrade.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 35 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
15 h. 30 Série : L'homme de fer.
16 h. 20 Les après-midi, d'A. Jammot : « Hier, aujourd'hui, demain. »
18 h. 45 Pour les petits : Monsieur Dodo.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 (★) Télé-film : Le pain noir (fin).
22 h. 15 Le magazine du spectacle.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : la secte religieuse Credo.
20 h. 35 Prestige du cinéma : « Un homme est mort », de J. Deray (1972). Avec J.-L. Trintignant, Ann-Margret, R. Schneider.

Tueur occasionnel venu de France, un homme est traqué dans Los Angeles après avoir exécuté son contrat.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouzé ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par P. Sipriot : « la Vie des Français (1939-1945) », avec M. Toesca, Y. Gazeaux, J. Dutourd ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... Jean Hougron ; 11 h. 45, Entretien avec Alain Robbe-Grillet ; 12 h., Evénements-musique, magazine hebdomadaire ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes : Maurice Clavel (1) : Une fille pour l'été ; 14 h., Actualité ; 14 h. 15 (●), L'air d'une ville, par Ch. Lallgrat : Champigny ; 15 h. 2, Carte blanche, par L. Slou : « la Discothèque d'un honnête homme », de Ph. Le François, avec Ph. Coypel, S. Hannier, P. Olivier (réalisation J. W. Garrett) ; 16 h., Dossiers ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Une autre vie », d'A. Moravia (réalisation B. Horowicz) ; 18 h. 30, Réflexion faite, par E. Lanzac ; 19 h. 50, La fenêtre ouverte ; 19 h. 55, Disques ;

20 h. (S.), Orchestre national de France et chœurs de femmes de la radiodiffusion. Direction J.-C. Casadesus. Avec le concours de D. Merlet, piano ; A.-M. Blanzat, soprano : « Ode à la musique » (Chabrier), « Concerto pour la main gauche » (Ravel), « le Sacre du printemps » (Stravinski) ; 21 h. 30, Indicatif futur, par C. Dupont ; 22 h., Black and blue, par L. Malson ; 22 h. 45, Mes livres préférés, avec Me Rheims ; 23 h. 15, Libre-parcours récital au Théâtre de la Gaîté-Montparnasse.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... la mort bienheureuse dans l'œuvre de J.-S. Bach, par l'abbé C. de Nys ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Compositeurs français au vingtième siècle (Darius Milhaud) ; 12 h., Folk-songs : Une fête de mariage dans les montagnes ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Musique pour piano et musique de chambre de Brahms ; 14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois : « Harmonial morales » (J.-H. Gallus), « Pièces pour flûte traversière » (J. Hotteterre), « Salve regina » (Scarlatti) ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Dix études pour saxophone alto et piano » (Ch. Koechlin), avec J. et A.-M. Desloges ; « Musique nocturne » (A. Lameland) ; « Petit quatuor pour saxophones » (J. Françaix) ; 15 h. 30 (S.), Musique à découvrir ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Première rhapsodie pour clarinette et orchestre » (Debussy), avec G. Dangain ; « Don Quichotte » (R. Strauss) ; 18 h. 30 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec...

20 h. 30 (S.), En direct de Munich. Chœur et orchestre symphonique de la radiodiffusion bavaroise. Direct. G. Patane : « Geneviève », opéra en quatre actes (Schumann). Actes I et II, avec R. Hall, L. Popp, H. Winkler, R. Hermann, A. Wagemann, A. Malti, N. Hillebrand, J.-W. Wilsing ; 21 h. 45, Entracte ; 22 h. 5, « Geneviève », actes III et IV ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques (A. Tansman, P. Wissmer).

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 2 FEVRIER

FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 25, Emission du comité protestant des amitiés françaises à l'étranger ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « le Grand Orient de France » ; 10 h., Messe.

T.F. 1

9 h. 30, La source de vie : « Des paroles qui restent » ; 10 h., Présence protestante : « Le club du mercredi à Plaisance » ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Café-Neige » : Actualité à quatre : « La Journée des communications sociales » ; 11 h., Messe célébrée à la paroisse Saint-Thibaut de Marly-le-Roi. Prédication du Père Joulin.

Les télévisions francophones

Lundi 27 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara agent secret ; 21 h., *Senso*, film de L. Visconti.
TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Arsène Lupin ; 21 h., *Vous souvenez-vous de Paco ?* film de J. Franco.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Si vous saviez ; 20 h. 35, L'homme aux faux diamants de braise ; 22 h. 35, Sciences et livres.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Destins : René Clair ; 21 h. 40, La voix au chapitre ; 22 h. 10, Sous la loupe.

Mardi 28 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *les Deux Violents*, film d'A. Greepy.
TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *l'Admirable Crichton*, film de L. Gilbert.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Jo Gaillard ; 21 h. 5, Sports et vie.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Les brigades du tigre ; 21 h. 10, Dimensions ; 22 h. 15, Jazz ; 22 h. 45, Hockey sur glace.

Mercredi 29 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Aventures australes ; 21 h., *le Pigeon*, film de M. Monicelli.
TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Mandrin ; 21 h., *la 317e Section*, film de P. Shoendorffer.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Chansons à la carte ; 21 h. 15, Franz Liszt ; 22 h. 15, Patinage artistique.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Les clés du regard ; 21 h. 10, Patinage artistique.

Jeudi 30 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cent filles à marier ; 21 h., *les Chiens dans la nuit*, film de W. Rozier.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les Envahisseurs ; 21 h., *la Fureur d'aimer*, film d'I. Rapper.
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *le Passager de la pluie*, film de R. Clément ; 22 h. 5, Le carrousel aux images.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent ; 21 h. 30, Les charmes de l'été ; 22 h. 30, Patinage artistique.

Vendredi 31 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Médecine d'aujourd'hui ; 21 h., *Vingt mille lieues sur la terre*, film de M. Pagliero.
TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Mannix ; 21 h., *le Capitaine de fer*, film de S. Grieco.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Les sentiers du monde ; 21 h. 25, *le Cabinet du docteur Caligari*, film de R. Wine ; 23 h. 35, Patinage artistique.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *Vipère au poing*, d'après H. Bazin ; 21 h. 35, Musica helvetica ; 22 h. 10, *le Mur*, film de S. Roullet.

Samedi 1er février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *Judoka, agent secret*, film de P. Zimmer.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le cheval de fer ; 21 h., *le Pain des Jules*, film de J. Severac.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 45, Jacquou le Croquant, d'après E. Le Roy ; 22 h. 30, Los Machucambos.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, A vos lettres ; 20 h. 30, Les enquêtes du commissaire Maigret ; 21 h. 55, Les oiseaux de nuit ; 22 h. 45, Patinage artistique.

Dimanche 2 février

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Jason King ; 21 h., *Le congrès s'amuse*, film de G. Radvanyi.
TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *Simba*, film de D. Hurst.
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Les charmes de l'été ; 21 h. 10, La mémoire singulière ; 22 h., Patinage artistique.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, Chasse tragique ; 21 h. 15, Concours de danseurs ; 22 h. 20, Vespérales ; 22 h. 40, Concours de danseurs.

Lundi 3 février

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara agent secret ; 21 h., *la Tour des ambitieux*, film de R. Wise.
TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Arsène Lupin ; 21 h., *Moderato Cantabile*, film de P. Brook.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, A vous de choisir ; 20 h. 35, L'opération ; 22 h. 5, Pulsars.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Hors série ; 21 h., La voix au chapitre ; 21 h. 30, Ski.

MAGAZINES RÉGIONAUX DE FR 3

ALSACE. — Lundi 27, 20 h. : Est-Sports. Mercredi 29, 20 h. : Junior Alsace 75. Vendredi 31, 20 h. : Artisanats oubliés. Samedi 1er, 18 h. 25 : Le chanoine Bocquel.

AQUITAINE. — Lundi 27, 20 h. : Saint-Exupéry. Mercredi 29, 20 h. : La forêt. Vendredi 31, 20 h. : Sports 25.

BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE. — Lundi 27, 20 h. : Score 5. Mercredi 29, 20 h. : Les industries alimentaires. Vendredi 31, 20 h. : Lyon en fouilles.

BRETAGNE, PAYS DE LA LOIRE. — Lundi 27, 20 h. : Sports dans l'Ouest. Mercredi 29, 20 h. : Visages. Vendredi 31, 20 h. : La vie des maisons de la culture.

LORRAINE, CHAMPAGNE. — Lundi 27, 20 h. : Est-Sports. Mercredi 29, 20 h. : Le Goethe Institut. Vendredi 31, 20 h. : Artisanats oubliés.

MIDI-PYRENEES, LANGUEDOC. — Lundi 27, 20 h. : Saint-Exupéry. Mercredi 29, 20 h. : L'avenir de nos cités. Vendredi 31, 20 h. : Sports 25.

NORD-PICARDIE. — Lundi 27, 20 h. : Nord-sports. Mercredi 29, 20 h. : Nord au féminin. Vendredi 31, 20 h. : Plein feu sur les jeunes : le spectacle.

POITOU-CHARENTES, LIMOUSIN. — Lundi 27, 20 h. : Saint-Exupéry. Mercredi 29, 20 h. : La race blonde. Vendredi 31, 20 h. : Sports 25.

REGION PARISIENNE, NORMANDIE-CENTRE. — Lundi 27, 20 h. : Saint-Exupéry. Mercredi 29, 20 h. : Paris Babel. Vendredi 31, 20 h. : Formule 3.

PROVENCE, COTE D'AZUR-CORSE. — Lundi 27, 20 h. : Sports-Méditerranée. Mercredi 29, 20 h. : Xeno femmes : aujourd'hui, je suis Grecque. Vendredi 31, 20 h. : Pleins feux : magazine des arts.

RHONE-ALPES, AUVERGNE. — Lundi 27, 20 h. : Score 5. Mercredi 29, 20 h. : Face à la presse régionale : Charles Exbrayat. Vendredi 31, 20 h. : Lyon en fouilles.

IDEES

LA PHILOSOPHIE *par Jean Lacroix*

LE PROCÈS DE DIEU

JE signalais en 1968 l'importance et l'originalité des travaux de Claude Bruaire, à propos de sa philosophie du corps. Depuis lors ils se sont étendus et approfondis, notamment dans *Schelling ou la Quête du secret de l'être* et *la Raison politique*. Il vient de publier *le Droit de Dieu*, qui reprend et synthétise l'essentiel de ses ouvrages antérieurs. Le titre risque d'être mal entendu, et ne s'éclaire qu'à la lecture. Il s'agit en réalité du *procès de Dieu*, procès qui semble perdu en première instance et qui peut être gagné en appel. Bruaire offre la singularité — aujourd'hui — d'être un chrétien qui croit à la philosophie. Un tel procès ne peut être instruit que devant la raison, seul juge en dernier ressort. Il y va du sens même de l'existence humaine, qui reste le problème ultime, quelle que soit la gravité des questions politiques et économiques. L'idée du Dieu chrétien paraît impossible à un grand nombre de nos contemporains. C'est donc sa possibilité qu'il convient avant tout d'établir contre le *jugement du monde*.

Bruaire part de ce qu'il appelle la *provocation chrétienne*. Dès l'origine, le message du christianisme s'est heurté aux plus claires évidences de la « simple raison ». Ce conflit s'est manifesté comme l'opposition historique de deux cultures, celle de la Grèce et celle de la Bible. Mais il la dépasse et se présente de plus en plus comme la contradiction du christianisme et de la raison. Ou bien en effet la raison exige l'athéisme, et le christianisme est faux. Ou bien elle conduit à un Dieu qui nie celui des chrétiens. Si Dieu existe en effet, il est l'absolu qui transcende toute qualité, toute détermination ; il n'a ni corps ni visage ; il n'a point commerce avec l'histoire. Il est l'Un, le Tout-Autre, l'inaccessible, l'éternel, l'invisible. Le christianisme dit qu'il est trinité personnelle, dont le Fils s'est fait homme, a souffert, est mort et ressuscité pour le salut des hommes. Un tel Dieu n'a rien à voir avec la raison, il procède des désirs humains qui aspirent à surmonter la souffrance et la mort. Dieu du cœur peut-être, mais non de la raison. Le christianisme n'est pas un problème que rencontre celui qui cherche le vrai, « mais une solution qui se donne à l'appétit, tout entière située dans la dimension psychologique de la croyance et de l'illusion ».

Ce jugement est confirmé par l'histoire récente de la philosophie, qui a tant épuré Dieu qu'elle a fini par le nier. Selon Kant et Spinoza, la religion est réduite à un rôle de suppléance morale pour les ignorants, en tout cas pour les non-philosophes. Selon la philosophie des lumières, ce rôle doit disparaître. Certes, la religion a été utile. Mais, suivant le dogme du progrès, l'instrument religieux doit de plus en plus faire place à la « simple raison ». Avec l'âge adulte, disait Lessing, la raison triomphe, l'universalité se réalise dans le monde. L'éducation pour tous, c'est l'avènement de la raison. Ce qui conduit au positivisme actuel, au triomphe de l'entendement scientifique, inséparable du constat de mort des religions.

* * *

La conséquence — provisoire — c'est l'humanisme athée. Avec Feuerbach il reste encore religieux, mais la religion est tout entière restituée à l'homme : elle ne représente plus que la différence entre l'homme comme individu et l'homme dans sa plénitude substantielle. Chez Comte c'est le rapport de chacun au Grand-Etre, constitué par l'ensemble des hommes convergents, toujours en somme la « religion de l'humanité ». Ce qui subsiste chez Sartre c'est le désir-contradictoire-d'être Dieu. Mais, à la limite, on aboutit à la négation radicale de Dieu aussi bien que de l'humanisme, en niant l'homme lui-même comme sujet. Dieu n'existe pas. L'homme remplace Dieu. L'homme n'existe pas. Ces trois affirmations n'en font plus qu'une, et conduisent à une rationalisation technique, destructrice elle-même de la raison qu'on invoquait. C'est donc à la raison qu'il faut revenir, comme le montrent aussi Adorno et Horckeimer. Le chrétien ne saurait s'y soustraire, puisque le christianisme l'appelle et l'exige. Le Dieu chrétien, en effet, est l'unique, sa vérité est une pour tous, elle est universelle. Il n'y a pas de foi sans contenu, de foi sans croyance, de foi sans raison — ou ce n'est que fidéisme. Le philosophe est dans son droit en requérant d'une religion ses lettres de créance. Si elle refuse, si elle déserte le conflit de la foi et de la raison, sa cause est entendue.

Le véritable problème est celui de l'absolu. Le but de l'auteur est de purifier de tout préjugé l'invincible présupposition de l'absolu. La « simple raison » semble dire : le droit de l'absolu interdit d'en parler, de le penser. Il désigne ce qui n'a pas de relation : il est seul, vide, indéterminé. Or on ne peut connaître que « quelque chose » de déterminé. La conception même de l'absolu implique, s'il existe, qu'il est inconnaissable. Mais peut-on l'identifier à un « quelque chose dont on veut faire le tour, analyser la structure ? La même ambiguïté se retrouve dans l'analyse de la liberté et conduit à une contradiction. Par liberté on entend une totale indépendance, une autonomie absolue, et en même temps on reconnaît qu'elle signifie un acte précis, une action reconnaissable, positive, particulière. On n'imagine la liberté que dans un monde qui la met en dépendance et la relativise. Mais si on conçoit un absolu véritable, un absolu absolument libre, il ne peut être que détermination de soi par soi, sans un donné : sans préalable, sans appui, sans condition. L'absolue liberté c'est la parfaite réflexion constitutive d'elle-même.

Dans le christianisme, la communication s'explique, puisque l'absolu peut et doit être pensé comme expression de soi absolument. Aussi demeure-t-il absolu s'il se met en relation, *pourvu qu'il en décide absolument*. La transcendance n'est pas une nature de Dieu, une essence, mais sa souveraine initiative, son inconditionnelle décision. Absolument libre, il est libre de lui-même. Ce qui permet de donner une nouvelle forme à l'argument ontologique, et de le fonder non plus sur la perfection, qui serait encore une nature ou essence, mais sur la liberté : une liberté qui est expression absolue de soi est la source de sa propre existence. Penser Dieu c'est penser la toute liberté. Par là s'explique le titre du livre : il faut rendre à Dieu tout son droit, et lui rendre son droit c'est le concevoir comme absolue liberté.

Affirmer ainsi que Dieu peut être découvert, c'est affirmer la possibilité permanente d'une expérience de l'esprit. Pour rencontrer Dieu, il faut d'abord être appelé à cette rencontre par une présence perpétuelle de l'esprit, qui puisse être sans cesse expérimentée : Dieu ne saurait être connu dans une révélation s'il n'y était pas *reconnu*. Cette expérience existe : elle est celle du langage. La beauté même de la nature aussi bien que de la méditation intérieure ne conduisent à Dieu que par l'expression comprise d'un sens. C'est en effet par une réflexion immanente à la vie du langage que le sens s'exprime : le sensible y est dévoré par l'intelligible. On ne peut faire dériver le sens d'autre chose à partir du non-sens : il est toujours plus vieux que lui-même, que le langage exercé. Il n'a pas de commencement. L'homme est fait de liberté et de désir. Tous deux risquent toujours de s'opposer et de ne pouvoir se réaliser que par l'anéantissement du rival : la liberté seule tarit le désir — le désir seul ruine la liberté. Il faut les réfléchir l'une et l'autre. Par la médiation du langage, la liberté se concilie le désir en se réconciliant avec elle-même et le désir renoue avec la liberté en gardant intègres ses forces et intacte son exigence illimitée. Liberté, langage et désir sont les trois puissances constitutives de notre existence : le langage seul est capable de lier les deux autres. Plus généralement, toute expérience n'est humaine que si elle est habitée du sens. C'est cette habitation du sens en nous, véritable signe de l'esprit, qui permet la quête de Dieu. Cette quête de l'esprit de Dieu, selon la manière d'être de l'esprit qui nous est donné dans le langage, c'est la vocation humaine. Telle est la logique de l'existence.

* * *

Cette logique doit s'incarner dans la société des hommes. Si le problème du sens de l'existence est le plus important, il ne détruit pas celui de la politique : il le magnifie au contraire et l'oriente. La philosophie de Bruaire n'est pas un spiritualisme désincarné, et il a souvent critiqué le dualisme platonicien de l'âme et du corps. Le langage, c'est l'esprit qui advient au corps, le verbe qui se fait chair, lointaine analogie de la liberté absolue qui, tout en demeurant divine, a pris chair. De même, l'éternité de Dieu n'est pas négation du temps, mais passé éternel, présent éternel, futur éternel. Le temps humain est une éternité avortée, qui attend de l'éternité la plénitude du temps. Aussi l'auteur conclut-il logiquement ce volume en montrant que la question politique ne surgit vraiment que si, et là, où la liberté est la requête radicale d'une société d'hommes. Le rôle du pouvoir est alors de contredire la violence et son but de donner des moyens d'exercice à la liberté en lui garantissant des droits.

Bruaire est désormais de ceux qui comptent dans les débats des hommes. Cette voix apparemment solitaire s'impose par sa force et sa vigueur, sa netteté et sa sincérité, malgré parfois une certaine négligence ou obscurité de forme. Son grand mérite est de restaurer, dans le confusionnisme actuel, les droits de la raison — et d'abord parmi ceux qui devraient plus que tous les défendre et sont actuellement les premiers à les contester ou à les ignorer. On sent souvent chez lui l'influence hégélienne, mais son mode de penser est plus près de Schelling. L'esprit ne peut vivre dans la nuit de l'intelligence. Et la lumière n'est pas l'apologétique, mais la philosophie. Certes, sur les problèmes ultimes dont traite ce livre, les pensées restent libres et sont plutôt des voies qui mènent à des lieux divers. Encore faut-il qu'elles soient d'abord pensées.

★ *Le Droit de Dieu*, par Claude Bruaire, 1 vol. de 155 pages. Aubier, 1974.

LIVRES REÇUS

Tioutichev, par François Cornillot, service de reproduction des thèses, université de Lille-III, 1974. Livre remarquable sur un poète-philosophe russe, qui a été si loin dans le sens du renouvellement de l'approche de l'être que son itinéraire poético-philosophique préfigure le cheminement de l'ontologie, de Nietzsche à Heidegger.

Le drame de la pensée dialectique : Hegel, Marx, Sartre, par Guillaume Guindey, Vrin, 1974. Analyse critique de la dialectique de type hégélien qui a construit des ontologies indéfendables et préparé l'asservissement des consciences, mais qui a eu aussi le mérite de reconstituer l'unité de l'homme à la fois connaissant et agissant : la tâche des penseurs doit être désormais de réconcilier cette dernière exigence avec le *Cogito* (19,50 F.).

Bergson et le calcul infinitésimal, par Jean Milet, préface de Jean Ullmo, P.U.F. 1974. Etude historique et critique, qui analyse la rencontre entre un projet philosophique et un projet scientifique et montre que la racine de la pensée de Bergson est essentiellement mathématicienne (42 F.).

SERVICE MILITAIRE

Une idée, pour en sortir

NOTRE armée va bien : on l'a vu le 14 juillet. Les soldats français s'y trouvent mal. D'où un problème qu'il est aberrant de vouloir résoudre, comme on le tente, avec aussi peu d'imagination créatrice, avec 1 ou 2 francs de solde en plus ici, des enquêtes ou des gendarmes ailleurs. Quand un problème est bloqué, chacun sait qu'il faut l'élargir, lui fournir un nouvel environnement : alors, la solution s'impose et, bientôt, on constate qu'il n'y avait pas là de quoi fouetter ou brimer un deuxième classe.

Pour l'armée française, même procédé : il faut élargir son marché et les conditions de la concurrence. Jamais une si belle occasion ne nous a été fournie. Nous voulons faire l'Europe, allons-y ! L'armée est une société bloquée, une carte forcée pour sa clientèle. Débloquons-la, supprimons un monopole de plus en la mettant en compétition avec les autres armées européennes. Proposons à nos partenaires que tous les futurs conscrits puissent effectuer leur service militaire dans l'armée des Neuf qui leur plaira le plus.

Aussitôt, tout se transforme : l'hôtellerie et la restauration bien sûr. Ce n'est pas rien. L'armée française se fait séduisante, accueillante, aguichante, mâle mais juste. Notre section psychologique entame des campagnes de publicité dont le produit bénéficie : vie au grand air, loisirs culturels, charme des orchestres de cuivres... On verra que, devant le café au lait au lit, les cheveux longs, les barbes hirsutes, le syndicalisme et le service aux heures ouvrables de certains de nos partenaires, nous ne manquons pas d'arguments : élégance de l'uniforme français, compréhension et cœur des petits chefs, larges espaces du Larzac, discussions stratégiques amicales entre le troufion et l'état-major et installations hi-fi dans les chambrées, etc.

Il faudrait peu de chose, un peu de sens commercial, de savoir-faire et de faire-savoir pour transformer l'armée française et interrompre cette fronde d'incompréhension qui l'abîme. Nous y serions contraints par la règle que nous nous donnerions : pour que l'armée belge, par exemple, ne soit pas la plus puissante d'Europe, nous sommes capables d'exploits et de rénovation. L'ouverture, comme on dit, est à ce prix. Alors, bien mieux qu'aux réflexions et aux rapports de commissions de contrôle parlementaire, l'armée française sera soumise à un général en chef qui ne pardonne pas : la loi du marché !

GÉRARD LAUZUN.

LA VIE DU LANGAGE

Parler, lire, écrire

C'EST à « l'écrit » que la revue *le Français dans le monde* consacre son numéro spécial de décembre 1974 (1), que liront avec beaucoup de profit pédagogique non seulement les enseignants du français langue étrangère (auxquels la revue est destinée d'abord), mais aussi tous les professeurs de français qui s'interrogent très normalement quant au « dosage » de l'oral et du graphique sur lequel échafauder leur enseignement ; dosage qui ne se fait guère que par à-coups dans la pratique quotidienne.

D'une période à l'autre, d'une « mode » à la suivante, la primauté (et presque le monopole) du français écrit, remise en question, a fait place au culte boulimique de l'apprentissage oral. Celui-ci est à son tour (au moins dans ses exagérations) remis en cause, et « l'écrit » s'attache à faire le point, à suggérer un chemin étroit entre deux pratiques inversement déséquilibrées. Une fois admise la priorité de l'oral, en réaction à un enseignement trop oublieux de l'acte essentiel du langage — la communication parlée, — il apparaît qu'une langue étrangère (le français en l'espèce) n'est acquise (ou au moins que le seuil d'irréversibilité n'est franchi) que lorsque la maîtrise du système écrit permet, elle aussi, une communication acceptable dans ce système.

La structuration du message

Les traditions (et les routines) de l'enseignement « à travers l'écrit », dont le rendement était très faible, ont paru céder devant la nécessité d'une autre approche et la nouveauté magique de l'audiovisuel ; l'écrit est à son tour devenu le dessert, une viande creuse, un ornement inutile. La vérité est qu'il n'existe pas de dosage modèle, encore moins de schéma pédagogique uniforme qui concilierait durablement ces exigences non contradictoires, mais complémentaires. Ni le français parlé ni le français écrit ne sont (ne devraient être) frappés d'une indignité relative ; ce sont deux types de communication également nécessaires auxquels satisfont deux modalités signifiantes dont les points de contact sont nombreux, mais qui n'en ont pas moins une grande autonomie.

C'est une vieille querelle, et qui ne sera sans doute jamais tranchée. Une langue répond à un double besoin : la communication avec autrui et (inséparablement) la conceptualisation, la formation de la pensée du sujet parlant. On ne peut communiquer (ou prendre en considération dans la communication) que ce qui est suffisamment « formalisé » pour avoir un rendement. Notre rabâchage intracervical (et infra-social) ne fournirait à autrui, si nous pouvions le livrer tel quel, que des bribes d'information, des parcelles sans finalité, qui lasseraient aussitôt notre partenaire, lequel n'est jamais contraint à une attention véritable s'il n'en voit pas l'intérêt. Si rapide que soit, pour un sujet très adulte et surtout très entraîné, le déstockage des unités lexicales (les mots) appelées par le désir d'informer, et la mise en syntaxe de ces mots, ils ne sont jamais instantanés : ils ne le seraient (c'est-à-dire que la formation de la pensée émise et son émission seraient quasi-simultanées) que dans le cas d'un psittacisme pur. Or, même dans les situations sociales les plus rudimentaires, il n'y a pas d'information durablement répétitive. L'epsilon d'Aldous Huxley, préposé à l'ascenseur du *Meilleur des mondes*, conserve au moins la faculté (et le besoin) d'annoncer de temps à autre : « Toit ! » ou « Descendre ! », en chargeant le mot d'une émotion nouvelle.

Il est clair que ce temps de structuration du message est beaucoup plus bref dans la communication parlée que dans l'écrite : d'autant plus bref que cette communication (parlée) sera mieux intégrée à un ensemble, une situation dans laquelle des pré-informations ou des signaux para-linguistiques fonctionneront de leur côté : habitude des modes d'expression du partenaire-locuteur, communauté d'accent ou d'idiolecte, intonations, gestes, stimulus extérieur commun, etc. A la limite, des froncements de sourcils, des sourires, un mouvement de la main, sont des énoncés muets très fonctionnels. Ils suffisent en particulier (la moindre mimique d'interrogation) pour appeler de la part du locuteur une correction d'émission, un ré-aiguillage, un complément d'information. Ces « imperfections » nous laissent indifférents ou peu sensibles, conscients que nous sommes de la fugacité formelle de la communication parlée : nous conceptualisons, nous condensons aussitôt reçu le message émis, et ses « accidents » sont oubliés.

Un conflit de codes

Les conditions d'émission d'un message écrit (en fait, la rédaction d'un texte) sont différentes, presque inverses en apparence. D'où la situation décrite par Anne Hénault et Charles de Margerie : « *Notre enseignement des langues vit actuellement une sorte de gigantomachie entre deux conceptions rigoureusement opposées et contradictoires de l'écrit et de l'oral : d'un côté l'écrit est encore défini comme le domaine de la belle langue, dont l'oral n'est jamais qu'une dégradation, vécue comme une chute platonicienne ; de l'autre, l'écrit apparaît au contraire, comme une « traduction-trahison », réalisation médiate et inauthentique du seul acte linguistique véritable qu'est l'usage oral de la langue.* » Cette description rejoint — sous réserve d'une étude de fond — celle de Renée Balibar évoquant dans *Les Français fictifs* (2), « *le conflit linguistique qui produit le détail même du texte littéraire, et qui oppose deux usages antagonistes, inégaux, et cependant inséparables, de la langue commune : d'un côté, précisément, le français « littéraire », celui qui s'apprend dans l'enseignement secondaire et supérieur, de l'autre le français « simple », « commun », qui — bien loin d'être spontané — s'apprend, lui aussi, à l'école primaire. L'un n'est « simple » que par son rapport inégal à l'autre, qui, de ce seul fait, est « littéraire ».* »

Pour sortir de cette situation conflictuelle, c'est vers la pratique sociale de l'un et de l'autre « système » qu'il faut se tourner. Quand avons-nous le choix entre écrire et parler ? Très rarement, autant dire jamais, puisque même le choix du téléphone ou de la lettre pour faire parvenir un message à un ami ou à une relation nous est dicté par des considérations extra-linguistiques : urgence, prix, affectivité, désir de conserver une trace certaine du message, etc. « *Une situation d'écriture... (est) une situation telle que le seul mode d'expression envisageable est l'écrit.* » (A. Hénault et Ch. de Margerie.) Elles sont exceptionnelles pour l'« homme privé », celui qui ne fait pas métier d'écrire, et Mme Nina Catach (toujours dans ce numéro du *Français dans le monde*) note justement : « *Un Français sur six, dit-on, est un scripteur professionnel, encore que ce chiffre me semble déjà exorbitant.* »

Écriveurs et liseurs

Il l'est très certainement, même si on corrige : « *Un Français actif sur six...* » Je doute, pour ma part, que la proportion de scripteurs, non pas professionnels mais seulement habituels, atteigne 4 % de la population, soit déjà plus de deux millions d'hommes ? En tout cas, on ne peut fonder une pédagogie de la langue sur un phénomène qui, au moins en quantité, est presque marginal. Les choses changent si l'on considère non plus l'émission, mais la réception des énoncés écrits : « *On parle*, note Mme Catach, *beaucoup plus qu'on n'écrit, on fait appel à la lecture beaucoup plus qu'à l'écriture, dans une proportion, semble-t-il, de 4 à 1... Pour parler clair, la part accordée à l'enseignement de l'écriture me semble tout à fait exorbitante, la part accordée à l'enseignement de la lecture tout à fait insuffisante.* »

Une hiérarchie des utilités et, par suite, des valeurs d'enseignement, paraît donc se dégager : l'oral — réception d'abord, émission ensuite, — puis l'écrit — réception d'abord, émission en dernier lieu, — c'est-à-dire un ordre de préoccupations inverse de celui des examens. Dans ceux-ci (qu'il s'agisse du français langue maternelle ou étrangère), c'est la rédaction (écrite) qui constitue le critère final décisif, parfois unique : puis la lecture, et, en « dessert », la parole.

La lecture est elle-même un système de réception de signaux tout à fait original, très différent de l'audition, rappelle Daniel Coste dans ce numéro. « *Il paraît évident que certains sujets lisent à une vitesse qui interdirait toute ébauche de prononciation, et suppose donc que l'œil procède alors par saisies globales...* » Il est très probable que les « certains sujets » dont parle Daniel Coste sont nombreux — liseurs habituels, — et que les liseurs très occasionnels, encore plus nombreux, déchiffrent et n'atteignent presque jamais le stade de la globalisation. Celle-ci nous permet de passer directement du réseau de signes graphiques (ou plutôt typographiques) aux concepts qu'ils signifient. « *La (lecture) directe, plus révélatrice d'une spécificité de l'écrit, vaut qu'on la considère un peu mieux.* »

On ne peut donc (c'est ce que notent A. Hénault et Ch. de Margerie) ni hiérarchiser (sinon dans une pratique empirique) l'écrit et l'oral, la lecture et l'écriture, ni même les comparer valablement : « *En fondant la linguistique sur l'arbitraire du signe, Saussure s'interdisait toute possibilité d'opposer langue parlée à langue écrite, comme nature à culture, immédiateté à médiation... Si, d'un point de vue linguistique, les rapports de système à système entre écrit et oral sont mal définis, d'un point de vue sémiotique, en revanche nous nous trouvons conduits à penser ces systèmes de façon rigoureusement séparée, comme deux systèmes de signes particuliers au sein de la sémiologie générale.* »

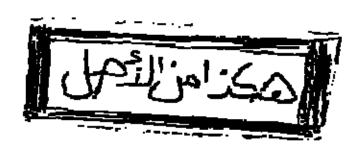
Un numéro à lire, donc, qu'on regrette de devoir résumer à grands traits, et sur lequel on réfléchira avec fruit. Rappelons également l'importance du livre de Renée Balibar sur le sujet (proche) du « *rapport des styles littéraires au français national* ». Et signalons avec sympathie, pour terminer, le n° 2 du bulletin de liaison de la Fédération internationale des professeurs de français, *le Français sans frontières* (3).

JACQUES CELLARD.

(1) *L'Ecrit*, numéro spécial (109) de la revue *le Français dans le monde*, Hachette-Larousse, éd., 79, boulevard Saint-Germain, 75261 Paris, Cedex 06. Ce numéro 15 francs. C.C Postal Paris 2583.

(2) Renée Balibar, *les Français fictifs*, collection Analyse, dirigée par Louis Althusser, 1 vol. 295 p., Hachette, éd., 45 F.

(3) *Le Français sans frontières*, revue semestrielle. La Fédération internationale des professeurs de français, C.I.E.P., 1, avenue Léon-Journault, 92310 Sèvres.



SOCIETE

FAULQUEMONT : une mine en sommeil

DES mineurs du puits de Faulquemont (Moselle) — dont la production a été arrêtée le 27 septembre dernier — se trouvent dispersés à travers le « pays du charbon » (le Monde des 29 octobre et 27 novembre 1974). Après une longue résistance, ceux d'entre eux qui refusaient les mutations imposées par les Houillères du bassin de Lorraine (H.B.L.) ont dû capituler. Plus de cent cinquante ont pris leur service dans les mines voisines. Un certain nombre ont préféré l'exil. Cent dix-huit mineurs de fond restent au puits condamné, pour y procéder pendant quelques mois encore aux derniers travaux de sécurité et de déséquipement. Les autres se débrouillent comme ils peuvent, dans d'autres métiers. Une mine qui ferme, c'est plus grave qu'une grève perdue, et la reconversion ne s'opère pas sans difficultés.

De notre envoyé spécial

Faulquemont. — De la cité ouvrière à la mine, il y a moins de 2 kilomètres. De rares lumières s'éveillent aux fenêtres quand un petit groupe d'hommes traverse le village : les derniers mineurs de Faulquemont. On se salue sans se nommer, tête basse et mains dans les poches, silhouettes déformées dans le brouillard. Un matin d'hiver sans neige et sans gaieté.

A l'entrée du puits, il n'y a même plus de concierge. Les grilles sont grandes ouvertes sur la cour silencieuse. Dans la salle d'appel, sous la statue de sainte Barbe qu'illumine un arceau de lampes électriques, les porions procèdent comme d'habitude au relevé des présences. Cérémonie vite expédiée. Sur le carreau du « bougnou », moins d'une centaine d'ouvriers sont rassemblés : « *Allez, les gars ! Une journée de plus...* » Au vestiaire, les hommes se préparent au travail, sans enthousiasme. Leur seule tâche consiste à déséquiper les galeries, avant d'être, à leur tour, progressivement mutés ou admis à la retraite.

La plupart sont âgés, usés par des années de fosse. Ils en aiment d'autant plus « leur » mine. En juillet prochain, lors de l'achèvement définitif des travaux de fermeture, il ne restera plus que quelques agents de sécurité pour surveiller le système de pompage.

Deux mois de grève sur le tas, une occupation des lieux, une audience chez le président de la République, une visite de M. François Mitterrand, deux heures de séquestration pour M. Lagabrielle, à l'époque directeur des Houillères du bassin de Lorraine. Un embryon de victoire, un vaste mouvement de solidarité publique, puis, brusquement, l'abandon, la défaite.

Quatre années de luttes syndicales souvent âpres et désespérées n'ont pu empêcher ce paradoxe : l'arrêt d'une exploitation qui, en pleine crise de l'énergie, produisait le meilleur charbon lorrain. Le plan Bettencourt en 1968, puis les accords de Forbach, avalisés en 1971 par trois syndicats à l'exclusion de la C.G.T. et de la C.F.D.T. — qui, en mars 1972, totalisèrent 53,7 % des voix aux élections des comités d'entreprise des houillères, — avaient sacrifié Faulquemont comme ailleurs on a sacrifié Saint-Florent-sur-Auzonnet et d'autres puits des Cévennes. Pour l'instant, ni les dirigeants des mines, ni le gouvernement ne semblent vouloir revenir sur une décision qui s'appuyait — mais c'était avant le retournement brutal de la conjoncture — sur des critères de rentabilité optimum.

Des centaines de départs

Drame économique : drame social. Que sont devenus, que deviendront les travailleurs de Faulquemont ? Ils étaient 1 057 mineurs de fond le 31 décembre 1970. Entre cette date et le 27 septembre 1974, jour de la cessation d'activité du puits, on a dénombré 750 départs, plus de la moitié par mutations dans d'autres chantiers des H.B.L., et pour un quart par « conversions » dans d'autres industries. Sur l'effectif restant (307 mineurs de fond), 176 hommes ont été mutés le 14 octobre : 78 dans les deux puits de Wendel-Marienau ; 49 à Merlebach ; 36 à La Houve, près de Creutzwald ; et 13 à Folschviller, cette dernière localité étant la plus proche de Faulquemont.

Ces mutations, refusées tout d'abord par les intéressés, n'ont eu lieu finalement qu'après l'octroi d'une prime de 1 800 F qui, la lassitude aidant, mit fin au mouvement de révolte des mineurs, appuyés par les vingt-trois maires et conseillers municipaux du district, démissionnaires depuis le 28 septembre. Ainsi se terminait, au grand soulagement officiel, un conflit qui, dans un climat alourdi par les grèves du secteur public ou nationalisé, avait un moment débouché sur une revendication plus large, portant sur la revalorisation de la profession minière et sur une refonte de la politique charbonnière en fonction des nouveaux impératifs énergétiques.

Pour M. Grison, l'un des collaborateurs directs de M. Coëuillet, nouveau directeur des H.B.L. — M. Lagabrielle est devenu entre-temps vice-président des Charbonnages de France, — « *l'affaire de Faulquemont, c'est fini* », et il n'existe pas non plus, aux Houillères, « *un problème de personnel* ». Au contraire, on cherche du monde. Et comme les jeunes du pays rechignent à descendre dans la mine — au salaire mensuel brut de 2 257 F pour un piqueur, avec quatre ans d'ancienneté, de 2 458 F pour un électromécanicien avec vingt ans d'ancienneté — on songe, une fois de plus, aux travailleurs immigrés.

Pourtant, sur la dernière fournée des cent soixante-seize mutations, dix-huit mineurs, dont seize avaient déjà touché la prime de 1 800 F, ont préféré, au bout de huit jours, « *prendre leurs papiers* » pour aller s'embaucher de l'autre côté de la frontière, dans les mines sarroises. Ils y ont retrouvé un certain nombre de leurs camarades, de Faulquemont et d'ailleurs, venus de ce pays du charbon, nœud industriel du plateau lorrain, qui n'a pas su les garder.

Chaque matin, vers 7 heures, un autocar de quarante-cinq places s'arrête sous les volets vert et blanc des maisons de Faulquemont. Le chauffeur est un mineur de la localité. En moins d'une demi-heure, le véhicule gagne la frontière, traverse l'épaisse forêt de Karlsbrunn et dépose ses passagers à pied d'œuvre, devant le charbonnage sarrois. Pourquoi cet exode ? L'un des jeunes gens qui constituent la majorité de ces travailleurs frontaliers nous l'explique sans complexe : « *Merlebach, Creutzwald, Marienau, deux heures de trajet par jour, c'est trop loin, et personne n'aime y aller, ce n'est pas le même travail, et ces puits-là sont dangereux.* »

Marienau : la mine est vétuste. Ses chariots suspendus passent au-dessus de la route nationale numéro 3, non loin d'une cité ouvrière moderne aux couleurs criardes — les habitants l'appellent « *la cité des fous* » — où l'on respire, comme dans toute cette région marginale du bassin lorrain, un air saturé de poussier.

L'exode vers la Sarre

« *Une sale mine*, poursuit notre interlocuteur. *A Faulquemont, pour la sécurité, c'était irréprochable. On remplace le charbon par du schiste, on « boise » les galeries sur cinq lignes d'étançons de fer. A Marienau, on recourt au foudroyage intégral pour « faire du charbon » : les piqueurs attaquent directement la veine, avec pour toute protection trois lignes d'étançons. Le vieux système. Déjà, dans les environs, une douzaine de communes sont privées d'eau : on a cassé la couche de terrain permien, et les rivières souterraines s'écoulent au fond de la fosse. Il y a de gros risques d'éboulements, sans parler du grisou. Et puis, dans ces mines-là, on parle aussi allemand...* »

Différences de travail : la largeur des rails, la tension du courant ; différences d'habitudes, de mentalité, de langue surtout : Faulquemont, relativement isolé au centre du pays du charbon, est resté francophone, à quelques kilomètres de la frontière linguistique. « *Alors, autant aller chez les Sarrois : on y sera mieux traité.* »

Avec des avantages sociaux similaires, les jeunes mineurs frontaliers trouvent en Allemagne fédérale des salaires plus confortables (au minimum 3 600 francs par mois depuis la réévaluation du deutschemark) : à quoi s'ajoutent d'importantes indemnités de logement et divers dons en nature, dont 7,5 tonnes de charbon criblé distribuées gratuitement chaque hiver. Entre autres « cadeaux » : après trois semaines d'essai, un contrat de sept ans et un prêt d'arrivée de 5 000 francs. C'est à bras ouverts que les patrons sarrois accueillent une main-d'œuvre française, dont la formation ne leur a rien coûté, alors qu'ils s'apprêtent pour leur part à couvrir des chantiers fermés lors des reconversions imposées jadis par la C.E.C.A.

Face aux tentations d'un Land disposant de pouvoirs spécifiques, une région « faible » comme la Lorraine pourra-t-elle lutter à armes égales, alors que son centre de gravité se déplace de plus en plus... vers Sarrebruck, capitale de la Sarre ? En Moselle même, où 9 000 chômeurs seraient actuellement dénombrés — la C.G.T. avançant le chiffre de 20 000 personnes en quête d'emploi, — l'année 1974 s'est soldée par la fermeture d'une centaine de petites entreprises. Combien sont-ils les mineurs français qui choisissent l'exode ? Plus d'une centaine, sans doute, pour la Moselle ; car ceux du car de Faulquemont ne sont pas les seuls à franchir chaque jour la frontière. On parle de 20 000 transferts quotidiens de travailleurs de toutes professions, surtout du tertiaire, vers le Nord et vers l'Est, pour l'ensemble du bassin.

Convertis, puis licenciés

Le chômage ? Il sévit aussi pour les anciens mineurs de Faulquemont « *recasés* » dans d'autres industries locales. La plupart sont allés chez Viessmann, une fabrique de chaudières, filiale d'une société ouest-allemande. Une trentaine ont été embauchés à Hambourg-France (constructions métalliques) et le reste chez Viedmar, une usine suisse de mobilier métallique, caractérisée par de très bas salaires. Un grand nombre de ces « convertis » ont dû déchanter.

Chez Maya, un petit bistrot situé près de la gare de Faulquemont, trois anciens mineurs en bourgeron kaki, licenciés le matin même des usines Viessmann, échangent d'amères réflexions : « *Tu comprends,* dit l'un d'eux, *le patron, chez nous, il n'a même pas vingt-cinq ans. L'an dernier, on a fait la grève à 100 %. Il n'avait jamais vu ça chez les Prussiens, tu penses bien ! Alors, on loue les durs, on embauche des tas de gens, puis on les met à la porte, puis on les reprend, et ça dure depuis six mois. On avait parlé de 1 500 emplois disponibles : on n'en a créé que 370.* »

Depuis, l'effectif a été réduit : 91 ouvriers licenciés depuis un mois. « *Me voici sans travail,* soupire le plus jeune des trois Faulquemontois, *et je viens de me marier.* » Sur une cinquantaine d'« anciens » de la mine remerciés récemment par Viessmann, 31 viennent de s'embaucher à leur tour en Allemagne. Il faudra bientôt un second car pour le puits de Karlsbrunn. « *De toute façon, quand on sort de la mine,* conclut le jeune homme, *on n'est plus bon à rien. Un atelier, une fabrique, ce n'est pas la même chose, ça manque de chaleur humaine, et nous ne pourrons jamais être de bons ouvriers.* »

Faulquemont : un puits en sommeil, une cité qui meurt, bientôt une ville-dortoir. Sur deux milliers de familles, moins d'une cinquantaine ont déménagé. Mais plus tard ? La commune de Créhange, qui vivait des redevances minières, verra ses ressources s'effondrer. Dans une quinzaine de jours, la campagne des élections municipales — destinées à pourvoir au remplacement des maires du district — sera axée à n'en pas douter sur la réouverture de la mine.

« Me voici sans travail »

A l'heure où s'amplifie le chômage conjoncturel, qui frappe particulièrement le nord-est de la France, les « gueules noires » conservent un faible espoir : celui d'une nouvelle bataille du charbon, commandée par les nouvelles nécessités industrielles.

Mais il faudrait, pour cela, poursuivre l'extraction plus bas que l'étage 960, là où gisent les plus grandes réserves de houille du bassin (109 millions de tonnes jusqu'à 1 200 mètres). La décision prise en 1970 était basée sur deux arguments : le premier, jugé « *ridicule* » par les mineurs, était la non-rentabilité du puits ; le second portait sur la difficulté d'écouler le charbon. La construction d'une centrale thermique n'apporterait-elle pas une solution ? Sur la base d'une production moyenne annuelle de 1 million de tonnes de charbon — chaque tonne valant 2 500 kilowatts-heures — Faulquemont apporterait à la nation 2,5 milliards de kilowatts-heures par an : plus de 1 % de la consommation française d'énergie.

Nous avons obtenu, nous déclarent MM. Arnould et Legendre, respectivement délégués C.G.T. et C.F.D.T. des mineurs de Faulquemont, *dans un premier temps, que le puits de Faulquemont ne serait pas noyé. C'est l'un des acquis de l'action que, tous ensemble, nous avons menée. Il nous reste à populariser l'idée que l'intérêt de la Lorraine, et de la France entière, passe par la mise en œuvre d'un véritable programme énergétique national et par la diversification des sources d'énergie.*

Une lueur, en somme, au point du jour...

JEAN BENOIT.

École

MORALE ÉLÉMENTAIRE

LE théâtre de l'Aquarium, qui présente son dernier spectacle à la Cartoucherie de Vincennes, a fait quelques jolies trouvailles.

Voici l'une d'entre elles, extraite de « Mon cahier de lecture », livre édité par la librairie Hachette en 1957, puis en 1974, et destiné au cours préparatoire et au cours élémentaire première année.

Exercice : LE CHEF.

Je barre le nom de celui qui doit obéir :

le général	le soldat
le maître	l'écolier
le roi	le pauvre
le garçon	le papa
l'ouvrier	le patron
le chien	le chasseur
le marin	le capitaine
le médecin	le malade
le fermier	le valet
le dompteur	le lion
la maman	le bébé
le gendarme	le voleur
le berger	le mouton
la fillette	la grand-mère
la servante	la dame
le cheval	le cavalier
le petit frère	le grand frère
la petite fille	la poupée
le gardien	le prisonnier
le menuisier	l'apprenti.

Le petit écolier qui aura ainsi pu reconstruire le monde idéal dans lequel les voleurs obéissent aux gendarmes, les malades aux médecins et les poupées aux petites filles exercera utilement sa sagacité sur d'autres pages du même livre et jugera par exemple ce qui est le moins beau, d'une bille et d'une perle, d'une poule et d'un coq, d'un singe et d'un homme, d'un château et d'une baraque.

Ainsi se définit la morale de base.

JACQUES DORLET.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries : I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

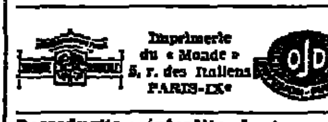
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

ANNIVERSAIRE

AUSCHWITZ, TRENTE ANS APRÈS

La Pologne marquera le lundi 27 janvier le trentième anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz, où, pendant la guerre, quatre millions de personnes, estime-t-on, ont péri. A cette occasion, M. Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, a reçu une délégation des survivants du camp.

Nous publions ci-dessous le témoignage de M. Bulawko, président de l'Amicale des anciens déportés juifs de France.

Le 27 janvier 1945, l'Armée rouge libérait le camp d'Auschwitz.

C'était il y a trente ans. Entre-temps, le nom d'Auschwitz est devenu le symbole de l'horreur sans nom, du crime scientifique le plus raffiné d'une société civilisée descendant tous les échelons de la barbarie.

Mais, comme pour tout symbole, on est en droit de se demander si tout le monde lit ce nom de la même façon. Il y a les rescapés, de moins en moins nombreux, qui se souviennent sans avoir trouvé de réponse à toutes les questions qui se sont posées à eux. Il y a les jeunes pour qui Auschwitz appartient à la préhistoire et qui ont seulement retenu quelques expressions : « SS » et « nazis » qu'ils utilisent à tort et à travers sans chercher à savoir ce qu'ils ont signifié réellement. Il y a le grand nombre, vivant sous le règne de la télévision, qui ingurgitent à l'infini cataclysmes, guerres, massacres, actes de violence de tout ordre — sans distinction et sans discernement. Il y a ceux aussi qui ont abordé l'univers concentrationnaire avec le langage de la psychologie et de la psychanalyse. L'événement en lui-même les intéresse moins que les motivations intérieures des bourreaux ou le comportement des victimes.

Une réalité inexplicable

Et puis, il y a ceux qui font tout pour réhabiliter le nazisme (Hitler n'a-t-il pas construit d'admirables autostrades ?) et qui s'attachent à nier la réalité de l'univers concentrationnaire, aidés en cela par des juges allemands qui acquittent la plupart des rares criminels qui sont traduits en justice (mais qui condamnent Beate Klarsfeld, qui dénonce l'impunité des assassins hitlériens les plus notoires)

Auschwitz fut pourtant une réalité, aussi difficile soit-il d'en saisir les contours. Expliquer Auschwitz est quasiment impossible parce qu'il n'y a pas de phénomène historique auquel on peut le comparer ou l'apparenter. En vain assemblera-t-on les mots, on ne parviendra pas à faire ressentir aux autres ce que fut l'arrivée au camp et la première sélection (les « valides » à gauche, les autres à droite — c'est-à-dire la chambre à gaz et le four crématoire) ; la tonte des cheveux, le tatouage, la douche glaciale en plein air (sous des prétextes hygiéniques) ; puis l'esclavage et les humiliations, les brimades et les privations, les coups et le froid.

Chaque journée fut une longue agonie ; chaque nuit fut peuplée d'angoisses, traversée parfois du reflet chimérique d'un monde où des êtres *normaux* pouvaient encore mener une *vie normale*.

Une fois franchi le portail surmonté de l'inscription « Arbeit macht frei » (le travail libère), on cessait d'être un humain pour devenir un matricule. Les plus forts, les mieux organisés (dans des groupes clandestins pratiquant notamment la solidarité), les plus « chanceux » résistèrent. Sous nos yeux, jour et nuit, les hautes cheminées des crématoires projetaient vers le ciel leur fumée gris-noire : des hommes, des femmes, des vieillards, des enfants brûlés après avoir été gazés (1).

Ce furent surtout des juifs, venus de tous les coins de l'Europe occupée (quatre millions, probablement, ont été assassinés dans le seul camp de Birkenau-Auschwitz), mais aussi des tziganes et des Russes, et des *Polonais*, et d'autres encore, patriotes, démocrates, communistes...

L'objectif des nazis était de les détruire physiquement, mais d'exploiter auparavant leur *force* de travail (Albert Speer eut la haute main sur l'exploitation de cette « main-d'œuvre » d'un genre particulier)

En 1945, les crimes nazis étaient révélés à la face du monde dans toute leur ampleur. En novembre 1947, la grande majorité des Nations unies adoptait une résolution approuvant la création d'un Etat juif (et d'un autre Etat, arabo-palestinien, qui ne vit pas le jour) en guise de « compensation ». Le « monde libre » se sentait coupable d'avoir permis que le crime s'accomplisse, sans rien tenter pour en dissuader les nazis ou pour sauver les victimes prédestinées. Puis on a tourné la page. Vinrent les événements tragiques de Madagascar, la première guerre d'Indochine, celles d'Algérie, de Corée, du Vietnam. Et Auschwitz devint la proie des écrivains et des sociologues. Ce processus aboutit aux « extravagances de la mode rétro. »

Le rescapé a-t-il encore quelque chose à dire ? Son témoignage a-t-il encore droit de cité ? N'est-il pas plus excitant de lire les souvenirs enjolivés d'un ancien de Hitler ou d'un ancien de la L.V.F. ?

Ce que nous avons encore à dire a-t-il encore un sens ? Ne sommes-nous que des « anciens combattants » ne vivant que de souvenirs ? Ne sommes-nous mus que par une singulière nostalgie ? La réponse qui sera donnée à ces questions attestera de la capacité de notre société de comprendre l'enseignement d'Auschwitz et de s'engager résolument à arracher les racines du racisme, de l'antisémitisme et de la guerre.

Le camp de concentration et sa négation

Il est un pays où Auschwitz a droit de cité en permanence. Beate Klarsfeld a dit récemment (à une réunion du cercle Bernard-Lazare) : « Auschwitz, c'était la négation du peuple juif ; Israël, c'est la négation d'Auschwitz. »

Mais cette négation ne signifie pas oubli. En Israël, on y pense, on l'évoque, on l'invoque, on y revient sans cesse. Les psychologues diront peut-être que c'est devenu là-bas une obsession nationale. Il ne peut en être autrement pour une nation qui se sent toujours menacée dans son existence, mais cette obsession risque d'aboutir à des comparaisons trop hâtives. La condition de l'Israélien de 1975 n'est pas comparable à celle du juif de 1945 (avant la capitulation du IIIe Reich). Le juif d'alors n'avait ni Etat ni armée ; il était enfermé dans des ghettos et des camps coupés du monde extérieur. Il pouvait se battre (et il l'a fait vaillamment à Varsovie et ailleurs), résister, tenter d'échapper à la machine destructrice qui broya six millions de ses frères, mais il ne pouvait songer à triompher de son ennemi.

L'Etat d'Israël, même s'il a un sentiment justifié d'isolement, n'est pas comparable à un ghetto. Il dispose des moyens de vaincre ses ennemis, et il l'a fait dans les quatre guerres qu'il a menées depuis sa création.

Certes, les odieux tueurs de l'O.L.P s'attaquent surtout à des femmes et des enfants sans défense ; mais ils ne peuvent agir impunément. Comparer Arafat à Hitler, c'est identifier Israël au ghetto de Varsovie. Les désirs avoués ou non des leaders arabes sont connus, mais ils se sont peu à peu convaincus de leur impuissance à rayer Israël de la carte (malgré les votes à l'ONU ou à l'UNESCO)

Il faut souligner l'ampleur des crimes nazis, dénoncer l'impunité des tortionnaires, refuser de voir tourner la page sur cette page d'histoire imprégnée de sang et de larmes ; il faut mettre en garde contre les conséquences néfastes de l'agitation xénophobe, raciste et antisémite. Il faut rappeler les Etats membres des Nations unies à leurs responsabilités envers les victimes du nazisme. Mais il faut surtout veiller à ce que l'humanité extirpe d'elle-même les forces destructrices qui ont conduit au génocide révélé il y a trente ans.

Au moment de notre libération, nous avons fait un serment qui avait alors un sens profond : « *Plus jamais d'Auschwitz !* »

En ce trentième anniversaire, nous le répéterons avec l'espoir que la voix des derniers témoins sera entendue.

HENRY BULAWKO.

(1) Voir *l'Etoile jaune à l'heure de Vichy*, par Georges Willers (Fayard).

SOCIÉTÉ

APRÈS L'INTERPELLATION DE HUIT GRÉVISTES DE LA FAIM

Un appel de solidarité est lancé aux chrétiens de Paris

*De nouvelles réactions sont enregistrées après l'« interpellation » par la police, vendredi 24 janvier, de huit travailleurs immigrés qui faisaient la grève de la faim dans une annexe de l'église Saint-Hippolyte à Paris-13e (*le Monde *du 25 janvier) Un certain nombre de fidèles de cette paroisse ont, avec l'accord de leur curé, l'abbé Renaudin, lancé un appel à toutes les paroisses de Paris* « pour qu'une journée de jeûne et de prières soit observée le dimanche 26 janvier afin de protester contre un monde d'où la fraternité est peu à peu chassée ».

Quelques précisions ont été apportées samedi matin sur le sort des personnes expulsées des locaux de Saint-Hippolyte : deux d'entre elles — un Algérien et un Mauricien — ont été remises en liberté vendredi soir ; deux autres, de nationalité mauricienne, étaient retenues pour vérification d'identité ; enfin, les cas de quatre travailleurs tunisiens en situation irrégulière étaient, indique-t-on au ministère de l'intérieur, « examinés individuellement », *une décision de rapatriement n'étant pas exclue.*

Une circulaire entachée d'illégalité ?

Mme Michèle Bonnechère, juriste, assistante à l'université Paris-I, nous écrit :

La circulaire Poniatowski, du 30 novembre 1974, est une violation des accords bilatéraux « *de circulation des personnes* » ou « *d'établissement* » existant entre la France et les pays d'Afrique noire concernés, comme l'a déclaré le syndicat C.G.T de Renault-Billancourt (commission africaine), et quoi qu'en dise le gouvernement français.

Le gouvernement invoque d'abord, croyons-nous savoir, le silence des accords bilatéraux sur la question de la carte de séjour : puisque les accords n'en parlent pas, il serait possible de l'imposer. Ce raisonnement n'est pas acceptable : le système des accords repose précisément sur l'absence des cartes de séjour et de travail.

Un second argument paraît plus solide : il consiste à s'appuyer sur la « réciprocité ». L'on peut répondre à cela : 1°) La notion de réciprocité n'a aucune signification dans les relations des pays inégalement développés et connaissant une immigration à sens unique ; 2°) Une déclaration byzantine sur la réciprocité n'est pas, à notre connaissance, suffisante pour priver d'effet les dispositions d'un accord bilatéral ; 3°) Enfin, la *généralité* des mesures prises en ce qui concerne la carte de séjour (seul le cas des Sénégalais étant, semble-t-il, différencié) invalide la référence à la notion de réciprocité

La circulaire Poniatowski serait donc, comme la circulaire Fontanet, entachée d'illégalité. Une fois de plus, une constatation s'impose : le droit applicable aux immigrés n'est qu'un vernis recouvrant un régime de police. L'élaboration par la voie législative d'un statut leur garantissant des droits et libertés égaux et les définissant, c'est-à-dire abandonnant le précaire et le confidentiel, est donc urgente.

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTES

S. 5. — Tablx, mobilier, fourrures Me le Blanc.

S. 6. — Tableaux mod. Me Robert.

S. 10. — Art d'Extrême-Orient, céramique, ivoire, bois sculptés, pierres dures, peintures, émaux M. Portier. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 11. — Tablx, bijoux, meubl et obj d'art des 18e et 19e s. Me Bondu.

S. 14. — Mbles, bijx. Me Pescheteau.

INSTITUT

MORT DE L'ASSYRIOLOGUE JEAN NOUGAYROL

Nous apprenons le décès de M. Jean Nougayrol, membre de l'Institut.

[Né le 14 février 1900 à Toulouse, M. Jean Nougayrol, qui fut directeur d'études à la cinquième section de l'Ecole pratique des hautes études, où il enseigna tout ce qui concerne la religion mésopotamienne, était un assyriologue éminent, « épigraphiste de vocation et d'accomplissement », comme l'a dit M André Parrot, dont il fut au musée du Louvre, de 1947 à 1960, le collaborateur de tous les instants. M. Nougayrol s'est signalé au monde savant par des travaux d'une valeur exceptionnelle. C'est à lui, par exemple, que le service grec des antiquités avait demandé de publier les inscriptions cunéiformes gravées sur les cylindres babyloniens découverts à Thèbes en 1963.

C'est lui qui déchiffra la masse documentaire en provenance de Ras-Shamra. Mais il s'est consacré principalement aux textes suméro-akkadiens découverts dans les vestiges de la ville d'Ugarit, comme en témoignent ses ouvrages : *Palais royal d'Ugarit III* (contrats et lettres) ; *Palais royal d'Ugarit IV* (correspondance, règlements juridiques internationaux), qui a obtenu le prix Clermont-Ganneau en 1958 ; *Ugaritica V* (quatre-vingt-dix lettres, textes littéraires, fragment de l'époque Gilgamesch, fragment du Déluge, deux Sagesses) : il s'agit de textes quadrilingues (sumérien, babylonien, ugaritique, hurrite) qui forment un véritable dictionnaire : *Palais royal d'Ugarit VI*.

Il avait été élu en 1968 membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.]

● *Les provinciaux sous Louis XIV*, tel est le thème du colloque qui se tient, jusqu'au 26 janvier, à Marseille, sous l'égide du Centre méridional de rencontres sur le dix-septième siècle, que préside M. Roger Duchêne. Parmi les participants : MM. P Goubert (Paris), A. Lebois (Toulouse), P Rounerte (Marseille), R. Mandrou (Paris), etc... qui évoquent quelques écrivains provinciaux sous Louis XIV, l'art en province, la vie intellectuelle et les images du provincial dans la littérature. (C.R.M. 17, 1, place Auguste-Carli, 13001 Marseille. Tél. : 48-14-66.)

CARNET

Réceptions

— M. von Braun, ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne, a donné jeudi 23 janvier une réception à l'occasion du départ du ministre plénipotentiaire, M. Horst Blomeyer-Bantenstein, et de l'arrivée de son successeur, M. Carl Lahusen.

Décès

— *Montluçon.*
Saintes (17).
Les obsèques de
Mme veuve François ANDREANI,
née Thérèse Guilhem,
décédée 9, rue de la Gaîté à l'âge de soixante-dix-sept ans,
auront lieu le lundi 27 janvier à 16 h. 30, en l'église de Saint-Palais, à Saintes.
Levée de corps au domicile mortuaire, lundi 27 janvier à 8 h. 30.
Inhumation au cimetière de Saint-Palais.
De la part de
M. Jean-Charles Jublen, son gendre,
M. et Mme André Dupont-Jublen et leur fils Benjamin,
Ses petits-enfants et arrière-petit-fils,
Et de toute la famille.
Ni fleurs ni couronnes, des prières.

— Mme Robert Cami,
M. et Mme Jacques Cami, Stéphane, Antoine,
Docteur et Mme Michel Cami, Laurent, Guillaume, Damien,
Mme Fernand Hours et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert CAMI,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite national,
Grand Prix de Rome,
professeur de gravure à l'Ecole des beaux-arts de Paris,
président de la société de peintres graveurs Le Trait,
survenu le 12 janvier 1975, dans sa soixante-seizième année.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.
Une messe sera célébrée le mercredi 29 janvier, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à 11 heures.
De Profundis.
[La biographie de M. Cami a paru dans « le Monde » du 24 janvier.]

— On nous prie d'annoncer le décès du
général Jacques DEMANGE,
commandeur de la Légion d'honneur,
survenu le 15 janvier 1975.
De la part du
Docteur et Mme André Demange et de toute leur famille.
Les obsèques ont eu lieu le 18 janvier 1975, en l'église de Blanzat.
29, rue Gay,
38400 Saint-Martin-d'Hères.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Etienne DUCOS,
survenu dans sa quatre-vingt-cinquième année à Aspet (Haute-Garonne), le 25 janvier 1975.
De la part de
M. et Mme Jacques Ducos,
M. et Mme Claude Cheminade,
Mlles Simone, Paule, Jeanne Ducos,
Leurs parents et alliés.
Les obsèques auront lieu en l'église d'Aspet, le lundi 27 janvier à 16 heures.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jean GERMA,
ingénieur à ELF-ERAP,
survenu subitement le 23 janvier, en son domicile 39, quai de Grenelle, Paris (15e)
Les obsèques seront le lundi 27 janvier, à 8 h. 30, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, Paris (15e).
De la part de
Mme Jean Germa,
MM. Jean-Michel et Philippe Germa,
Et de toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— La direction et le personnel des Brasseries et Glacières d'Algérie ont le regret de faire part du décès de
M. Roger GRAVIERE,
chevalier de la Légion d'honneur,
chef du personnel,
survenu le 23 janvier, dans sa soixante-quatrième année.
L'inhumation aura lieu à Alger, dans l'intimité.

— Le général Pierre Liegeon,
Le général et Mme Jean Gilbon,
Le docteur et Mme Paul Liegeon,
Le colonel et Mme Edmond Desgrandchamps,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Desgrandchamps, Liegeon, Brocart, Sedeš, Gschwind,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Charles LIEGEON,
née Jeanne Desgrandchamps,
survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 22 janvier, à Angeot (Territoire de Belfort).
Une messe sera célébrée à son intention en l'église Notre-Dame-des-Champs, à Paris, le mardi 28 janvier à 18 h. 15.

— Mme veuve Maloumian,
Mme Serge Maloumian,
Valérie, Véronique, Vincent,
M. et Mme Nick Maloumian,
Isabelle, Nicolas,
Mme Armand Maloumian,
Ariéle, Sandrine, France, Xavier,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils ont subie le 22 janvier 1975 en la personne de
M. Serge MALOUMIAN,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 39-45,
cinéaste,
leur fils, époux, père, frère, oncle, beau-frère,
décédé à l'âge de cinquante et un ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée par Mgr Kute, et l'inhumation aura lieu le 25 janvier dans la plus stricte intimité dans le caveau de famille à Esvres (Indre-et-Loire).

— Le conseil d'administration et les collaborateurs de la S.A. S.M Productions
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils ont subie le 22 janvier 1975 en la personne de leur président-directeur général
M. Serge MALOUMIAN,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 39-45,
auteur, réalisateur, producteur de la célèbre série de films :
« La France vue du ciel »,
décédé à l'âge de cinquante et un ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée par Mgr Kute, et l'inhumation aura lieu le 25 janvier dans la plus stricte intimité dans le caveau de famille, à Esvres (Indre-et-Loire)

— La vicomtesse Henry de Pelacot
Et sa fille, Marie-Thérèse,
ont la douleur de faire part du décès du
vicomte Henry DE PELACOT,
survenu le 24 janvier 1975, dans sa soixante-deuxième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 28 janvier, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Paris (5e).
5, rue Michelet,
Paris (6e).

— *Mme André Moyne,*
M. et *Mme Robert Bloch,*
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Paul Wurmser,
Et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de
Mme Pierre SCHEYEN,
née Lang,
leur mère, grand-mère, sœur et parente *décédée* à l'âge de quatre-vingt-huit ans.
Les obsèques ont eu lieu le 24 janvier.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
2, place de la Porte-de-Saint-Cloud.
40, rue Jasmin.
Paris (16e).

Remerciements

— *Mme Emile Devernay,*
Et sa famille,
dans *l'impossibilité de répondre* personnellement à toutes les personnes et associations qui, par des envois de fleurs et des messages de *sympathie*, se sont associées à leur peine lors du décès de
M. Emile DEVERNAY,
les prient de recevoir l'expression de leurs sincères remerciements, et l'assurance de toute leur gratitude.
Paris, Québec.

— Mme Charles Vicol, ses enfants et toute la famille
remercient bien sincèrement tous ceux qui ont pris part à leur peine lors du décès de
M. Charles VICOL.

— La République - Saint-Etienne.
M. et Mme Jean-Charles Stribick,
Mme veuve Emile Stribick,
Leurs enfants, parents et alliés,
très sensibles aux nombreux témoignages de sympathie, vous remercient d'avoir pris part à leur peine lors du décès de
Mme Marius-Stanislas STRIBICK

Messes anniversaires

— Une messe sera célébrée le mercredi 29 janvier 1975 à 19 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à la mémoire de
Raymond SUBES,
pour le cinquième anniversaire de sa mort. Il est demandé à cette occasion, à tous ceux qui l'ont connu et aimé, d'assister à cette messe.

Messes

— Une messe est célébrée à l'église Notre-Dame du Liban, 17, rue d'Ulm, Paris (5e), le dimanche 26 janvier 1975, à 17 h. 30, à la mémoire du cardinal Paul-Pierre Méouchy, patriarche d'Antioche et de tout l'Orient, sous la présidence du cardinal Marty

Anniversaires

— Pour le septième anniversaire de la mort de
M. Jean CAMP,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Visites et conférences

DIMANCHE 26 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 10 h. 30, 87, rue Vieille-du-Temple, Mme Zujovic : exposition « Louis-Philippe, l'homme et le roi ». — 15 h., Grand Palais, Mme Détrez : « Richesses artistiques de la France ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Gatouillat : « Hôtel de Sully ». — 15 h., 346, boulevard Saint-Germain, Mme Lamy-Lassalle : « Hôtel de Roquelaure ». — 15 h., 4, rue Pavée, Mme Zujovic : « L'hôtel Lamoignon ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Langlois : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Gatouillat : « Paris au XIXe siècle ».

CONFERENCES. — 10 h. 30, Musée national des techniques, 292, rue Saint-Martin : « Les sources d'énergie traditionnelles et la machine à vapeur » (entrée gratuite). — 15 h., 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : « La conscience nouvelle du Verseau » (Ecole internationale de la Rose-Croix d'or). — 14 h. 30, palais de Chaillot, salle des Ingénieurs, 9 bis, avenue d'Iéna : « Au Pérou, dans la cordillère des Andes et en Amazonie » (A la découverte du monde). — 17 h. 15, palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « Rouen, ville d'art ». — 15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, Me René Escaich : « 31 juillet 1914 : le jour où mourut Jaurès » (Les Artisans de l'esprit)

LUNDI 27 JANVIER

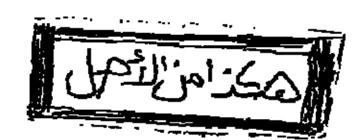
VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — Pavillon de l'horloge, cour Carrée du Louvre, Mme Bouquet des Chaux : « Le Louvre des Valois ». — 15 h., entrée, place de la Sorbonne, Mme Détrez : « Exposition à la Chapelle de la Sorbonne » — 15 h., sous l'Arc de triomphe, Mme Oswald : « Conception d'une place triomphale : l'Etoile ». — 15 h. 45, rue de Buffon, Mme Legregeois : « Les collections des plus beaux insectes du monde ». — 16 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « Histoire du Louvre et des Tuileries de Louis XV à nos jours ».

15 h., métro Mabillon : « Les jardins de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Les caves » (A travers Paris). — 15 h., 6, quai d'Orléans : « Bibliothèque polonaise de Paris » (Mme Perraud). — 14 h. 45, 102, rue de Provence : « Les coulisses du Printemps » (Mme Hager).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, quai Conti, M. Alfred Kastler, pasteur Georges Marchal, M. Durand-Réville : « Centenaire de la naissance d'Albert Schweitzer ». — 15 h., musée des Arts décoratifs, 107-109, rue de Rivoli, M. Fochier-Henrion : « La fin de Nevers » (L'art céramique en France). — 20 h., 20, rue Dulong, Mme Laura Winckler : « Art et philosophie de l'Inde » (Nouvelle Acropole). — 18 h., Musée de l'homme, docteur Pierre Vellay : « Tu enfanteras dans la joie : Victoire de la femme » (Centre d'étude de l'accouchement sans douleur) (projections). — 20 h. 30, salle du Bon Conseil, 6, rue A.-de-Lapparent, Mgr Poupard, M. André Frossard : « L'Eglise et l'avenir du monde. Contre la morosité, l'espérance chrétienne ». — 20 h. 45, Centre Lacordaire, 20, rue des Tanneries, Père Yves Congar : « Sur le Saint-Esprit ».

Communiqués

— Le 27 janvier, jour du trentième anniversaire de la libération d'Auschwitz, une pensée est demandée, pour tous ceux qui y ont été assassinés, par les anciens déportés et les familles de disparus, qui se retrouveront pour une soirée du Souvenir à 20 h 45, à la salle Pleyel.



ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

Reprise du « PIQUE-NIQUE DE CLARETTA »

Robert Hossein accueille Antoine Vitez : « Le Pique-nique de Claretta », de René Kalisky, créé à Ivry, puis montré à Bruxelles, est enfin à Paris, au Théâtre moderne.

Au Théâtre de poche de Bruxelles, comme au Studio d'Ivry, l'espace était utilisé dans toute sa largeur, comme un grand écran où se déroulaient, se croisaient, des actions simultanées, reflétées et déformées par de nombreux miroirs courbes. Les proportions du Théâtre moderne ne permettent pas cette vision en cinémascope. Plutôt que la réduire, Antoine Vitez a préféré la changer en construisant une plate-forme qui avance dans la salle et prolonge la scène « comme une feuille de papier trop large que l'on aurait pliée en T ».

Mais si la scénographie change, le propos du spectacle reste exactement le même. Dans « le Pique-nique de Claretta », René Kalisky raconte les derniers jours de Mussolini fuyant avec Clara Petacci : il veut démontrer que le tribun vaincu n'était pas, n'avait jamais été un géant. A cette destruction du mythe, Antoine Vitez superpose une critique de la mode rétro, de la nostalgie « regret d'un ordre ancien, fascination pour un passé imaginaire ». Et surtout, à travers les personnages, pantins fardés qui survivent à leur jeunesse, il dénonce avec une ironie hautaine, une cruauté glacée, l'attrait du vide, « les séductions morbides d'une société infantile et narcissique qui laisse passer l'histoire et n'en connaît que les jeux, la Jet Society, la dolce vita ».

C'est un thème dont Antoine Vitez a découvert l'intérêt et dont il compte poursuivre l'étude. La première étape, c'est donc « le Pique-nique de Claretta », la deuxième sera une adaptation du roman de Louis Aragon, « les Cloches de Bâle », qui sera d'abord créée à Avignon, au Théâtre ouvert, et qui, peut-être, deviendra un film.

* * *

Pendant que le Théâtre des Quartiers d'Ivry joue à Paris, le Studio d'Ivry accueille, à partir du 28 janvier, « Dommage qu'elle soit une prostituée », de John Ford, par Stuart Seide, le jeune metteur en scène américain qui avait présenté, dans la salle de la rue d'Ulm, puis au Théâtre national de Chaillot, « Troïlus et Cressida ».

C. G.

Cinéma

« Harry et Tonto »

Chassé de chez lui par les bulldozers, un aimable septuagénaire traverse les Etats-Unis, en compagnie de son chat, à la recherche d'un havre où il pourra tranquillement finir ses jours. Chemin faisant, il lui arrive toutes sortes d'aventures qu'il affronte avec une philosophie souriante.

Les voyages forment la vieillesse. Sur ce thème inattendu, Paul Mazursky a réalisé un film dont la sensibilité est parfois un peu racoleuse, mais qui possède un charme très efficace (*Harry et Tonto* a d'ailleurs battu des records de recettes aux Etats-Unis). La scène la plus émouvante (parce que la plus pudique) est celle où Harry retrouve une ancienne maîtresse qu'il n'avait pas vue depuis cinquante ans et qui est devenue à moitié folle. Autres épisodes réussis : la rencontre du voyageur avec une jeune hippie et avec une prostituée de luxe. Tout n'est cependant pas de cette veine et, quand la fatigue se fait sentir, le film a soudain l'âge des artères de son héros.

Ce qui frappe dans le récit de Paul Mazursky est son optimisme délibéré. Tout le monde est gentil, tout le monde est pittoresque, tout s'arrange toujours. Nous sommes vraiment dans l'Amérique de bon papa. Dans cette Amérique-là, il est normal que le troisième âge soit une belle aventure et que, sous les feuilles mortes, on puisse encore découvrir des surprises. Il suffit naturellement — ce qui est le cas d'Harry — d'être bien portant et de ne pas manquer de dollars.

Même à la fin du film, quand on s'attend à sombrer dans la mélancolie, les arpèges restent guillerets. Après que le brave Tonto a rendu au Seigneur son âme chattesque, Harry fait la connaissance d'une sœur américaine de la « vieille dame indigne ». A les entendre bavarder, on devine qu'ils ne tarderont pas à unir leurs destinées. Et qu'ils auront beaucoup de petits chats.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Boul'-Mich', Arlequin, Plaza, Publicis-Matignon (v.o.).

NOMINATIONS DANS LES COMMISSIONS DE SÉLECTION DU FILM FRANÇAIS

Le secrétariat d'Etat à la culture vient de désigner les membres du comité chargé de choisir les films français de long métrage qui seront présentés au Festival de Cannes. Il s'agit de MM. Michel Roux, Jacques Rigaud, Philippe Collin, Michel Fano, François Nourissier et René-Victor Pilhes.

D'autre part, la commission chargée du choix des films devant représenter la France dans les festivals internationaux sera composée de Mmes Dominique Aury et Anne Denieul, MM. François-Régis Bastide, Jean Lescure et Claude Santelli.

■ Le vingt-deuxième grand prix Dominique de la mise en scène a été décerné à Peter Brook pour « Timon d'Athènes ».

Musique

« TOUS LES DON JUAN » au Théâtre Oblique

A moins de vouloir paraître intelligent, il n'y a pas grand-chose à tirer de Tous les Don Juan, *l'« opéra de chambre » de Michel Butor, musique de Jean-Yves Bosseur, mise en scène d'Henri Ronse, présenté vendredi soir au Théâtre Oblique. Les gens cultivés pourront se livrer au jeu de société qui consiste à dénombrer les bribes de texte et de musique empruntées à Mozart, Molière, Tirso de Molina, Milosz, Shakespeare (mais oui !), Butor, etc., à condition de pouvoir discerner quelques paroles dans cette cantate moulue sans cesse à trois ou quatre voix, souvent monotones comme des moulins à prière, avec, en prime, quelques sforzandos subits sur les mots importants et quelques scènes déclamées avec un superbe pathos.*

Cette leçon d'amour ou de débauche intellectuelle dans un parc, devant une belle toile peinte, avec une Vénus à qui on a passé un soutien-gorge, laisse froid, malgré le strip-tease partiel de doña Anna et la vision finale d'un malheureux rat d'hôtel dont on n'aperçoit que la poitrine et le sexe, un peu mal à l'aise pendant les saluts à la fin du spectacle. René Farabet (don Juan), Elisabeth Tamaris (la femme), Irène Jarski (la cantatrice) se prêtent avec talent à ces dialogues fort sophistiqués, souvent « mobiles » quand ils lisent à toute vitesse le matériel vocal inscrit sur des cartes postales qu'ils interprètent en canon ou en imitations serrées.

Quant à la musique, elle est fort calme et, sans doute, à part quelques indications très générales, remises au génie individuel et concentré de chaque instrumentiste, selon le mode de création du GERM (Groupe d'étude et de réalisation musicale), improvisant et crachotant à son gré, dans son coin, sans gêner les acteurs, avec divers mouvements scéniques d'ensemble, de signification obscure : telle cette liturgie des musiciens qui viennent tour à tour déposer leur instrument sur le devant de la scène et qui repartent en évitant soigneusement les avances de doña Anna s'offrant à chacun d'eux. Symbole de la musique qui se refuse aux amours malheureuses de Michel Butor ? Il n'avait pas eu plus de chance jadis avec Votre Faust, *malgré les efforts gigantesques et désespérés d'Henri Pousseur. Les mots jetés au vent retombent lourdement, restent de plomb.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Théâtre Oblique (Cyrano), 76, rue de la Roquette, ce samedi 25 janvier, à 21 heures, et dimanche 26, à 15 heures et 21 heures.

■ Le Théâtre national de Chaillot annule les représentations des « Caprices de Marianne » (matinée et soirée) prévues le 28 janvier au Théâtre de la Renaissance, en raison d'une grève des personnels techniques.

Culture

Actualité de Michelet

(Suite de la première page.)

Certes, Thiers, Guizot, Fustel de Coulanges, vifs et profonds dans le « Consulat et l'Empire », la « Révolution d'Angleterre, « les Institutions politiques de l'Ancienne France », ne méritent guère le dédain où l'ignorance moderne les relègue. Ils gardent des fidèles, dont nous sommes. Michelet, lui, inspire un culte, mobilise un clergé, où d'humbles admirateurs côtoient les spécialistes : aujourd'hui, M. Paul Viallanex et ses disciples.

Avec piété, ces desservants lui consacrent leur existence, explorent à longueur d'année l'œuvre immense, insondable, comme on se voue à l'absolu. Les génies authentiques suscitent seuls ces vocations exclusives. Arrêtons-nous devant celui-là.

Au cœur des luttes politiques, son nom rallia longtemps la gauche républicaine avec celui de Victor Hugo. Seul, dans l'autre camp, le subtil Barrès discerna qu'un jour il appartiendrait à tous. « Ne leur laissons pas Michelet, notait-il dans ses « Cahiers » de 1899. Nous l'avons traversé ; nous continuons à en vivre. Il est un instant de notre passé et demeure une portion de notre vie. Mais il y a la conscience nationale. »

Rois sots, sinistres ou pervers

A cause de lui, elle en voyait de belles cette conscience ! S'il conçut la France comme une « personne », il se comporta dans la seconde moitié de sa vie en terrible diviseur des Français. Nul n'opposa plus partialement le passé à l'avenir, le peuple à la monarchie, l'Église aux Lumières. Avec la galerie des rois sots, sinistres ou pervers — Henri II, Charles IX, Henri III, Louis XIV, Louis XV, — toutes les sornettes fantasmagoriques, les contes noirs sur l'Ancien Régime, épars dans nos manuels scolaires jusqu'aux rectifications des vingt dernières années, sortirent de son arsenal. Pendant plus d'un demi-siècle, divers auteurs de manuels le pillèrent sans vergogne.

En de fulgurantes simplifications, il dressa ainsi le théâtre grandiose où le bien et le mal s'affrontaient sans répit depuis le fond des âges, avant d'atteindre la glorieuse aurore de 1789, le soleil de Juillet. D'un côté les bons, de l'autre les méchants, sans plus de complications ! Mais aussi, en quel temps de renards et de loups vécut-il ! Après 1852, la France tombe sous un régime d'ordre, entre les griffes de la racaille dorée. Le cœur navré, Michelet souffre et se bat.

A partir de François I[er], avec sa suite de monarques infâmes, de favoris corrompus, de ministres indignes, il ne respecte guère la stricte vérité. Mais il frappe, il cingle les Morny, les Persigny, en plein visage et, derrière eux, la faune innombrable des politiciens affairistes, des petits maîtres arrogants, toujours à l'œuvre dans la France actuelle. Lui garde vivante la notion d'une moralité sociale. Après le seizième siècle, il faut le lire non plus en historien, mais en psychologue. Sous la V[e] République, ses erreurs n'épuiseront jamais notre gratitude.

« Mon ennemi le Moyen Age »

Ces chimères farouches n'encombrent pas encore les quatre premiers livres de l'« Histoire de France », réunis en un seul volume par M. Paul Viallanex — ils en remplissaient trois dans la magnifique édition Le Vasseur, au siècle dernier. Malgré Clovis, Charlemagne, les Plantagenets, l'époque, incertaine et confuse, qui va des origines à la mort de Saint Louis, se prête mal aux croquis chargés d'amour, flamboyants de haine, d'où surgiront Jeanne d'Arc, Luther, Coligny, Henri IV, mais aussi les Guises, les jésuites.

Une préface de M. Jacques Le Goff anticipe assez largement sur l'ensemble des prochains volumes, consacrés à la civilisation du Moyen Age. Judicieusement, elle signale les variations de Michelet. Au fil des réimpressions, il corrigea, rectifia profondément ses chapitres, jusqu'à en modifier le sens. Au Moyen Age poétique, barbare encore, mais naïf, enfantin, d'une haute spiritualité, qu'il aimait dans sa jeunesse, se substitua peu à peu dans son esprit une affreuse gargouille monstre menaçant, grotesque, stérile, qu'il finit par détester. « Mon ennemi le Moyen Age », écrira-t-il avec dégoût.

Ce changement de ses idées suivit celui même de sa vie. Dans l'ensemble, ses biographes évitent le rapprochement, où ils voient sans doute un scabreux sacrilège. Michelet, d'ailleurs, ne s'en expliqua jamais clairement. S'il tira toujours un légitime orgueil de ses origines populaires, il se souvint volontiers des protections aristocratiques qu'il avait reçues dès l'âge de dix-huit ans, dans l'entourage de Villemain. Sont-elles sans importance ?

Son prix d'honneur au Concours général, obtenu de haute main, en 1816, avait excité de nobles intérêts. Favoris de Louis XVIII, en charge des affaires de l'Etat, le duc de Richelieu, le duc Descazes, voulurent connaître le jeune prodige. Il plut. Quelques années plus tard, il rédigea donc son « Précis d'histoire moderne » pour les écoles de la Restauration. On le connaissait aux Tuileries. On l'appela quand il fallut enseigner l'histoire à la princesse de Parme, petite-fille de Charles X. Grâce à Villemain, toujours, et à Guizot, la révolution de Juillet ne lui ferma pas le chemin du château. Il y retourna comme précepteur de la princesse Clémentine, fille du roi Louis-Philippe. Cette amitié de la cour lui valut le poste de conservateur des Archives. Elles le préparait mal à dénigrer les siècles monarchiques.

Selon M. Le Goff, Michelet voit surgir dans le Moyen Age « deux forces enthousiasmantes : la religion et la vie ». Ajoutons donc la royauté, puisqu'il ne cesse de parler d'elle ! De quel œil admiratif, ému, il la regarde alors croître « d'une végétation puissante, d'une progression continue, lente et fatale comme la nature ». Avant les Capétiens, elle « n'était plus qu'un nom, un souvenir bien près d'être éteint ». Transférée à la troisième race, plongée avec elle dans la nation par une famille d'ascendance plébéienne, elle devient « une espérance, un droit vivant, qui sommeille, il est vrai, mais qui en temps utile va peu à peu se réveiller ». Encore serve de l'Eglise, des Normands, elle hésite, balbutie sous le pieux roi Robert. De règne en règne, elle s'affermit cependant, change le droit en force.

Montlhéry n'évoque plus de nos jours que l'automobile. Nul ne songe, au large du donjon, qu'il arrêta Louis VI sur le chemin d'Orléans. Pourtant, la France, la monarchie, faillirent bien trébucher sous cette tour. Michelet, lui, ne l'oublia jamais. Dans « ces lieux de plaisance qui sont aujourd'hui nos faubourgs », il reconnaissait avec émotion, le décor d'une « Iliade » française, « la première arène de la royauté, le théâtre de son histoire héroïque ». Dans cette lutte, il fera jusqu'au bout le coup de lance avec les Capétiens, défendra la loi salique, leur maintien sur le trône. « Cette fixité de la dynastie est l'une des choses qui ont le plus contribué à garantir l'unité, la personnalité de notre mobile patrie. »

Géant de l'infini

Ecrivain national, nationaliste même avant la lettre, Michelet unissait dans un bizarre syncrétisme la religion de la France et celle de l'humanité. Aussi, l'histoire de la seconde déborde constamment sur la première.

Aucune autre « Histoire de France » ne s'apparente ainsi à celle de l'Europe, n'ouvre mieux l'intelligence à l'universel, ne contient le sentiment de l'infini, dans un style unique, où la concision de Voltaire se mêle aux accords symphoniques de Chateaubriand. Maurras ne lui pardonna jamais cet envoûtant romantisme : « Les bonheurs d'expression, les couleurs vives, les vues perçantes de Michelet ne peuvent tenir la place de la raison, objectait-il en 1898. Ses avantages naturels ne font que le livrer à plus de caprices : brut, amorphe, enfantin, il vagit quand les autres parlent. »

De nos jours, curieusement, la contestation surgit à gauche. Les jeunes papes de l'école matérialiste, disciples de Marx, Plékhanov, et quelques autres savants docteurs lui reprochent sombrement d'exagérer le rôle de l'individu dans l'histoire et de commettre d'impardonnables négligences envers la sacro-sainte économie. Sans trancher la querelle au fond, observons qu'il signala le rôle de l'or, du fisc, des manufactures et du commerce dans les troubles de l'époque féodale avec les moyens de son temps. Sa « Préface » de 1869 le précise explicitement.

Aujourd'hui, le récit des grands événements s'embourbe, s'empêtre, s'engloutit dans la marée montante, le clapotis des détails. Avec une prémonition troublante, Michelet sentit venir ces méticulosités stériles. « J'aime le microscope, et je m'en sers, ironisa-t-il un jour. Nous lui devons une grande partie des progrès récents des sciences naturelles. En histoire, il a ses dangers. C'est de faire croire que des mousses et des moisissures sont de hautes forêts, de voir le moindre insecte et l'imperceptible infusoire à la grosseur des Alpes. »

GILBERT COMTE.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : les Contes d'Hoffmann (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : la Célestine (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Odéon : En r'venant de l'expo (sam., 20 h. 30 et dim., 16 h.).
Petit Odéon : Dialogues avec Leuco (sam. et dim., 18 h. 30).
Chaillot, Théâtre de la Renaissance : les Caprices de Marianne (sam., 20 h. 30 et dim., 15 h.).
Théâtre de l'Est parisien : l'Opéra de quat' sous (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.). — Petit TEP : la Petite Culller ; C'est pas mon frère (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.).
Théâtre de la Ville : Victoria de Los Angeles (sam., 18 h. 30) ; Turcaret (sam., 20 h. 30, et dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Antoine : la Tube (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30)
Athénée : la Folle de Chaillot (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Biothéâtre : Macbeth, études pour marionnettes (sam., 15 h. et 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; les Chaises (sam., 22 h. 30).
Bouffes du Nord : les Iks (sam., 15 h. et 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes. — Théâtre de l'Aquarium : Tu ne voleras point (sam., 20 h. 30)
Comédie-Caumartin : Boeing-Boeing (sam. 21 h. 10 et dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Colombe (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Cour des Miracles : Soldats (sam. et dim., 20 h. 30) ; V comme Vian (sam. et dim., 22 h. 30).
Daunou : Les portes claquent (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Deux-Portes : Lo Teatro de la Carriera (sam., 20 h. 30, et dim., 16 h. 30).
Dix-Heures : les Autres, Jean Bois (sam., 20 h.).
Ecole normale supérieure : le Triomphe de l'amour (sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Edouard-VII : la Mamma (sam., 21 h., et dim., 15 h.)
Espace Tribûche : la Chanson d'un gars qu'a mal tourné (sam., 20 h.).
Essaïon (sam. et dim.) : Victor ou les enfants au pouvoir (20 h. 30) ; salle II : Voyage autour de ma marmite (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30 ; dim., 17 h.).
Fontaine : les Jeux de la nuit (sam., 20 h. 45 et dim., 15 h. et 18 h. 30).
Gymnase : Cher menteur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Hébertot : Raymond Devos (sam., 21 h. et dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 17 h. 30)
Interclub : Amour toujours (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.).
La Bruyère : Dr. Hero (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Lucernaire : les Bancs (sam., 20 h. 30) ; Buffet-Bontems (dim., 20 h. 30) ; les Larbins (sam. et dim., 22 h.) ; Plaisir des dieux (sam. et dim., 24 h.).
Madeleine : Christmas (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).
Mathurins : le Péril bleu ou Méfiez-vous des autobus (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : les Diablogues (sam., 21 h. et dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mini-Théâtre : Délire à deux (sam., 21 h.).
Moderne : le Pique-Nique de Claretta (sam., 21 h., et dim., 15 h.).
Montparnasse : Madame Marguerite (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Mouffetard : Macloma, clowns (sam., 20 h. 30) ; Soirée Saravah (sam., 22 h.).
Nouveautés : la Libellule (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h.).
Nouvelle-Comédie : le Prince travesti (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Œuvre : la Bande à Glouton (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.)
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30)
Poche-Montparnasse : le Premier (sam. 20 h. 30 et 22 h. 30).
Porte Saint-Martin : Good bye Mr Freud (sam., 20 h. 30) ; l'Apolocue (sam., 23 h.) ; Animalia (dim., 18 h. 30).
Quatorze-Juillet : Ça travaille, ça travaille et ça ferme sa gueule (sam., 19 h. 30 et 22 h.).
Récamier : Sudd (sam. et dim., 20 h. 30)
Renaissance : voir Chaillot (salles subventionnées).
Saint-André-des-Arts : De l'air (sam., 21 h.).
Saint-Georges : Croque-Monsieur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30)
Studio-Théâtre 14 : les Ventres brûlés ou la Vie sereine (sam., 21 h.)
Tertre : la Chose blanche (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h. 30) ; la Chanson d'un gars qu'a mal tourné (sam. et dim., 22 h. 30).
Théâtre d'Art : le Dernier Empereur (sam., 21 h. 15, et dim., 17 h.) ; la Femme de Socrate (sam., 20 h., et dim., 15 h.).
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre : Comédie imaginaire, chansons vécues (sam., 21 h.). — La Galerie : Oreste (sam., 15 h. et 21 h.).
Théâtre Oblique, petite salle : Grimm (sam., 20 h.) ; grande salle : Tous les Don Juan (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h.).
Théâtre d'Orsay : Harold et Maude (sam., 20 h. 30) ; Ainsi parlait Zarathoustra (dim., 15 h.).
Petit Orsay : les Emigrés (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.).
Théâtre Paris-Nord : l'Ile de la raison (sam., 20 h. 45).
Théâtre Présent : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée (sam., 20 h. 30 et dim., 17 h.).
Théâtre 13 : Frédéric Baptiste (sam., 21 h. et dim., 15 h.).
Théâtre 347 : le Fétichiste (sam., 21 h. et dim., 15 h.).
Troglodyte : Xahat (sam., 22 h.).
Variétés : l'Albourn de Zouc (sam., 20 h. 45, et dim. 17 h.).

Les théâtres de banlieue

Bezons, salle Paul-Eluard : Léo Ferré (sam., 21 h.).
Boulogne, Théâtre : la Guérite (sam. 15 h. et 20 h. 30, dim. 15 h.).
Colombes, M.J.C. : François Béranger (sam., 20 h. 30).
Gennevilliers, salle des Grésillons : le Précepteur (sam. 20 h. 45 et dim. 17 h.)
Nanterre, Théâtre des Amandiers : Quelle heure peut-il être à Valparaiso ? (sam., 20 h. 30, et dim., 16 h.).
Sceaux, centre les Gémeaux : la Noce chez les petits-bourgeois (sam., 21 h.).
Versailles, Théâtre Montansier : le Marchand de Venise (sam., 21 h., et dim., 15 h.).
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland : Concert (Requiem, de Verdi).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano : Hamlet (sam., 21 h., et dim., 15 h.).
Vitry, Théâtre Jean-Vilar : Un couple pour l'hiver (sam., 20 h. 45, et dim., 16 h. 30).

Le music-hall

Bobino : Serge et Stephan Reggiani (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30)
Charles de Rochefort : Dzi Croquettes (sam. et dim., 20 h. 45).
Folies-Bergère : J'aime à la folie (sam. et dim., 20 h. 30).
Olympia : Michel Sardou (sam. 21 h. 15 ; dim 14 h. 30 et 21 h. 15) ; Ginger Baker (sam., 17 h.) ; Ben Zimet (dim., 18 h.).
Palais des Congrès : Serge Lama (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Palais des Sports : Alan Stivell (sam., 20 h. 30 et dim., 15 h. 30).

Les comédies musicales

Châtelet : Valses de Vienne (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h.).

La danse

Nouveau Carré : Ballet-Théâtre Joseph Russillo (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

Les chansonniers

Caveau de la République : De toute façon il nous reste le cheval (sam., 21 h., dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes : Au nom du pèse et du fisc (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Dix-Heures : l'Esprit fraudeur (sam. et dim., 22 h.).

Les concerts

Hôtel Hérouet, sam., 20 h. 15 : Simone Eveure, piano, et le trio Revival (Bach).
Théâtre de la Madeleine, sam. 17 h. : Quatuor Parrenin (Bartok, Brahms).
Maison de la radio, sam. 17 h. 30 : Th. Dussaut, piano (Pascal, Ravel, Schubert).
Théâtre de la Ville, sam. 18 h. 30 : Victoria de Los Angeles (Granados, mélodies espagnoles).
Théâtre de la Plaine : Trio Debussy (sam. 20 h. 30 : Bach, Ton That Tiet, Britten, Haendel ; dim. 17 h. : Bach, Devienne, Miroglio, Debussy).
Salle Gaveau, dim. 17 h. 30 : Orchestre symphonique de chambre de Paris, dir. F. Oubradous, avec L. Laskine, harpe ; R. Veyron-Lacroix, clavecin, et A. Marion, flûte (Haydn, Ravel, Vivaldi).
Salle Pleyel, dim. 17 h. 45 : Orchestre Lamoureux, dir. J.-C. Casadesus, avec M. Larrieu, flûte, et S. Mildonian, harpe (Mozart, Beethoven).
Théâtre des Champs-Elysées, dim. 18 h. : Orchestre Colonne, dir. P. Dervaux, avec I. Oistrakh, violon (Paganini, Ravel, Bartok).
Eglise américaine, dim. 18 h. : Ensemble Philidor, instruments anciens (musique baroque).

Jazz et pop

Théâtre de la Cité internationale, sam., 21 h. : Mary Faith Roads, chanteuse folk
Pizza du Marais, sam. 18 h. : Fernando Grillo, contrebasse.

Samedi 25 janvier - Dimanche 26 janvier

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

---

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam. 15 h. : Octobre, les dix jours qui ébranlèrent le monde, de S.M. Eisenstein ; 18 h. 30 : Têtes coupées, de G. Rocha ; 20 h. 30 : Entre le ciel et l'enfer, de Kurosawa ; 22 h. 30 : Quetmada, de G. Pontecorvo ; dim. 15 : Cléopâtre, de C.B. de Mille ; 18 h. 30 : Vie privée, de L. Malle ; 20 h. 30 : le Jardin des Finzi Contini, de V. de Sica ; 22 h. 30, les Diables, de K. Russell.

Les exclusivités

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
APPORTEZ-MOI LA TETE D'ALFREDO GARCIA (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).
LE CHAUD LAPIN (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Dominique, 7e (551-04-55).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Caravelle, 18e (387-50-72) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74).
LA CITE DU SOLEIL (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 13 h. 30 à 20 h. 40 compris.
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES DIEUX ET LES MORTS (Brés., v.o.) : Ciné-Halles-Positif, 1er (236-71-72).
DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-87) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Univers, 14e (331-74-13).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
DODES' CADEN (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Bio-Opéra, 9e (742-82-54) ; Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Méry, 18e (522-39-54) ; Ordener, 18e (607-07-02) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
FENDER L'INDIEN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71)
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Concorde, 8e (359-92-84).
LE GRAND OCEAN (Fr.) : Publicis-Défense (La Défense-Puteaux) (788-29-34) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
HARRY AND TONTO (A., v.o.) : Boul' Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Plaza, 8e (073-74-55).
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder 9e (770-40-04) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26)
L'HOMME DU CLAN (A., v.o.) : Ermitage, (8e) (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Palace, 17e (387-77-29) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'HOMME DU FLEUVE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89).
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Pagode, 7e (551-12-15).
IMPOSSIBLE PAS FRANÇAIS (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Capri, 2e (508-11-69).
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Liberté, 12e (333-01-59).
LE LOUP DES STEPPES (Fr.-Suis.-All., v. angl.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; La Clef, 5e (337-90-90).
MAI 68 (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74).
MARIAGE (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MECANICA NATIONAL (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES MONGOLS (Ira, v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
PAOLO IL CALDO (It., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36)
PARADE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13)
PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Ciné Halles, 2e (236-71-72) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Terminal-Foch, 16e (704-49-53) ; La Royale, 8e (265-82-66)
747 EN PERIL (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Murat, 16e (288-99-75)
SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42)
LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND et SI J'AVAIS QUATRE DROMADAIRES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19)
SWEET LOVE (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82) ; Scala, 10e (770-40-00)
LA TARTE VOLANTE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
TERREUR SUR LE BRITANNIC (A., v.o.) : Ermitage 8e (359-15-71) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32).
TEX AVERY FOLLIES SUPER SHOW (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82)
UNE PARTIE DE PLAISIR (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Studio-Médicis, 5e (633-25-97), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Liberté, 12e (343-01-59).
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; (v.f.) : Omnia, 2e (231-39-36).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL... ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
ZIG ZIG (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les films nouveaux

SCENES DE LA VIE CONJUGALE, film suédois d'I. Bergman. — V.o : Biarritz, 8e (359-42-33), Vendôme, 2e (073-97-52), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Les Nations, 12e (343-04-67), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE, film français de J. Besnard, avec B. Blier. — Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (508-03-75), Galaxie, 13e (331-76-86), Capri, 2e (508-11-69), Maine Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Les Images, 18e (522-47-94), Publicis Sofitel, 15e (842-04-68)
FRIC-FRAC RUE DES DIAMS, film américain d'A. Avakian, avec C. Grodin, C. Bergen et Trevor Howard. — V.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35).
LA SOUPE FROIDE, film français de Robert Pouret, avec Christine Laurent, Sylvie Milhaud et Julian Negulesco — Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GHETTO EXPERIMENTAL, film français de J.-M. Carré et A. Schmedes. — Le Marais, 4e (278-47-86)
DOSSIER ODESSA, film anglo-allemand de R. Neame, avec Maximilian Schell. — V.o. : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08), Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (351-51-16) à partir du 29, Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02).
DU SANG POUR DRACULA, film américain d'Andy Warhol. — V.o. : Concorde, 8e (359-92-84), St-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Les Nations, 12e (343-04-67).
LA GENESE, dessin animé. — Convention-Gaumont, 15e (828-42-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

Les grandes reprises

BANANA SPLIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LA CROISIERE JAUNE (Fr.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), S. et D.
LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04), Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), 14-Juillet, 11e (700-51-13)
LA MAISON DES SEPT PECHES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
PIERROT LE FOU (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
PICKPOCKET (Fr.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

Un administrateur provisoire est nommé à la tête du groupe Prétabail

Pour sauver le groupe Prétabail, qu'il a fondé voici dix ans, M. Lucien Pfeiffer a dû s'effacer et céder la place à un administrateur provisoire (le Monde du 25 janvier). En échange, un consortium de dix-huit banques constitué à l'initiative des pouvoirs publics, soucieux d'éviter la liquidation du groupe et de protéger les épargnants, va garantir ses engagements à hauteur de 400 millions de francs. La B.N.P., Paribas et sa filiale, la Compagnie bancaire, prêteront leur assistance à l'administrateur provisoire sur le plan technique. Ce sont les restrictions de crédit décidées en juin 1974 qui ont mis le groupe Prétabail en difficulté. Créé pour financer les investissements de petites et moyennes entreprises, il avait fait appel à l'épargne et, surtout, refinançait à cour terme des prêts à long terme, ce qui a mis à sec sa trésorerie. C'est un coup très dur pour M. Pfeiffer, qui espérait garder la possibilité de reprendre la barre une fois le péril passé et accuse « les banques » de l'avoir étranglé. Celles-ci rétorquent que seules son imprudence et sa mauvaise gestion sont responsables de sa chute.

SEUL CONTRE TOUS

Pour cet Alsacien volontaire, père de dix enfants, tout n'est pas perdu : ce n'est que la mi-temps dans le match qui l'oppose, depuis dix ans, à *l'establishment* bancaire. Dès l'après-guerre, où muni d'un C.A.P. de tourneur durement acquis pendant le S.T.O., il sort de l'école des H.E.C., il regimbe contre les théories traditionnelles qui ont cours et adhère à Economie et *Humanisme*. Lucien Pfeiffer fonde alors, avec des amis, une coopérative ouvrière, toujours prospère, puis part au Cameroun en 1948, avec sa femme, pour créer une série de coopératives de consommation, puis de commercialisation du cacao.

Son franc-parler lui vaut des ennuis, et il doit, plus tard, regagner la France pour développer une vieille idée l'achat en location-vente de matériel (leasing ou crédit-bail), en plein essor aux Etats-Unis. Il entre alors dans le groupe Paribas, puis, rapidement, veut voler de ses propres ailes. Objectif : fournir des moyens de production à ceux qui n'en ont pas et n'ont guère de possibilité d'en avoir au travers des structures traditionnelles.

En 1965, il fonde une coopérative de petites et moyennes entreprises, qui deviendra plus tard le Groupement français d'entreprises, avec deux mille sept cents adhérents, et la dote des moyens de financement nécessaires. Pionnier du crédit-bail immobilier, il veut mobiliser la petite épargne a cet effet et participe très activement à la création, en 1967, des Sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie (SICOMI). Dès lors, ses activités vont prendre une expansion très rapide.

Autour du Groupement français d'entreprises vont s'organiser cinq groupes couvrant toutes les fonctions (moyens de production, financement, accès à l'épargne, ressources humaines, etc.). Parmi ceux-ci, le groupe Prétabail comprend huit societés, dont trois SICOMI (l'une est cotée en Bourse) et cinq sociétés de crédit-bail, avec 750 millions de francs d'engagements. C'est le succès, mais à quel prix ! Dans l'ardeur de ses convictions, M. Pfeiffer se heurte aux usages non écrits de la profession bancaire et aux règlements administratifs.

Autoritaire dans son entreprise, il se montre volontiers agressif et donneur de leçons à l'extérieur, dénonçant le « *mur d'argent* » et l' « *hypocrisie parisienne* ». Il se crée ainsi de nombreux ennemis, qui n'apprécient pas ses méthodes et guettent ses imprudences. Elles ne vont pas tarder. Une croissance très rapide rend vulnérable le groupe qui, mis en porte à faux en juin 1974, du fait des restrictions de crédit, est littéralement asphyxié.

M. Pfeiffer va alors se tourner vers les banques populaires, très tentées, mais le morceau est trop gros, puis vers l'étranger, mais c'est trop tard. Il faut aller à Canossa et c'est la nomination, imposée, d'un administrateur provisoire.

Boy-scout de la finance pour les uns, génial précurseur pour les autres, M. Pfeiffer n'a pas perdu espoir et continue à chercher de quoi faire surface, même, et surtout, auprès des émirs ! Dans ce naufrage, accueilli avec une certaine satisfaction par certaines banques peu soucieuses de voir se constituer des groupements d'entreprises — la fusion ou l'absorption est bien plus commode, — Lucien Pfeiffer aura au moins une satisfaction. Membre d'Entreprise et Progrès, ami de Jacques Delors et de l'équipe Chaban-Delmas, proche de M. Bergeron (C.G.T.-F.O.), il va voir ses idées sur la réforme de l'entreprise, entre autres l'association à parts égales du capital et du travail, peut-être mises en application par la commission Sudreau.

Amère revanche...

FRANÇOIS RENARD.

FISCALITÉ

LA TAXATION DES PLUS-VALUES NE PORTERA QUE SUR DES VENTES EFFECTIVES

Un conseil restreint, qui s'est tenu le 24 janvier à l'Elysée, a précisé le champ d'application du projet de taxation des plus-values en capital (*le Monde* du 18 janvier) ; d'une part, seules devront être taxées les plus-values réelles, à l'exclusion de la part qui résulte de la dépréciation monétaire. De l'autre, il s'agira des plus-values réalisées sur des ventes effectives, ce qui exclut les plus-values virtuelles et les plus-values afférentes à des mutations à des titres gratuits.

Pour préparer ce projet, le principe de la création d'une commission comparable dans son aspect à celle de M. Sudreau sur la réforme de l'entreprise ou à celle de M. Barre sur le financement du logement, a été adopté. La composition de cette commission, d'une dizaine de membres, sera connue la semaine prochaine. Elle devrait être installée au début de février et remettre son rapport en juin ou juillet prochain.

● LA DATE D'APPLICATION de la majoration de 10 % pour paiement tardif des impositions comprises dans les rôles généraux mis en recouvrement au cours du mois de décembre 1974 a été fixée au 15 mars 1975 par arrêté du ministère de l'economie et des finances publié au *Journal officiel* du samedi 25 janvier.

A Marseille

LE PERSONNEL DE TITAN-CODER SE PRONONCE SUR DE NOUVELLES PROPOSITIONS

Les négociations entre l'intersyndicale de l'usine Titan-Coder de Marseille, la direction régionale et M. Belleville, président du Syndicat des réparateurs de matériel ferroviaire, chargé par le ministère de l'industrie et de la recherche d'étudier la reprise de l'usine, ont été interrompues après quatre réunions.

Un document faisant le point des propositions a été remis à chaque travailleur de l'usine, afin que chacun puisse y réfléchir et se déterminer en connaissance de cause. Le personnel est convoqué lundi matin 27 janvier pour une consultation.

CONJONCTURE

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE CESSERAIT PROCHAINEMENT DE DIMINUER

Selon la dernière enquête de conjoncture réalisée en janvier par l'INSEE, les prévisions des industriels « *concernant leur propre production, qui restent parmi les plus basses qui aient été enregistrées, sont toujours orientées à la baisse, mais les chefs d'entreprise sont un peu moins nombreux qu'en décembre à envisager une diminution de leur production : 34 % contre 41 %. La stabilisation des stocks de produits finis, à un niveau jugé très élevé il est vrai, pourrait être le signe que la production n'est plus guère supérieure à la demande. L'interruption de la baisse, après résorption des stocks, serait alors proche.* »

Dans le domaine des prix, « *les perspectives générales concernant l'ensemble des produits industriels marquent un nouveau recul. Elles se situent à un niveau qui n'avait plus été observé depuis le début de 1968. Les prévisions faites par les chefs d'entreprise pour leurs propres produits n'ont pas varié depuis le mois d'octobre. Elles font attendre une hausse des prix à la production dont le rythme annuel serait voisin de 6 %.* »

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EMPLOI

Les « oubliés » d'Annonay

« Puisqu'on est parti, autant aller jusqu'au bout. » Sept mois, déjà. Et les tanneurs d'Annonay n'ont, semble-t-il, rien perdu de leur courage. Ils occupent toujours leurs deux usines perdues au fond d'une gorge ardéchoise. Trois cent cinquante ouvriers (sur quatre cent quatre-vingts licenciés au départ), pour la plupart âgés, espèrent encore la solution-miracle qui leur permettrait de retrouver leur emploi.

Soutenus par la ville tout entière, ils n'ont cessé, depuis le 26 juin, de lutter contre le verdict de l'administrateur provisoire des Tanneries françaises réunies, groupe auquel appartenaient les deux usines d'Annonay. L'administrateur avait été formel : ces entreprises, faute d'une rentabilité suffisante, devaient être fermées. Seule, la farouche détermination d'une poignée d'hommes et de femmes a pu empêcher la vente par morceaux des bâtiments. Officiellement licenciés depuis le mois d'août, les ouvriers entretiennent les machines, assurent la conservation de « leurs » peaux et tentent d'attirer l'attention des pouvoirs publics et de l'opinion sur leur lutte. A leur actif, des manifestations de tous ordres : défilés, quêtes, journée « portes ouvertes » et vente sauvage de petites peaux à poil long, occupation de la mairie, tombola.

Face à ces actions, qu'a-t-on fait ? Pratiquement rien. Tandis que les services de M. Chirac s'acharnaient à mettre sur pied une solution viable pour les usines T.F.R. de Bort-les-Orgues (Corrèze) et du Puy (Haute-Loire), le sort de l'unité ardéchoise était abandonné à d'hypothétiques initiatives privées. Celles-ci se sont succédé de mois en mois, ranimant par moments l'espoir pour l'étouffer aussitôt.

Un seul projet a abouti : l'installation dans une partie des locaux des T.F.R. d'une usine de chaussures de sécurité. Ceci n'a toutefois permis de reprendre que onze tanneurs, parmi les plus jeunes, qui effectuent actuellement un stage de formation professionnelle.

A Annonay, la municipalité se dépense en initiatives de toutes sortes, malheureusement inefficaces jusqu'à présent. Un « groupement d'étude des tanneries » (GET) a été créé, qui réunit les élus locaux, la chambre de commerce, quelques industriels et les syndicats. Une étude a été confiée à un cabinet spécialisé, avec la mission d'analyser la rentabilité d'une éventuelle unité de tannerie à Annonay. Les résultats se sont révélés positifs, et le GET vient de créer une association afin de collecter les fonds nécessaires à la mise sur pied d'une telle entreprise.

Pour l'heure, cependant, rien n'est fait. Et les « oubliés d'Annonay » attendent encore, « sans se décourager », affirment-ils. Que faire d'autre que lutter lorsque, trop âgé pour se reconvertir ou quitter sa région, on n'a pour seule perspective que de grossir la masse des chômeurs permanents qui, dans le secteur, est passée, en six mois, de quatre cents à près de mille cent ? — V. M.

DE NOMBREUX SALARIÉS DE LA C.I.I. ONT MANIFESTÉ DANS LES RUES DE PARIS

Venus par train spécial depuis la « cité des violettes », quatre cents travailleurs de l'usine de Toulouse de la Compagnie internationale pour l'informatique (C.I.I.) ont entrepris, vendredi 24 janvier, une « longue marche » à travers Paris pour exprimer leur inquiétude sur l'avenir de la compagnie et exiger la garantie de l'emploi. Ils ont été rejoints dans la matinée par plusieurs centaines de salariés des autres C.I.I. de la région parisienne.

Une délégation (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C., Confédération autonome du travail) a été reçue par deux membres du cabinet de M. d'Ornano.

Dans une motion remise à l'Elysée, les syndicats de la C.I.I. font valoir que l'absence de décision du gouvernement entraîne « de sérieuses répercussions sur la marche de la C.I.I. et de graves menaces sur l'emploi à court terme ».

A LA RÉGIE RENAULT

15 millions vont être versés au fonds compensant les journées chômées

Les organisations syndicales de la régie Renault doivent faire connaître, le 5 février, leur réponse aux propositions de la direction sur les salaires et conditions de travail pour 1975. Le dernier accord approuvé par tous les syndicats remonte à 1973. Il comportait une garantie de progression du pouvoir d'achat de 2 % par an, le droit à la préretraite à soixante-deux ans et une réduction de la durée du travail.

En 1974, les syndicats avaient repoussé un projet d'avenant qui limitait la garantie sur la progression du pouvoir d'achat au versement d'une prime uniforme de 110 francs. Ils semblent s'orienter, cette année encore, vers un refus, car les propositions relatives à l'amélioration du niveau de vie sont pratiquement les mêmes.

A la direction de la Régie, on déclare, comme cela fut exposé au cours des négociations, que l'incertitude de la conjoncture économique ne permet pas de prendre d'autres engagements relatifs à la progression du pouvoir d'achat. La situation pourrait cependant être renconsidérée, selon les résultats du premier semestre.

La direction a voulu, dit-on, faire porter ses efforts sur la réduction de la durée et sur les conditions de travail.

● Les horaires, sans perte de salaires, seraient donc abaissés en deux étapes égales (au 1er octobre 1975 et au 1er octobre 1976) pour être égalisés d'abord à 42 h. 5 (durée effective en travail par équipes : 39 h. 35), puis à 41 h. 40 (durée effective : 39 h. 10), soit une réduction de trente à vingt minutes selon les différentes usines. Les ouvriers du service « normal » et les employés bénéficieraient de mesures parallèles.

● Les expériences d'élargissement et d'enrichissement des tâches, qui intéressent plusieurs centaines de personnes, seraient développées dans les usines du Mans, de Douai et de Choisy.

Diverses améliorations concerneraient la préretraite et le régime de prévoyance (*le Monde* du 25 janvier).

D'autre part, la Régie, qui estime à peu près inévitable de décider encore des journées chômées dans les mois qui viennent, va verser 15 millions de francs au fonds d'égalisation de ressources. Ce fonds compense une partie des pertes de salaires subies lorsque les horaires sont abaissés pour causes économiques. Il y a en réserve 50 à 60 millions, ce qui permet, théoriquement, de couvrir un arrêt de travail complet de quatorze jours pour les cent mille personnes employées à la Régie.

JOANINE ROY.

● **LA SAVIEM a pris une participation de 75 % dans le capital de la société SINPAR, spécialisée dans la production de pièces mécaniques pour véhicules utilitaires, de véhicules spéciaux et dans la transformation de véhicules de série pour des usages particuliers. M. Vincent Ollivier, directeur de la division « Equipements et engins » de la SAVIEM a été nommé président-directeur général de la SINPAR.**

SYNDICATS

LA C.F.D.T. DEMANDE A M. CHIRAC DES MOYENS FINANCIERS SUPPLÉMENTAIRES POUR LE SECTEUR PUBLIC ET NATIONALISÉ.

Mme Jeannette Laot, secrétaire nationale, et M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., dans une lettre adressée le 23 janvier au premier ministre, lui demandent de rechercher des solutions au « *problème dramatique de l'emploi* » en accordant des moyens supplémentaires pour les entreprises nationalisées, les services de santé et les collectivités locales, ainsi qu'un collectif budgétaire pour la fonction publique

« *La création massive des emplois nécessaires dans ces secteurs permettrait d'enrayer en partie le chômage grandissant* » et « *marquerait la volonté du gouvernement d'offrir à la population un service public de qualité au lieu de cette dégradation volontairement entretenue* », écrivent les syndicalistes C.F.D.T.

Les cheminots C.F.D.T. ont aussi écrit à M. Chirac au sujet des négociations à la S.N.C.F., où « *l'attitude de la direction est en contradiction avec les déclarations gouvernementales favorables au resserrement de la hiérarchie* ».

AGRICULTURE

Le Centre démocrate : il faudrait plus d'enthousiasme en faveur de l'Europe

« *Le Marché commun agricole ne pourra rester longtemps une oasis au milieu d'un désert institutionnel européen.* » Par la voix de son président, M. Jean Lecanuet, le Centre démocrate a exprimé, sans fard, jeudi 23 et vendredi 24 janvier, à l'occasion d'un colloque, « Les ruraux et le monde moderne », son inquiétude sur l'état actuel de la Communauté européenne.

Au cours de ces deux journées d'études, les dirigeants paysans présents ont été intransigeants dans leurs propos pro-européens, qui se sont quelquefois transformés en reproches à l'égard du gouvernement. « *Nous attendons plus d'enthousiasme en faveur de l'Europe* », a déclaré M. Pierre Cormorèche, secrétaire général de la Fédération des exploitants (F.N.S.E.A.), qui s'exprimait alors en sa qualité de conseiller général centriste de l'Ain.

Même le garde des sceaux, qui avait pourtant tenu à souligner l'« *affinité de pensée* » avec le chef de l'Etat sur les questions de l'Europe et de l'agriculture, a profité de l'occasion pour démarquer clairement sur ce point, le Centre démocrate des autres formations de la majorité présidentielle : « *Il faut dépasser le dogme nationaliste qui inspire encore certains de nos partenaires de la majorité.* »

La mise en garde est précise. Au niveau agricole, elle signifie que les mesures nationales d'accompagnement au relèvement des prix européens ne sauraient être qu'une exception. Si la Communauté s'habitue à autoriser des aides nationales, cela signifie à terme la décomposition de l'Europe verte, a indiqué en substance M. Genin.

M. DOUMENG : l'U.R.S.S. vient d'acheter « du gros rouge » français.

(De notre correspondant.)

Toulouse. — M. Jean Doumeng, président-directeur général de la société de négoce international Interagra, a annoncé, vendredi 24 janvier, à Toulouse, que le contrat d'achat de vins du Midi par l'U.R.S.S. (*le Monde* du 9 janvier) a été conclu. M. Doumeng s'est refusé à préciser le montant sur lequel porte l'accord, mais il a indiqué qu'il s'agit de plusieurs centaines de milliers d'hectolitres vendus au-dessus du cours.

L'opération qui se réalisera avec des coopératives du Midi se fera à un prix de 9,20 F le degré hecto, c'est-à-dire supérieur à celui de la distillation (8,78 F).

● QUELQUES CENTAINES DE VIGNERONS DU GARD ont manifesté dans la nuit de vendredi à samedi 25 janvier entre Nîmes et Beaucaire. La ligne de chemin de fer Nîmes-Tarascon a été coupée par un feu de planches et d'arbres. Le second incendie a été allumé à la hauteur de la gare de Saint-Gervasy. A la gare de triage de Nîmes, une partie d'un wagon-citerne a été répandue sur la voie par les manifestants.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE NATIONALE DE NAVIGATION

Siège social :
2, square Pétrarque - PARIS

Echange des actions n°s 1 à 262 400

Ces actions, étant démunies de coupons depuis le détachement du coupon n° 20, le 1er juillet 1974, sont échangées à partir du 27 janvier 1975, titre pour titre et sans conformité de numéros, contre 262 400 actions de même nature n°s 1 à 262 400, coupons n°s 21 à 47 attachés

Les actionnaires, propriétaires d'actions au porteur vif, sont invités à présenter leurs titres aux guichets en France de la Banque Worms (à Paris, au Service des titres, 15, rue des Mathurins) ou de la Banque internationale pour l'Afrique occidentale (à Paris, 9, avenue de Messine).

Les propriétaires de titres nominatifs ou de titres au porteur SICOVAM n'ont aucune formalité à accomplir.

COMPAGNIE ARABE ET INTERNATIONALE D'INVESTISSEMENT

Holding ayant son siège à Luxembourg, la Compagnie arabe et internationale d'investissement, au capital de US $ 30 millions libéré à concurrence de US $ 10 millions lors de sa constitution en janvier 1973, a procédé dernièrement à la libération du solde de son capital, soit US $ 20 millions.

Le capital de la Compagnie arabe et internationale d'investissement est réparti entre les actionnaires suivants :

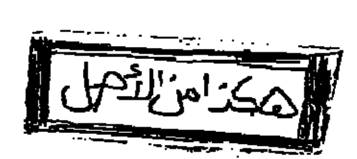
- Kuwait Investment Company
- Government of Abu Dhabi
- The National Investment Company (Libye)
- The Bank of Kuwait & The Middle East
- The Gulf Bank
- Bank of Sudan
- Qatar National Bank
- Banque du Liban & d'outre-mer
- The National Commercial Bank (Arabie Saoudite)
- Banque nationale de Tunisie
- Union bancaire pour le commerce & l'industrie (Tunisie)
- Banque nationale pour le développement économique (Maroc)
- Banque centrale populaire (Maroc)
- Banque marocaine pour le commerce & l'industrie
- Société financière européenne - S.F.E. Luxembourg
- Banque nationale de Paris
- Banque nationale de Paris intercontinentale
- Banco do Brazil
- Banco Central (Espagne)
- Canadian Imperial Bank of Commerce
- Oesterreichische Laenderbank
- Union de banques suisses

Il est rappelé que la Société financière européenne a elle-même pour actionnaires :

- Algemene Bank Nederland N.V.
- Banca Nazionale Del Lavoro
- Bank of America
- Banque de Bruxelles
- Banque nationale de Paris
- Barclays Bank LTD
- Dresdner Bank A.G.
- The Sumitomo Bank LTD

La Compagnie arabe et internationale d'investissement est l'actionnaire principal de la Banque arabe et internationale d'investissement - B.A.I.I., banque d'affaires, au capital de F.F. 50 millions, dont le siège social est installé à Paris, 12, place Vendôme.

(Avis financiers des sociétés)



LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

FORTE BAISSE DU DOLLAR

« *Nous traversons une crise monétaire larvée.* » Cette réflexion d'un cambiste traduit bien l'inquiétude qui régnait sur les marchés des changes à l'issue d'une semaine qui a vu le cours du DOLLAR tomber à son plus bas niveau historique à Zurich et fléchir de plus de 2 % à Paris et à Francfort.

C'est une fois de plus vers la Suisse que se sont tournés tous les regards. La baisse du DOLLAR qui s'était quelque peu ralentie, ayant repris de plus belle au début de la semaine, les autorités helvétiques ont annoncé mercredi une série de mesures — parmi lesquelles un très important relèvement de l'intérêt négatif (10 % par trimestre) prélevé sur les fonds étrangers entrant en Suisse — destinées à renforcer le dispositif récemment mis en place pour ralentir les entrées de capitaux (*le Monde* du 24 janvier).

Ces décisions, sévèrement critiquées par les milieux bancaires helvétiques qui estiment que la baisse du DOLLAR est due pour une large part au dénouement de très grosses opérations spéculatives (liées, dit-on, à la liquidation du groupe dirigé par le financier italien Sindona) n'ont guère eut d'effets, puisque le DOLLAR, après s'être légèrement redressé, a fléchi derechef, son cours tombant vendredi à Zurich à 2,47 F suisses. « *Nous ne sommes qu'au début d'une période extrêmement difficile. De nouvelles mesures pourraient être prises pour isoler un peu plus le marché helvétique de l'afflux des capitaux venus de l'extérieur* », déclarait-on vendredi soir en Suisse, où l'on évoque de plus en plus souvent l'instauration d'un double marché des changes.

La baisse du DOLLAR à Zurich ne pouvait rester un phénomène isolé. Et, de fait, sur toutes les places financières la chute de la monnaie américaine s'est fortement accélérée. Les banques centrales européennes, il faut le noter, ne sont pratiquement pas intervenues pour freiner la chute du DOLLAR. Des considérations de politique intérieure expliquent sans doute pour une large part cette prudente réserve. Les Allemands n'ont jamais caché qu'ils s'accommoderaient fort bien d'un MARK fort, et les Français, gros importateurs de pétrole, voient certainement sans déplaisir s'apprécier le cours du FRANC. Au demeurant, il aurait été paradoxal que les instituts d'émission européens tentent de se mettre en travers d'un mouvement qui semble pour l'heure irrésistible... alors même que la Réserve fédérale américaine est restée, pendant toute cette semaine, l'arme au pied.

Pour expliquer cette baisse accélérée du DOLLAR, les milieux cambistes mettent en avant, une fois de plus, la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, plus accentuée qu'en Europe, la récession outre-Atlantique, et surtout la perspective d'un budget américain lourdement déficitaire, puisqu'il obligerait le Trésor à emprunter 70 milliards en un an ! On peut y ajouter la surabondance de dollars, née du quadruplement du prix du pétrole, et les déclarations menaçantes de MM. Ford et Kissinger, qui ne peuvent qu'inciter les pays producteurs à diversifier leurs avoirs et, partant, à vendre des dollars.

Le pire est sans doute que le risque d'une invasion de DOLLARS vagabonds réapparaisse après la levée, en janvier 1974, de tous les dispositifs dissuasifs mis en place par un certain nombre des pays d'Europe et des freins à l'exportation des capitaux hors des Etats-Unis ! Il est vrai qu'il y a un an on redoutait de manquer de DOLLARS pour payer la facture pétrolière...

L'or a légèrement monté. A Londres, le cours de l'once, en recul lundi, a progressé pendant les séances suivantes, pour s'établir finalement à 177,5 dollars (contre 173,75 dollars le vendredi précédent).

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse
Londres ...	5,7621	1,5159	5,5309		2,3835		5,8932
	5,8084	1,5248	5,6072		2,3540		6,0262
New-York ..	41,3650	0,1572	43,0941	2,3835		23,3372	40,4448
	40,5268	0,1543	41,9815	2,3540		22,8154	39,0625
Paris	177,24	6,7374	184,65	10,2132	4,2850		173,30
	177,62	6,7664	184,00	10,3175	4,3830		171,21
Zurich	102,2750	3,8875	106,5503	5,8932	2,4725	57,7034	
	103,7487	3,9121	107,4727	6,0262	2,5600	58,4078	
Francfort ..	95,9875	3,6485		5,5309	2,3205	54,1565	93,8523
	96,5349	3,6773		5,6072	2,3820	54,3478	93,0468

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Très forte baisse

Attendue depuis plus d'un mois, avec une impatience mêlée d'inquiétude, la baisse du loyer de l'argent, qui s'est produite cette semaine sur le marché monétaire de Paris, a revêtu une grande ampleur. Le taux au jour le jour est revenu de 11 3/4 % à 10 3/4 %, ce repli de 1 % étant le plus fort qui ait été relevé depuis des années. Comme il était prévisible, le recul s'est amorcé le mardi 21, au lendemain de la fin de la période de constitution des réserves obligatoires des banques. De plus, ces dernières disposaient des 11,7 milliards de francs fournis par l'adjudication de l'institut d'émission, habituelle en début de période de réserve, et bénéficiaient désormais d'une réduction de 11 milliards de francs de leurs réserves. Dans ces conditions, le marché s'orientait à la baisse, le taux fléchissant de 3/8 % mardi, de 1/8 % mercredi, de 1/4 % jeudi et vendredi. Le fait nouveau a été que la Banque de France n'a pas freiné cette baisse, comme elle l'avait fait le mois précédent. Elle s'est contentée d' « éponger » quelque peu les disponibilités aux niveaux de 11 1/4 % et 11 %, et s'est abstenue d'intervenir vendredi au palier de 10 3/4 %, le marché s'équilibrant de lui-même. La détente va-t-elle se poursuivre ? Il semble que son ampleur même conduise à une stabilisation. D'un côté la Banque de France, respectant les consignes officielles, refuse d'anticiper sur la baisse des prix. De l'autre, les opérateurs se portent emprunteurs à 10 3/4 %, au jour le jour et à un mois, estimant qu'une baisse d'un point constitue un bon rattrapage et qu'il convient maintenant d'en profiter au lieu d'attendre comme précédemment.

Reste le problème posé par la chute du dollar, qui impose aux banques centrales de ne point laisser pratiquer chez elles des taux trop rémunérateurs susceptibles d'attirer les capitaux flottants. Après le franc suisse, c'est probablement le deutschemark que la spéculation pourrait rechercher, et peut-être le franc si l'on n'y prenait garde. Mais le contrôle du crédit saurait, pour la France, limiter l'effet inflationniste de rentrées de fonds intempestives...

Un événement

Signalons, enfin, que, pour la première fois depuis septembre 1973, le taux de l'argent à court terme est redescendu au-dessous de celui à long terme, essentiellement les obligations de première catégorie, émises actuellement à 11,30 %. Il faut saluer cet événement, qui replace la pyramide du crédit sur sa base, le long terme devant normalement être mieux rémunéré que le court terme. C'est une incitation à placer « long », alors que les grands investisseurs, et même les petits, avaient jusqu'à présent intérêt à placer « court », pratique parfaitement nuisible pour notre économie.

FRANÇOIS RENARD.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Repli du cuivre et du sucre

METAUX. — Pour la première fois depuis février 1973, les cours du cuivre sont revenus en dessous de 500 livres la tonne au Metal Exchange de Londres. Toutefois, si l'on tient compte de la dépréciation de la livre sterling, le prix du métal rouge est à son niveau le plus bas depuis quinze ans. Le gonflement continu des stocks a déprimé le marché. En Grande-Bretagne, ils se sont accrus de 7 050 tonnes, pour atteindre 144 725 tonnes. Au Japon, ils s'élèvent à 150 000 tonnes, malgré les réductions de production appliquées de 30 % à 40 %, soit le triple de leur niveau normal. Les pays membres du CIPEC se réuniront le mois prochain pour examiner les incidences de la réduction des livraisons de 10 % décidée par eux en novembre dernier.

TEXTILES. — Les cours de la laine se maintiennent à de bas niveaux sur les marchés à terme. La commission australienne de la laine a augmenté ses achats de soutien pour maintenir le prix-plancher. Depuis le 1er janvier, elle a retiré des enchères la moitié, et parfois plus, des quantités figurant au catalogue.

DENREES. — Faibles variations des cours du cacao. La diminution des broyages de fèves dans les principaux pays consommateurs était déjà escomptée par les négociants. La baisse atteint 27 % aux Etats-Unis, 30 % en Grande-Bretagne et 11 % aux Pays-Bas durant le dernier trimestre par rapport au même trimestre de 1973.

Après sa remontée de la semaine précédente, le sucre a fléchi à nouveau, malgré l'annonce de la plus faible récolte betteravière jamais enregistrée en Grande-Bretagne (565 000 tonnes).

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 17 I	COURS 24 I
Or fin (kilo en barre)..	25500	25290
— (kilo en lingot)	25550	25330
Pièce française (20 fr.).	269	271 70
Pièce française (10 fr.).	196	193 50
Pièce suisse (20 fr.)..	263	262 80
Union latine (20 fr.)....	244	244
• Pièce tunisienne (20 fr.)	198 90	180
Souverain	249	248
• Souverain Elizabeth II	279	267
• Demi-souverain ..	234 50	232 50
Pièce de 20 dollars .	1210	1204
— 10 dollars	631	602
— 5 dollars	476	445
— 50 pesos..	1029 50	1010 50
• — 20 marks	362	360
— 10 florins...	248	242 50
• — 5 roubles ...	173	162

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 24 janvier 1975

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

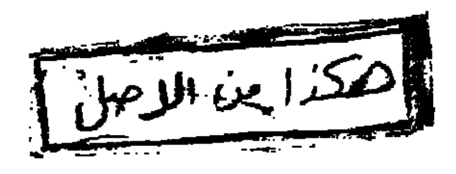
METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant, 499 (512,50) ; à trois mois, 518 (532) ; étain comptant 3 305 (3 405) ; à trois mois, 3 210 (3 325) ; plomb, 228 (227,25) ; zinc, 347 (343). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 52,70 (51,20) ; aluminium (lingots), inch. (39) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (76,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (235-240). — Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs). (1 030).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mars, 37,95 (38,05) ; mai, 38,90 (38,95) ; laine suint, mars inch. (93,50) ; mai, inch. 99. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), mars, inch. 175 ; jute (en sterling par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (243). — Anvers (type Australie en francs belges par kilo) : laine. — Roubaix (en francs par kilo) : laine janv., (17,50) (17,80). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute inch. (455).

CAOUTCHOUC. — (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant, 23,75-24,30 (24,60-25). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 127-127,50 (128-128,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mars, 71,30 (67,65) ; mai, 64,90 (61,05) ; sucre disp., 38 (37,50) ; mars, 36,60 (38,80). — Londres (en livres par tonne) : sucre, mars, 372 (382) ; mai, 361 (385) ; café, mars, 453 (452) ; mai, 449 (452) ; cacao, mars, 742 (739) ; mai, 682 (665). — Paris (en francs par quintal) : cacao, mars, inch. (789) ; mai, 768 (770) ; café, mars, 525 (531) ; mai, 519 (530) ; sucre (en francs par tonne), mars, 4 450 (4 890) ; mai, 4 675 (4 900).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars, 392 (393) ; mai : (338 (339) ; maïs, mars, 312 1/4 (320 1/4) ; mai, 313 1/4 (322 1/4).



LA REVUE DES VALEURS

Bataille pour Union Corporation

L'offre publique d'échange lancée par la Goldfields of South Africa (G.F.S.A.), filiale de la Consolidated Goldfields, sur les actions Union Corporation, a pris officiellement fin vendredi soir... aux yeux de la loi britannique du moins. Car la législation sud-africaine prévoit que toute opération de ce genre est valable quatre mois. La bataille pour la prise de contrôle de cette affaire n'est donc pas terminée, car ni la General Mining ni les établissements financiers sud-africains d'obédience « afrikaner », qui s'opposent à une extension de l'influence anglaise sur le domaine minier national, ne paraissent disposés à relâcher leur effort pour faire échec à l'action de la G.F.S.A. Malgré le manque de capitaux, la General Mining est déjà parvenue, en vendant des actions Goldfields, à porter de 3,8 % à près de 30 % sa participation dans le capital d'Union Corporation. De son côté, la Volkskas, banque du groupe s'est portée acquéreur de 10 % des actions de la compagnie. De toute manière, 40 % du capital ne permettrait peut-être pas à la General Mining d'empêcher la prise de contrôle d'Union Corporation. De nombreux spécialistes s'attendent, dans ces conditions, au lancement imminent d'une contre-O.P.E., qui serait effectuée avec le concours financier de la compagnie d'assurance Afrikaner SANLAM, principal actionnaire de la General Mining et de la Volkskas. La lutte promet donc d'être chaude. — A. D.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

L'*emprunt 4 1/2 % 1973* s'est légèrement redressé pendant la semaine, au terme de transactions relativement étoffées, mais l'attention des opérateurs s'est surtout portée sur l'*emprunt 7 % 1973*, qui a débordé, à 120 %, ses plus hauts

	24 janv.	Diff.
4 1/2 % 1973	530	+ 6
7 % 1973	117,30	+ 7,40
4 1/4 % 1963	96,20	+ 0,15
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	83,60	+ 0,30
5 1/2 % 1965	95,90	+ 0,25
6 % 1966	94,20	inchangé
6 % 1967	91,90	+ 0,25
C.N.E. 3 %	1 041	+ 7
Charbonnages 3 %	114	+ 1,50

niveaux historiques au cours de la séance de jeudi. Un afflux important d'ordres d'achat pour compte d'investisseurs — dont certains seraient d'origine étrangère — explique l'ampleur du mouvement de hausse observé sur cette valeur.

La détente des taux d'intérêt à court terme a provoqué une progression générale des cours des différents emprunts d'Etat et des obligations.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le comportement des établissements spécialisés dans la distribution du crédit a été favorisé par la sensible détente des taux inter-

	24 janv.	Diff.
B.C.T.	166	+ 8
Cetelem	155	+ 16,80
Compagn. bancaire	406	+ 16,10
C.C.F.	124,20	— 1,30
Crédit foncier	327	— 11
Crédit national	321	+ 12
Cie financ. Paris	148,10	+ 3,60
Locafrance	152,50	+ 5,50
U.C.B.	319	+ 19,10
U.F.B.	181,50	+ 8,50
S.N.I.	258	+ 30
Eurafrance	170,80	+ 24,80
Paternelle S.A.	134	+ 6
Prical	142,50	+ 2,60
Schneider	174,50	+ 7,70
Suez	213	+ 8

venue sur le marché monétaire (10 3/4 % c. 11 3/4 %).

Les difficultés éprouvées actuellement par le *Groupement français d'entreprises* (*G.F.E.*) ont amené vendredi la Chambre syndicale à suspendre les transactions sur l'une des filiales de ce groupe : *Pretabail Sicomi*. Les cotations ne reprendront qu'après la publication d'un communiqué précisant la situation exacte du *Groupement* et de ses filiales.

Au 31 décembre, la valeur totale des actifs de la *S.N.I.* s'élevait à plus de 700 millions de francs, soit 350 F par titre.

Bâtiment et travaux publics

Le compartiment a été diversement traité : nouvelle hausse pour

	24 janv.	Diff.
Auxil. d'entrepr.	203	+ 12,90
Bouygues	495	+ 19,50
Chimiq. et routière	107	+ 11
Ciments français	87,30	+ 2,35
Entr. J. Lefebvre	173,40	+ 3,40
Génér. d'entrepr.	110	+ 6
Gds Travx de Mars.	154	— 5,10
Lafarge	168,90	+ 2,90
Maisons Phénix	790	— 24
Poliet et Chausson	115,50	+ 10,30

Auxiliaire d'Entreprise, Bouygues et Chimique et Routière, reprise de Poliet et Chausson et repli de Maison Phénix.

Alimentation

Le montant global des ventes effectuées en 1974 par *Jacques Borel* a représenté 787 millions de francs (c. 583), ce qui fait ressortir

	24 janv.	Diff.
Beghin-Say	142,50	+ 9,40
B.S.N.-Gerv.-Dan.	404	— 28
Carrefour	1 865	+ 95
Casino	1 269	+ 76
C.D.C.	195	+ 8,50
Moët-Hennessy	540	+ 1
Mumm	495	+ 10
Olida et Caby	163	+ 2
Pernod	449,90	+ 29,90
Radar	327	+ 27
Raffin. Saint-Louis	195,50	+ 10,60
Ricard	486	+ 42
S.I.A.S.	335	+ 21,20
Veuve Clicquot	615	— 13
Viniprix	670	+ 38
Club Méditerranée	187	+ 7
Perrier	118	+ 0,60
Jacques Borel	457	— 5
P.L.M.	95,10	— 3,30
Nestlé	4 420	—230

un taux de progression de plus de 37 %. La part de l'activité internationale a atteint 27 % (c. 24,4 % en 1973). Les dirigeants de la société estiment qu'en 1975 le chiffre d'affaires pourrait dépasser le milliard de francs et s'établir aux environs de 1 040 millions de francs.

Perrier a fait savoir que les rumeurs selon lesquelles des conversations seraient engagées avec *BSN-Gervais-Danone*, en vue d'un éventuel rapprochement entre ces deux groupes, sont dénuées de tout fondement.

Les résultats provisoires de l'exercice 1973-1974 du *Club Méditerranée* (exercice clos le 31-10-1974) laissent apparaître un bénéfice net de 27,3 millions de francs (+ 21 %) pour un chiffre d'affaires (T.T.C.) de 600 millions de francs (+ 19,4 %).

La *Société des vins de France* vient d'acquérir 30 000 actions — soit 12,5 % du capital — *Nicolas*.

Matériel électrique, services publics

Des progrès sensibles ont été notés cette semaine sur les valeurs de la construction électrique et en particulier sur *Machines Bull*, des rumeurs ayant évoqué une possible reprise du dividende par cette société.

La situation de la *Compagnie internationale pour l'informatique* est qualifiée de préoccupante par le ministre de l'industrie, qui n'exclut pas une « modification des rapports entre l'Etat et le

	24 janv.	Diff.
Alsthom	82	+ 6,10
C.G.E.	322	+ 32
Electro-Mécaniq.	105,10	— 0,90
Machines Bull	37,50	+ 6
Moulinex	255,50	+ 12,50
Pr. Méc. Labinal	103	+ 9
Radiotechnique	336	+ 20
T.R.T.	269	+ 49,60
Télémécanique	840	+ 12
S.A.T.	498	+ 29
Thomson-Brandt	156,50	+ 16,80
General Electric	152,40	— 10,10
Sony	22,80	— 1,20
Générale des eaux	600	+ 14
Lyonnaise des eaux	378	+ 18

groupe ». On pense à une prise de participation.

Les ventes de *MECI* ont augmenté de 20 % entre 1973 et 1974, conséquence des mesures de réorganisation prises il y a un an.

Merlin-Gerin a enregistré en 1974 un chiffre d'affaires hors taxes de 910 millions de francs, en hausse de 17,3 % ; les commandes enregistrées se sont accrues de 36 %, pour dépasser le milliard de francs. La société escompte un résultat net supérieur à celui de 1973, qui atteignait 3,7 millions de francs. Son capital va être porté de 60 à 80 millions de francs, par émission en numéraire.

Le bénéfice net de *General Electric* est à peu près inchangé au quatrième trimestre de 1974. Sur l'ensemble de l'année, il atteint 3,34 dollars par action, contre 3,21, le chiffre d'affaires s'établissant à 13,4 milliards de dollars (+ 16 %).

Pour la première fois depuis 1963, *Sony* annonce une baisse de son bénéfice net, revenu de 84,6 à 83,3 millions de dollars, malgré la progression du chiffre d'affaires de 1 046 à 1 323 milliards de dollars.

Bonne tenue des grandes valeurs de services publics.

Métallurgie, constructions mécaniques

Les ventes des *Automobiles Peugeot*, en 1974, ont fléchi de 3 %. Les frais de fabrication ayant augmenté, le « cash flow » net qui avait été de 682 millions en 1973, sera réduit de 35 %, compte tenu des 48,6 millions de la contribution exceptionnelle. Amortissements et provisions devant être majorés, le

	24 janv.	Diff.
Châtillon	75,50	+ 3,50
La Chiers	215,90	+ 0,10
Creusot-Loire	181,20	+ 12,20
Denain Nord-Est	165,90	+ 5,40
Marine	134,80	+ 0,80
Métall. Normandie	134,40	+ 0,40
Pompey	63	+ 0,60
Sacilor	91,30	+ 1,40
Saulnes	135,30	— 0,70
Usinor	95,50	+ 0,60
Vallourec	144	+ 3,60
Alspi	70,50	+ 3,10
Babcock-Fives	90	+ 5
Génér. de fonderie	153	+ 7
Poclain	411	+ 31
Sagem	474	+ 32
Saunier-Duval	134	+ 5,50
Penhoët	262,70	+ 7,30
Citroën	29,85	+ 0,35
Ferodo	220	+ 29
Peugeot	178	+ 16,50

bénéfice net sera en diminution de plus de moitié.

Aux *Aciers Peugeot*, le « cash flow » net diminuera d'environ 20 %, la société, en revanche, enregistrant un profit exceptionnel de 16 millions sur l'apport d'une participation.

Le résultat d'exploitation de la société-mère Peugeot S.A. sera probablement de 154,5 millions contre 135,1 millions (+ 14 %). Le bénéfice net devrait être proche de celui de 1973 qui avait été de 89,5 millions.

Pétroles

Le directeur des carburants au ministère de l'industrie et de la recherche, M. Piketty, a évoqué les difficultés de l'industrie pétrolière française. « *L'amélioration purement optique des bilans due aux réévaluations comptables de leurs stocks ne doit masquer l'absolue nécessité où elles se trouvent* [*les sociétés françaises*] *de conserver des possibilités d'investissements industriels qui soient à la mesure de leurs obligations* », écrit-

	24 janv.	Diff.
Antar	27	+ 0,20
Aquitaine	434	+ 28
Esso Standard	61,10	— 0,90
Franç. des pétroles	97,90	+ 3
Pétroles B.P.	32,50	+ 0,50
Primagaz	247	— 0,10
Raffinage	115	+ 3
Sogerap	69,20	+ 2,70
Exxon	298	— 3
Norsk Hydro	388	+ 18
Petrofina	651	+ 28,50
Royal Dutch	124,30	+ 10,70

il dans la brochure publiée par le DICA intitulée « *L'Actualité de l'industrie pétrolière 1973* ».

La Banque d'Angleterre a acheté à la société *Burmah Oil* la participation de 21,6 % qu'elle détenait dans *British Petroleum*. Rappelons que l'Etat britannique détenait déjà près de 47 % du capital de *British Petroleum*.

Plusieurs compagnies internationales ont fait connaître leurs bénéfice net pour 1974.

- *Exxon Corp.* : 3 140 millions de dollars (14,03 dollars par action) contre 2 443 millions de dollars (10,90 dollars par action en 1973).
- *Standard Oil C°* (Indiana) : 970,3 millions de dollars (6,86 dollars par action) contre 511,2 millions de dollars (3,67 dollars par action en 1973). Dividende intérimaire payable le 10 mars : 50 cents (contre 45 cents).
- *Imperial Oil* : 290 millions de dollars (2,33 dollars par action) contre 228 millions de dollars (1,76 dollar par action).
- *Occidental Petroleum corp.* : 284 millions de dollars (4,81 dollars par action) contre 77,4 millions de dollars (1,05 dollar).

Produits chimiques

Le groupe chimique allemand *B.A.S.F.* annonce pour 1974 un chiffre d'affaires d'environ 20 milliards de D.M., en progrès de 39,8 % par rapport à l'exercice précédent. La plus grande partie de cette augmentation est imputable à l'enchérissement des matières premières et des coûts. A cet égard, le professeur Seefelder, président du directoire, a fait remarquer que les performances

	24 janv.	Diff.
C.M. Industries	330	+ 30
Cotelle et Foucher	120	— 5
Institut Mérieux	693	+ 3
Laboratoire Bellon	267	+ 22,50
Nobel-Bozel	106	+ 14,50
P.U.K.	126	+ 2
Pierrefitte-Auby	69,50	+ 0,80
Rhône-Poulenc	133	+ 1
Roussel-Uclaf	260,50	— 1,30

réelles d'une entreprise se mesurent davantage par l'accroissement de la production en volume. Pour la maison-mère, il n'a été que de 3 % alors qu'il était encore de 8 % à l'issue des neuf premiers mois. L'on ne saurait mieux illustrer la baisse d'activité durant le quatrième trimestre.

Filatures, textiles, magasins

Bonne tenue d'ensemble des valeurs de textiles, et notamment de *Dollfus-Mieg* et de *Roudière*.

Tissages de soieries réunies, filiale de *Tissarex*, a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires hors taxes supérieur à 273 millions de francs, en hausse de 23 %. Les exportations, s'élevant à 76,5 mil-

	24 janv.	Diff.
Dollfus-Mieg	71	+ 6,10
Sommer-Allibert	464	— 1
Agache-Willot	42,20	— 1,80
Godde-Bedin	86	+ 4
Lainière Roubaix	52	+ 2
Roudière	400	+ 30
C.F.A.O.	246,20	— 5,50
B.H.V.	103	+ 5,50
Galeries Lafayette	86,50	— 3,10
Nouvelles Galeries	113	+ 8
Paris-France	120,20	— 4,50
Printemps	85	— 2,50
La Redoute	367	+ 18
U.I.S.	135,50	— 5,80

lions de francs, représentent 28 % des ventes.

La tendance est plus irrégulière dans le secteur des magasins, où l'on note cependant la fermeté de *B.H.V.*, *Nouvelles Galeries* et *La Redoute*.

En décembre dernier, les grands magasins parisiens ont enregistré une hausse de 8 % de leur chiffre d'affaires : la progression ressort à 14 % pour l'année entière.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Vive reprise d'*Union minière* et du *Nickel*.

	24 janv.	Diff.
Le Nickel	92,50	+ 8,50
Peñarroya	64,50	+ 0,60
Asturienne	238	+ 7,90
Charter	10,20	+ 0,60
Internat. Nickel	104,80	+ 5,60
R.T.Z.	11	+ 1,50
Tanganyika	12,30	+ 2
Union minière	157	+ 14
Z.C.I.	2,85	+ 0,05
Hutchinson-Mapa	226,20	— 1,70
Kléber	64	+ 1,20
Michelin	809	+ 34

Mines d'or, diamants

La *Goldfields of South Africa*, filiale de la *Consolidated Goldfiels*, expérimente actuellement un matériel de forage automatisé

	24 janv.	Diff.
Amgold	204,50	+ 14,50
Anglo-American	21,40	+ 0,30
Buffelsfontein	115,50	+ 7,70
Free State	153	+ 5
Goldfields	20,70	+ 0,50
Harmony	42	+ 1,60
President Brand	138,50	+ 0,60
Randfontein	173,50	+ 13,20
Saint-Helena	163,50	— 2
Union Corporation	26,50	— 4
West Driefontein	259,50	+ 12,60
Western Deep	121	+ 6,50
Western Holdings	185,90	— 8,60
De Beers	12,75	+ 0,35

entièrement nouveau qui permettrait, à la fois d'économiser de la main-d'œuvre et de suivre les méandres des filons d'or, ce que les machines existantes unidirectionnelles ne parvenaient pas à faire.

Valeurs diverses

Les résultats provisoires du *Club Méditerranée* pour l'exercice clos le 31 octobre 1974 font apparaître un bénéfice net de 27 millions 300 000 F (+ 21,03 %).

La société *Bic* a réalisé en 1974

	24 janv.	Diff.
L'Air liquide	316,70	— 0,40
Bic	669	+ 35
Club Méditerranée	187	+ 7
Europe n° 1	305	+ 46,90
Hachette	152	— 12,70
Jacques Borel	457	— 5
L'Oréal	895	+ 27
Presses de la Cité	76,20	+ 2,30
St-Gob.-P.-à-M.	119,50	+ 4

un chiffre d'affaires de 239,4 millions de francs (contre 173,4 millions de francs en 1973). L'attribution gratuite (une action nouvelle pour cinq anciennes) décidée récemment par le conseil devrait commencer dans la première quinzaine du mois de mars.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 20 AU 24 JANVIER

ET POURTANT ELLE MONTE...

MALGRE la persistance de fortes ventes bénéficiaires, la Bourse de Paris n'a pas faibli et a même redoublé d'ardeur. Pour la cinquième semaine consécutive, les cours ont monté. Ces nouveaux gains s'ajoutant aux précédents, plus de la moitié des pertes essuyées en 1974 sont dorénavant effacées.

Dès lundi, les vendeurs réapparaissaient après la flambée du vendredi précédent et la tendance s'alourdissait passablement. La belle reprise de janvier était-elle terminée ? C'était compter sans le puissant ressort qui anime le marché. Cette séance devait lui suffire pour reprendre son souffle après son dernier galop et, mardi, il repartait de l'avant. Mercredi, jour de la réponse des primes, les valeurs françaises étaient encore recherchées. Le lendemain, la Bourse franchissait sans grandes difficultés le cap de la liquidation générale, la plus brillante qu'elle ait connue depuis des années. Elle s'offrait même le luxe de gagner encore un peu de terrain, alors que les progressions enregistrées entre le 23 décembre et le 23 janvier et qui atteignaient dans de nombreux cas 30 %, 40 % et même 50 % (pour Michelin), avaient de quoi faire réfléchir les plus audacieux et les inciter à la prudence. A la veille du week-end, le mouvement de hausse reprenait, comme il l'avait fait les deux vendredis précédents — cela devient presque une habitude — et ce malgré la persistance d'un courant continu de ventes bénéficiaires. L'on comptait ce jour-là une bonne cinquantaine de valeurs en progrès d'au moins 2 %. Fait nouveau, les pétroles délaissés ces derniers temps, mais favorisés par la chute du dollar, entraient dans la danse et se redressaient fortement. Bref, d'une semaine à l'autre, les différents indices ont encore monté de 2,5 %, ce qui porte à près de 19 % la hausse moyenne des cours en l'espace d'un mois.

Quelle ascension, et surtout quelle vitalité ! Les motifs de hausse, il est vrai, n'ont pas manqué cette semaine encore. Au nombre de ceux-ci, il faut mentionner au tout premier chef la baisse du loyer de l'argent à court terme, qui en trois jours est tombé de 11,75 % à 10,75 %, soit à son niveau le plus bas depuis septembre 1973 (voir d'autre part). Cette détente brutale a produit une impression d'autant plus favorable que les résultats de l'enquête menée par la Banque de France auprès des chefs d'entreprise se sont révélés encourageants. Du coup, le marché a prêté une oreille plus attentive aux déclarations du chef de l'Etat et de différents responsables gouvernementaux qui, affirmant que tout serait mis en œuvre pour éviter que l'activité ne se ralentisse en 1975, ont laissé miroiter la possibilité d'une relance d'ici à quelques mois. A ces facteurs, il convient d'ajouter l'effet de la baisse conjointe du dollar et des taux d'intérêt, qui pousse les capitaux internationaux, chassés de Suisse, à s'investir sur les marchés financiers. Plus personne ne nie le rôle prépondérant qu'ils ont joué ces derniers temps sur notre marché, et les professionnels se reprochent amèrement d'avoir « manqué le coche » pour n'y avoir pas cru. Et maintenant c'est peut-être un peu tard : 19 % de hausse en un mois, c'est beaucoup. Il ne serait pas étonnant que des ajustements en baisse se produisent dans les prochains jours.

Après avoir fléchi durant les premières séances, les cours de l'or se sont redressés à la veille du week-end. Toutes les pertes n'ont pu toutefois être effacées. Le lingot a encore perdu 220 F à 25 330 F et le kilo en barre 210 F à 25 290 F. Seules les pièces sont revenues à leur niveau du vendredi précédent. Le napoléon l'a même légèrement débordé, terminant à 271,70 F (+ 2,70 F).

Aux valeurs étrangères, vive reprise des mines d'or, des cuivres et des pétroles internationaux. Recul des américaines et des allemandes. — A. D.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Bonne semaine

La semaine a été bonne dans l'ensemble pour Wall Street, où l'indice Dow Jones a gagné environ 22 points à 666,61 contre 644,63. Le marché s'est montré assez nerveux, hésitant au départ pour se réveiller mardi et surtout vendredi, où il a monté avec constance, sans être affecté par les ventes bénéficiaires comme au cours des séances précédentes.

Manifestement les opérateurs se montrent plus optimistes en dépit des sombres nouvelles qui leur parviennent tous les jours sur la santé de l'économie. La baisse rapide des taux d'intérêt, marquée chaque vendredi par une réduction du taux de base des banques, est de nature à les encourager. L'inquiétude suscitée par la perspective de déficits budgétaires massifs couverts par des emprunts du Trésor est contrebalancée par l'espoir d'une relance de l'économie. De plus, le rythme de l'inflation semble se ralentir, ce qui lèverait l'une des hypothèques pesant sur le marché. Il n'est pas jusqu'à l'attitude ferme du président Ford, imposant une taxe sur les importations de pétrole, qui ne fasse bonne impression, malgré l'opposition d'un Congrès démocrate.

La cotation d'I.B.M. a été suspendue vendredi soir jusqu'au 28 janvier à la suite de l'arrêt de la cour de Denver en faveur de la firme (voir d'autre part).

	Cours 17 janv.	Cours 24 janv.
Alcoa	28 3/8	38
A.T.T.	46 3/8	47 1/8
Boeing	15 1/4	16
Chase Man Bank	32 3/4	33 5/8
Du Pont de Nem.	92 1/4	90 1/2
Eastman Kodak	64 1/4	65 1/8
Exxon	67 1/8	69 5/8
Ford	35 7/8	36
General Electric	34 3/4	35 3/8
General Foods	20 3/8	21 3/8
General Motors	37 1/4	38 1/2
Goodyear	14 3/4	15 1/2
I.B.M.	158 1/8	162 7/8
I.T.T.	16 1/2	17 1/4
Kennecott	37 1/8	36 3/4
Mobil Oil	35 1/8	39 1/4
Pfizer	25 1/2	27 3/4
Schlumberger	97	97 3/4
Texaco	23	24 3/8
U.A.L. Inc.	13 3/4	14 7/8
Union Carbide	40 1/4	42 1/2
U.S. Steel	41	43 5/8
Westinghouse	11 1/4	11 1/8
Xerox corp.	55 1/8	60 1/4

LONDRES

Très forte reprise

La reprise des valeurs anglaises, déjà très sensible la semaine précédente, s'est accélérée à une allure qui n'a pas connu de précédent à Londres : en une semaine, l'indice des valeurs industrielles a bondi de 23 % pour repasser au-dessus de 200 pour la première fois depuis trois mois. La reprise atteint maintenant 50 % depuis le niveau de 146, le plus bas depuis vingt et un ans enregistré il y a trois semaines. Loin de se ralentir, la hausse a fait boule de neige, petits et gros investisseurs s'empressant d'acheter pour profiter de cours jugés ridiculement bas. Le mouvement le plus spectaculaire a été enregistré vendredi avec une avance de 10 %.

Le moteur de la reprise est surtout d'ordre psychologique. Les milieux politiques et financiers ont l'impression que le gouvernement est décidé à tenir tête aux syndicats et à modérer leurs revendications afin de lutter plus sérieusement contre l'inflation. La récente baisse du taux d'intérêt a joué également un rôle dans ce mini-boom. Ajoutons enfin que le même phénomène psychologique qui avait provoqué l'effondrement du marché, en s'inversant, a entraîné son très vif redressement. Pour beaucoup, cette reprise reste néanmoins précaire. Mais les excès commis à la baisse dans une ambiance de fin du monde appelaient tôt ou tard une correction, qui s'est accélérée d'elle-même.

Les pétroles ont très vivement progressé ainsi que les fonds d'Etat.

Indices du « Financial Times » : industrielles, 217 (contre 175,2) ; fonds d'Etat, 57,49 (contre 52,78) ; mines d'or, 244 (contre 293,2).

	Cours 17 janv.	Cours 24 janv.
Bowater	61	80
Brit Petroleum	234	203
Charter	89	105
Courtaulds	61 1/2	68
De Beers	185	202
Free State Geduld	22	22
Gt Univ Stores	111	139
Imp Chemical	141	175
Shell	152	186
Vickers	75	99
War Loan	22	24

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	17 janv.	24 janv.
Indice général	79,1	82,4
Assurances	115,3	117,5
Banq. et sociétés financ.	65,3	67,5
Sociétés foncières	78,7	79,8
Sociétés investiss. portef.	83,6	87
Agriculture	78,3	77,5
Aliment., brasseries, distill.	86,9	89,8
Autom., cycles et l. équip.	45,7	54,9
Bâtim., matér. constr., T.P.	71,6	73,8
Caoutchouc (ind. et comm.)	69,4	72,5
Carrières, salines, charbon	82,8	85
Constr. mécan. et navales	78,7	82
Hôtels, casinos, thermal.	90,1	93,2
Imprimeries, pap., cartons	80,9	80,7
Magas., compt. d'exportat.	82,3	82,4
Matériel électrique	71,7	76,4
Métall., com. des pr. métal	104,5	105,5
Mines métalliques	108	110,7
Pétroles et carburants	69,7	69,8
Prod. chimiq. et él.-mét.	100,9	105,2
Services publics et transp.	85,6	87,6
Textiles	68,4	70,4
Divers	85,3	93,5
Valeurs étrangères	76,6	78,7
Valeurs à rev. fixe ou ind.	104,5	104,8
Rentes perpétuelles	77,1	75,1
Rentes amort., fonds gar.	135,2	135,4
Sect. indust. publ. à r. fixe	90,3	90,4
Sect. ind. publ. à rev. ind.	137,7	136,9
Secteur libre	93,5	93,7

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	183,1	183,8
Val. franç. à rev. variable	548	571
Valeurs étrangères	568	582

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	65	68,9
Produits de base	48,5	49,2
Construction	74,1	75,7
Biens d'équipement	56,1	60
Biens de consom. durables	75,2	80,7
Biens de cons. non durabl.	64,8	66
Biens de consom. aliment.	87,2	88,8
Services	96,1	98,3
Sociétés financières	78,1	79,8
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	121,1	118
Valeurs industrielles	57,8	59,8

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	234 308	127 565 440
Carrefour	17 400	31 543 520
Michelin	25 760	20 328 790
Moulinex	52 825	13 529 059
Citroën	402 100	11 960 345

* Quatre séances seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	20 janv.	21 janv.	22 janv.	23 janv.	24 janv.
Terme	133 382 487	114 908 922	118 922 445	132 816 624	145 921 157
Comptant					
R. et obl.	75 841 517	172 981 165	90 732 522	83 926 220	64 205 649
Actions	41 718 178	37 207 119	41 266 406	38 442 652	43 754 609
Total	250 922 182	325 097 206	250 921 373	255 185 496	253 881 415

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1974)

Valeurs :					
Franç.	110,2	111,5	112	112,7	114,6
Etrang.	104,4	105,8	105	106,2	108,6

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)

Indice gén.	65,2	65	66	66,2	66,9

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 25 janvier 1975 a été tiré à 565 373 exemplaires.

A B C D E F G

ATTENDU LUNDI A PARIS EN VISITE OFFICIELLE

Le président Sadate sera accompagné d'une importante délégation

Le président et Mme Anouar El Sadate sont attendus à Paris lundi 27 janvier, à 14 h. 45, pour une visite officielle qui s'achèvera mercredi. Ils seront accueillis à Orly par M. et Mme Giscard d'Estaing.

Le chef de l'Etat égyptien et son épouse se rendront de l'aéroport à Paris par hélicoptère et s'installeront à l'hôtel Marigny, où ils résideront durant leur séjour. Les deux présidents auront à l'Elysée, à 17 h. 30, un premier entretien. M. Sadate et son épouse seront ensuite les hôtes à dîner du président de la République et de Mme Giscard d'Estaing, dans la salle des fêtes de l'Elysée.

Mardi le chef de l'Etat égyptien commencera sa journée en se rendant à l'usine de la Thomson-C.S.F. à Bagneux, puis rejoindra son épouse pour visiter, en compagnie de Mme Giscard d'Estaing, l'exposition Louis XV à l'Hôtel de la Monnaie. Le soir, après un nouvel entretien à l'Elysée, il offrira un dîner, à la résidence de Marigny, au chef de l'Etat français.

Mercredi matin, le président Sadate recevra les chefs des missions diplomatiques arabes à Paris et une délégation d'hommes d'affaires français. A midi, il aura un entretien avec la presse à l'hôtel Marigny, puis sera l'hôte à déjeuner de M. Jacques Chirac. M. et Mme Sadate gagneront ensuite l'aéroport, où ils seront raccompagnés par le premier ministre.

La délégation égyptienne comprendra M. Ismaïl Fahmi, ministre des affaires étrangères ; le Dr Ismaïl-Sabri Abdalla, ministre du plan, le Dr Yehia El Gamal, ministre d'Etat chargé des affaires du conseil des ministres ; le général Gamal El Badri, ministre de la production militaire, et le Dr Achraf Marouan, secrétaire du président de la République pour les relations extérieures.

M. GISCARD D'ESTAING : le chef d'une grande nation

A la veille de l'arrivée du président Sadate, M. Giscard d'Estaing a accordé à l'agence égyptienne du Moyen-Orient une interview dans laquelle il a déclaré notamment :

« Je me réjouis d'accueillir le président Sadate à Paris, et le peuple français se réjouit avec moi et, en le recevant, nous avons l'impression d'accueillir à la fois un homme d'Etat, un grand pays, une grande influence. L'homme d'Etat, c'est le président Sadate, qui a montré au cours des dernières années sa détermination et sa modération, qualités qui sont à mes yeux deux traits essentiels des hommes d'Etat. Le président Sadate vient de donner une interview remarquable au journal français le Monde *dans laquelle il expose très complètement ses vues sur la situation internationale actuelle.*

» C'est en même temps le président d'une grande nation. Nous connaissons très bien l'histoire de l'Egypte, et vous savez certainement qu'on l'enseigne dans les écoles françaises. Je l'ai apprise moi-même en classe et l'Egypte contemporaine est une grande nation à cause de l'importance de sa jeunesse, à cause de son programme de développement, à cause de son effort de modernisation.

» L'Egypte est, enfin, une influence car nous connaissons son rayonnement dans l'ensemble du monde arabe, son influence intellectuelle, son influence universitaire. C'est donc en même temps le rayonnement de l'Egypte que nous allons accueillir à Paris. »

UN APPEL EN FAVEUR DES PRISONNIERS POLITIQUES EN ÉGYPTE

A la suite des arrestations qui ont suivi les manifestations ouvrières du 1er janvier au Caire, plusieurs intellectuels arabes résidant à Paris ont rendu public un appel en faveur des prisonniers politiques en Egypte.

Les signataires de l'appel condamnent *« les mesures antidémocratiques prises par le pouvoir égyptien contre le peuple arabe de l'Egypte et contre les avant-gardes combattantes de ses ouvriers, de ses étudiants et de ses intellectuels »* et réclament la libération immédiate de tous les internés.

Parmi les signataires figurent MM. Samir Amin, professeur ; Ahmed Baba-Miske, professeur et journaliste ; Ali Choubachi, cinéaste ; Mohamed Hamam, chanteur ; Ahmed Hegazi, poète ; Mahmoud Hussein, écrivain ; Abdallah Laroui, professeur ; Abdel Salam Moubarak, journaliste ; Adly Rizkallah, peintre ; Ibrahim Sus, journaliste.

UN COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES BIENS ET INTÉRÊTS FRANÇAIS

L'Association pour la défense des biens et intérêts français en Egypte (21, avenue George-V, Paris-8e) souhaite, dans un communiqué publié à l'occasion de la visite du président Sadate à Paris, que les problèmes des rapatriés d'Egypte expulsés de ce pays en 1956 et victimes des mesures de séquestration ne seraient pas oubliés.

Le communiqué précise à ce sujet que *« plusieurs accords ont été déjà passés avec l'Egypte »*. Il ajoute : *« Bien appliqués, ils auraient dû permettre une liquidation satisfaisante du contentieux. Mais la lenteur et la complexité de la procédure ont indéfiniment retardé les décisions. Les patrimoines ont fondu. Quelques restes subsistent encore, mais sont bloqués au Caire en attendant des réponses ou des décisions, sans cesse remises. »*

« Des biens nationalisés n'ont pas été indemnisés. Les pensions dues aux anciens fonctionnaires français du gouvernement égyptien ne leur sont transférées qu'avec de très longs retards. »

● MISE AU POINT. — Contrairement à ce que nous avions annoncé, sur la foi d'informations parues dans la presse libanaise (*le Monde* du 9 janvier), l'actrice égyptienne Mohsena Tewfik, héroïne du film de Youssef Chahine *le Moineau*, n'a été ni inquiétée ni arrêtée à la suite des manifestations ouvrières du 1er janvier.

Une annexe de l'Élysée

Le premier hôte de la résidence Marigny

L'aménagement de l'ancien hôtel Rothschild, la résidence Marigny, acquis par la présidence de la République pour accueillir — plus commodément qu'au Petit Trianon — les personnalités étrangères en visite en France, vient d'être achevé. Son premier hôte sera le président Sadate, qui doit séjourner en France du 27 au 29 janvier.

Seule la rue Marigny sépare l'Elysée de l'ancien hôtel des Rothschild, construit il y a quatre-vingt-dix ans, en 1885. Aujourd'hui, la pierre de sa façade est blanche. C'est une demeure neuve. En chantier depuis février 1973, elle a été entièrement vidée et réaménagée. Son équipement est celui d'une habitation moderne, mais son cadre évoque les anciennes splendeurs des grandes résidences du dix-neuvième siècle. L'aménagement de l'hôtel Marigny témoigne d'un goût traditionnel en France, le goût des beaux meubles, des dorures baroques, des lustres de cristal, des corniches profondes et des lourdes tentures qui enveloppent richement les successions de salons ouvrant les uns sur les autres.

L'ensemble du rez-de-chaussée est réservé à la personnalité invitée. D'un salon à l'autre, on y trouve les grands styles qui ont marqué notre histoire : Louis XIV dans la grande salle à manger pour cent couverts, mini-galerie des Glaces avec symphonies de marbres (certaines parties restaurées en faux, mais à la perfection) ; Louis XV dans le grand salon doré et, enfin, Louis XVI dans d'autres salons de moindre faste. Partout des meubles de Boulle et de Jacob, des harmonies or et bleu, or et rouge, des tableaux de Largillière et de Boucher.

Le président de la République a fait installer dans le salon central un portrait de Louis XV peint par l'atelier Van Loo. Au sol, un splendide tapis de la Savonnerie, qui avait été tissé pour le mariage royal avec Marie Leczinska en 1725.

Des pièces rares ici, telles ces vasques de porphyre cendré, que la Révolution avait confisquées à Mique, l'architecte de Marie-Antoinette, et que Napoléon avait tant aimées qu'il ne s'était jamais résigné à les rendre. Qu'on ne s'étonne pas si le mobilier du salon Louis XV, signé Jacob, appartient au règne suivant, à Louis XVI. Ces sièges, on les avait vus à l'Elysée. Le président de la République les a fait transférer à l'hôtel Marigny pour les échanger contre les sièges Louis XV, qui ont sa préférence.

Toutes les boiseries richement sculptées du rez-de-chaussée n'ont pas l'authenticité de leur style. Mais celles de la chambre gris et or réservée au chef de l'Etat ne mentent pas : précieux et authentiques sont les dorures et les bronzes du dix-huitième siècle. L'invité occupera l'ancienne chambre de la baronne de Rothschild et son épouse celle du baron, meublée d'un lit à baldaquin vieil or et d'un portrait de Largillière.

Le protocole est strict : la hiérarchie se mesure en espace, en style mobilier et en qualité des tentures. Meubles rares et soieries de Lyon pour les appartements réservés aux chefs d'Etat : acajou napoléonien et velours en dralon au premier étage pour les appartements du premier ministre ; satin et colonnades fleuries au second étage, celui des conseillers techniques. On trouve dans cette succession de vingt-cinq chambres une atmosphère de château-hôtel modernisé de luxe avec ses salles de bains parées de verres fumés et de moquettes de nylon.

Un exemple d'architecture du dix-neuvième siècle

Cet aménagement a été, pour le Mobilier national (le garde-meuble de l'Etat), une occasion de trouver des crédits et lui a permis de restaurer des trésors mobiliers qui, sans cela, dormiraient dans des réserves.

L'ensemble de l'hôtel, construit par Gustave de Rothschild, est un exemple d'architecture du dix-neuvième siècle, dont la rénovation et l'aménagement évoquent un faste difficile à entretenir aujourd'hui pour une fortune privée. Sa façade provient de l'hôtel Choiseul, qui servait de dépendance à l'ancien Opéra détruit à la suite d'un incendie, rue Le Peletier, tandis que le bâtiment développe une surface construite de quelque 5 000 mètres carrés. Son acquisition a coûté 20 millions à l'Etat ; sa modernisation un peu plus. Il est probable que la valeur des objets d'art et des meubles de l'hôtel réaménagé est supérieure à celle de l'immeuble.

JACQUES MICHEL.

● *Le suicide de deux détenus portugais.* — Le consulat général du Portugal à Paris indique que *« les autorités portugaises sont entrées en contact avec les autorités françaises afin d'élucider les circonstances qui ont entouré la mort de M. Bernardo Abel Gomes, l'ouvrier portugais qui s'est suicidé à la Santé le 7 décembre dernier, et suivent avec attention l'information judiciaire qui permettra d'expliquer la mort de l'ouvrier portugais Alberto Videira décédé récemment à Fresnes »*.

● *Un immeuble s'effondre à Casablanca : vingt morts.* — Un immeuble de trois étages, comprenant huit appartements et situé dans un faubourg de Casablanca, s'est effondré, jeudi 23 janvier : vingt personnes ont trouvé la mort, quatorze autres ont été plus ou moins sérieusement blessées. Les sauveteurs continuaient, samedi, de fouiller les décombres. Les murs de cet immeuble étaient fissurés depuis un tremblement de terre survenu en 1968 ; le propriétaire a été appréhendé.

En Italie

Les syndicats et le patronat ont conclu un accord sur l'échelle mobile des salaires

De notre correspondant

Rome. — Moins de vingt-quatre heures après la grève générale du 23 janvier, un accord sur l'échelle mobile des salaires a été conclu entre les syndicats et le patronat italiens. Les négociations, qui avaient été engagées à l'automne dernier, puis interrompues, étaient considérées comme les plus importantes des discussions en cours, si bien que la détente du climat social, déjà sensible, s'en trouvera renforcée.

Les syndicats ont finalement obtenu, comme ils le réclamaient, l'unification du « point de contingence » pour les neuf catégories de travailleurs et son alignement sur le niveau le plus haut. Les différences actuelles — le « point » varie de 372 lires à 948 lires — seront rattrapées en quatre étapes (25 % en février 1975, 30 % en février 1976, 20 % en août 1976 et finalement 25 % à une date non encore fixée) pour arriver à 948 lires en février 1977.

Cet accord, qui vient s'ajouter à l'obtention du salaire garanti, a été qualifié de « *satisfaisant* » par les syndicats. Le gouvernement, qui a tout fait pour le favoriser, ne cache pas non plus sa satisfaction.

Une légère amélioration vient d'être enregistrée d'autre part dans la hausse des prix, qui n'a été que de 0,8 % en décembre, soit le taux le plus faible de 1974. En un an, par rapport à décembre 1973, le coût de la vie a toutefois augmenté de 24,5 %. — R. S.

Une mise en garde de personnalités de gauche contre M. J.-E. Hallier

MM. D. Motchane, secrétaire national du P.S., B. Ravenel, membre du bureau national du P.S.U., A. Joxe (Comité Chili), A. Krivine (L.C.R.), P. Noirot (*Politique-Hebdo*), S. July (*Libération*), A. Geismar, J.-P. Sartre, R. Debray et Mme Simone de Beauvoir, ont publié un texte selon lequel M. Jean-Edern Hallier aurait « détourné » une somme de quelques milliers de dollars, qui lui avait été confiée pour assurer les frais de la défense de prisonniers politiques chiliens et coordonner la résistance au régime Pinochet à Valparaiso, et qu'il n'en avait restitué l'intégralité, *« après de multiples démarches et pressions »*, qu'en juin 1974, à Paris.

Les signataires assurent que *« ces détournements... ont eu des conséquences sur la capacité d'organisation de la résistance chilienne »*, et ils *« avertissent l'opinion militante des dangers que représente le personnage pour les mouvements progressistes »*. M. Hallier ne peut, d'après eux, se recommander d'aucun militant ou organisation de gauche ou d'extrême gauche.

Cette déclaration fait suite à une lettre adressée à divers journaux par M. Jacques d'Arthuys, directeur de l'Institut français de Porto (Portugal) et ancien directeur des Instituts français de Valparaiso et de Vina-del-Mar au Chili. Il y met en cause M. Hallier à propos de deux sommes : l'une de 3 000 dollars, réunie en Europe par Mme Isabel Allende, et destinée à assurer les soins médicaux et la défense judiciaire nécessaires à l'ancien ministre Toha, aujourd'hui décédé, et alors détenu à l'île Dawson ; l'autre, de 4 170 dollars, produit d'une collecte destinée à un comité de soutien fonctionnant à Valparaiso. Sur la première de ces sommes, écrit M. d'Arthuys, 1 000 dollars ont été remis à Mme Almeyda, épouse de l'ancien ministre des affaires étrangères, et 2 000 dollars restitués avec plusieurs mois de retard. La seconde ne serait jamais parvenue à ses destinataires.

Mis au courant de ces accusations au retour d'un voyage d'un mois en Amérique du Sud, M. Hallier se dit *« surpris qu'elles aient pu paraître sans qu'on lui ait donné les moyens d'administrer les contre-preuves »*. Il nous a fait part de son intention de répondre globalement, le 29 janvier, à ceux qui l'ont mis en cause, et se déclare prêt à soumettre l'affaire à un jury d'honneur.

A Cherbourg

« OPALE » VICTIME DE LA CRISE

(De notre corespondant.)

Cherbourg. — Le pétrolier « Opale » de 280 000 tonnes, livré il y a quelques jours au groupe Total, et immédiatement désarmé, va quitter Cherbourg et rallier la rade de Brest pour y attendre des jours meilleurs, c'est-à-dire un affrètement.

La Compagnie navale des pétroles espérait obtenir de Cherbourg l'utilisation d'un poste qui lui aurait permis de laisser son navire neuf à quai, mais la chambre de commerce, concessionnaire de l'installation portuaire, a fait savoir qu'elle avait besoin de tous ses quais et qu'en conséquence le pétrolier devrait obligatoirement avoir quitté Cherbourg avant le 31 janvier. Le port a, d'ailleurs, refusé depuis quelques semaines plusieurs demandes semblables émanant d'armements français et étrangers à la recherche de quais pour accueillir leurs pétroliers désarmés faute de fret.

Le désarmement d'« Opale » affectera une trentaine d'hommes pendant six mois. L'équipage a été invité à prendre ses congés ou sera réparti entre les treize autres pétroliers de l'armement.

La Compagnie navale des pétroles affrète actuellement plusieurs navires étrangers en vertu d'accords anciens qu'elle ne peut dénoncer sans perte, mais les syndicats ont reçu la promesse que ces contrats ne seraient pas renouvelés par le groupe Total, qui affrètera désormais en priorité des pétroliers français. — R. M.

Au Bangladesh

UN RÉGIME PRÉSIDENTIEL AVEC PARTI UNIQUE EST INSTAURÉ

Dacca (*A.P.*). — Le Bangladesh a aboli, samedi 25 janvier, le système parlementaire en vigueur depuis trois ans et l'a remplacé par un régime présidentiel.

Un amendement constitutionnel adopté à l'unanimité par le Parlement modifie radicalement la loi fondamentale et autorise, M. Mujibur Rahman, qui devient président, à créer un parti unique. Le Parlement pourra siéger, mais il est privé de tous ses pouvoirs. Il aura seulement une voix consultative et pourra être dissous sur décision présidentielle.

Le président va désigner un vice-président ainsi qu'un conseil des ministres. Il se prononcera également sur la composition du *« parti national »*, seule formation politique autorisée.

[Cette mesure ne fait guère que consacrer l'état de fait : M. Mujibur Rahman, qui était premier ministre depuis 1972, avait déjà considérablement renforcé ses pouvoirs à la suite de la proclamation de l'état d'urgence, le 28 décembre 1974. De plus, le Parlement, où la Ligue Awami, le parti gouvernemental, dispose de la quasi-totalité des sièges, avait voté, le 21 janvier, les pleins pouvoirs au premier ministre, qui vient d'utiliser ceux-ci pour abolir le système parlementaire. L'actuelle Ligue Awami va devenir le parti unique. Sans doute le « père de la nation » espère-t-il ainsi retrouver auprès de ses concitoyens une popularité déclinante, mieux assurer « la loi et l'ordre », et faire en sorte que son pays ait bonne réputation auprès des pays donateurs, dont l'apport est essentiel à l'économie. Mais, plus qu'auparavant, il portera seul la responsabilité des crises ou des catastrophes que le Bangladesh pourrait connaître.]

● *Les troupes saigonnaises* ont lancé, après des bombardements, une grande offensive pour reprendre la position stratégique de la montagne de la Dame noire, proche de Tay-Ninh, au nord-ouest de la capitale, et qui a été prise par l'adversaire en début d'année. Mais les milliers d'hommes engagés dans l'opération rencontrent une vive résistance des communistes, et l'aviation doit compter avec une D.C.A. très puissante.

M. Thieu vient d'autre part de lancer un appel à ses alliés leur demandant de *« remplir les engagements qu'ils ont pris pour défendre la paix »*. — (*A.F.P.*)

A la télévision

SIGNATURE D'UN ACCORD SUR LA DIMINUTION DU NOMBRE DES FILMS A ANTENNE 2

Après les discussions engagées par les responsables d'Antenne 2 avec les représentants des comédiens et de l'industrie cinématographique (« le Monde » du 23 janvier), un accord vient d'être signé entre M. Marcel Jullian, président d'Antenne 2, M. Jean-Charles Edeline, P.-D.G. de la Société française de production, et l'Union syndicale des artistes, le vendredi 24 janvier.

Il prévoit notamment de réduire progressivement la diffusion des films de cinéma sur cette chaîne : 130 films au lieu de 150 en 1975, 110 films en 1976 et 100 en 1977. Ce protocole assure que le temps d'antenne devenu disponible sera destiné à la création de productions télévisées réalisées par la S.F.P.

D'autre part, après une assemblée générale qui a eu lieu dans la soirée du vendredi 24 janvier, l'Union syndicale des artistes a décidé à l'unanimité de lever la grève sur Antenne 2 et de la poursuivre sur TF-1 et FR-3. Quant au Syndicat français des artistes (C.G.T.), il a confirmé une fois encore qu'il ne s'associerait pas à la grève de l'Union syndicale des artistes, car il considère que les objectifs de cette action sont trop restrictifs. Le S.F.A. a déclaré également que « la notion de boycottage qui est jointe au mot d'ordre de l'USDA condamne les acteurs à une attitude individuelle ».

